



Québec, le 1^{er} décembre 2023

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/23-307

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir les documents suivants :

1. Toute communication, appel de propositions, ententes ou contrats entre le ministère de l'Enseignement et un Cégep ou toute personne ou entité en lien avec le développement, la mise en place et l'offre de formations autoportantes en pharmacie;
2. Toute communication, appel de propositions, ententes ou contrats entre le ministère de l'Enseignement et un Cégep ou toute personne ou entité en lien avec le développement et la mise en place de toute autre activité de reconnaissance des acquis et compétences pour le DEC en pharmacie autre que les formations autoportantes;
3. Toute communication, appel de propositions, ententes ou contrats entre le ministère de l'Enseignement supérieur et un Cégep ou toute personne ou entité en vue de louer, prêter ou autoriser l'utilisation du matériel développé en lien avec les formations autoportantes en pharmacie;
4. Toute communication, appel de propositions, ententes ou contrats entre le ministère de l'Enseignement supérieur et un Cégep ou toute personne ou entité en vue de louer, prêter ou autoriser l'utilisation du matériel développé en lien avec une activité de reconnaissance des acquis et compétences pour le DEC en pharmacie autre que les formations autoportantes;
5. Tout outils de reconnaissance des acquis et compétences développés par un CERAC pour le DEC en pharmacie;

... 2

6. Tout matériel pédagogique (notes de cours, capsules vidéo, exercices, évaluations, plans de cours, outils de reconnaissance des acquis et compétences, etc) conçus ou utilisés dans le cadre des formations autoportantes en pharmacie ou dans le cadre de toute autre activité de reconnaissance des acquis et compétences pour le DEC en pharmacie;
7. Toute communication, appel de propositions, ententes ou contrats entre le ministère de l'Enseignement et un Cégep ou toute personne ou entité en lien avec le développement, la mise en place et l'offre de formations autoportantes autres que les formations autoportantes en pharmacie;

À la suite d'une demande de précision, vous avez mentionné que vous souhaitiez :

- Obtenir les documents pour la période allant de l'automne 2020 à aujourd'hui, le 20 septembre 2023. Les documents visés sont en lien avec l'application de l'annexe budgétaire R106.

Vous trouverez ci-joint les documents pouvant répondre partiellement aux différents points de votre demande.

Concernant le sixième point de votre demande, nous vous informons que les documents visés relèvent davantage de la compétence des établissements collégiaux. Nous vous invitons donc à formuler votre demande auprès des responsables de l'accès aux documents de ces organismes publics, dont vous trouverez les coordonnées à l'adresse suivante :

https://www.cai.gouv.qc.ca/documents/registres/CAI_liste_resp_acces.pdf

Certains documents dont l'appel de propositions, le formulaire et le guide ainsi que différentes lettres confirmant le financement de programmes ainsi qu'une entente entre le Ministère et le Cégep Marie-Victorin ont été diffusés en réponse à la demande d'accès 23-34. Nous vous invitons à les consulter à l'adresse suivante :

[Demande d'accès 23-34](#)

D'autres documents visés ne peuvent pas vous être acheminés, puisqu'ils sont des « documents de la ministre ou du cabinet » ou ont été produits pour son compte ou le compte du cabinet ou sont des documents contenant des communications gouvernementales. La décision de ne pas vous le rendre accessible s'appuie sur les articles 14, 33 et 34 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « la Loi »).

Nous vous soulignons que tous les renseignements étant susceptibles de révéler des informations personnelles ou confidentielles ont été élagués des documents, et ce, en application des articles 53, 54, 56 et 59 de la Loi.

Vous trouverez en annexe une reproduction des articles de la Loi ainsi mentionnés.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

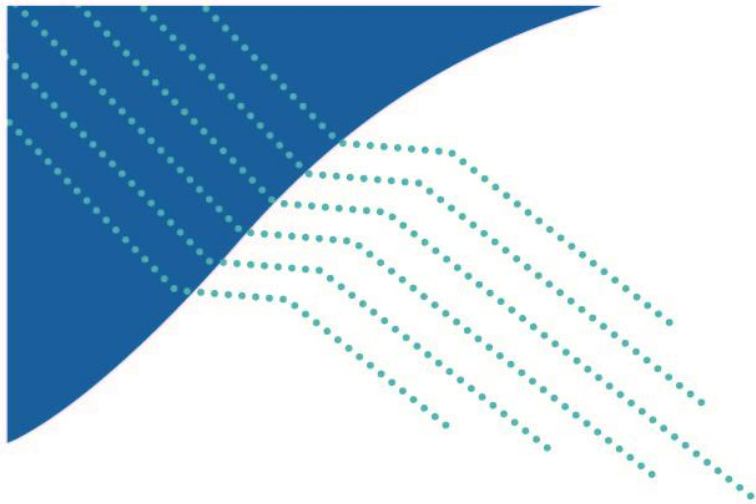
Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/MNG/mc

p. j. 58

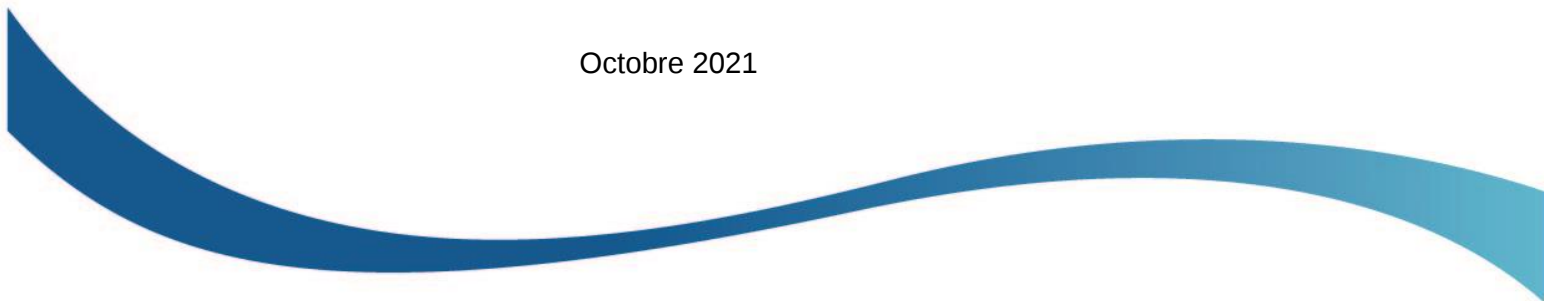


Condition de reconnaissance Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

165.A0 – Techniques de pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

02BR – INTERAGIR EN CONTEXTE PROFESSIONNEL**CONDITION DE RECONNAISSANCE**

CR-2 La compétence *Interagir en contexte professionnel* peut être reconnue après que vous avez satisfait aux exigences énoncées plus bas.

ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

Pour vous guider dans votre préparation à l'évaluation, les sites suivants vous sont suggérés à titre de lectures facultatives :

- Exemples de gabarits concernant les normes de l'Ordre des pharmaciens du Québec : www.opq.org/;
- Livre de référence : *La communication professionnelle en santé* de Claude Richard et Marie-Thérèse Lussier, 2^e édition (<https://www.pearsonerpi.com/fr/collegial-universitaire/medecine/la-communication-professionnelle-en-sante-2e-d>).

De plus, il serait pertinent de faire de l'observation d'une pharmacienne ou d'un pharmacien dans l'exercice de son travail et de le questionner, ou éventuellement une technicienne ou un technicien avec expérience, pour saisir les subtilités qui entourent les documents professionnels et les outils de conversion.

PRODUCTION PERSONNELLE

À partir de situations réelles ou de mises en situation fournies par l'établissement collégial, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À remettre	Critères d'évaluation
02BR-2 Rédiger des documents professionnels ou à caractère normatif.	• Document de communication entre la pharmacie communautaire et l'établissement de santé avec des notes pertinentes pour le destinataire (profil pharmacologique anonymisé transmis lors de l'admission ou BCM¹ produit lors du congé) • Procédure de travail que vous avez rédigée	• Collecte et synthèse de l'information pertinente • Respect des règles de rédaction reconnues • Rédaction de documents conformes au format requis.

¹ BCM : bilan comparatif des médicaments.

Éléments de compétence	À remettre	Critères d'évaluation
	Autres documents à caractère normatif que vous avez rédigés (ex. : grille d'appréciation de rendement, registre de signatures sous forme de tableau)	
02BM-3 Élaborer des outils de conversion mathématique pour le personnel.	- Tableau de conversion simple (ex. : mg/kg) - Tableau de conversion complexe (ex. : débit de soluté en mg/kg/h)	- Exactitude des résultats de calculs présentés dans les outils - Pertinence et clarté des outils élaborés

L'évaluatrice ou l'évaluateur se réserve le droit de valider la pertinence des documents remis et pourrait exiger un complément.

Note :

Faites parvenir votre production à la personne responsable de votre dossier et conservez-en une copie à apporter à l'entretien.

ENTRETIEN

L'évaluatrice ou l'évaluateur vous posera des questions sur certains éléments de votre production personnelle pour en vérifier l'authenticité et, au besoin, vous aurez aussi à répondre à des questions d'éclaircissement. De plus, l'évaluatrice ou l'évaluateur pourrait vous demander d'effectuer certains calculs en sa présence.

Vous pourrez vous préparer à l'entretien en réfléchissant à des exemples concrets, tirés de votre expérience, qui démontrent votre capacité à maîtriser l'élément de compétence *Effectuer la gestion et la prévention de conflits* (02BR-4). En vous appuyant sur votre expérience professionnelle, vous devrez :

- Décrire une situation conflictuelle pour laquelle vous avez participé à la résolution;
- Exposer la situation initiale, les personnes impliquées et leur point de vue respectif;
- Présenter votre démarche, votre analyse de la situation et les moyens de prévenir les conflits;
- Poser un regard critique sur votre démarche et les améliorations possibles à votre intervention.

Au besoin, des mises en situation pourront vous être proposées.

Durée suggérée : 1 heure

TÂCHE EN ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL

Dans un établissement collégial, lors d'une simulation en groupe en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02BR-1 En adoptant une conduite professionnelle, déontologique et éthique : • Appliquer les techniques de communication verbale et non verbale ainsi que les principes d'écoute active; • Adapter son niveau de langage selon l'interlocuteur, le contexte et la culture.	• Tout au long de la simulation, vous devrez communiquer de façon professionnelle et adaptée aux situations fictives présentées. • Chaque participante ou participant du groupe se verra attribuer un rôle (patient, proche aidant, membre de l'équipe intradisciplinaire ou interdisciplinaire). • Il y aura un moment où vous tiendrez le rôle d'une technicienne ou d'un technicien en pharmacie.	• Application adéquate des principes et des techniques de communication verbale et non verbale, d'écoute active et de rétroaction positive • Adoption d'une approche relationnelle socialement et culturellement adaptée • Modulation adaptée du niveau de langage selon l'interlocuteur • Démonstration claire d'ouverture d'esprit, de souplesse et de réceptivité envers les membres de l'équipe • Participation engagée à la prise de décision et à la résolution de problèmes
02BR-3 Travailler en équipe intradisciplinaire et interdisciplinaire.		

Les mises en situation vous seront proposées quelques minutes avant l'entretien. Vous pourrez ainsi les consulter et vous préparer adéquatement.

Vous devez porter attention à votre vocabulaire et à votre expression (ton de voix, débit de parole). Des questions supplémentaires pourraient vous être adressées si la simulation n'a pas permis d'évaluer tous les critères.

Durée suggérée : 1 heure 30

education.gouv.qc.ca

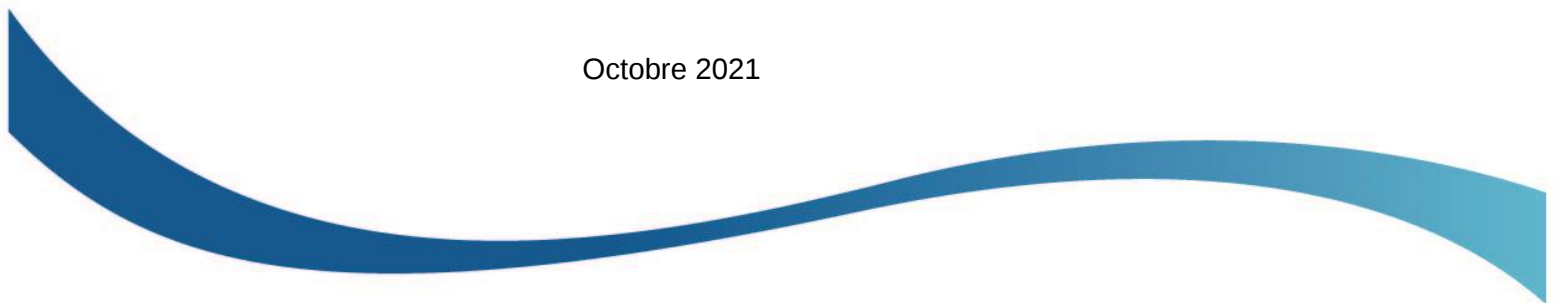


Condition de reconnaissance Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

165.A0 – Techniques de pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

02BX – GÉRER LE PERSONNEL TECHNIQUE DE LA PHARMACIE**CONDITION DE RECONNAISSANCE**

CR-2 La compétence **Gérer le personnel technique de la pharmacie** peut être reconnue après que vous avez satisfait aux exigences énoncées plus bas.

ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

Pour vous guider dans votre préparation à l'évaluation, les sites suivants vous sont suggérés à titre de lectures facultatives :

- Toute documentation qui traite des lois et des règlements en santé et sécurité du travail (ex. : *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*, *Loi sur les normes du travail*) : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/home.php>;
- Fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) : <https://www.csst.qc.ca/prevention/reptox/Pages/repertoire-toxicologique.aspx>.

PRODUCTION PERSONNELLE

À partir de situations réelles ou de mises en situation fournies par l'établissement collégial, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À remettre	Critères d'évaluation
02BX-1 Pour l'intégration des employées et employés à l'équipe technique : • Participer au processus d'embauche; • Encadrer l'employée ou l'employé durant la période d'orientation.	• Plan de recrutement avec analyse des besoins actuels et prévisibles concernant l'embauche de personnel • Grille d'entrevue pour embaucher une assistante technique ou un assistant technique en pharmacie (ATP) • Plan pour la période d'orientation d'une nouvelle ou d'un nouveau ATP	• Anticipation judicieuse des mouvements de personnel • Sélection pertinente de questions lors du processus d'entrevue • Adaptation juste du programme d'orientation aux besoins du milieu et à la personne recrutée
02BX-2 Répartir les tâches selon les postes.	• Liste de tâches selon les postes de votre unité de travail • Priorisation des tâches pour chaque poste	• Description précise des postes de travail • Répartition judicieuse des tâches selon les postes

Éléments de compétence	À remettre	Critères d'évaluation
02BX-3 Effectuer la gestion des horaires.	Grille horaire basée sur votre unité de travail et sur les documents suivants : • Rapport de production ou d'achalandage • Feuilles de disponibilités et limitations fonctionnelles connues des membres de l'unité de travail • Cadre budgétaire, si disponible	• Respect des disponibilités et des limitations des employées et employés • Concordance entre les ressources humaines techniques planifiées à l'horaire et les besoins opérationnels et budgétés • Répartition juste des tâches et des quarts de travail entre les employées et employés selon les postes attribués
02BN-2 Associer des moyens de prévention aux risques et aux dangers liés à la pratique professionnelle.	<u>Pour les situations à risque fournies par l'établissement collégial :</u> • Identification de la nature du risque ou du danger • Identification de l'article de loi ou du règlement auquel la situation fait référence • Précision du type d'agent à risque et de ses particularités, si applicable • Détermination de moyens de prévention • Description de votre intervention	• Identification correcte des risques et des dangers d'ordre chimique, physique, biologique, ergonomique et psychosocial et de ceux liés à la sécurité • Interprétation judicieuse de l'information relative aux matières dangereuses et aux produits contrôlés • Corrélation appropriée entre les procédures et les moyens de prévention mis en place • Détermination adéquate de moyens pour diminuer son stress ou accroître sa capacité à gérer son stress
02BX-6 Encadrer les activités de formation et d'évaluation.	• Plan de formation (ex. : implantation d'une procédure de travail) • Document pour le suivi des évaluations requises selon le cadre normatif (ex. : renouvellement de la certification des préparations magistrales)	• Planification adéquate de l'activité de formation • Évaluation adaptée de la rétention des acquis postformation • Respect du calendrier d'évaluation

L'évaluatrice ou l'évaluateur se réserve le droit de valider la pertinence des documents remis et pourrait exiger un complément. De plus, vous devrez respecter la convention collective ou l'entente de travail.

Note :

Faites parvenir votre production à la personne responsable de votre dossier et conservez-en une copie à apporter à l'entretien.

ENTRETIEN

L'évaluatrice ou l'évaluateur vous posera des questions sur certains éléments de votre production personnelle pour en vérifier l'authenticité et, au besoin, vous aurez aussi à répondre à des questions

d'éclaircissement. À cet égard, il vous sera demandé, quant à l'intégration des employées et employés de préciser les étapes d'intervention ainsi que d'adapter le plan en fonction d'un profil différent d'employée ou employé.

Pour l'entretien, vous aurez à apporter une grille d'appréciation de rendement que vous aurez remplie au préalable dans le cadre de votre travail. En vous appuyant sur votre expérience professionnelle, et en portant une attention particulière aux techniques de communication utilisées, il vous faudra démontrer votre capacité à maîtriser l'élément de compétence *Apprécier le rendement du personnel technique* (02BX-4). Pour ce faire, vous devrez :

- Rapporter une appréciation de rendement que vous avez faite antérieurement ou que vous pourriez avoir à faire éventuellement;
- Présenter l'appréciation de rendement (les faits observés, la cote et les commentaires pertinents en vue d'une progression);
- Établir les objectifs à atteindre, les moyens pour y parvenir et le temps alloué pour ce faire (plans d'amélioration);
- Préciser le suivi que vous ferez.

Au besoin, des mises en situation pourront vous être proposées.

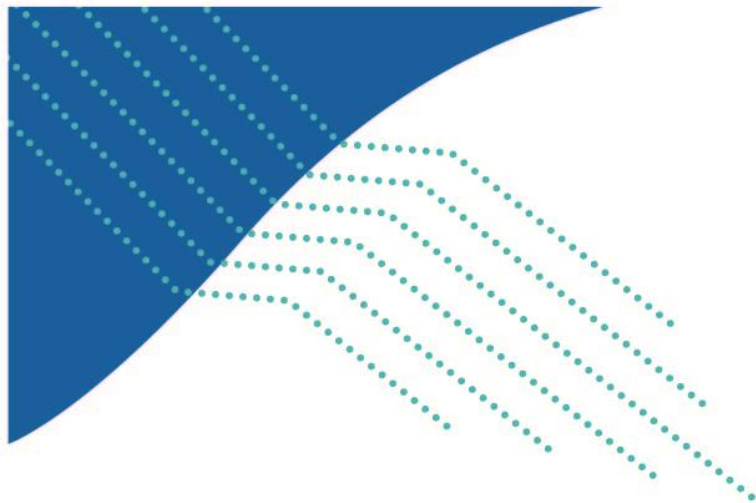
De plus, en vous appuyant sur votre expérience professionnelle, il vous faudra démontrer votre capacité à maîtriser l'élément de compétence *Mobiliser les employées et employés* (02BX-5). Pour ce faire, vous devrez :

- Discuter d'une situation où vous avez parlé aux membres de votre équipe en vue d'obtenir leur engagement (ex. : lors d'un changement de procédure de travail);
- Présenter les points que vous abordez lors d'une réunion informelle hebdomadaire avec votre équipe de travail.

Au besoin, des mises en situation pourront vous être proposées.

Durée suggérée : 1 heure

education.gouv.qc.ca

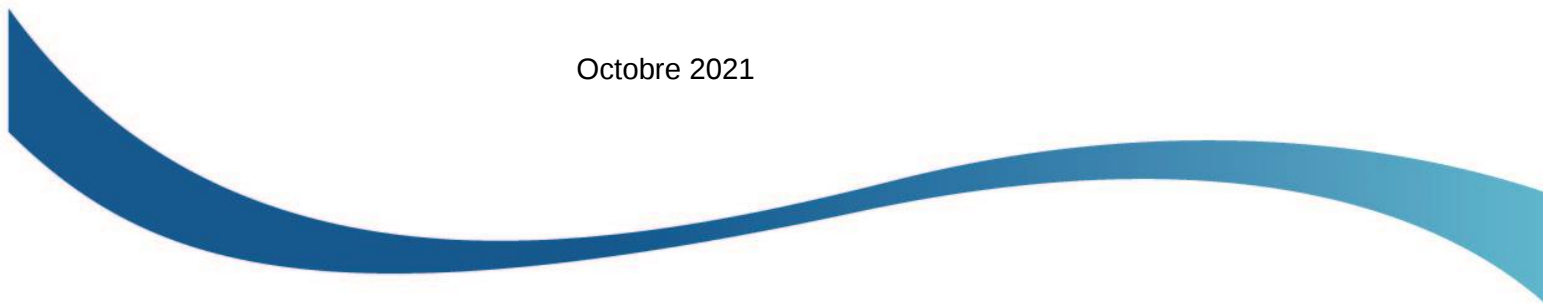


Condition de reconnaissance Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

165.A0 – Techniques de pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

02BY – CONTRÔLER LES OPÉRATIONS DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

CONDITION DE RECONNAISSANCE

CR-2 La compétence ***Contrôler les opérations de la chaîne d'approvisionnement*** peut être reconnue après que vous avez satisfait aux exigences énoncées plus bas.

PRODUCTION PERSONNELLE

À partir d'un canevas constitué de mises en situation et de questions pratiques fournies par l'établissement collégial, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants tant en établissement de santé qu'en pharmacie communautaire :

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
02BY-1 Contrôler l'approvisionnement des médicaments et des fournitures.	- Décrire les étapes découlant d'une substitution d'un médicament en cas de rupture de stock à long terme (ex. : niveaux des stocks, particularités des fournisseurs/grossistes) - Analyser les rapports de consommation et de conduite à tenir	- Mise à jour méthodique des bases de données du logiciel d'approvisionnement - Analyse judicieuse des rapports de consommation - Traitement judicieux des difficultés d'approvisionnement - Application stricte des règles budgétaires
02BY-2 Contrôler l'application des procédures de réception.	- Déterminer les procédures spécifiques encadrant la réception des produits ci-dessous : - Produits réfrigérés - Produits cytotoxiques - Stupéfiants	- Détermination judicieuse de procédures - Vérification adaptée de l'application des procédures
02BY-3 Contrôler les conditions d'entreposage et de transport des médicaments et des fournitures.	- Déterminer les procédures spécifiques encadrant l'entreposage et le transport des produits ci-dessous : - Produits réfrigérés - Produits cytotoxiques - Stupéfiants - Décrire les actions à poser lors de l'ajout d'un nouveau médicament cytotoxique à l'inventaire - Déterminer le plan de contingence à appliquer en cas d'une défaillance du système réfrigéré	- Détermination judicieuse de procédures - Vérification adaptée de l'application des procédures - Attribution judicieuse des modalités d'identification et d'entreposage pour les médicaments le requérant - Détermination adaptée du plan de contingence lors de défaillances des paramètres de conservation - Mise en œuvre judicieuse de moyens assurant la sécurité et la traçabilité de la livraison des médicaments

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
02BY-6 Contrôler l'application des procédures de destruction des médicaments et des déchets biomédicaux.	• Déterminer les procédures spécifiques encadrant la disposition ou la destruction des produits ci-dessous : ○ Stupéfiants ○ Produits cytotoxiques ○ Déchets biomédicaux • Décrire les actions qui nécessitent la présence d'une technicienne ou d'un technicien en pharmacie lors de la destruction des stupéfiants	• Détermination judicieuse de procédures • Vérification adaptée de l'application des procédures • Supervision méthodique de la destruction des médicaments selon leurs spécificités • Vérification méthodique de l'information consignée dans les divers registres

L'évaluatrice ou l'évaluateur se réserve le droit de valider la pertinence des documents remis et pourrait exiger un complément. Pour réaliser votre production personnelle, vous pouvez consulter la réglementation canadienne à ce sujet et les normes de l'Ordre des pharmaciens du Québec, par exemple :

- <https://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/>;
- <https://www.opq.org/documentation/>.

Note :

Faites parvenir votre production à la personne responsable de votre dossier et conservez-en une copie à apporter à l'entretien.

ENTRETIEN

L'évaluatrice ou l'évaluateur vous posera des questions sur certains éléments de votre production personnelle pour en vérifier l'authenticité et, au besoin, vous aurez aussi à répondre à des questions d'éclaircissement. À cet égard, il vous sera demandé d'expliquer le suivi à effectuer concernant l'application des différentes procédures (réception, contrôle des conditions d'entreposage et de transport, destruction des médicaments et des déchets biomédicaux). Vous devrez discuter des méthodes actuelles de suivi des livraisons et préciser les éléments qui pourraient être bonifiés pour optimiser la sécurité et la traçabilité.

De plus, vous pourrez vous préparer à l'entretien en réfléchissant à des exemples concrets, tirés de votre expérience professionnelle, démontrant votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À discuter en entretien
02BQ-4 Utiliser des équipements pour l'entreposage et la distribution des médicaments (ex. : réfrigérateurs, congélateurs, cabinets sécurisés).	• Expliquer l'utilisation ainsi que les modalités d'entretien et d'étalonnage, si pertinent, des équipements • Préciser le suivi à faire pour vérifier que les procédures associées aux équipements sont appliquées
02BY-4 Assurer le suivi des inventaires de médicaments et de fournitures.	• Discuter du suivi de l'inventaire • Expliquer la démarche suivie pour faire l'analyse des écarts • Préciser les mesures à prendre pour minimiser les écarts • Spécifier la stratégie pour mettre les mesures en application
02BY-5 Contrôler l'application des procédures de retours et de rappels des médicaments et des fournitures.	• Nommer et décrire les trois niveaux de rappels de produits • Préciser les étapes à suivre lors d'un rappel de produit de niveau 1 • Énoncer les étapes qui seront assurées par la pharmacienne ou le pharmacien responsable, par les techniciennes et les techniciens en pharmacie (TP) et par les assistantes techniques et assistants techniques en pharmacie (ATP) • Préciser le processus de supervision attendu de la part de la ou du TP

Au besoin, des mises en situation pourront vous être proposées.

Durée suggérée : 1 heure

education.gouv.qc.ca

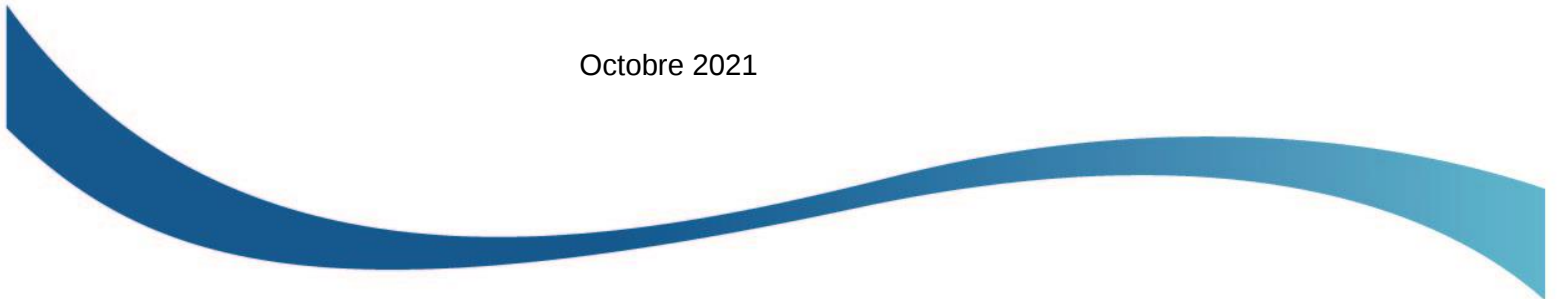


Condition de reconnaissance Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

165.A0 – Techniques de pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

02C9 – GÉRER LES TECHNOLOGIES LIÉES AU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

CONDITION DE RECONNAISSANCE

CR-2 La compétence **Gérer les technologies liées au circuit du médicament** peut être reconnue après que vous avez satisfait aux exigences énoncées plus bas.

ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

Pour vous guider dans votre préparation à l'évaluation, les sites suivants vous sont suggérés à titre de lectures facultatives :

- <https://www.opq.org/materiel-documentation/la-robotisation-et-les-technologies-de-linformation-et-de-la-communication-en-pharmacie/>;
- <https://www.opq.org/materiel-documentation/la-robotisation-et-les-technologies-de-linformation-et-de-la-communication-en-pharmacie-questionnaire-etes-vous-pret/>.

Vous pouvez également effectuer une ou des visites d'observation dans un milieu de pratique distinct de votre milieu habituel afin de vous familiariser avec les technologies disponibles.

PRODUCTION PERSONNELLE

À partir de situations réelles ou de mises en situation fournies par l'établissement collégial, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À remettre	Critères d'évaluation
02C9-1 Optimiser les systèmes d'information et les logiciels liés aux équipements.	• Description schématique des liens informatiques (interfaces) entre le système de pharmacie et les autres applications • Fiches de saisie de nouveaux médicaments, remplies par vous, dont une forme simple et une forme complexe (plus de trois ingrédients) <i>Lors de l'entretien, des questions vous seront posées sur le processus de mise à jour du système d'information en pharmacie (traitement des ordonnances) et d'un logiciel lié à un équipement.</i>	• Caractérisation juste des interfaces entre les systèmes de pharmacie, les logiciels et les applications • Mise à jour méthodique et minutieuse des bases de données • Planification méthodique des mises à jour des systèmes

Éléments de compétence	À remettre	Critères d'évaluation
02C9-2 Intégrer les nouvelles fonctionnalités des systèmes d'information et des logiciels liés aux équipements.	• Processus lors d'intégration d'une nouvelle fonctionnalité ou d'une modification à une fonctionnalité existante • Moyens d'information ou de formation du personnel lors d'intégration de deux nouvelles fonctionnalités (une mineure et une majeure) • Références pour suivi des développements technologiques (ex. : sites Internet, congrès) <i>Lors de l'entretien, des questions vous seront posées sur les besoins d'amélioration et le suivi des demandes éventuelles d'amélioration des logiciels.</i>	• Détermination judicieuse des besoins d'amélioration • Application de tests rigoureux lors de l'intégration de nouvelles fonctionnalités • Information ou formation structurée pour le personnel concerné • Suivi systématique des évolutions techniques et technologiques
02C9-4 Contrôler l'application des procédures d'entretien et d'étalonnage et le suivi des certifications des équipements et des installations.	• Procédure d'entretien complexe d'un équipement • Registre d'entretien d'un équipement • Procédure d'étalonnage d'un équipement • Grille de planification et de suivi des entretiens préventifs d'un équipement • Grille de planification et de suivi des certifications de deux salles blanches (produits stériles dangereux et produits stériles non dangereux)	• Détermination de procédures claires et précises • Planification et suivi adéquats des entretiens • Suivi conforme de la certification des équipements et des installations

L'évaluatrice ou l'évaluateur se réserve le droit de valider la pertinence des documents remis et pourrait exiger un complément. De plus, vous devrez respecter les règles de sécurité informatique.

Pour réaliser votre production personnelle, vous pouvez consulter de la documentation relative aux applications, par exemple les fonctions d'aide des applications.

Note :

Faites parvenir votre production à la personne responsable de votre dossier et conservez-en une copie à apporter à l'entretien.

ENTRETIEN

Partie A

L'évaluatrice ou l'évaluateur vous posera des questions sur certains éléments de votre production personnelle pour en vérifier l'authenticité et, au besoin, vous aurez aussi à répondre à des questions d'éclaircissement. Cette personne vous demandera également de différencier ces éléments selon les deux milieux de pratique (pharmacie communautaire et établissement de santé).

Partie B

À partir de mises en situation qui vous seront proposées, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser l'élément de compétence *Résoudre les problèmes liés aux technologies* (ex. : suivi des appels de service, plan de contingence) (02C9-3). L'évaluatrice ou l'évaluateur vous demandera de :

- Décrire des mesures de contingence applicables à différentes situations problématiques;
- Décrire la mise en œuvre d'un plan de contingence;
- Préciser de quelle façon vous serez en mesure de faire respecter les règles de sécurité informatique.

Les mises en situation vous seront proposées quelques minutes avant l'entretien. Vous pourrez ainsi les consulter et vous préparer adéquatement.

Durée suggérée : 1 heure

education.gouv.qc.ca

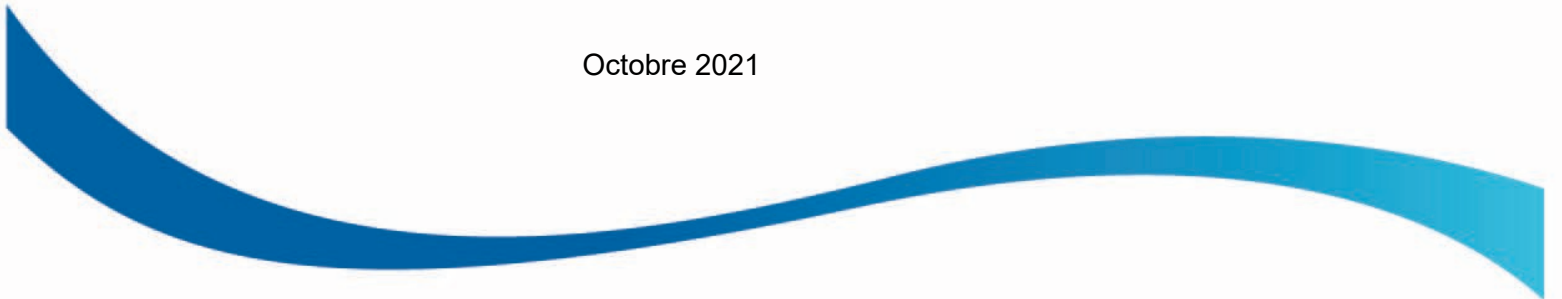


Condition de reconnaissance Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

165.A0 – Techniques de pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

02CB – COLLABORER À DES ÉTUDES CLINIQUES**CONDITION DE RECONNAISSANCE**

CR-2 La compétence **Collaborer à des études cliniques** peut être reconnue après que vous avez satisfait aux exigences énoncées plus bas.

ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

Afin de vous préparer à l'évaluation, vous pouvez consulter de la documentation relative au cadre de référence en recherche telle que celle du ministère de la Santé et des Services sociaux (<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/ethique/ethique-de-la-recherche/cadre-de-reference-en-recherche/>) ou toute autre documentation régissant la recherche dans votre milieu de travail, s'il y a lieu.

PRODUCTION PERSONNELLE

À partir d'un canevas constitué de mises en situation et de questions pratiques fournies par l'établissement collégial, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
02CB-1 Reconnaître les concepts liés aux études cliniques.	• Décrire les différents devis d'études • Décrire les caractéristiques des phases de développement des médicaments • Décrire le mandat d'un comité d'éthique à la recherche	• Distinction appropriée des devis d'études cliniques • Distinction appropriée des phases attribuées aux essais cliniques • Reconnaissance appropriée du rôle d'un comité d'éthique à la recherche
02CB-2 Traiter les aspects techniques d'un protocole de recherche.	À partir de sections d'un protocole de recherche fourni par vous-même¹ ou par l'évaluatrice ou l'évaluateur : • Résumer le protocole de recherche en mettant l'accent sur les aspects techniques • Décrire les problèmes anticipés sur le plan technique du protocole et suggérer des pistes de solution • Élaborer succinctement la procédure d'application du protocole de recherche pour le personnel	• Synthèse rigoureuse des aspects techniques du protocole de recherche • Anticipation juste des problèmes techniques prévisibles du protocole de recherche • Suggestion pertinente de pistes de solution aux problèmes techniques anticipés • Rédaction conforme de procédures

1. Si vous avez déjà fait un résumé de protocole de recherche dans votre milieu de travail, vous pourrez le fournir ici et en discuter la pertinence avec l'évaluatrice ou l'évaluateur.

Note :

Faites parvenir votre production à la personne responsable de votre dossier et conservez-en une copie à apporter à l'entretien.

ENTRETIEN

L'évaluatrice ou l'évaluateur vous posera des questions sur certains éléments de votre production personnelle pour en vérifier l'authenticité et, au besoin, vous aurez aussi à répondre à des questions d'éclaircissement. De plus, cette personne vous demandera de démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À discuter en entretien
02CB-3 Contrôler l'approvisionnement et l'entreposage des médicaments de recherche.	À partir d'exemples tirés de vos expériences de travail : • Décrire les particularités des procédures d'approvisionnement et d'entreposage des médicaments de recherche • Décrire les outils de documentation requis par le protocole de recherche • Décrire les particularités de la démarche en cas de défaillance des conditions de conservation des médicaments de recherche
02CB-4 Appliquer les aspects techniques d'un protocole de recherche	• Décrire les étapes à suivre lors du traitement d'une ordonnance liée à un protocole de recherche
02CB-5 Assurer la conformité de la documentation aux exigences du protocole.	• Décrire les étapes requises en préparation à une visite d'audit • Décrire les étapes de fermeture d'une étude
02BM-5 Interpréter des paramètres liés à la démarche statistique (ex. : variables, taille d'échantillon, moyenne, médiane, écart-type, NNT ² , RR ³).	À partir des documents (ex. : étude, rapports statistiques) qui vous seront soumis : • Relever les paramètres liés à la démarche statistique • Expliquer des mesures descriptives générales • Expliquer les mesures de base en épidémiologie • Repérer les informations pertinentes au contexte

Vous pourrez vous préparer à l'entretien en réfléchissant à des exemples concrets, tirés de votre expérience, qui démontrent votre connaissance de l'application des protocoles de recherche. Des mises en situation pourraient vous être proposées pour compléter l'évaluation.

Les documents statistiques vous seront présentés quelques minutes avant l'entretien. Vous pourrez ainsi les consulter et vous préparer adéquatement.

Durée suggérée : 2 heures 30

2. NNT : *number needed to treat* (NST: *nombre de sujets à traiter*).

3. RR : *risque relatif*.

education.gouv.qc.ca



Condition de reconnaissance Compétences regroupées

Reconnaissance des acquis et des compétences

165.A0 – Techniques de pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

REGROUPEMENT A : LA PROFESSION DE TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN PHARMACIE (00HA et 02BV)

CONDITION DE RECONNAISSANCE

Compétences regroupées

CR-2 Les compétences du **regroupement A : Analyser la fonction de travail (00HA) et Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie (02BV)** peuvent être reconnues après que vous avez satisfait aux exigences énoncées plus bas.

ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

Pour vous guider dans votre préparation à l'évaluation, les sites suivants vous sont suggérés à titre de lectures facultatives :

- <https://www.opq.org/protection-du-public/lois-et-reglements;>
- [https://www.opq.org/materiel-documentation/standards-de-pratique-personnel-technique-pt-et-personnel-de-soutien-technique-pst/;](https://www.opq.org/materiel-documentation/standards-de-pratique-personnel-technique-pt-et-personnel-de-soutien-technique-pst/)
- <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/identifier-corriger-risques/liste-informations-prevention?secteur=196&sujet=All&type=All;>
- <https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels/pharmaciens/Pages/pharmaciens.aspx;>
- [https://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/systeme-de-sante-et-de-services-sociaux-en-bref/gouvernance-et-organisation-des-services/.](https://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/systeme-de-sante-et-de-services-sociaux-en-bref/gouvernance-et-organisation-des-services/)

PRODUCTION PERSONNELLE

À partir d'un canevas constitué de mises en situation et de questions pratiques fournies par l'établissement collégial, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants tant en établissement de santé qu'en pharmacie communautaire :

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
00HA-3 Reconnaître les exigences législatives, réglementaires et normatives encadrant la pratique de la pharmacie.	• Identifier la loi, le règlement, la norme ou la ligne directrice applicable • Préciser ce qui devrait être modifié, au besoin, afin de se conformer aux exigences encadrant la pratique	• Reconnaissance appropriée des chartes des droits et libertés québécoise et canadienne • Reconnaissance détaillée de la réglementation relative à l'exercice de la pharmacie au Québec • Reconnaissance approfondie des normes et des lignes directrices de l'ordre professionnel afférent • Modifications adéquates pour se conformer aux exigences encadrant la profession

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
02BN-1 Repérer la réglementation régissant la santé, la sécurité, l'hygiène, la salubrité et la protection de l'environnement.	Pour les situations à risque : - Repérer la loi, le règlement ou la norme qui n'est pas respecté - Préciser si la situation renvoie aux droits ou aux obligations des employeurs et des employés et employées	- Repérage précis de l'information pertinente en ce qui a trait aux lois, aux règlements et aux normes - Reconnaissance appropriée des droits et des obligations des employeurs et des employés et employées
02BV-3 Appliquer les principes encadrant la gestion documentaire.	En se référant à différents types de documents : - Préciser le délai de conservation prescrit pour chacun - Suggérer une méthode de classement/archivage et de destruction	- Respect du délai de conservation selon les normes législatives, administratives et fiscales - Classement et archivage méthodiques de l'information - Destruction sécuritaire de la documentation
02BM-4 Effectuer des calculs liés aux activités administratives.	Calculer différents paramètres	- Détermination juste du prix de détail par le calcul de la marge bénéficiaire - Estimation appropriée du coût de revient d'un produit ou d'un service - Calcul adéquat des ratios de personnel au regard des rapports d'affluence ou de volumétrie

Note :

Faites parvenir votre production à la personne responsable de votre dossier et conservez-en une copie à apporter à l'entretien.

ENTRETIEN

L'évaluatrice ou l'évaluateur vous posera des questions sur certains éléments de votre production personnelle pour en vérifier l'authenticité et, au besoin, vous aurez aussi à répondre à des questions d'éclaircissement.

De plus, cette personne vous demandera de démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

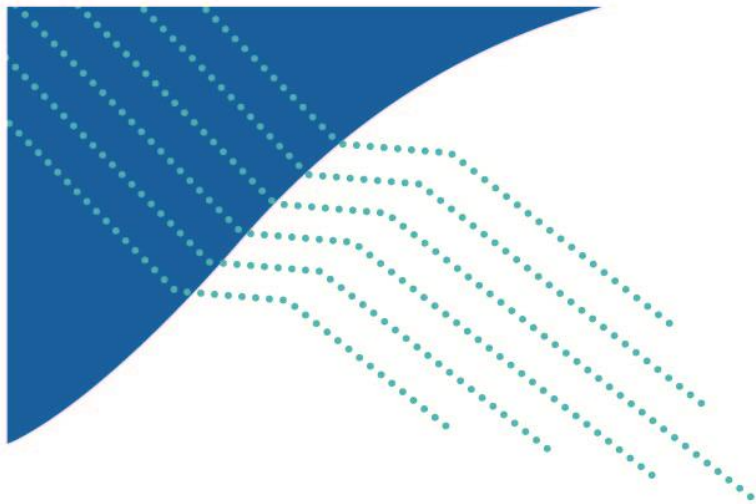
Éléments de compétence	À discuter en entretien
00HA-1 Décrire le positionnement et l'organisation des pharmacies d'établissements de santé et des pharmacies communautaires dans le réseau de santé québécois.	• Détailler le positionnement et l'organisation des pharmacies d'établissements de santé et des pharmacies communautaires dans le réseau de santé québécois • Discuter des relations entre les pharmacies d'établissements de santé et les officines • Nommer les principales tâches exécutées par les assistantes techniques et assistants techniques en pharmacie et les principales tâches réservées aux pharmaciennes et aux pharmaciens (minimalement cinq chacun) • Nommer les principaux collaborateurs externes (minimalement trois) • Décrire les liens entre ceux-ci et le département de pharmacie
00HA-2 Distinguer les tâches d'une technicienne ou d'un technicien en pharmacie ainsi que les habiletés et comportements requis dans l'exécution de celles-ci.	• Nommer les principales tâches qui relèvent des techniciennes et techniciens en pharmacie (minimalement cinq) • Pour les tâches mentionnées précédemment, préciser les principaux comportements ou habiletés requis pour leur exécution (minimalement cinq)
00HA-4 Reconnaître les rôles et les responsabilités des organisations reliées à l'exercice de la pharmacie.	• Présenter le rôle principal et les responsabilités pour les organisations suivantes : ○ Ordre des pharmaciens du Québec ○ Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec ○ Association québécoise des pharmaciens propriétaires ○ Association québécoise des assistants techniques en pharmacie ○ Éventuellement, une association représentant les intérêts des techniciennes et techniciens en pharmacie • Préciser le rôle de l'industrie pharmaceutique • Préciser les impacts des assureurs privés et publics sur la réalité en pharmacie
02BV-1 Décrire le fonctionnement administratif des pharmacies selon les étapes du circuit du médicament.	Pour les établissements de santé <u>et</u> les pharmacies communautaires : • Décrire les étapes du circuit du médicament • Discuter des modalités d'acquisition des médicaments et des fournitures à respecter (ex. : fournisseurs, grossistes, ententes, liste) • Nommer les sources de revenu et les principaux postes de dépenses • Préciser les facteurs qui font varier la somme des revenus et des dépenses • Discuter des différents programmes d'accès aux médicaments (ex. : médicament d'exception, patient d'exception, programme d'accès spécial, programme de compassion)

Éléments de compétence	À discuter en entretien
02BV-2 Résoudre les cas complexes de facturation en pharmacie communautaire.	• Préciser les paramètres auxquels le cas fait référence (ex. : assureur privé ou public; honoraires de distribution [codes O, N ou autre]; honoraires de préparation magistrale; franchise; coassurance) • Préciser les étapes nécessaires à la résolution • S'il s'agit d'une réclamation d'acte pharmaceutique, préciser les conditions dans lesquelles l'acte sera permis selon la réglementation et remboursé par l'assurance <i>Pour la résolution de cas de facturation, des mises en situation vous seront proposées. Vous pourrez les consulter avant de commencer l'entretien afin de vous préparer adéquatement.</i>

Vous pourrez vous préparer à l'entretien en réfléchissant à des exemples concrets, tirés de votre expérience et démontrant votre connaissance approfondie de l'organisation des pharmacies, du circuit du médicament et de la profession de technicienne ou technicien en pharmacie.

Durée suggérée : 2 heures

education.gouv.qc.ca



Condition de reconnaissance Compétences regroupées

Reconnaissance des acquis et des compétences

165.A0 – Techniques de pharmacie

Octobre 2021

Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

REGROUPEMENT B : L'ORGANISME HUMAIN ET LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (00Q0 et 02AZ)

CONDITION DE RECONNAISSANCE

Compétences regroupées

CR-2 Les compétences du **regroupement B : Développer une vision intégrée de l'organisme humain (00Q0) et Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies (02AZ)** peuvent être reconnues après que vous avez satisfait aux exigences énoncées plus bas.

TÂCHE EN ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL

Dans un établissement collégial, en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, vous aurez à remplir un questionnaire à partir de schémas, d'images ou de mises en situation vous permettant de démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	Critères d'évaluation
00Q0-1 En ce qui concerne l'anatomie du corps humain : - Repérer les parties du corps, les organes et les systèmes physiologiques; - Reconnaître les niveaux d'organisation cellulaire (plans chimique, cellulaire, tissulaire, organique et systémique); - Reconnaître les liens entre les différentes parties du corps.	- Localisation précise des parties du corps - Reconnaissance juste de l'organisation structurale du corps humain par systèmes - Reconnaissance juste des organes et des structures anatomiques de l'organisme humain - Distinction appropriée des niveaux d'organisation du corps humain sur les plans chimique, cellulaire, tissulaire, organique et systémique - Reconnaissance appropriée des liens structuraux entre les parties du corps
00Q0-2 Relativement au fonctionnement normal des systèmes du corps humain : - Reconnaître la fonction et le fonctionnement des organes et des systèmes; - Établir des liens entre les différents systèmes.	- Désignation juste de la fonction et du fonctionnement général des systèmes et des organes qui y sont associés - Reconnaissance adéquate des caractéristiques physiologiques des systèmes - Mise en évidence des liens fonctionnels entre les systèmes - Identification appropriée des composés et des réactions chimiques et biochimiques essentiels au fonctionnement de l'organisme
00Q0-3 À propos des principes de régulation de l'organisme humain (homéostasie) : Reconnaître le corps humain comme un organisme en recherche d'équilibre;	- Identification précise des mécanismes contribuant à l'homéostasie - Reconnaissance appropriée des conditions favorisant l'homéostasie - Détermination juste des processus physiologiques et des réactions systémiques impliqués dans le déséquilibre

Éléments de compétence	Critères d'évaluation
- Reconnaître les facteurs perturbateurs et les mécanismes visant un retour à l'équilibre; - Mettre en relation les déséquilibres biologiques et les impacts sur le fonctionnement de l'organisme humain.	- Reconnaissance juste des facteurs à l'origine des perturbations de l'homéostasie - Détermination adéquate des modalités d'apparition du déséquilibre - Mise en relation pertinente des manifestations physiologiques ou métaboliques et du déséquilibre
02AZ-1 Concernant les principaux problèmes de santé : - Reconnaître l'étiologie, les facteurs de risque et les processus d'évolution des maladies; - Relier les manifestations cliniques et les valeurs de laboratoire à une condition médicale; - Identifier des complications potentielles.	- Reconnaissance appropriée de l'étiologie, des facteurs de risque et des processus physiopathologiques généraux des principales maladies touchant les systèmes - Mise en relation adéquate des manifestations cliniques et des valeurs de laboratoire avec les problèmes de santé et les maladies - Reconnaissance adéquate du processus évolutif du problème de santé ou de la maladie et des complications possibles
02AZ-2 Concernant les désordres immunologiques et infectieux : - Reconnaître les agents agresseurs (ex. : bactérie, virus), leur mode de transmission et les mesures préventives associées; - Relier les manifestations cliniques et les valeurs de laboratoire aux infections et aux processus évolutifs.	- Reconnaissance adéquate du type d'agresseur (ex. : bactérie, virus, champignon) - Identification adéquate des modes de transmission et des mesures préventives - Association adéquate des manifestations cliniques avec les désordres immunologiques et infectieux - Reconnaissance adéquate du processus évolutif et des complications possibles
02AZ-3 Reconnaître les principaux cancers (facteurs de risque, manifestations cliniques et processus évolutif).	- Reconnaissance appropriée des cancers prévalents et des facteurs de risque associés - Identification appropriée des manifestations cliniques des principaux cancers - Reconnaissance adéquate du processus évolutif

Durant la tâche, vous n'aurez accès à aucune documentation ni ressource.

Durée suggérée : 2 heures 30

education.gouv.qc.ca

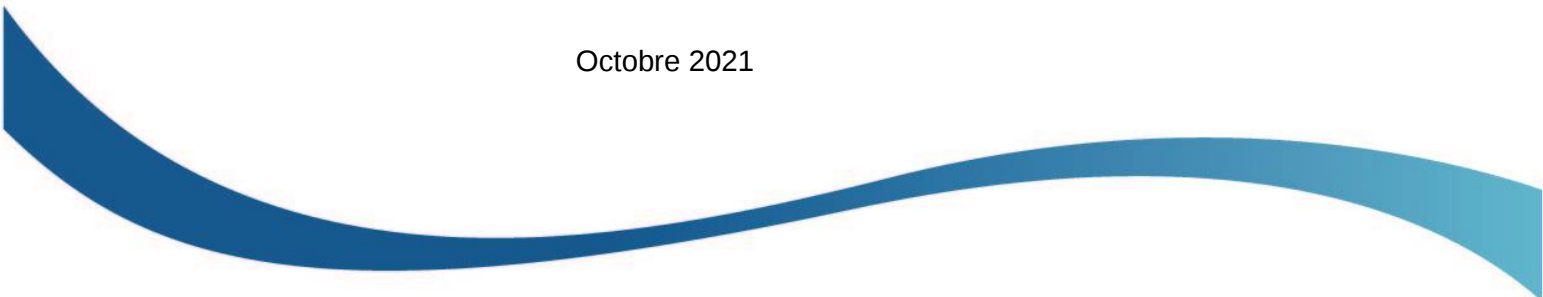


Condition de reconnaissance Compétences regroupées

Reconnaissance des acquis et des compétences

165.A0 – Techniques de pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

REGROUPEMENT C : LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE (02BK, 02BL et 02CA)

CONDITION DE RECONNAISSANCE

Compétences regroupées

CR-2 Les compétences du **regroupement C** : *Discerner les caractéristiques des médicaments (02BK), Analyser l'usage des médicaments et leurs effets sur l'organisme humain (02BL) et Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse (02CA)* peuvent être reconnues après que vous avez satisfait aux exigences énoncées plus bas.

PRODUCTION PERSONNELLE

À partir d'un canevas constitué de mises en situation et de questions pratiques fournies par l'établissement collégial, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
02BK-1 Distinguer les principaux paramètres définissant les médicaments.	• Décrire les types de classification suivants et discuter de leur effet sur la pratique pharmaceutique : ○ selon la législation ○ selon la pharmacologie • Expliquer la différence entre un médicament bioéquivalent et un médicament biosimilaire • Décrire les différentes formes pharmaceutiques ainsi que les voies et modes d'administration associés À partir des ordonnances fournies : • Décrire en mots les posologies complètes (dose, voie d'administration, fréquence)	• Distinction exacte des différents types de classification des médicaments • Distinction juste des notions de bioéquivalence et de biosimilarité • Différenciation exhaustive des formes, des voies et des modes d'administration des médicaments • Identification rigoureuse des termes, des abréviations et des sigles liés aux ordonnances de médicaments • Utilisation juste de la terminologie
02BK-2 Effectuer des recherches d'information sur les médicaments.	À partir d'une question fournie, effectuer une recherche en utilisant différentes sources d'information et fournir : • la réponse à la question demandée, basée sur des données probantes • la liste des références utilisées (bibliographie) en précisant leur source (primaire, secondaire ou tertiaire)	• Distinction précise des sources d'information (primaire, secondaire, tertiaire) • Reconnaissance adéquate du concept de données probantes • Sélection des sources d'information crédibles • Pertinence de l'information recueillie en fonction de l'objet de recherche

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
02BK-3 Interpréter les paramètres pharmacocinétiques de base des médicaments (ex. : absorption, demi-vie, distribution).	• Associer le paramètre pharmacocinétique à la définition appropriée • Associer les informations obtenues pour chacun des graphiques présentés • Expliquer certains concepts en pharmacologie	• Identification correcte des paramètres pharmacocinétiques • Identification adéquate des liens entre les paramètres pharmacocinétiques et les mesures quantitatives caractérisant l'effet du médicament • Reconnaissance adéquate des paramètres de base en pharmacologie
02BK-4 Identifier les principaux mécanismes d'action des médicaments.	• Décrire les principaux mécanismes d'action des médicaments et y associer des classes ou des sous-classes en exemple • Décrire les réponses non spécifiques aux médicaments (ex. : évolution naturelle, placebo, nocebo) et discuter de leur conséquence	• Identification adéquate des principaux mécanismes d'action des médicaments • Association adéquate entre les classes et sous-classes des médicaments et les mécanismes d'action • Différenciation appropriée des réponses non spécifiques aux médicaments.
02BK-5 Définir les principaux facteurs influençant l'effet du médicament dans l'organisme.	• Décrire les principaux facteurs physiologiques et pathologiques influençant les médicaments dans l'organisme • Expliquer la différence entre une intolérance et une allergie médicamenteuse • Décrire les différents types d'allergies médicamenteuses • Décrire les phénomènes de tolérance, de dépendance et de tachyphylaxie avec un exemple pour chacun • Décrire les différents types d'interactions médicamenteuses avec un exemple pour chacun	• Identification juste des facteurs physiologiques et pathologiques influençant les médicaments • Discrimination juste des intolérances et des allergies de différents types • Reconnaissance appropriée des phénomènes de tolérance, de dépendance et de tachyphylaxie • Différenciation adéquate des types d'interactions médicamenteuses possibles

L'évaluatrice ou l'évaluateur se réserve le droit de valider la pertinence des documents remis et pourrait exiger un complément.

Vos documents devront être produits avec l'aide de la documentation de référence en français ou en anglais.

Dans vos documents, vous devez porter attention à l'utilisation juste de la terminologie.

Note :

Faites parvenir votre production à la personne responsable de votre dossier et conservez-en une copie à apporter à l'entretien.

ENTRETIEN

L'évaluatrice ou l'évaluateur vous posera des questions sur certains éléments de votre production personnelle pour en vérifier l'authenticité et, au besoin, vous aurez aussi à répondre à des questions d'éclaircissement.

De plus, il vous faudra démontrer votre capacité à maîtriser l'élément de compétence *Colliger des renseignements relatifs à la patiente ou au patient* (02CA-1). Pour ce faire, l'évaluatrice ou l'évaluateur vous présentera des mises en situation. Vous devrez notamment :

- Déterminer les données complémentaires requises;
- Décrire votre démarche pour obtenir les données déterminées;
- Amorcer le bilan comparatif des médicaments;
- Relever les éléments à discuter avec la pharmacienne ou le pharmacien;
- Préciser les informations devant être consignées et en décrire le libellé.

Vous pourrez consulter les mises en situation avant de commencer l'entretien afin de vous préparer adéquatement.

Durée suggérée : 1 heure 15

TÂCHE EN ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL

Dans un établissement collégial, en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, par le biais d'un questionnaire écrit comprenant des mises en situation, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02BL-1 Établir des liens entre les médicaments et leurs usages.	• Identifier les conditions physiologiques ou pathologiques les plus fréquentes nécessitant des traitements pharmacologiques • Associer les principaux usages des classes et sous-classes de médicaments	• Reconnaissance appropriée des conditions physiologiques ou pathologiques les plus fréquentes nécessitant un traitement pharmacologique • Association juste des classes et sous-classes de médicaments à leurs principaux usages
02BL-2 Concernant les principaux médicaments : • Identifier les posologies usuelles; • Expliquer l'effet attendu du traitement; • Reconnaître les effets indésirables et les interactions potentielles; • Reconnaître les précautions et les contre-indications.	À partir d'une liste de médicaments fournis : • Identifier les posologies usuelles chez l'adulte et l'enfant (si applicable) • Expliquer l'effet attendu du médicament • Identifier les effets indésirables les plus fréquents • Identifier les interactions majeures potentielles • Identifier les précautions et contre-indications absolues	• Reconnaissance appropriée des posologies usuelles des principaux médicaments • Caractérisation pertinente de l'effet attendu des médicaments en lien avec la condition de santé • Caractérisation juste des effets indésirables liés à l'utilisation des médicaments et des interactions potentielles • Identification adéquate des précautions et contre-indications liées à l'utilisation des médicaments • Utilisation juste de la terminologie
02BL-3 Établir des liens entre les renseignements cliniques obtenus, les médicaments et les conditions de santé de la patiente ou du patient.	• Identifier les suivis et les mesures cliniques selon les médicaments et les problèmes de santé • Identifier les valeurs de laboratoires selon les médicaments et les problèmes de santé • Reconnaître les valeurs hors normes	• Caractérisation adéquate des suivis et des mesures cliniques requis selon les médicaments et les conditions de santé • Caractérisation adéquate des valeurs de laboratoire en fonction de la prise de médicaments et de la condition de santé • Reconnaissance juste des paramètres hors des valeurs de référence

Durant la démonstration, vous aurez le droit d'utiliser un ordinateur et de consulter des outils d'aide à la décision, et vous devrez porter attention à l'utilisation juste de la terminologie.

Durée suggérée : 2 heures

TÂCHE EN MILIEU DE TRAVAIL

Dans votre milieu de travail¹, sous la supervision de la pharmacienne ou du pharmacien, en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02CA-2 Appliquer le plan de prise en charge établi par la pharmacienne ou le pharmacien.	Effectuer les tâches du plan de prise en charge établi par la pharmacienne ou le pharmacien	• Application juste du plan de prise en charge • Détection judicieuse des problèmes liés au plan de prise en charge • Communication judicieuse à la pharmacienne ou au pharmacien • Consignation détaillée de ses interventions • Respect de son champ de compétence
02BQ-5 Utiliser des petits appareils ou des instruments liés à la surveillance de la thérapie médicamenteuse par la patiente ou le patient (ex. : lecteurs de glycémie, lecteurs de la coagulation, MAPA ²).	Effectuer une mesure clinique chez une patiente ou un patient à l'aide d'un petit appareil ou instrument	• Manipulation méthodique et adéquate des petits appareils et des instruments • Vérification de l'efficacité de la liaison des appareils connectés avec la pharmacie • Suivi adapté de l'entretien et de l'étalonnage des petits appareils
02CA-3 Enseigner l'utilisation d'appareils, de dispositifs et d'accessoires aux patientes et patients.	Enseigner l'utilisation d'un appareil à une patiente ou un patient	• Démonstration efficace de l'utilisation de l'appareil, du dispositif ou de l'accessoire • Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie • Réponse judicieuse aux questions de la patiente ou du patient • Évaluation judicieuse de la technique et de la compréhension de la patiente ou du patient • Consignation précise de l'intervention et de la compréhension de la patiente ou du patient
02CA-4 Appliquer des techniques d'administration de médicaments (ex. : sous-cutanée, intramusculaire, par inhalation).	Administer un médicament dans un but d'enseignement ou un vaccin à une patiente ou un patient	• Reconnaissance juste des précautions requises pour chacune des voies d'administration d'un médicament • Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie • Sélection adéquate des fournitures requises • Application stricte des techniques liées à l'administration d'un médicament • Intervention adaptée aux manifestations cliniques inhabituelles

1. Si la situation actuelle ne vous permet pas de le faire en milieu de travail, vous pourriez démontrer votre maîtrise de ces éléments au moyen d'une simulation ou de mises en situation en établissement collégial.

2. MAPA : *monitorage ambulatoire de la pression artérielle*.

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
		• Consignation précise de l'intervention
02CA-5 Appliquer des techniques de prélèvement (ex. : nasopharyngé).	Effectuer un prélèvement chez une patiente ou un patient	• Reconnaissance juste des précautions requises pour chaque type de prélèvement • Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie • Sélection adéquate des fournitures requises • Application stricte des techniques de prélèvement • Identification adéquate du prélèvement • Respect des conditions de conservation et de transport • Consignation précise de l'information

Durant la démonstration, vous aurez le droit d'utiliser les outils technologiques et de consulter les ressources disponibles habituellement dans votre milieu de travail. Vous devrez porter attention au respect de votre champ de compétence.

Durée suggérée : 2 heures

education.gouv.qc.ca

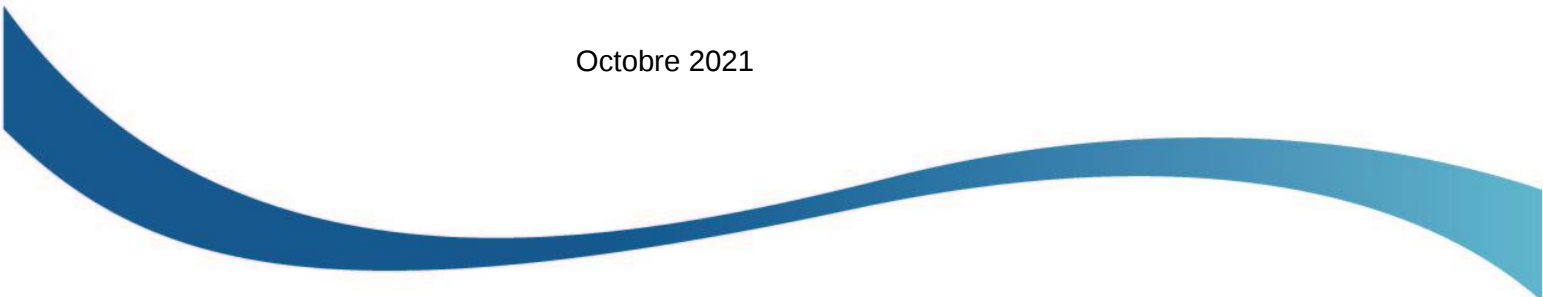


Condition de reconnaissance Compétences regroupées

Reconnaissance des acquis et des compétences

165.A0 – Techniques de pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

REGROUPEMENT D : LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS (02BS, 02BT et 02BU)**CONDITION DE RECONNAISSANCE****Compétences regroupées**

CR-2 Les compétences du **regroupement D : Coordonner le conditionnement des médicaments (02BS), Coordonner les préparations magistrales non stériles (02BT) et Coordonner la préparation de produits stériles (02BU)** peuvent être reconnues après que vous avez satisfait aux exigences énoncées plus bas.

ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

Pour vous guider dans votre préparation à l'évaluation, les sites suivants vous sont suggérés à titre de lectures facultatives :

- [https://www.opq.org/documentation/resultats/?fwp_documentation_types=normes-de-pratique](https://www.opq.org/documentation/resultats/?fwp_documentation_types=normes-de-pratique;);
- <https://www.chusj.org/fr/soins-services/P/Pharmacie/Outils/Guide-Pratique/Outils-pratiques/Calculs-Rappels>;
- Vigilance Santé (abonnement requis), <https://www.vigilance.ca/>;
- Medisca (abonnement requis), <https://www.medisca.net/>.

PRODUCTION PERSONNELLE

À partir d'un canevas constitué de mises en situation et de questions pratiques fournies par l'établissement collégial, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants tant en établissement de santé qu'en pharmacie communautaire :

Partie A – Coordination des préparations magistrales non stériles

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
02BT-1 Appliquer le cadre normatif.	• Préciser le cadre normatif applicable • Déterminer la catégorie de préparation • Identifier les conditions requises applicables	• Identification précise des prescriptions du cadre normatif • Catégorisation juste des préparations magistrales non stériles • Vérification de l'adéquation entre les conditions requises et les diverses catégories de préparations magistrales non stériles

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
02BT-2 Rédiger des formules maîtresses.	Rédiger les formules maîtresses (tirées d'une situation réelle si possible) pour deux préparations magistrales non stériles de catégories différentes	- Interprétation juste des données de compatibilité physiques, chimiques et microbiologiques - Exactitude des calculs - Identification juste des étapes critiques de préparation - Sélection judicieuse de méthodes de vérification des étapes intermédiaires - Rédaction détaillée de formules maîtresses
02BM-1 Établir des conversions entre les différents systèmes de mesure.	Répondre aux questions pratiques	- Discernement juste des unités de mesure pondérales, volumétriques et chimiques - Distinction juste des équivalences entre les unités de mesure - Interprétation juste des concentrations exprimées en pourcentage - Conversion juste et précise d'un débit dans les différentes unités de mesure
02BM-2 Concernant les calculs pharmaceutiques : - Appliquer la règle de proportionnalité; - Appliquer la règle de dilution; - Appliquer la méthode d'alligation; - Appliquer la méthode de l'aliquote; - Calculer la dose ou le débit en fonction de différentes unités de mesure.	- Répondre aux questions fournies sur les calculs pharmaceutiques en présentant : - la démarche utilisée - le résultat obtenu	- Sélection judicieuse de la formule mathématique applicable - Application juste de la règle de proportionnalité - Application juste de la règle de dilution - Application juste de la méthode d'alligation - Application juste de la méthode de l'aliquote - Calcul précis de la dose ou du débit en fonction de différentes unités de mesure (ex. : poids, surface corporelle, heure)

Partie B – Préparation de produits stériles

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
02BU-1 Appliquer le cadre normatif.	- Préciser le cadre normatif applicable - Déterminer la catégorie de produits et les conditions requises applicables - Identifier les niveaux de risque des préparations	- Identification précise des prescriptions du cadre normatif - Discrimination juste des produits stériles dangereux et non dangereux - Vérification de l'adéquation entre les conditions requises et les catégories de produits stériles - Identification juste des niveaux de risque des préparations de produits stériles
02BU-2 Rédiger des protocoles.	Rédiger les protocoles de préparation (tirés d'une situation réelle si possible) pour une préparation stérile individuelle et pour un lot de produits stériles	- Interprétation juste des données de compatibilité physiques, chimiques et microbiologiques - Exactitude des calculs - Identification juste des étapes critiques de préparation - Sélection judicieuse de méthodes de vérification des étapes intermédiaires - Rédaction conforme de protocoles de préparation

L'évaluatrice ou l'évaluateur se réserve le droit de valider la pertinence des documents remis et pourrait exiger un complément.

Vos documents devront être produits, au besoin, avec l'aide de la documentation de référence en français et en anglais et des outils technologiques. De plus, vous devrez respecter les normes applicables.

Note :

Faites parvenir votre production à la personne responsable de votre dossier et conservez-en une copie à apporter à l'entretien.

ENTRETIEN

L'évaluatrice ou l'évaluateur vous posera des questions sur certains éléments de votre production personnelle pour en vérifier l'authenticité et, au besoin, vous aurez aussi à répondre à des questions d'éclaircissement.

De plus, vous pourrez vous préparer à l'entretien en réfléchissant à des exemples concrets, tirés de votre expérience, qui démontrent votre capacité à maîtriser les éléments de compétence *Assurer l'entretien et l'étalonnage du matériel de conditionnement* (02BS-3) et *Assurer l'entretien et l'étalonnage du matériel requis* (02BT-5 et 02BU-5). En vous appuyant sur votre expérience professionnelle, vous devrez :

- Expliquer la sélection des méthodes d'entretien pour différents types d'appareils;

- Décrire les démarches de vérification des processus d'entretien effectués par le personnel technique;
- Décrire les démarches de vérification de l'étalonnage de différents appareils.

Pour compléter l'évaluation, au besoin, des mises en situation pourront vous être proposées.

Durée suggérée : 45 minutes

TÂCHE EN MILIEU DE TRAVAIL¹

Partie A – Conditionnement des médicaments

Dans votre milieu de travail, en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, lors d'une activité de conditionnement de médicaments au moyen d'un équipement, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02BQ-1 Utiliser des équipements pour le conditionnement des médicaments.	• Utiliser un équipement de conditionnement • Appliquer les modalités d'entretien et d'étalonnage	• Utilisation adéquate des équipements • Identification juste des modalités d'entretien des équipements • Application appropriée des modalités d'entretien et d'étalonnage des équipements • Consignation adéquate de l'information dans les registres
02BP-4 Exploiter les fonctionnalités des logiciels liés aux équipements et aux appareils.	• Utiliser les différentes fonctionnalités du logiciel liées à l'équipement utilisé	• Utilisation juste des fonctionnalités des logiciels • Différenciation appropriée des différents modules applicatifs • Utilisation optimale des différents modules applicatifs • Utilisation juste des applications liées aux appareils de santé connectés
02BS-1 Encadrer les activités de conditionnement.	• Appliquer des techniques de manipulation <i>À la suite de votre démonstration, l'évaluatrice ou l'évaluateur vous demandera des précisions concernant les activités d'encadrement et certaines modalités du logiciel lié aux équipements, et ce, à partir de mises en situation.</i>	• Maîtrise des techniques de manipulation • Supervision stricte du déroulement des activités • Supervision stricte de l'application des procédures

1. Si la situation actuelle ne vous permet pas de le faire en milieu de travail, vous pourriez démontrer votre maîtrise de ces éléments au moyen d'une simulation ou de mises en situation en établissement collégial.

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02BS-2 Assurer la conformité des médicaments conditionnés.	Réaliser des activités de double vérification indépendante de médicaments conditionnés en lots et individuellement	- Vérification judicieuse de la conformité de l'étiquetage - Vérification judicieuse des informations complémentaires - Vérification judicieuse de la conformité des dates limites d'utilisation et des modes de conservation - Vérification juste de la concordance du médicament conditionné avec le dossier pharmacologique, la requête ou la liste de travail - Rectification juste de toute anomalie - Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur

Partie B – Coordination des préparations magistrales non stériles

Dans votre milieu de travail, en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, lors de la réalisation d'une préparation magistrale non stérile au moyen d'un équipement, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02BQ-2 Utiliser des équipements pour les préparations magistrales non stériles (ex. : balance, agitateur, caméra).	- Utiliser un équipement - Appliquer les modalités d'entretien et d'étalonnage	- Utilisation adéquate des équipements - Identification juste des modalités d'entretien des équipements - Application appropriée des modalités d'entretien et d'étalonnage des équipements - Consignation adéquate de l'information dans les registres
02BT-3 Encadrer les activités de préparation.	Appliquer des techniques de manipulation de préparations magistrales non stériles <i>À la suite de votre démonstration, l'évaluatrice ou l'évaluateur vous demandera des précisions concernant les activités d'encadrement, et ce, à partir de mises en situation.</i>	- Maîtrise des techniques de préparation - Supervision stricte du déroulement des activités - Supervision stricte de l'application des procédures

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02BT-4 Assurer la conformité des préparations.	Réaliser des activités de double vérification indépendante d'un lot de préparations magistrales non stériles et d'une préparation individuelle	- Application stricte de la double vérification indépendante des étapes intermédiaires de préparation et du produit final - Vérification judicieuse de la conformité de l'étiquetage selon la formule maîtresse et l'ordonnance, s'il y a lieu - Vérification juste de la concordance de la préparation magistrale non stérile avec le dossier pharmacologique, la requête ou la liste de travail - Respect des conditions d'entreposage - Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur

Partie C – Préparation de produits stériles

Dans votre milieu de travail, en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, lors d'une activité de préparation d'un produit stérile non dangereux et d'un produit stérile dangereux au moyen d'un équipement, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02BQ-3 Utiliser des équipements pour la préparation de produits stériles (ex. : pompes volumétriques, hottes stériles, agitateurs, caméras).	- Utiliser un équipement - Appliquer les modalités d'entretien et d'étalonnage	- Utilisation adéquate des équipements - Identification juste des modalités d'entretien des équipements - Application appropriée des modalités d'entretien et d'étalonnage des équipements - Consignation adéquate de l'information dans les registres
02BN-3 Appliquer des mesures de prévention des infections et de la contamination chimique.	Démontrer votre maîtrise de l'application des mesures de prévention <i>À la suite de votre démonstration, l'évaluatrice ou l'évaluateur vous demandera des précisions concernant les associations à faire, et ce, à partir de mises en situation.</i>	- Association pertinente entre les processus infectieux et les risques de contamination - Association pertinente entre la manipulation des médicaments et le risque de contamination chimique - Application stricte des pratiques de base et des précautions additionnelles liées à l'hygiène personnelle, aux mesures d'asepsie et à l'entretien des aires de travail

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02BU-3 Encadrer les activités de préparation.	• Appliquer des techniques de manipulation de préparation de produits stériles dangereux <u>et</u> non dangereux <i>À la suite de votre démonstration, l'évaluatrice ou l'évaluateur vous demandera des précisions concernant les activités d'encadrement et les mesures de prévention, notamment à partir de mises en situation.</i>	• Maîtrise des techniques de manipulation • Supervision stricte du déroulement des activités • Supervision stricte de l'application des procédures
02BU-4 Assurer la conformité des produits stériles.	• Réaliser des activités de double vérification indépendante d'un lot de produits stériles et d'une préparation stérile individuelle	• Application stricte de la double vérification indépendante des étapes intermédiaires de préparation et du produit final • Vérification judicieuse de la conformité de l'étiquetage selon le protocole de préparation • Vérification juste de la concordance du produit stérile avec le dossier pharmacologique, la requête ou la liste de travail • Respect des conditions d'entreposage • Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur

Durant la démonstration, vous devez porter attention au respect des normes.

Durée suggérée : 3 heures

education.gouv.qc.ca

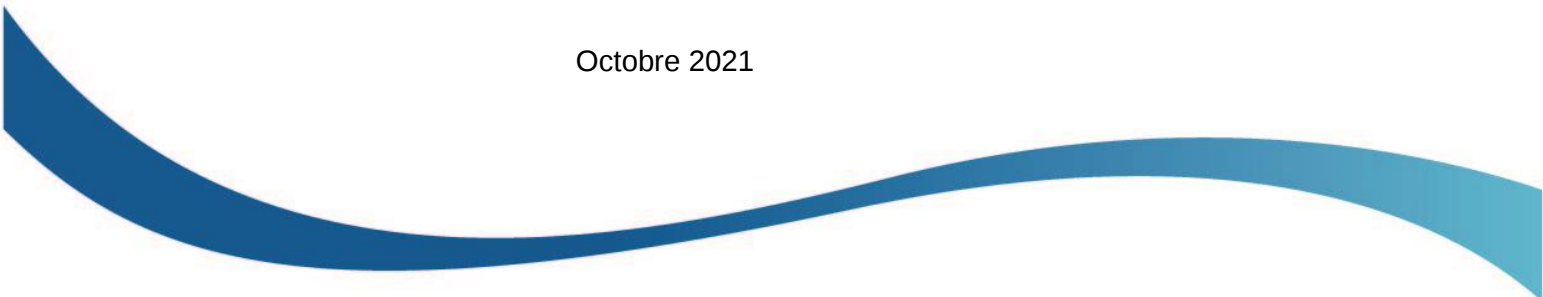


Condition de reconnaissance Compétences regroupées

Reconnaissance des acquis et des compétences

165.A0 – Techniques de pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

REGROUPEMENT E : L'EFFICIENCE DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT (02BZ et 02BW)**CONDITION DE RECONNAISSANCE****Compétences regroupées**

CR-2 Les compétences du **regroupement E : *Contrôler des activités liées au circuit du médicament (02BZ) et Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue (02BW)*** peuvent être reconnues après que vous avez satisfait aux exigences énoncées plus bas.

PIÈCE JUSTIFICATIVE¹

Vous devrez fournir une preuve de réussite d'un cours de premiers soins pour professionnels de la santé (certificat de premiers soins valide et délivré par un organisme reconnu²).

ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

Pour vous guider dans votre préparation à l'évaluation, les sites suivants vous sont suggérés à titre de lectures facultatives :

- <https://www.opq.org/documentation/>;
- Guides d'utilisation des systèmes d'information en pharmacie (fonction « Aide » de l'application);
- <https://www.opq.org/pratique-professionnelle/inspection-professionnelle/inspection-en-milieu-de-travail/>.

1. S'il vous est impossible de fournir cette pièce, vérifier auprès de l'établissement la possibilité de vous prévaloir de la condition de reconnaissance CR-3, qui vous permettra de démontrer l'élément de compétence en jeu.

2. « Il [le pharmacien et éventuellement le technicien] doit détenir une attestation valide délivrée par la Fondation des maladies du cœur du Québec, la Société canadienne de la Croix-Rouge ou l'Ambulance Saint-Jean », Règlement 3.2 de la loi sur la pharmacie (RLRQ, chapitre P-10, r.3.2, art 16).

PRODUCTION PERSONNELLE

PARTIE A

À partir d'un canevas constitué de mises en situation et de questions pratiques fournies par l'établissement collégial, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants tant en établissement de santé qu'en pharmacie communautaire :

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
02BZ-3 Assurer la préparation et la distribution des médicaments au regard des aspects sécurité, qualité et productivité.	- Définir le problème dont il est question - Déterminer la cause du problème ou de la défaillance - Préciser les actions à poser pour résoudre le problème - Proposer des ajustements nécessaires afin de prévenir la situation par la suite	- Analyse rigoureuse des rapports prédéfinis et des registres - Vérification de l'adéquation entre les conditions environnementales réelles et les normes applicables - Résolution judicieuse des non-conformités - Intégration judicieuse de moyens technologiques et de double vérification indépendante dans les processus
02BW-1 Contrôler les étapes critiques.	- Déterminer la ou les étapes critiques - Déterminer les moyens de contrôle à mettre en place - Déterminer les indicateurs à suivre - Décrire la manière dont sera fait le suivi	- Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité - Détermination juste des moyens de contrôle de qualité - Détermination adéquate des indicateurs - Implantation judicieuse de registres de traçabilité - Réalisation pertinente d'audits
02BW-2 Assurer le suivi des rapports d'événements.	- Relever l'étape où il y a eu manquement ou erreur - Déterminer les facteurs de risque à la survenue de l'événement - Déterminer les actions à poser pour corriger la situation - Déterminer les mesures préventives à appliquer	- Détermination judicieuse des facteurs de risque - Analyse détaillée des rapports d'événements - Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives
02BW-3 Contribuer aux inspections ou aux visites d'agrément en réalisant les activités préparatoires et en appliquant les plans d'amélioration retenus.	- Préciser quelles seraient les interventions de la technicienne ou du technicien en pharmacie lors des activités préparatoires aux évaluations - Détailler la mise en application du suivi des plans d'amélioration	- Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément - Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément - Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences

PARTIE B

À partir d'une situation réelle ou de mises en situation fournies par l'établissement collégial, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À remettre	Critères d'évaluation
02BW-4 Mettre à jour les procédures.	• Procédure antérieure sur laquelle vous baserez votre production personnelle • Procédure mise à jour et rédigée par vous • Délai après lequel la procédure devra être revue	• Rédaction conforme des procédures • Révision périodique des procédures • Diffusion adéquate des procédures
02BP-3 Appliquer les fonctionnalités des logiciels de bureautique (ex. : Word, Excel, PowerPoint).	• À partir d'un rapport périodique d'incidents : tableau représentant les différents types d'incidents et leur fréquence respective • À partir de cette base de données : résultats présentés sous forme de diagramme	• Choix judicieux du logiciel en fonction des tâches à effectuer • Structuration de bases de données cohérentes en fonction de l'objectif poursuivi • Structuration de tableaux, de diagrammes et de graphiques clairs et pertinents • Structuration de présentations claires et pertinentes

L'évaluatrice ou l'évaluateur se réserve le droit de valider la pertinence des documents remis et pourrait exiger un complément. De plus, pour compléter l'évaluation, cette personne pourrait vous demander d'effectuer certaines manipulations sur un poste informatique, par exemple à l'aide d'un traitement de texte ou d'un chiffrier électronique.

Note :

Faites parvenir votre production à la personne responsable de votre dossier et conservez-en une copie à apporter à l'entretien.

ENTRETIEN

L'évaluatrice ou l'évaluateur vous posera des questions sur certains éléments de votre production personnelle pour en vérifier l'authenticité et, au besoin, vous aurez aussi à répondre à des questions d'éclaircissement. À cet égard, il vous sera demandé de discuter des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences ainsi que des moyens de communication à utiliser pour informer votre unité de travail des mises à jour de procédures. De plus, l'évaluatrice ou l'évaluateur vous demandera de démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À discuter en entretien
02BZ-1 Prioriser les tâches techniques selon les situations.	À partir de mises en situation fournies par l'établissement collégial : • préciser les tâches techniques prioritaires dans le contexte • expliquer son raisonnement
02BN-4 Assurer l'application de mesures ergonomiques par le personnel technique.	Pour des postes de travail de votre choix : • déterminer des améliorations ergonomiques qu'il serait souhaitable d'apporter lors d'un réaménagement ou d'une rénovation future des installations • suggérer des améliorations de postures ou de méthodes de travail pour des tâches exécutées actuellement dans votre unité de travail
02BN-5 Appliquer des mesures relatives à une situation d'urgence ou à une situation de crise.	À partir de mises en situation fournies par l'établissement collégial : • préciser les actions prioritaires en situation de crise • expliquer comment le protocole d'urgence devrait être appliqué, le cas échéant

Les mises en situation vous seront proposées quelques minutes avant l'entretien. Vous pourrez ainsi les consulter et vous préparer adéquatement.

Durée suggérée : 1 heure

TÂCHE EN MILIEU DE TRAVAIL³

Dans votre milieu de travail actuel, en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02BP-1 Appliquer les fonctionnalités des systèmes d'information en pharmacie (logiciel de traitement des ordonnances).	- Saisir des ordonnances dans un système d'information utilisé en pharmacie communautaire ou dans un système d'information utilisé en établissement de santé (selon votre milieu de travail habituel) - Utiliser un autre module applicatif	- Utilisation juste des fonctionnalités des logiciels - Différenciation appropriée des différents modules applicatifs - Utilisation optimale des différents modules applicatifs
02BZ-2 Assurer le traitement des ordonnances.	- Vérifier les données saisies pour les ordonnances remises par l'évaluatrice ou l'évaluateur - Valider les calculs pharmaceutiques, le cas échéant - Déterminer les actions nécessaires pour résoudre certains problèmes liés aux ordonnances - Effectuer les vérifications nécessaires auprès de références d'utilisation courante	- Vérification rigoureuse de la concordance des données saisies avec l'ordonnance et les standards établis - Validation rigoureuse des calculs en lien avec l'ordonnance - Participation judicieuse à la résolution des problèmes liés aux ordonnances - Consultation judicieuse de la pharmacienne ou du pharmacien
02BP-2 Exploiter des logiciels ou des applications connexes.	- Préciser les actions à entreprendre de façon autonome et celles qui demandent la consultation de la pharmacienne ou du pharmacien - Utiliser des logiciels ou des applications connexes usuels dans votre milieu de travail habituel	- Utilisation adéquate des logiciels ou des applications connexes - Utilisation juste des outils d'aide à la décision

Durée suggérée : 1 heure 30

3. Si la situation actuelle ne vous permet pas de le faire en milieu de travail, vous pourriez démontrer votre maîtrise de ces éléments au moyen d'une simulation ou de mises en situation en établissement collégial.

TÂCHE EN ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL

ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

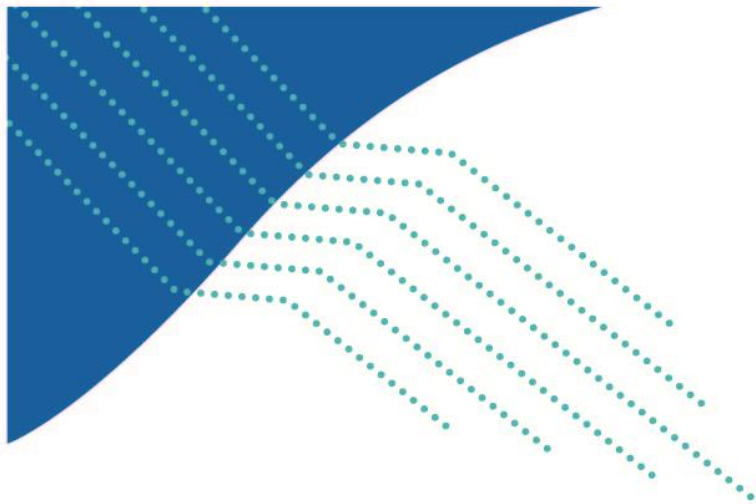
Pour vous guider dans votre préparation à l'évaluation, des activités facultatives vous sont suggérées. Ces activités vous permettront de vous familiariser avec le système d'information du milieu de travail que vous connaissez moins (établissement de santé ou pharmacie communautaire).

Dans un établissement collégial, en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02BP-1 Appliquer les fonctionnalités des systèmes d'information en pharmacie (logiciel de traitement des ordonnances).	- Saisir des ordonnances dans un système d'information utilisé en pharmacie communautaire ou dans un système d'information utilisé en établissement de santé (autre que votre milieu de travail habituel) - Utiliser un autre module applicatif	- Utilisation juste des fonctionnalités des logiciels - Différenciation appropriée des différents modules applicatifs - Utilisation optimale des différents modules applicatifs
02BZ-2 Assurer le traitement des ordonnances.	- Vérifier les données saisies pour les ordonnances remises par l'évaluatrice ou l'évaluateur - Valider les calculs pharmaceutiques, le cas échéant - Déterminer les actions nécessaires pour résoudre certains problèmes liés aux ordonnances - Effectuer les vérifications nécessaires auprès de références d'utilisation courante	- Vérification rigoureuse de la concordance des données saisies avec l'ordonnance et les standards établis - Validation rigoureuse des calculs en lien avec l'ordonnance - Participation judicieuse à la résolution des problèmes liés aux ordonnances - Consultation judicieuse de la pharmacienne ou du pharmacien
02BP-2 Exploiter des logiciels ou des applications connexes.	- Préciser les actions à entreprendre de façon autonome et celles qui demandent la consultation de la pharmacienne ou du pharmacien - Utiliser des logiciels ou des applications connexes usuels dans votre milieu de travail habituel	- Utilisation adéquate des logiciels ou des applications connexes - Utilisation juste des outils d'aide à la décision

Durée suggérée : 1 heure 30

education.gouv.qc.ca



Condition de reconnaissance Compétences regroupées

Reconnaissance des acquis et des compétences

165.A0 – Techniques de pharmacie

Octobre 2021

Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

REGROUPEMENT E : L'EFFICIENCE DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT (02BZ et 02BW)**CONDITION DE RECONNAISSANCE****Compétences regroupées**

CR-3 Les compétences du **regroupement E : Contrôler des activités liées au circuit du médicament (02BZ) et Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue (02BW)** peuvent être reconnues après que vous avez satisfait aux exigences énoncées plus bas.

CRITÈRE CONDITIONNEL À LA RÉUSSITE DU REGROUPEMENT E¹

Pour satisfaire au critère d'évaluation « Application appropriée des techniques de premiers soins » propre à l'élément de compétence *Appliquer des mesures relatives à une situation d'urgence ou à une situation de crise* (02BN-5), vous devrez effectuer, parallèlement au reste de la démonstration des compétences du regroupement E, la tâche en établissement collégial suivante :

TÂCHE « PRÉLIMINAIRE » EN ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL**PARTIE A : ASPECTS THÉORIQUES**

À partir de mises en situation proposées dans un questionnaire, vous devrez noter par écrit :

- l'évaluation de l'état physique de la personne;
- les interventions à appliquer selon l'état physique de la personne;
- les étapes de la réanimation cardiorespiratoire;
- la gestion d'une réaction anaphylactique.

Si l'évaluation théorique n'est pas réussie, nous ne jugeons pas nécessaire d'effectuer l'évaluation pratique. Une formation manquante sera prescrite.

Durée suggérée : 1 heure

PARTIE B : ASPECTS PRATIQUES

Si l'évaluation théorique est réussie, les mêmes éléments seront observés lors d'une évaluation pratique en établissement collégial portant sur :

- l'évaluation de l'état physique de la personne;
- les interventions à appliquer selon l'état physique de la personne;
- les étapes de la réanimation cardiorespiratoire;
- la gestion d'une réaction anaphylactique.

Durée suggérée : 1 heure

1. Cette tâche en établissement peut être remplacée par une preuve de réussite d'un cours de premiers soins pour professionnels de la santé : certificat de premiers soins valide et délivré par un organisme reconnu, soit la Fondation des maladies du cœur du Québec, la Société canadienne de la Croix-Rouge ou l'Ambulance Saint-Jean, selon le *Règlement 3.2 de la loi sur la pharmacie* (RLRQ, chapitre P-10, r.3.2, art 16). Il vous est suggéré d'aviser la personne responsable de votre dossier si vous êtes en mesure de fournir ce type de preuve dans un délai raisonnable.

ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

Pour vous guider dans votre préparation à l'évaluation, les sites suivants vous sont suggérés à titre de lectures facultatives :

- <https://www.opq.org/documentation/>;
- Guides d'utilisation des systèmes d'information en pharmacie (fonction « Aide » de l'application);
- <https://www.opq.org/pratique-professionnelle/inspection-professionnelle/inspection-en-milieu-de-travail/>.

PRODUCTION PERSONNELLE

PARTIE A

À partir d'un canevas constitué de mises en situation et de questions pratiques fournies par l'établissement collégial, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants tant en établissement de santé qu'en pharmacie communautaire :

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
02BZ-3 Assurer la préparation et la distribution des médicaments au regard des aspects sécurité, qualité et productivité.	• Définir le problème dont il est question • Déterminer la cause du problème ou de la défaillance • Préciser les actions à poser pour résoudre le problème • Proposer des ajustements nécessaires afin de prévenir la situation par la suite	• Analyse rigoureuse des rapports prédéfinis et des registres • Vérification de l'adéquation entre les conditions environnementales réelles et les normes applicables • Résolution judicieuse des non-conformités • Intégration judicieuse de moyens technologiques et de double vérification indépendante dans les processus
02BW-1 Contrôler les étapes critiques.	• Déterminer la ou les étapes critiques • Déterminer les moyens de contrôle à mettre en place • Déterminer les indicateurs à suivre • Décrire la manière dont sera fait le suivi	• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité • Détermination juste des moyens de contrôle de qualité • Détermination adéquate des indicateurs • Implantation judicieuse de registres de traçabilité • Réalisation pertinente d'audits
02BW-2 Assurer le suivi des rapports d'événements.	• Relever l'étape où il y a eu manquement ou erreur • Déterminer les facteurs de risque à la survenue de l'événement • Déterminer les actions à poser pour corriger la situation • Déterminer les mesures préventives à appliquer	• Détermination judicieuse des facteurs de risque • Analyse détaillée des rapports d'événements • Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives

Éléments de compétence	À produire dans le canevas	Critères d'évaluation
02BW-3 Contribuer aux inspections ou aux visites d'agrément en réalisant les activités préparatoires et en appliquant les plans d'amélioration retenus.	- Préciser quelles seraient les interventions de la technicienne ou du technicien en pharmacie lors des activités préparatoires aux évaluations - Détailler la mise en application du suivi des plans d'amélioration	- Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément - Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément - Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences

PARTIE B

À partir d'une situation réelle ou de mises en situation fournies par l'établissement collégial, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À remettre	Critères d'évaluation
02BW-4 Mettre à jour les procédures.	- Procédure antérieure sur laquelle vous baserez votre production personnelle - Procédure rédigée et mise à jour - Délai après lequel la procédure devra être revue	- Rédaction conforme des procédures - Révision périodique des procédures - Diffusion adéquate des procédures
02BP-3 Appliquer les fonctionnalités des logiciels de bureautique (ex. : Word, Excel, PowerPoint).	- À partir d'un rapport périodique d'incidents : tableau représentant les différents types d'incidents et leur fréquence respective - À partir de cette base de données : résultats présentés sous forme de diagramme	- Choix judicieux du logiciel en fonction des tâches à effectuer - Structuration de bases de données cohérentes en fonction de l'objectif poursuivi - Structuration de tableaux, de diagrammes et de graphiques clairs et pertinents - Structuration de présentations claires et pertinentes

L'évaluatrice ou l'évaluateur se réserve le droit de valider la pertinence des documents remis et pourrait exiger un complément. De plus, pour compléter l'évaluation, cette personne pourrait vous demander d'effectuer certaines manipulations sur un poste informatique, par exemple à l'aide d'un traitement de texte ou d'un chiffrier électronique.

Note :

Faites parvenir votre production en copie numérique à la personne responsable de votre dossier et conservez-en une copie à apporter à l'entretien.

ENTRETIEN

L'évaluatrice ou l'évaluateur vous posera des questions sur certains éléments de votre production personnelle pour en vérifier l'authenticité et, au besoin, vous aurez aussi à répondre à des questions d'éclaircissement. De plus, cette personne vous demandera de démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À discuter en entretien
02BZ-1 Prioriser les tâches techniques selon les situations.	À partir de mises en situation fournies par l'établissement collégial : • préciser les tâches techniques prioritaires dans le contexte • expliquer son raisonnement
02BN-4 Assurer l'application de mesures ergonomiques par le personnel technique.	Pour des postes de travail de votre choix : • déterminer des améliorations ergonomiques qu'il serait souhaitable d'apporter lors d'un réaménagement ou d'une rénovation future des installations • suggérer des améliorations de postures ou de méthodes de travail pour des tâches exécutées actuellement dans votre unité de travail
02BN-5 Appliquer des mesures relatives à une situation d'urgence ou à une situation de crise.	À partir de mises en situation fournies par l'établissement collégial : • préciser les actions prioritaires en situation de crise • expliquer comment le protocole d'urgence devrait être appliqué, le cas échéant

Les mises en situation vous seront proposées quelques minutes avant l'entretien. Vous pourrez ainsi les consulter et vous préparer adéquatement.

Durée suggérée : 1 heure

TÂCHE EN MILIEU DE TRAVAIL²

Dans votre milieu de travail actuel, en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02BP-1 Appliquer les fonctionnalités des systèmes d'information en pharmacie (logiciel de traitement des ordonnances).	- Saisir des ordonnances dans un système d'information utilisé en pharmacie communautaire ou dans un système d'information utilisé en établissement de santé (selon votre milieu de travail) - Utiliser un autre module applicatif	- Utilisation juste des fonctionnalités des logiciels - Différenciation appropriée des différents modules applicatifs - Utilisation optimale des différents modules applicatifs
02BZ-2 Assurer le traitement des ordonnances.	- Vérifier les données saisies pour les ordonnances remises par l'évaluatrice ou l'évaluateur - Valider les calculs pharmaceutiques, le cas échéant - Déterminer les actions nécessaires pour résoudre certains problèmes liés aux ordonnances - Effectuer les vérifications nécessaires auprès de références d'utilisation courante - Préciser les actions à entreprendre de façon autonome et celles qui demandent la consultation de la pharmacienne ou du pharmacien - Utiliser des logiciels ou des applications connexes usuels dans votre milieu de travail	- Vérification rigoureuse de la concordance des données saisies avec l'ordonnance et les standards établis - Validation rigoureuse des calculs en lien avec l'ordonnance - Participation judicieuse à la résolution des problèmes liés aux ordonnances - Consultation judicieuse de la pharmacienne ou du pharmacien
02BP-2 Exploiter des logiciels ou des applications connexes.		- Utilisation adéquate des logiciels ou des applications connexes - Utilisation juste des outils d'aide à la décision

Durée suggérée : 1 heure 30

2. Si la situation actuelle ne vous permet pas de le faire en milieu de travail, vous pourriez démontrer votre maîtrise de ces éléments au moyen d'une simulation ou de mises en situation en établissement collégial.

TÂCHE EN ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL

ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

Pour vous guider dans votre préparation à l'évaluation, des activités facultatives vous sont suggérées. Ces activités vous permettront de vous familiariser avec le système d'information du milieu de travail que vous connaissez moins (établissement de santé ou pharmacie communautaire).

Dans un établissement collégial, en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur, vous devrez démontrer votre capacité à maîtriser les éléments de compétence suivants :

Éléments de compétence	À effectuer	Critères d'évaluation
02BP-1 Appliquer les fonctionnalités des systèmes d'information en pharmacie (logiciel de traitement des ordonnances).	- Saisir des ordonnances dans un système d'information utilisé en pharmacie communautaire ou dans un système d'information utilisé en établissement de santé (autre que votre milieu de travail actuel) - Utiliser un autre module applicatif	- Utilisation juste des fonctionnalités des logiciels - Différenciation appropriée des différents modules applicatifs - Utilisation optimale des différents modules applicatifs
02BZ-2 Assurer le traitement des ordonnances.	- Vérifier les données saisies pour les ordonnances remises par l'évaluatrice ou l'évaluateur - Valider les calculs pharmaceutiques, le cas échéant - Déterminer les actions nécessaires pour résoudre certains problèmes liés aux ordonnances - Effectuer les vérifications nécessaires auprès de références d'utilisation courante	- Vérification rigoureuse de la concordance des données saisies avec l'ordonnance et les standards établis - Validation rigoureuse des calculs en lien avec l'ordonnance - Participation judicieuse à la résolution des problèmes liés aux ordonnances - Consultation judicieuse de la pharmacienne ou du pharmacien
02BP-2 Exploiter des logiciels ou des applications connexes.	- Préciser les actions à entreprendre de façon autonome et celles qui demandent la consultation de la pharmacienne ou du pharmacien - Utiliser des logiciels ou des applications connexes usuels dans votre milieu de travail	- Utilisation adéquate des logiciels ou des applications connexes - Utilisation juste des outils d'aide à la décision

Durée suggérée : 1 heure 30

education.gouv.qc.ca

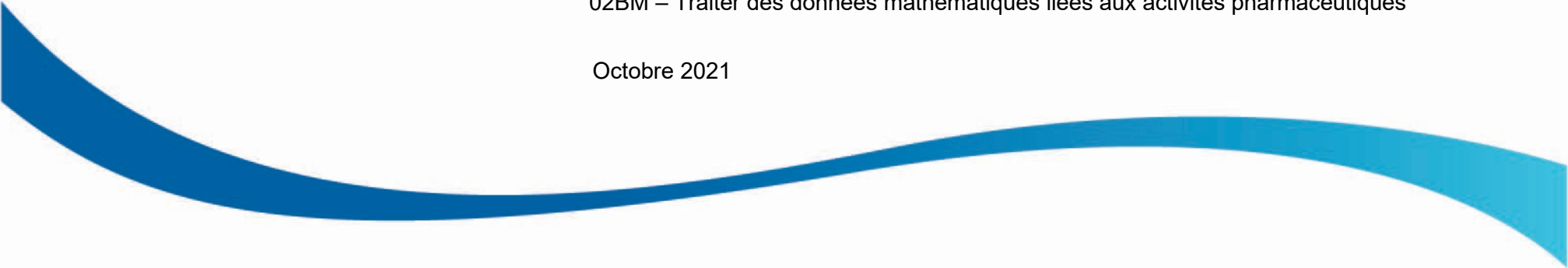


Fiche d'évaluation Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BM – Traiter des données mathématiques liées aux activités pharmaceutiques

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

02BM – TRAITER DES DONNEES MATHÉMATIQUES LIÉES AUX ACTIVITÉS PHARMACEUTIQUES**FICHE D'ÉVALUATION**

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE
ENTRETIEN

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____Établissement
collégial : _____Évaluatrice ou
évaluateur : _____**VERDICT**

Atteinte de tous les seuils de réussite

Oui ☐

Résultat : _____ %

Compétence reconnue ☐**Non** ☐

Maîtrise partielle de la compétence

☐_____
*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

Note à la conseillère pédagogique ou au conseiller pédagogique :

Chaque élément de la compétence éclatée 02BM est associé à une autre compétence ou à un regroupement de compétences. Vous devrez donc photocopier les pages propres à la compétence 02BM qui sont intégrées dans chacune des fiches d'évaluation des compétences ou regroupements mentionnés ci-dessous. Ces copies devront être annexées au présent document et formeront le rapport d'évaluation de la compétence éclatée, une fois le *Bilan de l'évaluation* rempli. Le tableau suivant vous indique à quel endroit aller chercher les pages pertinentes.

Compétence éclatée				Compétence ou regroupement qui héberge	
Code	Énoncé	Code	Élément de la fiche descriptive	Code	Énoncé
02BM	Traiter des données mathématiques liées aux activités pharmaceutiques	02BM-1	Établir des conversions entre les différents systèmes de mesure.	Regr. D	La préparation des médicaments
		02BM-2	Concernant les calculs pharmaceutiques : • Appliquer la règle de proportionnalité; • Appliquer la règle de dilution; • Appliquer la méthode d'alligation; • Appliquer la méthode de l'aliquote; • Calculer la dose ou le débit en fonction de différentes unités de mesure.	Regr. D	La préparation des médicaments
		02BM-3	Élaborer des outils de conversion mathématique pour le personnel.	02BR	Interagir en contexte professionnel
		02BM-4	Effectuer des calculs liés aux activités administratives (ex. : prix de détail, coût de revient, ratios).	02BV (regr. A)	Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie
		02BM-5	Interpréter des paramètres liés à la démarche statistique (ex. : variables, taille d'échantillon, moyenne, médiane, écart-type, NNT ¹ , RR ²).	02CB	Collaborer à des études cliniques

Lorsque les compétences individuelles ou regroupées qui hébergent un élément de la compétence éclatée auront été démontrées, vous aurez compilé les résultats nécessaires à l'évaluation de la compétence éclatée. Il vous suffira de remplir le tableau intitulé *Bilan de l'évaluation* pour établir le verdict de l'évaluation. Au besoin, vous pourrez vous inspirer des fiches intitulées *Synthèse de l'évaluation* portant sur les compétences ou regroupements qui hébergent pour remplir la dernière page de la présente fiche d'évaluation.

¹ NNT : *number needed to treat* (NST: nombre de sujets à traiter).

² RR : *risque relatif*.

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou
candidat : _____

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BM-1	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BM-2	24/40	___/40	Oui ☐ Non ☐
02BM-3	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BM-4	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
02BM-5	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Atteinte de tous les seuils de réussite	
Oui ☐ Compétence reconnue ☐	Non ☐ Maîtrise partielle de la compétence ☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca

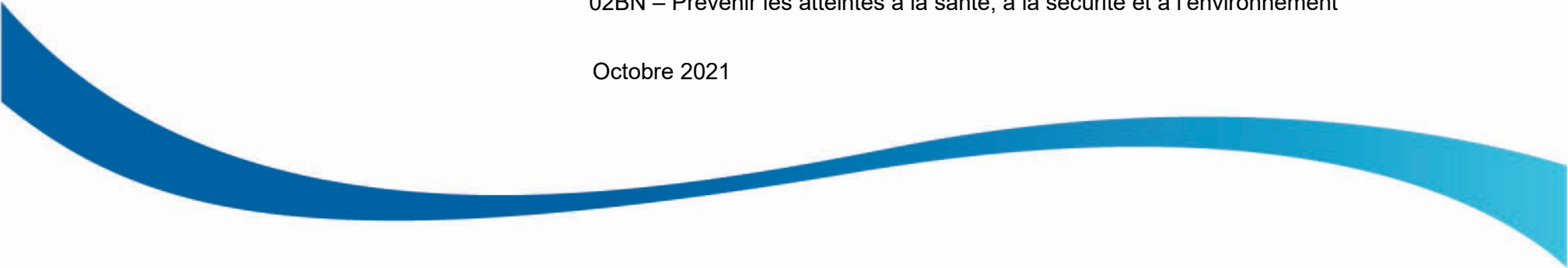


Fiche d'évaluation Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BN – Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée

de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

02BN – PREVENIR LES ATTEINTES A LA SANTE, A LA SECURITE ET A L'ENVIRONNEMENT**FICHE D'ÉVALUATION**

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-2

PRODUCTION PERSONNELLE

ENTRETIEN

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou
évaluateur : _____**VERDICT**

Atteinte de tous les seuils de réussite

Oui ☐Résultat : _____ %
Compétence reconnue ☐**Non** ☐Maîtrise partielle de la compétence ☐_____
*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

Note à la conseillère pédagogique ou au conseiller pédagogique :

Chaque élément de la compétence éclatée 02BN est associé à une autre compétence ou à un regroupement de compétences. Vous devrez donc photocopier les pages propres à la compétence 02BN qui sont intégrées dans chacune des fiches d'évaluation des compétences ou regroupements mentionnés ci-dessous. Ces copies devront être annexées au présent document et formeront le rapport d'évaluation de la compétence éclatée, une fois le *Bilan de l'évaluation* rempli. Le tableau suivant vous indique à quel endroit aller chercher les pages pertinentes.

Compétence éclatée				Compétence ou regroupement qui héberge	
Code	Énoncé	Code	Élément de la fiche descriptive	Code	Énoncé
02BN	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement	02BN-1	Repérer la réglementation régissant la santé, la sécurité, l'hygiène, la salubrité et la protection de l'environnement.	Regr. A	La profession de technicienne ou technicien en pharmacie
		02BN-2	Associer des moyens de prévention aux risques et aux dangers liés à la pratique professionnelle.	02BX	Gérer le personnel technique de la pharmacie
		02BN-3	Appliquer des mesures de prévention des infections et de la contamination chimique.	Regr. D	La préparation des médicaments
		02BN-4	Assurer l'application de mesures ergonomiques par le personnel technique.	Regr. E	L'efficacité du circuit du médicament
		02BN-5	Appliquer des mesures relatives à une situation d'urgence ou à une situation de crise.	Regr. E	L'efficacité du circuit du médicament

Lorsque les compétences individuelles ou regroupées qui hébergent un élément de la compétence éclatée auront été démontrées, vous aurez compilé les résultats nécessaires à l'évaluation de la compétence éclatée. Il vous suffira de remplir le tableau intitulé *Bilan de l'évaluation* pour établir le verdict de l'évaluation. Au besoin, vous pourrez vous inspirer des fiches intitulées *Synthèse de l'évaluation* portant sur les compétences ou regroupements qui hébergent pour remplir la dernière page de la présente fiche d'évaluation.

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou
candidat : _____

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BN-1	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BN-2	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
02BN-3	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
02BN-4	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
02BN-5	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Atteinte de tous les seuils de réussite	
Oui ☐	Non ☐
Compétence reconnue ☐	Maîtrise partielle de la compétence ☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca

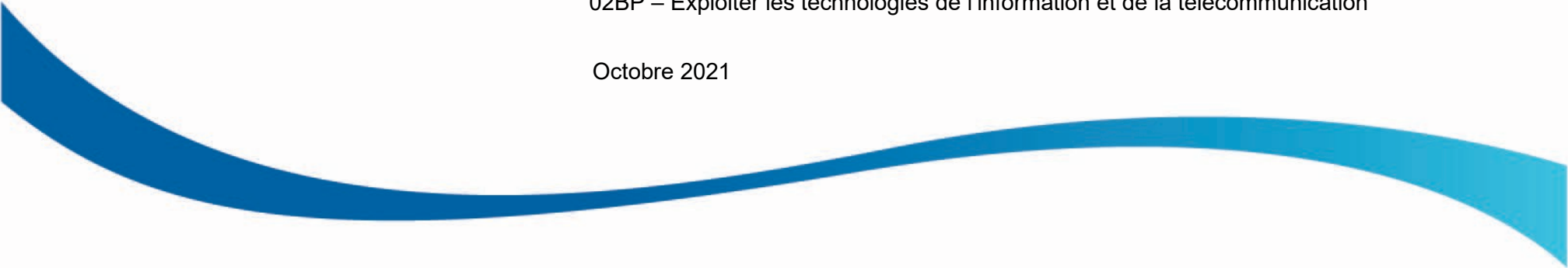


Fiche d'évaluation Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BP – Exploiter les technologies de l'information et de la télécommunication

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

02BP – EXPLOITER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA TELECOMMUNICATION**FICHE D'ÉVALUATION**

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-2

PRODUCTION PERSONNELLE

ENTRETIEN

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou
évaluateur : _____**VERDICT**

Atteinte de tous les seuils de réussite

Oui ☐Résultat : _____ %
Compétence reconnue ☐**Non** ☐Maîtrise partielle de la compétence ☐_____
*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

Note à la conseillère pédagogique ou au conseiller pédagogique :

Chaque élément de la compétence éclatée 02BP est associé à une autre compétence ou à un regroupement de compétences. Vous devrez donc photocopier les pages propres à la compétence 02BP qui sont intégrées dans chacune des fiches d'évaluation des compétences ou regroupements mentionnés ci-dessous. Ces copies devront être annexées au présent document et formeront le rapport d'évaluation de la compétence éclatée, une fois le *Bilan de l'évaluation* rempli. Le tableau suivant vous indique à quel endroit aller chercher les pages pertinentes.

Compétence éclatée				Compétence ou regroupement qui héberge	
Code	Énoncé	Code	Élément de la fiche descriptive	Code	Énoncé
02BP	Exploiter les technologies de l'information et de la télécommunication	02BP-1	Appliquer les fonctionnalités des systèmes d'information en pharmacie (logiciel de traitement des ordonnances).	Regr. E	L'efficacité du circuit du médicament
		02BP-2	Exploiter des logiciels ou des applications connexes (ex. : outils d'aide à la décision).	02BZ-2 (regr. E)	Assurer le traitement des ordonnances (ex. : validation des calculs, vérification de la concordance des données saisies, participation à la résolution de problèmes)
		02BP-3	Appliquer les fonctionnalités des logiciels de bureautique (ex. : Word, Excel, PowerPoint).	02BW (regr. E)	Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue
		02BP-4	Exploiter les fonctionnalités des logiciels liés aux équipements et aux appareils.	Regr. D	La préparation des médicaments

Lorsque les compétences individuelles ou regroupées qui hébergent un élément de la compétence éclatée auront été démontrées, vous aurez compilé les résultats nécessaires à l'évaluation de la compétence éclatée. Il vous suffira de remplir le tableau intitulé *Bilan de l'évaluation* pour établir le verdict de l'évaluation. Au besoin, vous pourrez vous inspirer des fiches intitulées *Synthèse de l'évaluation* portant sur les compétences ou regroupements qui hébergent pour remplir la dernière page de la présente fiche d'évaluation.

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou
candidat : _____

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BP-1 (en milieu de travail)	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BP-1 (en établissement collégial)	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BP-2 (en milieu de travail)	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BP-2 (en établissement collégial)	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
02BP-3	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BP-4	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Atteinte de tous les seuils de réussite	
Oui ☐	Non ☐
Compétence reconnue ☐	Maîtrise partielle de la compétence ☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca

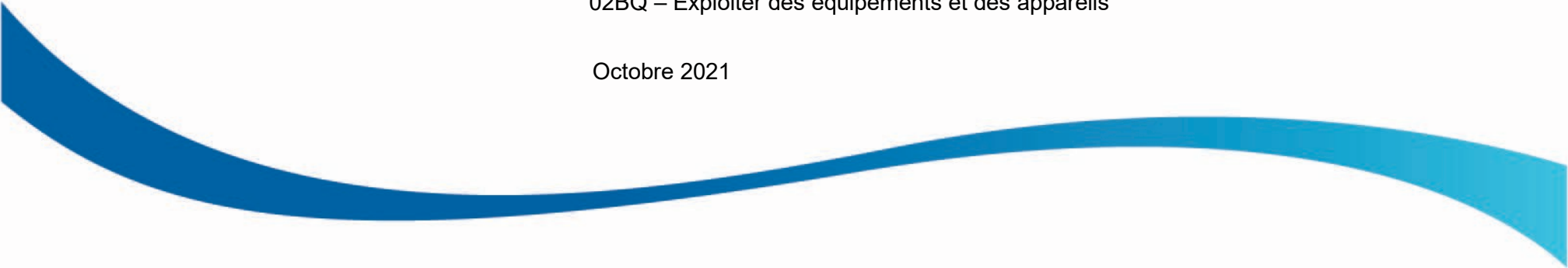


Fiche d'évaluation Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BQ – Exploiter des équipements et des appareils

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée

de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

02BQ – EXPLOITER DES EQUIPEMENTS ET DES APPAREILS**FICHE D'ÉVALUATION**

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-2

PRODUCTION PERSONNELLE

ENTRETIEN

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou
évaluateur : _____**VERDICT**

Atteinte de tous les seuils de réussite

Oui ☐Résultat : _____ %
Compétence reconnue ☐**Non** ☐Maîtrise partielle de la compétence ☐_____
*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

Note à la conseillère pédagogique ou au conseiller pédagogique :

Chaque élément de la compétence éclatée 02BQ est associé à une autre compétence ou à un regroupement de compétences. Vous devrez donc photocopier les pages propres à la compétence 02BQ qui sont intégrées dans chacune des fiches d'évaluation des compétences ou regroupements mentionnés ci-dessous. Ces copies devront être annexées au présent document et formeront le rapport d'évaluation de la compétence éclatée, une fois le *Bilan de l'évaluation* rempli. Le tableau suivant vous indique à quel endroit aller chercher les pages pertinentes.

Compétence éclatée				Compétence ou regroupement qui héberge	
Code	Énoncé	Code	Élément de la fiche descriptive	Code	Énoncé
02BQ	Exploiter des équipements et des appareils	02BQ-1	Utiliser des équipements pour le conditionnement des médicaments (ex. : distributeur automatique ou semi-automatique, ensacheuse, valideuse de sachets).	02BS (regr. D)	Coordonner le conditionnement des médicaments
		02BQ-2	Utiliser des équipements pour pour les préparations magistrales non stériles (ex. : balance, agitateur, caméra).	02BT (regr. D)	Coordonner les préparations magistrales non stériles
		02BQ-3	Utiliser des équipements pour la préparation de produits stériles (ex. : pompes volumétriques, hottes stériles, agitateurs, caméras).	02BU (regr. D)	Coordonner la préparation de produits stériles
		02BQ-4	Utiliser des équipements pour l'entreposage et la distribution des médicaments (ex. : réfrigérateurs, congélateurs, cabinets sécurisés).	02BY-3	Contrôler les conditions d'entreposage et de transport des médicaments et des fournitures.
		02BQ-5	Utiliser des petits appareils ou des instruments liés à la surveillance de la thérapie médicamenteuse par la patiente ou le patient (ex. : lecteurs de glycémie, lecteurs de la coagulation, MAPA ¹).	02CA (regr. C)	Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse

Lorsque les compétences individuelles ou regroupées qui hébergent un élément de la compétence éclatée auront été démontrées, vous aurez compilé les résultats nécessaires à l'évaluation de la compétence éclatée. Il vous suffira de remplir le tableau intitulé *Bilan de l'évaluation* pour établir le verdict de l'évaluation. Au besoin, vous pourrez vous inspirer des fiches intitulées *Synthèse de l'évaluation* portant sur les compétences ou regroupements qui hébergent pour remplir la dernière page de la présente fiche d'évaluation.

¹ MAPA : *monitorage ambulatoire de la pression artérielle*.

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou
candidat : _____

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BQ-1	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
02BQ-2	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BQ-3	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
02BQ-4	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
02BQ-5	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Atteinte de tous les seuils de réussite	
Oui ☐	Non ☐
Compétence reconnue ☐	Maîtrise partielle de la compétence ☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca

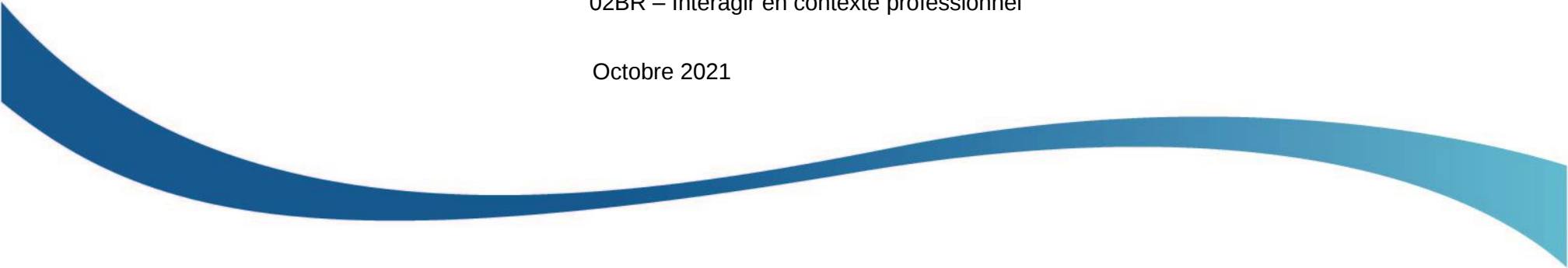


Fiche d'évaluation Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BR – Interagir en contexte professionnel

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

02BR – INTERAGIR EN CONTEXTE PROFESSIONNEL**FICHE D'ÉVALUATION**

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-2

PRODUCTION PERSONNELLE

ENTRETIEN

TÂCHE EN ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou
évaluateur : _____**VERDICT**

Atteinte de tous les seuils de réussite

Oui ☐

Résultat : _____ %

Compétence reconnue ☐**Non** ☐Maîtrise partielle de la compétence ☐_____
*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

AVANT L'ÉVALUATION

- Prévoir la date de la remise de la production personnelle et de la tenue de l'entretien.
- Prévoir la date de la tâche.

Matériel nécessaire :

Pour la production personnelle :

- Mises en situation, au besoin.

Pour l'entretien :

- Mises en situation, au besoin.

Pour la tâche :

- Consignes pour la simulation (déroulement et rôle de chacune des personnes participantes);
- Mises en situation.

AU MOMENT DE L'ÉVALUATION

Pour la production personnelle et l'entretien

Durée suggérée pour l'entretien : 1 heure

- Expliquer à la personne le déroulement de l'évaluation.
- Questionner la personne pour attester l'authenticité de sa production personnelle.

Pour la tâche

Durée suggérée pour la tâche : 1 heure 30

- Exceptionnellement, la tâche en établissement collégial réunira un minimum de quatre personnes (deux personnes candidates et deux spécialistes) en vue de rendre les situations de communication simulées plus réalistes. La personne candidate devra participer activement aux situations présentées. Inviter les participantes et participants à endosser, chacun à leur tour, le rôle d'un patient, d'un proche aidant et d'un intervenant de l'équipe intradisciplinaire et interdisciplinaire ainsi que le rôle de la technicienne ou du technicien en pharmacie.

Note : Se référer aux tableaux intitulés ÉLÉMENT À ÉVALUER, dans les pages suivantes, pour prendre connaissance des directives particulières de l'évaluation de chacun des éléments, s'il y a lieu.

APRÈS L'ÉVALUATION

- Déterminer le résultat, pour chaque élément¹, à partir des critères d'évaluation et en utilisant l'échelle ci-dessous :

Maîtrise manifeste	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise lacunaire (FM)
La démonstration illustre avec éloquence la maîtrise de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation.	La démonstration illustre une maîtrise adéquate de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation. Les faiblesses observées ne nuisent cependant pas à sa mise en œuvre.	La mise en œuvre de l'élément de compétence présente des lacunes importantes, voire majeures, en fonction des critères d'évaluation. Une formation manquante est requise.

L'échelle se décline en trois niveaux : les niveaux « manifeste » et « satisfaisant » représentent la maîtrise de l'élément² de compétence, tandis que le niveau « lacunaire » correspond à un besoin de formation manquante.

Pour chaque élément, l'échelle comporte des notes symboliques qui sont autant de repères pour orienter la décision.

1. Ce terme fait aussi référence à des regroupements d'éléments pour un même résultat.

2. *Idem.*

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

- S'assurer que le tableau intitulé *ÉLÉMENT À ÉVALUER* est bien rempli :
 - cocher la case pour indiquer si la personne candidate satisfait aux exigences ou non;
 - noter les justifications pertinentes;
 - inscrire le résultat;
 - cocher la case pour indiquer si l'élément évalué est réussi ou non.
- Remplir, signer et dater le tableau intitulé *BILAN DE L'ÉVALUATION*.
- Remplir la fiche intitulée *SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION*.
- Dans le cas d'un verdict de maîtrise partielle de la compétence, faire des recommandations de formation pour l'acquisition des éléments qui ne sont pas encore maîtrisés.
- Vérifier le verdict rendu, signer et dater la fiche d'évaluation.
- Remettre à la personne responsable du dossier la fiche d'évaluation et, s'il y a lieu, les documents appuyant la démonstration de la compétence.

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS					
02BR-2 Rédiger des documents professionnels ou à caractère normatif (ex. : procédures pour l'équipe technique, outils, registres, documents pour les patientes et patients). Production personnelle et entretien Critères d'évaluation Collecte et synthèse de l'information pertinente Respect des règles de rédaction reconnues Rédaction de documents conformes au format requis Satisfaisant OuiNon ☐☐ ☐☐ ☐☐											
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi		
02BR-2	25	23	20	18	15	11	6	___/25	Oui	Non	

5

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS				
02BR-4Effectuer la gestion et la prévention de conflits. Entretien Demander à la personne candidate de s'appuyer sur son expérience professionnelle pour : décrire une situation conflictuelle pour laquelle elle a participé à la résolution; exposer la situation initiale, les personnes impliquées et leur point de vue respectif; présenter sa démarche, son analyse de la situation et les moyens de prévenir les conflits; poser un regard critique sur sa démarche et les améliorations possibles à son intervention. Au besoin, prévoir des mises en situation afin que la personne candidate puisse démontrer sa capacité d'intervention dans différents types de conflits. Satisfaisant Critères d'évaluation Oui Non Démarche de concertation en vue de l'obtention d'une compréhension commune de la situation Consultation appropriée de personnes-ressources Recherche active d'une solution consensuelle Participation efficace à la mise en œuvre de solutions consensuelles Application rigoureuse du processus d'introspection tout au long de la démarche										
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi	
02BR-4	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui	Non

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS																					
02BR-1	En adoptant une conduite professionnelle, déontologique et éthique : • Appliquer les techniques de communication verbale et non verbale ainsi que les principes d'écoute active; • Adapter son niveau de langage selon l'interlocuteur, le contexte et la culture.																						
02BR-3	Travailler en équipe intradisciplinaire et interdisciplinaire. Tâche Lors d'une simulation en groupe en établissement collégial : • Attribuer à chaque personne participante du groupe un rôle (patient, proche aidant, membre de l'équipe intradisciplinaire ou interdisciplinaire) et distribuer les mises en situation à l'avance; • Laisser aux personnes participantes le temps de se préparer; • Évaluer si la personne candidate démontre, en jouant le rôle d'une technicienne ou d'un technicien, qu'elle est apte à communiquer adéquatement dans plusieurs situations. Si la simulation ne permet pas d'apprécier tous les critères, compléter l'évaluation en demandant à la personne candidate de répondre à des questions supplémentaires. <table> <tr> <td></td><td colspan="2">Satisfaisant</td></tr> <tr> <td></td><td>Oui</td><td>Non</td></tr> <tr> <td>• Application adéquate des principes et des techniques de communication verbale et non verbale, d'écoute active et de rétroaction positive</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Adoption d'une approche relationnelle socialement et culturellement adaptée</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Modulation adaptée du niveau de langage selon l'interlocuteur</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Démonstration claire d'ouverture d'esprit, de souplesse et de réceptivité envers les membres de l'équipe</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Participation engagée à la prise de décision et à la résolution de problèmes</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> </table>		Satisfaisant			Oui	Non	• Application adéquate des principes et des techniques de communication verbale et non verbale, d'écoute active et de rétroaction positive	☐	☐	• Adoption d'une approche relationnelle socialement et culturellement adaptée	☐	☐	• Modulation adaptée du niveau de langage selon l'interlocuteur	☐	☐	• Démonstration claire d'ouverture d'esprit, de souplesse et de réceptivité envers les membres de l'équipe	☐	☐	• Participation engagée à la prise de décision et à la résolution de problèmes	☐	☐	
	Satisfaisant																						
	Oui	Non																					
• Application adéquate des principes et des techniques de communication verbale et non verbale, d'écoute active et de rétroaction positive	☐	☐																					
• Adoption d'une approche relationnelle socialement et culturellement adaptée	☐	☐																					
• Modulation adaptée du niveau de langage selon l'interlocuteur	☐	☐																					
• Démonstration claire d'ouverture d'esprit, de souplesse et de réceptivité envers les membres de l'équipe	☐	☐																					
• Participation engagée à la prise de décision et à la résolution de problèmes	☐	☐																					

ÉLÉMENT À ÉVALUER									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BR-1 (TECHNIQUES DE COMMUNICATION)	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BR-1 (NIVEAU DE LANGAGE)	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BR-3	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou
candidat :

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BR-1 (techniques de communication)	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BR-1 (niveau de langage)	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BR-2	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
02BR-3	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BR-4	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
		___/100	
COMPÉTENCE ÉCLATÉE			
02BM-3	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Atteinte de tous les seuils de réussite	
Oui ☐	Non ☐
Compétence reconnue ☐	Maîtrise partielle de la compétence ☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca

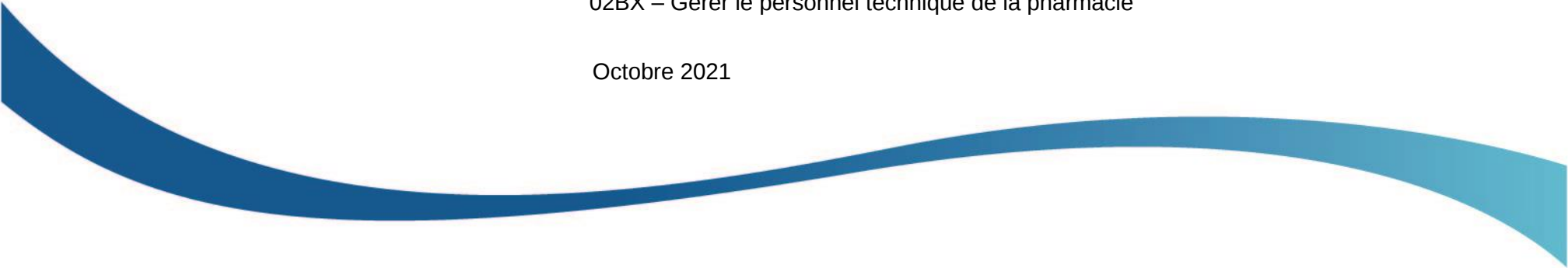


Fiche d'évaluation Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BX – Gérer le personnel technique de la pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée

de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

02BX – GÉRER LE PERSONNEL TECHNIQUE DE LA PHARMACIE**FICHE D'ÉVALUATION**

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-2

PRODUCTION PERSONNELLE

ENTRETIEN

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou
évaluateur : _____**VERDICT**

Atteinte de tous les seuils de réussite

Oui ☐Résultat : _____ %
Compétence reconnue ☐**Non** ☐Maîtrise partielle de la compétence ☐_____
*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

AVANT L'ÉVALUATION

- Prévoir la date de la remise de la production personnelle et de la tenue de l'entretien.

Matériel nécessaire :

Pour la production personnelle :

- Mises en situation pour 02BN-2, dont un cas fait référence à la gestion du stress;
- Mises en situation, au besoin.

Pour l'entretien :

- Mises en situation, au besoin.

AU MOMENT DE L'ÉVALUATION

Pour la production personnelle et l'entretien

Durée suggérée pour l'entretien : 1 heure

- Expliquer à la personne candidate le déroulement de l'évaluation.
- Questionner la personne candidate pour attester l'authenticité de sa production personnelle.

Note : Se référer aux tableaux intitulés ÉLÉMENT À ÉVALUER, dans les pages suivantes, pour prendre connaissance des directives particulières de l'évaluation de chacun des éléments, s'il y a lieu.

APRÈS L'ÉVALUATION

- Déterminer le résultat, pour chaque élément¹, à partir des critères d'évaluation et en utilisant l'échelle ci-dessous :

Maîtrise manifeste	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise lacunaire (FM)
La démonstration illustre avec éloquence la maîtrise de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation.	La démonstration illustre une maîtrise adéquate de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation. Les faiblesses observées ne nuisent cependant pas à sa mise en œuvre.	La mise en œuvre de l'élément de compétence présente des lacunes importantes, voire majeures, en fonction des critères d'évaluation. Une formation manquante est requise.

L'échelle se décline en trois niveaux : les niveaux « manifeste » et « satisfaisant » représentent la maîtrise de l'élément² de compétence, tandis que le niveau « lacunaire » correspond à un besoin de formation manquante.

Pour chaque élément, l'échelle comporte des notes symboliques qui sont autant de repères pour orienter la décision.

- S'assurer que le tableau intitulé ÉLÉMENT À ÉVALUER est bien rempli :
 - cocher la case pour indiquer si la personne candidate satisfait aux exigences ou non;
 - noter les justifications pertinentes;
 - inscrire le résultat;
 - cocher la case pour indiquer si l'élément évalué est réussi ou non.

1. Ce terme fait aussi référence à des regroupements d'éléments pour un même résultat.

2. *Idem.*

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

- Remplir, signer et dater le tableau intitulé *BILAN DE L'ÉVALUATION*.
- Remplir la fiche intitulée *SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION*.
- Dans le cas d'un verdict de maîtrise partielle de la compétence, faire des recommandations de formation pour l'acquisition des éléments qui ne sont pas encore maîtrisés.
- Vérifier le verdict rendu, signer et dater la fiche d'évaluation.
- Remettre à la personne responsable du dossier la fiche d'évaluation et, s'il y a lieu, les documents appuyant la démonstration de la compétence.

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS																		
02BX-1 Pour l'intégration des employées et employés à l'équipe technique : • Participer au processus d'embauche (ex. : sélectionner des candidates et candidats, remplir les grilles pendant l'entrevue); • Encadrer l'employée ou l'employé durant la période d'orientation. Production personnelle et entretien En entretien, demander à la personne candidate : • de préciser les questions pertinentes de la grille d'entrevue lors d'une entrevue pour une personne candidate nouvellement graduée; • d'indiquer si elle juge que certaines questions complémentaires seraient nécessaires pour préciser le profil de la personne à embaucher; • de préciser les étapes où elle aura à intervenir auprès de la nouvelle employée ou du nouvel employé afin d'évaluer sa capacité à adapter adéquatement le programme d'orientation; • d'adapter son plan en fonction d'une employée ou d'un employé avec un profil différent (ex. : milieu de travail, nombre d'années d'expérience, expertise développée). <table><tr><td>Critères d'évaluation</td><td colspan="2">Satisfaisant</td></tr><tr><td></td><td>Oui</td><td>Non</td></tr><tr><td>• Anticipation judicieuse des mouvements de personnel</td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td>• Sélection pertinente de questions lors du processus d'entrevue</td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td>• Adaptation juste du programme d'orientation aux besoins du milieu et à la personne recrutée</td><td>☐</td><td>☐</td></tr></table>						Critères d'évaluation	Satisfaisant			Oui	Non	• Anticipation judicieuse des mouvements de personnel	☐	☐	• Sélection pertinente de questions lors du processus d'entrevue	☐	☐	• Adaptation juste du programme d'orientation aux besoins du milieu et à la personne recrutée	☐	☐				
Critères d'évaluation	Satisfaisant																							
	Oui	Non																						
• Anticipation judicieuse des mouvements de personnel	☐	☐																						
• Sélection pertinente de questions lors du processus d'entrevue	☐	☐																						
• Adaptation juste du programme d'orientation aux besoins du milieu et à la personne recrutée	☐	☐																						
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi															
02BX-1 (EMBAUCHE)	10	9	8	7	6	5	3	___/10	Oui ☐ Non ☐															
02BX-1 (ENCADREMENT)	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐															

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BX-2 Répartir les tâches selon les postes. Production personnelle et entretien En entretien, en lien avec son milieu de travail habituel, demander à la personne candidate : - de préciser à quel poste elle ajouterait une nouvelle tâche (ex. : prélèvement nasopharyngé ou vérification du remplissage des registres); - d'explicitier le raisonnement qui sous-tend ce choix. Satisfaisant Oui Non Critères d'évaluation - Description précise de postes de travail ☐ ☐ - Répartition judicieuse des tâches selon les postes ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BX-2	10	9	8	7	6	5	3	___/10	Oui ☐ Non ☐

[illegible]

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BN-2 Associer des moyens de prévention aux risques et aux dangers liés à la pratique professionnelle. Production personnelle et entretien Critères d'évaluation - Identification correcte des risques et des dangers d'ordre chimique, physique, biologique, ergonomique et psychosocial et de ceux liés à la sécurité - Interprétation judicieuse de l'information relative aux matières dangereuses et aux produits contrôlés - Corrélation appropriée entre les procédures et les moyens de prévention mis en place - Détermination adéquate de moyens pour diminuer son stress ou accroître sa capacité à gérer son stress Satisfaisant Oui Non ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BN-2	30	27	24	21	18	14	7	___/30	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																	
02BX-6 Encadrer les activités de formation et d'évaluation (ex. : identification des besoins, planification et animation des activités). Production personnelle et entretien En entretien, afin d'apprécier l'évaluation adaptée de la rétention des acquis postformation, demander à la personne candidate de préciser quand et comment elle effectuerait le suivi de la nouvelle méthode de travail. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Planification adéquate de l'activité de formation</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Évaluation adaptée de la rétention des acquis postformation (ex. : suivi de l'implantation de la procédure dans les opérations)</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Respect du calendrier d'évaluation</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Planification adéquate de l'activité de formation	☐	☐	• Évaluation adaptée de la rétention des acquis postformation (ex. : suivi de l'implantation de la procédure dans les opérations)	☐	☐	• Respect du calendrier d'évaluation	☐	☐			
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Planification adéquate de l'activité de formation	☐	☐																				
• Évaluation adaptée de la rétention des acquis postformation (ex. : suivi de l'implantation de la procédure dans les opérations)	☐	☐																				
• Respect du calendrier d'évaluation	☐	☐																				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi														
02BX-6	20	18	16	14	12	9	5	____/20 Oui ☐ Non ☐														

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS																			
02BX-4 Apprécier le rendement du personnel technique.																									
Entretien Demander à la personne candidate : - de fournir la grille d'appréciation de rendement sur laquelle elle s'est basée; - de mentionner les faits observés, la cote et les commentaires pertinents en vue d'une progression; - de nommer les objectifs à atteindre, les moyens pour y parvenir et le temps nécessaire (plans d'amélioration); - d'indiquer le suivi qu'elle fera.																									
Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Mention pertinente des observations</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Formulation de suggestions pertinentes dans les plans d'amélioration</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Suivi adéquat des plans d'amélioration</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Application judicieuse de techniques de communication lors de rétroactions positives ou négatives</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>							Satisfaisant			Oui	Non	• Mention pertinente des observations	☐	☐	• Formulation de suggestions pertinentes dans les plans d'amélioration	☐	☐	• Suivi adéquat des plans d'amélioration	☐	☐	• Application judicieuse de techniques de communication lors de rétroactions positives ou négatives	☐	☐		
	Satisfaisant																								
	Oui	Non																							
• Mention pertinente des observations	☐	☐																							
• Formulation de suggestions pertinentes dans les plans d'amélioration	☐	☐																							
• Suivi adéquat des plans d'amélioration	☐	☐																							
• Application judicieuse de techniques de communication lors de rétroactions positives ou négatives	☐	☐																							
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi																
02BX-4	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐																

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS																
02BX-5 Mobiliser les employées et employés (ex. : obtenir leur engagement envers l'organisation). Entretien Demander à la personne candidate : - de discuter d'une situation où elle s'est adressée aux membres de son équipe en vue d'obtenir leur engagement (ex. : lors d'un changement de procédure de travail); - de mentionner les points à aborder lors d'une réunion informelle. Si la personne candidate ne le mentionne pas d'emblée, lui demander de préciser quels sont les indicateurs de rendement qu'elle jugerait pertinent de diffuser. Satisfaisant Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Application appropriée de techniques de mobilisation et de leadership</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Communication adaptée aux situations</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Sollicitation adéquate du personnel pour sa participation à des projets</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Diffusion pertinente des indicateurs de rendement</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>							Oui	Non	• Application appropriée de techniques de mobilisation et de leadership	☐	☐	• Communication adaptée aux situations	☐	☐	• Sollicitation adéquate du personnel pour sa participation à des projets	☐	☐	• Diffusion pertinente des indicateurs de rendement	☐	☐		
	Oui	Non																				
• Application appropriée de techniques de mobilisation et de leadership	☐	☐																				
• Communication adaptée aux situations	☐	☐																				
• Sollicitation adéquate du personnel pour sa participation à des projets	☐	☐																				
• Diffusion pertinente des indicateurs de rendement	☐	☐																				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi													
02BX-5	10	9	8	7	6	5	3	___/10	Oui ☐ Non ☐													

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou
candidat : _____

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BX-1 (embauche)	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
02BX-1 (encadrement)	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BX-2	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
02BX-3	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
02BX-4	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BX-5	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
02BX-6	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
		___/100	
COMPÉTENCE ÉCLATÉE			
02BN-2	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou
candidat :

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Atteinte de tous les seuils de réussite	
Oui ☐	Non ☐
Compétence reconnue ☐	Maîtrise partielle de la compétence ☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca



Fiche d'évaluation Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BY – Contrôler les opérations de la chaîne d'approvisionnement

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée

de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

02BY – CONTRÔLER LES OPÉRATIONS DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT**FICHE D'ÉVALUATION**

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-2

PRODUCTION PERSONNELLE

ENTRETIEN

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou
évaluateur : _____**VERDICT**

Atteinte de tous les seuils de réussite

Oui ☐Résultat : _____ %
Compétence reconnue ☐**Non** ☐Maîtrise partielle de la compétence ☐_____
*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

AVANT L'ÉVALUATION

- Prévoir la date de la remise de la production personnelle et de la tenue de l'entretien.

Matériel nécessaire :

Pour la production personnelle (canevas) :

- Mises en situation reflétant la réalité distincte des deux milieux de travail.

Pour l'entretien :

- Mises en situation, au besoin.

AU MOMENT DE L'ÉVALUATION

Pour la production personnelle et l'entretien

Durée suggérée pour l'entretien : 1 heure

- Expliquer à la personne candidate le déroulement de l'évaluation.
- Questionner la personne candidate pour attester l'authenticité de sa production personnelle.

Note : Se référer aux tableaux intitulés ÉLÉMENT À ÉVALUER, dans les pages suivantes, pour prendre connaissance des directives particulières de l'évaluation de chacun des éléments, s'il y a lieu.

APRÈS L'ÉVALUATION

- Déterminer le résultat, pour chaque élément¹, à partir des critères d'évaluation et en utilisant l'échelle ci-dessous :

Maîtrise manifeste	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise lacunaire (FM)
La démonstration illustre avec éloquence la maîtrise de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation.	La démonstration illustre une maîtrise adéquate de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation. Les faiblesses observées ne nuisent cependant pas à sa mise en œuvre.	La mise en œuvre de l'élément de compétence présente des lacunes importantes, voire majeures, en fonction des critères d'évaluation. Une formation manquante est requise.

L'échelle se décline en trois niveaux : les niveaux « manifeste » et « satisfaisant » représentent la maîtrise de l'élément² de compétence, tandis que le niveau « lacunaire » correspond à un besoin de formation manquante.

Pour chaque élément, l'échelle comporte des notes symboliques qui sont autant de repères pour orienter la décision.

- S'assurer que le tableau intitulé ÉLÉMENT À ÉVALUER est bien rempli :
 - cocher la case pour indiquer si la personne candidate satisfait aux exigences ou non;
 - noter les justifications pertinentes;
 - inscrire le résultat;
 - cocher la case pour indiquer si l'élément évalué est réussi ou non.
- Remplir, signer et dater le tableau intitulé BILAN DE L'ÉVALUATION.

1. Ce terme fait aussi référence à des regroupements d'éléments pour un même résultat.

2. *Idem.*

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

- Remplir la fiche intitulée *SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION*.
- Dans le cas d'un verdict de maîtrise partielle de la compétence, faire des recommandations de formation pour l'acquisition des éléments qui ne sont pas encore maîtrisés.
- Vérifier le verdict rendu, signer et dater la fiche d'évaluation.
- Remettre à la personne responsable du dossier la fiche d'évaluation et, s'il y a lieu, les documents appuyant la démonstration de la compétence.

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS
02BY-1	Contrôler l'approvisionnement des médicaments et des fournitures.	Pour les établissements de santé :
Production personnelle et entretien		
Lors de l'entretien :		
• Lors d'une substitution de médicament due à une non-disponibilité, demander à la personne candidate qu'elle précise les étapes qui nécessiteront son intervention, celles qui relèveront de la pharmacienne ou du pharmacien responsable et les tâches qui seront attribuées à l'équipe technique. • Il est attendu que la personne candidate mentionne la mise à jour de la base de données lors d'une substitution de médicament et le suivi requis lors de la disponibilité du produit initialement manquant. • Si la personne candidate ne mentionne pas la prise en considération des règles budgétaires, la questionner en ce sens.		
Critères d'évaluation		Satisfaisant
		Oui Non
• Mise à jour méthodique des bases de données du logiciel d'approvisionnement	☐	☐
• Analyse judicieuse des rapports de consommation	☐	☐
• Traitement judicieux des difficultés d'approvisionnement	☐	☐
• Application stricte des règles budgétaires	☐	☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02BY-1 Contrôler l'approvisionnement des médicaments et des fournitures. Production personnelle et entretien Lors de l'entretien : <									

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS												
02BY-2	Contrôler l'application des procédures de réception. Production personnelle et entretien Lors de l'entretien, afin d'apprécier le critère « Vérification adaptée de l'application des procédures », demander à la personne candidate d'expliquer le suivi qu'elle effectue concernant l'application de la procédure. Exemples de réponses attendues : vérification de la signature des registres, test de contrôle qualité spontané, audit interne. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Détermination judicieuse de procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification adaptée de l'application des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Satisfaisant			Oui	Non	• Détermination judicieuse de procédures	☐	☐	• Vérification adaptée de l'application des procédures	☐	☐	Pour les établissements de santé :
	Satisfaisant													
	Oui	Non												
• Détermination judicieuse de procédures	☐	☐												
• Vérification adaptée de l'application des procédures	☐	☐												

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS											
02BY-2 Contrôler l'application des procédures de réception. Production personnelle et entretien Lors de l'entretien, afin d'apprécier le critère « Vérification adaptée de l'application des procédures », demander à la personne candidate d'expliquer le suivi qu'elle effectue concernant l'application de la procédure. Exemples de réponses attendues : vérification de la signature des registres, test de contrôle qualité spontané, audit interne.						Pour les pharmacies communautaires :											
Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Détermination judicieuse de procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification adaptée de l'application des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>									Satisfaisant			Oui	Non	• Détermination judicieuse de procédures	☐	☐	• Vérification adaptée de l'application des procédures
	Satisfaisant																
	Oui	Non															
• Détermination judicieuse de procédures	☐	☐															
• Vérification adaptée de l'application des procédures	☐	☐															
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi								
02BY-2	10	9	8	7	6	5	3	___/10	Oui ☐ Non ☐								

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS																				
02BY-3	Contrôler les conditions d'entreposage et de transport des médicaments et des fournitures.	Pour les établissements de santé :																				
Production personnelle et entretien																						
Lors de l'entretien :																						
- Afin d'apprécier le critère « Vérification adaptée de l'application des procédures », demander à la personne candidate d'expliquer le suivi qu'elle effectue concernant l'application de la procédure. Exemples de réponses attendues : vérification de la signature des registres, test de contrôle qualité spontané, audit interne. - Afin d'apprécier le critère « Mise en œuvre judicieuse de moyens assurant la sécurité et la traçabilité de la livraison des médicaments », demander à la personne candidate de discuter des méthodes actuelles de suivi des livraisons et de préciser les éléments qui pourraient être bonifiés pour optimiser la sécurité et la traçabilité.																						
<table><tr><td></td><td colspan="2">Satisfaisant</td></tr><tr><td>Critères d'évaluation</td><td>Oui</td><td>Non</td></tr><tr><td> - Détermination judicieuse de procédures </td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td> - Vérification adaptée de l'application des procédures </td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td> - Attribution judicieuse des modalités d'identification et d'entreposage pour les médicaments le requérant </td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td> - Détermination adaptée du plan de contingence lors de défaillances des paramètres de conservation </td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td> - Mise en œuvre judicieuse de moyens assurant la sécurité et la traçabilité de la livraison des médicaments </td><td>☐</td><td>☐</td></tr></table>				Satisfaisant		Critères d'évaluation	Oui	Non	Détermination judicieuse de procédures	☐	☐	Vérification adaptée de l'application des procédures	☐	☐	Attribution judicieuse des modalités d'identification et d'entreposage pour les médicaments le requérant	☐	☐	Détermination adaptée du plan de contingence lors de défaillances des paramètres de conservation	☐	☐	Mise en œuvre judicieuse de moyens assurant la sécurité et la traçabilité de la livraison des médicaments	☐
	Satisfaisant																					
Critères d'évaluation	Oui	Non																				
Détermination judicieuse de procédures	☐	☐																				
Vérification adaptée de l'application des procédures	☐	☐																				
Attribution judicieuse des modalités d'identification et d'entreposage pour les médicaments le requérant	☐	☐																				
Détermination adaptée du plan de contingence lors de défaillances des paramètres de conservation	☐	☐																				
Mise en œuvre judicieuse de moyens assurant la sécurité et la traçabilité de la livraison des médicaments	☐	☐																				

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS					
02BY-3 Contrôler les conditions d'entreposage et de transport des médicaments et des fournitures. Production personnelle et entretien Lors de l'entretien : Afin d'apprécier le critère « Vérification adaptée de l'application des procédures », demander à la personne candidate d'expliquer le suivi qu'elle effectue concernant l'application de la procédure. Exemples de réponses attendues : vérification de la signature des registres, test de contrôle qualité spontané, audit interne. Afin d'apprécier le critère « Mise en œuvre judicieuse de moyens assurant la sécurité et la traçabilité de la livraison des médicaments », demander à la personne candidate de discuter des méthodes actuelles de suivi des livraisons et de préciser les éléments qui pourraient être bonifiés pour optimiser la sécurité et la traçabilité. Satisfaisant Critères d'évaluation Détermination judicieuse de procédures Vérification adaptée de l'application des procédures Attribution judicieuse des modalités d'identification et d'entreposage pour les médicaments le requérant Détermination adaptée du plan de contingence lors de défaillances des paramètres de conservation Mise en œuvre judicieuse de moyens assurant la sécurité et la traçabilité de la livraison des médicaments						Pour les pharmacies communautaires :					
Code		Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi	
02BY-3		15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐	

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS																
02BY-6	Contrôler l'application des procédures de destruction des médicaments et des déchets biomédicaux. Production personnelle et entretien Lors de l'entretien, afin d'apprécier le critère « Vérification adaptée de l'application des procédures », demander à la personne candidate d'expliquer le suivi qu'elle effectue concernant l'application de la procédure. Exemples de réponses attendues : vérification de la signature des registres, test de contrôle qualité spontané, audit interne.	Pour les établissements de santé :																
	<table border="0"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Critères d'évaluation</th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Détermination judicieuse de procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification adaptée de l'application des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Supervision méthodique de la destruction des médicaments selon leurs spécificités</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification méthodique de l'information consignée dans les divers registres</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Critères d'évaluation	Satisfaisant		Oui	Non	• Détermination judicieuse de procédures	☐	☐	• Vérification adaptée de l'application des procédures	☐	☐	• Supervision méthodique de la destruction des médicaments selon leurs spécificités	☐	☐	• Vérification méthodique de l'information consignée dans les divers registres	☐
Critères d'évaluation	Satisfaisant																	
	Oui	Non																
• Détermination judicieuse de procédures	☐	☐																
• Vérification adaptée de l'application des procédures	☐	☐																
• Supervision méthodique de la destruction des médicaments selon leurs spécificités	☐	☐																
• Vérification méthodique de l'information consignée dans les divers registres	☐	☐																

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																	
02BY-6 Contrôler l'application des procédures de destruction des médicaments et des déchets biomédicaux. Production personnelle et entretien Lors de l'entretien, afin d'apprécier le critère « Vérification adaptée de l'application des procédures », demander à la personne candidate d'expliquer le suivi qu'elle effectue concernant l'application de la procédure. Exemples de réponses attendues : vérification de la signature des registres, test de contrôle qualité spontané, audit interne.					Pour les pharmacies communautaires :																	
Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Détermination judicieuse de procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification adaptée de l'application des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Supervision méthodique de la destruction des médicaments selon leurs spécificités</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification méthodique de l'information consignée dans les divers registres</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>									Satisfaisant			Oui	Non	• Détermination judicieuse de procédures	☐	☐	• Vérification adaptée de l'application des procédures	☐	☐	• Supervision méthodique de la destruction des médicaments selon leurs spécificités	☐	☐
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Détermination judicieuse de procédures	☐	☐																				
• Vérification adaptée de l'application des procédures	☐	☐																				
• Supervision méthodique de la destruction des médicaments selon leurs spécificités	☐	☐																				
• Vérification méthodique de l'information consignée dans les divers registres	☐	☐																				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi													
02BY-6	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐													

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BQ-4 Utiliser des équipements pour l'entreposage et la distribution des médicaments (ex. : réfrigérateurs, congélateurs, cabinets sécurisés). Entretien Demander à la personne candidate : - d'expliquer l'utilisation ainsi que les modalités d'entretien et d'étalonnage, si pertinent, des équipements mentionnés; - de préciser le suivi à faire pour vérifier que les procédures associées aux équipements sont appliquées. Satisfaisant Oui Non Critères d'évaluation - Identification juste des modalités d'entretien des équipements ☐ ☐ - Suivi approprié des modalités d'entretien et d'étalonnage des équipements ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BQ-4	10	9	8	7	6	5	3	___/10	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS					
02BY-4Assurer le suivi des inventaires de médicaments et de fournitures. Entretien Demander à la personne candidate :											

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS																	
02BY-5 Contrôler l'application des procédures de retours et de rappels des médicaments et des fournitures.																							
Entretien Demander à la personne candidate :																							
- de nommer et de décrire les trois niveaux de rappels de produits; - de préciser les étapes à suivre lors d'un rappel de produit de niveau 1; - d'énoncer les étapes qui seront assurées par la pharmacienne ou le pharmacien responsable, par les techniciennes et les techniciens en pharmacie (TP) et par les assistantes techniques et assistants techniques en pharmacie (ATP); - de préciser le processus de supervision attendu de la part de la ou du TP																							
<table border="0"> <tr> <td></td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Satisfaisant</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">Oui</td> <td style="text-align: center;">Non</td> </tr> <tr> <td>• Détermination judicieuse de procédures</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Supervision adéquate des activités liées aux retours aux fournisseurs et aux demandes de crédits associées</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Discrimination juste des différentes classifications de risques associées aux rappels</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Supervision adéquate des activités liées au rappel</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> </table>									Satisfaisant			Oui	Non	• Détermination judicieuse de procédures	☐	☐	• Supervision adéquate des activités liées aux retours aux fournisseurs et aux demandes de crédits associées	☐	☐	• Discrimination juste des différentes classifications de risques associées aux rappels	☐	☐	• Supervision adéquate des activités liées au rappel
	Satisfaisant																						
	Oui	Non																					
• Détermination judicieuse de procédures	☐	☐																					
• Supervision adéquate des activités liées aux retours aux fournisseurs et aux demandes de crédits associées	☐	☐																					
• Discrimination juste des différentes classifications de risques associées aux rappels	☐	☐																					
• Supervision adéquate des activités liées au rappel	☐	☐																					
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi														
02BY-5	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐														

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou
 candidat :

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BY-1	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BY-2	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
02BY-3	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BY-4	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BY-5	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BY-6	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
		___/100	
COMPÉTENCE ÉCLATÉE			
02BQ-4	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou
candidat :

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Atteinte de tous les seuils de réussite	
Oui ☐	Non ☐
Compétence reconnue ☐	Maîtrise partielle de la compétence ☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca

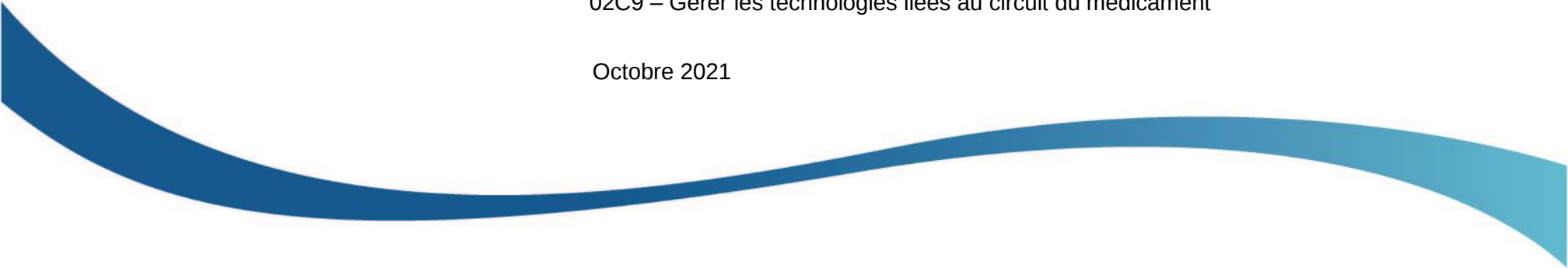


Fiche d'évaluation Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

02C9 – Gérer les technologies liées au circuit du médicament

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

02C9 – GÉRER LES TECHNOLOGIES LIÉES AU CIRCUIT DU MÉDICAMENT**FICHE D'ÉVALUATION**

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-2

PRODUCTION PERSONNELLE

ENTRETIEN

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou
évaluateur : _____**VERDICT**

Atteinte de tous les seuils de réussite

Oui ☐Résultat : _____ %
Compétence reconnue ☐**Non** ☐Maîtrise partielle de la compétence ☐_____
*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

AVANT L'ÉVALUATION

- Prévoir la date de la remise de la production personnelle et de la tenue de l'entretien.

Matériel nécessaire :

Pour la production personnelle :

- Mises en situation différentes liées au contrôle des procédures d'entretien et d'étalonnage et au suivi des certifications des équipements et des installations;
- Mises en situation, au besoin.

Pour l'entretien :

- Mises en situation traitant de différents problèmes liés aux systèmes d'information et aux technologies, dont une en lien avec la sécurité informatique.

AU MOMENT DE L'ÉVALUATION

Pour la production personnelle et l'entretien

Durée suggérée pour l'entretien : 1 heure

- Expliquer à la personne candidate le déroulement de l'évaluation.
- Questionner la personne candidate pour attester l'authenticité de sa production personnelle.

Note : Se référer aux tableaux intitulés ÉLÉMENT À ÉVALUER, dans les pages suivantes, pour prendre connaissance des directives particulières de l'évaluation de chacun des éléments, s'il y a lieu.

APRÈS L'ÉVALUATION

- Déterminer le résultat, pour chaque élément¹, à partir des critères d'évaluation et en utilisant l'échelle ci-dessous :

Maîtrise manifeste	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise lacunaire (FM)
La démonstration illustre avec éloquence la maîtrise de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation.	La démonstration illustre une maîtrise adéquate de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation. Les faiblesses observées ne nuisent cependant pas à sa mise en œuvre.	La mise en œuvre de l'élément de compétence présente des lacunes importantes, voire majeures, en fonction des critères d'évaluation. Une formation manquante est requise.

L'échelle se décline en trois niveaux : les niveaux « manifeste » et « satisfaisant » représentent la maîtrise de l'élément² de compétence, tandis que le niveau « lacunaire » correspond à un besoin de formation manquante.

Pour chaque élément, l'échelle comporte des notes symboliques qui sont autant de repères pour orienter la décision.

- S'assurer que le tableau intitulé ÉLÉMENT À ÉVALUER est bien rempli :
 - cocher la case pour indiquer si la personne candidate satisfait aux exigences ou non;
 - noter les justifications pertinentes;
 - inscrire le résultat;

1. Ce terme fait aussi référence à des regroupements d'éléments pour un même résultat.

2. *Idem.*

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

- cocher la case pour indiquer si l'élément évalué est réussi ou non.
- Remplir, signer et dater le tableau intitulé *BILAN DE L'ÉVALUATION*.
- Remplir la fiche intitulée *SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION*.
- Dans le cas d'un verdict de maîtrise partielle de la compétence, faire des recommandations de formation pour l'acquisition des éléments qui ne sont pas encore maîtrisés.
- Vérifier le verdict rendu, signer et dater la fiche d'évaluation.
- Remettre à la personne responsable du dossier la fiche d'évaluation et, s'il y a lieu, les documents appuyant la démonstration de la compétence.

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS					
02C9-1 Optimiser les systèmes d'information et les logiciels liés aux équipements. Production personnelle et entretien En entretien, questionner la personne candidate sur : sa compréhension des liens entre les interfaces des systèmes de pharmacie, des logiciels et des applications, notamment si les liens sont uni- ou bidirectionnels (si les liens ne sont pas précisés clairement sur le schéma remis par le candidat); les distinctions entre les deux milieux de travail; le processus de mises à jour du système d'information en pharmacie et d'un logiciel lié à un équipement (ex. : demander les étapes nécessaires, en ordre logique, pour implanter une nouvelle fonctionnalité). Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon Caractérisation juste des interfaces entre les systèmes de pharmacie, les logiciels et les applications Mise à jour méthodique et minutieuse des bases de données Planification méthodique des mises à jour des systèmes											
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi		
02C9-1	30	27	24	21	18	14	7	___/30	Oui	Non	

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02C9-2 Intégrer les nouvelles fonctionnalités des systèmes d'information et des logiciels liés aux équipements. Production personnelle et entretien En entretien, demander à la personne candidate :									

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02C9-4 Contrôler l'application des procédures d'entretien et d'étalonnage et le suivi des certifications des équipements et des installations. Production personnelle et entretien En entretien, si certains critères ne peuvent être clairement appréciés par la production personnelle, demander à la personne candidate des précisions à partir de mises en situation. S'assurer que le suivi des entretiens comprend la vérification des registres. Critères d'évaluation • Détermination de procédures claires et précises • Planification et suivi adéquats des entretiens • Suivi conforme de la certification des équipements et des installations Satisfaisant Oui Non ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02C9-4	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS				
02C9-3 Résoudre les problèmes liés aux technologies (ex. : suivi des appels de service, plan de contingence). Entretien Fournir à la personne candidate les mises en situation avant de commencer l'entretien, en mettant l'accent sur celles applicables à son milieu de pratique. Lui laisser 15 minutes pour s'y préparer. En entretien, demander à la personne candidate : - de décrire des mesures de contingence applicables à différentes situations problématiques; - de décrire la mise en œuvre d'un plan de contingence : - de préciser de quelle façon elle sera en mesure de faire respecter les règles de sécurité informatique. Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon - Suivi minutieux des appels de service - Mesures de contingence rigoureuses en cas de défaillance - Mise en œuvre efficace d'un plan de contingence - Respect des règles de sécurité informatique										
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi	
02C9-3	30	27	24	21	18	14	7	___/30	Oui	Non

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou
candidat :

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02C9-1	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
02C9-2	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
02C9-3	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
02C9-4	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Atteinte de tous les seuils de réussite	
Oui ☐	Non ☐
Compétence reconnue ☐	Maîtrise partielle de la compétence ☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca

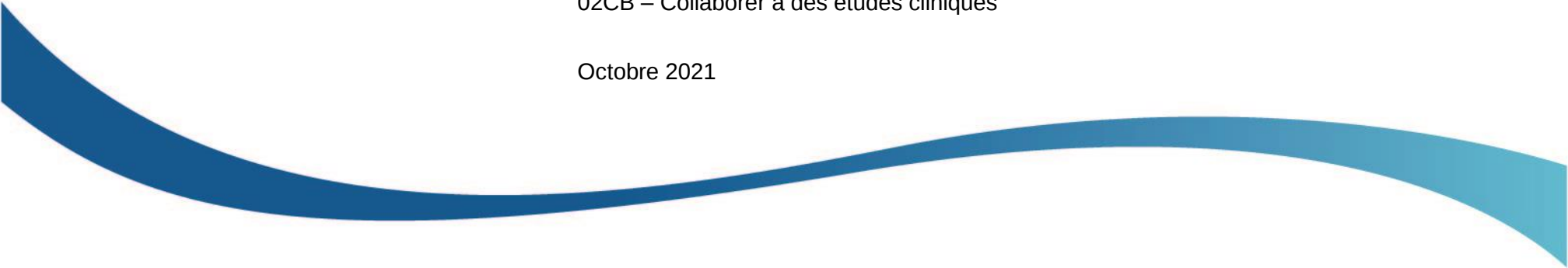


Fiche d'évaluation Compétence individuelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

02CB – Collaborer à des études cliniques

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

02CB – COLLABORER À DES ÉTUDES CLINIQUES**FICHE D'ÉVALUATION**

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-2

PRODUCTION PERSONNELLE

ENTRETIEN

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou
évaluateur : _____**VERDICT**

Atteinte de tous les seuils de réussite

Oui ☐Résultat : _____ %
Compétence reconnue ☐**Non** ☐Maîtrise partielle de la compétence ☐_____
*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

AVANT L'ÉVALUATION

- Prévoir la date de la remise de la production personnelle et de la tenue de l'entretien.

Matériel nécessaire :

Pour la production personnelle :

- Canevas permettant la description des devis d'études et des phases de développement des médicaments;
- Sections d'un protocole de recherche traitant des aspects techniques en lien avec les médicaments (ex. : approvisionnement, présentation, préparation, service), si la personne candidate ne peut fournir un résumé d'un protocole de recherche et une procédure d'application qu'elle a réalisés en milieu de travail.

Pour l'entretien :

- Mises en situation traitant des particularités d'approvisionnement et d'entreposage des médicaments de recherche;
- Mises en situation traitant de l'application d'une ordonnance liée à un protocole de recherche;
- Documents variés à interpréter d'un point de vue statistique (ex. : études, rapports statistiques).

AU MOMENT DE L'ÉVALUATION

Pour la production personnelle et l'entretien

Durée suggérée pour l'entretien : 2 heures 30

- Expliquer à la personne le déroulement de l'évaluation.
- Questionner la personne pour attester l'authenticité de sa production personnelle.
- Prévoir du temps à la personne candidate pour prendre connaissance des documents statistiques à interpréter.

Note : Se référer aux tableaux intitulés ÉLÉMENT À ÉVALUER, dans les pages suivantes, pour prendre connaissance des directives particulières de l'évaluation de chacun des éléments, s'il y a lieu.

APRÈS L'ÉVALUATION

- Déterminer le résultat, pour chaque élément¹, à partir des critères d'évaluation et en utilisant l'échelle ci-dessous :

Maîtrise manifeste	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise lacunaire (FM)
La démonstration illustre avec éloquence la maîtrise de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation.	La démonstration illustre une maîtrise adéquate de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation. Les faiblesses observées ne nuisent cependant pas à sa mise en œuvre.	La mise en œuvre de l'élément de compétence présente des lacunes importantes, voire majeures, en fonction des critères d'évaluation. Une formation manquante est requise.

L'échelle se décline en trois niveaux : les niveaux « manifeste » et « satisfaisant » représentent la maîtrise de l'élément² de compétence, tandis que le niveau « lacunaire » correspond à un besoin de formation manquante.

Pour chaque élément, l'échelle comporte des notes symboliques qui sont autant de repères pour orienter la décision.

- S'assurer que le tableau intitulé ÉLÉMENT À ÉVALUER est bien rempli :
 - cocher la case pour indiquer si la personne candidate satisfait aux exigences ou non;

1. Ce terme fait aussi référence à des regroupements d'éléments pour un même résultat.

2. *Idem.*

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

- noter les justifications pertinentes;
- inscrire le résultat;
- cocher la case au bon endroit pour indiquer si l'élément évalué est réussi ou non.
- Remplir, signer et dater le tableau intitulé *BILAN DE L'ÉVALUATION*.
- Remplir la fiche intitulée *SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION*.
- Dans le cas d'un verdict de maîtrise partielle de la compétence, faire des recommandations de formation pour l'acquisition des éléments qui ne sont pas encore maîtrisés.
- Vérifier le verdict rendu, signer et dater la fiche d'évaluation.
- Remettre à la personne responsable du dossier la fiche d'évaluation et, s'il y a lieu, les documents appuyant la démonstration de la compétence.

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02CB-1	Reconnaître les concepts liés aux études cliniques (ex. : phases, devis de recherche, composante, comité).								
	Production personnelle et entretien								
	Critères d'évaluation Satisfaisant Oui Non • Distinction appropriée des devis d'études cliniques ☐ ☐ • Distinction appropriée des phases attribuées aux essais cliniques ☐ ☐ • Reconnaissance appropriée du rôle d'un comité d'éthique à la recherche ☐ ☐								
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02CB-1	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS					
02CB-2 Traiter les aspects techniques d'un protocole de recherche (ex. : résumé, identification des problèmes et des solutions potentielles, rédaction de procédures). Production personnelle et entretien En entretien, dans la situation où la personne candidate fournit un résumé d'un protocole de recherche et une procédure d'application technique du protocole, questionner celle-ci sur les problèmes techniques rencontrés. Critères d'évaluation Satisfaisant Oui Non • Synthèse rigoureuse des aspects techniques du protocole de recherche • Anticipation juste des problèmes techniques prévisibles du protocole de recherche • Suggestion pertinente de pistes de solution aux problèmes techniques anticipés • Rédaction conforme de procédures ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐											
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi		
02CB-2	25	23	20	18	15	11	6	___/25	Oui	Non	

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS					
02CB-3 Contrôler l'approvisionnement et l'entreposage des médicaments de recherche. Entretien Demander à la personne candidate : - de décrire les particularités des procédures d'approvisionnement et d'entreposage des médicaments de recherche; - de décrire les outils de documentation requis par le protocole de recherche; - de décrire les particularités de la démarche en cas de défaillance des conditions de conservation des médicaments de recherche. Au besoin, questionner la personne candidate à travers des mises en situation pour évaluer le critère « Gestion judicieuse lors de défaillance des conditions de conservation ». Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon - Reconnaissance juste des particularités des procédures d'approvisionnement et d'entreposage des médicaments de recherche - Outils conformes aux exigences de la recherche - Gestion judicieuse lors de défaillance des conditions de conservation											
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi		
02CB-3	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui	Non	

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS																
02CB-4 Appliquer les aspects techniques du protocole de recherche. Entretien Demander à la personne candidate de décrire les étapes à suivre lors du traitement d'une ordonnance liée à un protocole de recherche. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Respect des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Préparation complète de la documentation à remettre à la patiente ou au patient</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Consignation rigoureuse de l'information dans le registre</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>							Satisfaisant			Oui	Non	• Respect des procédures	☐	☐	• Préparation complète de la documentation à remettre à la patiente ou au patient	☐	☐	• Consignation rigoureuse de l'information dans le registre	☐	☐		
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Respect des procédures	☐	☐																				
• Préparation complète de la documentation à remettre à la patiente ou au patient	☐	☐																				
• Consignation rigoureuse de l'information dans le registre	☐	☐																				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi													
02CB-4	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐													

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS														
02CB-5 Assurer la conformité de la documentation aux exigences du protocole.																				
Entretien Demander à la personne candidate : - de décrire les étapes requises en préparation à une visite d'audit; - de décrire les étapes de fermeture d'une étude.																				
Critères d'évaluation																				
<table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Sélection adéquate des registres nécessaires à l'audit</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification méthodique de l'information consignée dans les registres relatifs à la recherche</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Procédures de fermeture conformes</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>									Satisfaisant			Oui	Non	• Sélection adéquate des registres nécessaires à l'audit	☐	☐	• Vérification méthodique de l'information consignée dans les registres relatifs à la recherche	☐	☐	• Procédures de fermeture conformes
	Satisfaisant																			
	Oui	Non																		
• Sélection adéquate des registres nécessaires à l'audit	☐	☐																		
• Vérification méthodique de l'information consignée dans les registres relatifs à la recherche	☐	☐																		
• Procédures de fermeture conformes	☐	☐																		
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi											
02CB-5	25	23	20	18	15	11	6	___/25	Oui ☐ Non ☐											

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BM-5	Interpréter des paramètres liés à la démarche statistique (ex. : variables, taille d'échantillon, moyenne, médiane, écart-type, NNT³, RR⁴). Entretien Fournir à la personne candidate les documents statistiques avant de commencer l'entretien. Lui laisser 15 minutes pour s'y préparer. En entretien, demander à la personne candidate : • de relever les paramètres liés à la démarche statistique; • d'expliquer des mesures descriptives générales; • d'expliquer les mesures de base en épidémiologie; • de repérer les informations pertinentes au contexte. Satisfaisant Critères d'évaluation Oui Non • Identification adéquate des paramètres liés à la démarche statistique ☐ ☐ • Interprétation appropriée des mesures descriptives générales et des mesures de base en épidémiologie ☐ ☐ • Repérage approprié des informations pertinentes au contexte ☐ ☐								
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BM-5	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐
Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur Date de l'évaluation									

3. NNT : *number needed to treat* (NST: nombre de sujets à traiter).

4. RR : *risque relatif*.

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou
candidat : _____

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02CB-1	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02CB-2	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
02CB-3	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02CB-4	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02CB-5	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
		___/100	
COMPÉTENCE ÉCLATÉE			
02BM-5	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Atteinte de tous les seuils de réussite	
Oui ☐	Non ☐
Compétence reconnue ☐	Maîtrise partielle de la compétence ☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca



Fiche d'évaluation Compétences regroupées

Reconnaissance des acquis et des compétences

Regroupement A – La profession de technicienne ou technicien en pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

REGROUPEMENT A – LA PROFESSION DE TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN PHARMACIE

00HA – ANALYSER LA FONCTION DE TRAVAIL

02BV – COLLABORER AU FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF D'UNE PHARMACIE

FICHE D'ÉVALUATION

Reconnaissance des acquis et des compétences

**CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE
ENTRETIEN**

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou évaluateur : _____

VERDICT Atteinte de tous les seuils de réussite		
00HA	Oui ☐ Résultat : _____ % Compétence reconnue ☐	Non ☐ Maîtrise partielle de la compétence ☐
02BV	Oui ☐ Résultat : _____ % Compétence reconnue ☐	Non ☐ Maîtrise partielle de la compétence ☐

*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

AVANT L'ÉVALUATION

- Prévoir la date de la remise de la production personnelle et de la tenue de l'entretien.

Matériel nécessaire :

Pour la production personnelle (canevas) :

- Toutes les mises en situation doivent tenir compte des réalités des deux milieux de pratique (pharmacie communautaire et établissement de santé).

Pour l'entretien :

- Mises en situation pour les cas complexes de facturation. Prévoir minimalement un cas traitant de réclamation d'acte pharmaceutique (ex. : projet de loi 31, prise en charge).

AU MOMENT DE L'ÉVALUATION

Pour la production personnelle et l'entretien

Durée suggérée pour l'entretien : 2 heures

- Expliquer à la personne candidate le déroulement de l'évaluation.
- Questionner la personne candidate pour attester l'authenticité de sa production personnelle.

Note : Se référer aux tableaux intitulés ÉLÉMENT À ÉVALUER, dans les pages suivantes, pour prendre connaissance des directives particulières de l'évaluation de chacun des éléments, s'il y a lieu.

APRÈS L'ÉVALUATION

- Déterminer le résultat, pour chaque élément¹, à partir des critères d'évaluation et en utilisant l'échelle ci-dessous :

Maîtrise manifeste	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise lacunaire (FM)
La démonstration illustre avec éloquence la maîtrise de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation.	La démonstration illustre une maîtrise adéquate de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation. Les faiblesses observées ne nuisent cependant pas à sa mise en œuvre.	La mise en œuvre de l'élément de compétence présente des lacunes importantes, voire majeures, en fonction des critères d'évaluation. Une formation manquante est requise.

L'échelle se décline en trois niveaux : les niveaux « manifeste » et « satisfaisant » représentent la maîtrise de l'élément² de compétence, tandis que le niveau « lacunaire » correspond à un besoin de formation manquante.

Pour chaque élément, l'échelle comporte des notes symboliques qui sont autant de repères pour orienter la décision.

- S'assurer que le tableau intitulé ÉLÉMENT À ÉVALUER est bien rempli :
 - cocher la case pour indiquer si la personne satisfait aux exigences ou non;

1. Ce terme fait aussi référence à des regroupements d'éléments pour un même résultat.

2. *Idem.*

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

- noter les justifications pertinentes;
- inscrire le résultat;
- cocher la case pour indiquer si l'élément évalué est réussi ou non.
- Remplir, signer et dater le tableau intitulé *BILAN DE L'ÉVALUATION*.
- Remplir la fiche intitulée *SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION*.
- Dans le cas d'un verdict de maîtrise partielle de la compétence, faire des recommandations de formation pour l'acquisition des éléments qui ne sont pas encore maîtrisés.
- Vérifier le verdict rendu, signer et dater la fiche d'évaluation.
- Remettre à la personne responsable du dossier la fiche d'évaluation et, s'il y a lieu, les documents appuyant la démonstration de la compétence.

ÉLÉMENT À ÉVALUER			JUSTIFICATIONS	
00HA-3	Reconnaître les exigences législatives, réglementaires et normatives encadrant la pratique de la pharmacie.		Pour les établissements de santé :	
Production personnelle et entretien				
Critères d'évaluation	Satisfaisant Oui Non			
• Reconnaissance appropriée des chartes des droits et libertés québécoise et canadienne	☐	☐		
• Reconnaissance détaillée de la réglementation relative à l'exercice de la pharmacie au Québec	☐	☐		
• Reconnaissance approfondie des normes et des lignes directrices de l'ordre professionnel afférent	☐	☐		
• Modifications adéquates pour se conformer aux exigences encadrant la profession	☐	☐		

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																					
00HA-3 Reconnaître les exigences législatives, réglementaires et normatives encadrant la pratique de la pharmacie. Production personnelle et entretien <table> <thead> <tr> <th rowspan="2">Critères d'évaluation</th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Reconnaissance appropriée des chartes des droits et libertés québécoise et canadienne</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Reconnaissance détaillée de la réglementation relative à l'exercice de la pharmacie au Québec</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Reconnaissance approfondie des normes et des lignes directrices de l'ordre professionnel afférent</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Modifications adéquates pour se conformer aux exigences encadrant la profession</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>					Critères d'évaluation	Satisfaisant		Oui	Non	• Reconnaissance appropriée des chartes des droits et libertés québécoise et canadienne	☐	☐	• Reconnaissance détaillée de la réglementation relative à l'exercice de la pharmacie au Québec	☐	☐	• Reconnaissance approfondie des normes et des lignes directrices de l'ordre professionnel afférent	☐	☐	• Modifications adéquates pour se conformer aux exigences encadrant la profession	☐	☐	Pour les pharmacies communautaires :				
Critères d'évaluation	Satisfaisant																									
	Oui	Non																								
• Reconnaissance appropriée des chartes des droits et libertés québécoise et canadienne	☐	☐																								
• Reconnaissance détaillée de la réglementation relative à l'exercice de la pharmacie au Québec	☐	☐																								
• Reconnaissance approfondie des normes et des lignes directrices de l'ordre professionnel afférent	☐	☐																								
• Modifications adéquates pour se conformer aux exigences encadrant la profession	☐	☐																								
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi																	
00HA-3	30	27	24	21	18	14	7	___/30	Oui ☐ Non ☐																	

FE_v2021-10

ÉLÉMENT À ÉVALUER			JUSTIFICATIONS	
02BV-3	Appliquer les principes encadrant la gestion documentaire (ex. : classement, archivage, délai avant destruction).		Pour les établissements de santé :	
Production personnelle et entretien				

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																			
02BV-3 Appliquer les principes encadrant la gestion documentaire (ex. : classement, archivage, délai avant destruction). Production personnelle et entretien Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Respect du délai de conservation selon les normes législatives, administratives et fiscales</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Classement et archivage méthodiques de l'information</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Destruction sécuritaire de la documentation</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Respect du délai de conservation selon les normes législatives, administratives et fiscales	☐	☐	• Classement et archivage méthodiques de l'information	☐	☐	• Destruction sécuritaire de la documentation	☐	☐	Pour les pharmacies communautaires :				
	Satisfaisant																							
	Oui	Non																						
• Respect du délai de conservation selon les normes législatives, administratives et fiscales	☐	☐																						
• Classement et archivage méthodiques de l'information	☐	☐																						
• Destruction sécuritaire de la documentation	☐	☐																						
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi															
02BV-3	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐															

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BM-4 Effectuer des calculs liés aux activités administratives (ex. : prix de détail, coût de revient, ratios). Production personnelle et entretien Critères d'évaluation - Détermination juste du prix de détail par le calcul de la marge bénéficiaire - Estimation appropriée du coût de revient d'un produit ou d'un service - Calcul adéquat des ratios de personnel au regard des rapports d'affluence ou de volumétrie Satisfaisant Oui Non ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BM-4	10	9	8	7	6	5	3	___/10	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS
00HA-1	Décrire le positionnement et l'organisation des pharmacies d'établissements de santé et des pharmacies communautaires dans le réseau de santé québécois.	Pour les établissements de santé :
Entretien		
Demander à la personne candidate :		
• de détailler le positionnement et l'organisation des pharmacies d'établissements de santé et des pharmacies communautaires dans le réseau de santé québécois; • de discuter des relations entre les pharmacies d'établissements de santé et les officines; • de nommer les principales tâches exécutées par les assistantes techniques et assistants techniques en pharmacie (ATP) et les principales tâches réservées aux pharmaciennes et aux pharmaciens (minimalement cinq chacun); • de nommer les principaux collaborateurs externes (minimalement trois); • de décrire les liens entre ceux-ci et le département de pharmacie.		
Critères d'évaluation		
		Satisfaisant
		Oui Non
• Distinction appropriée de la structure et de l'organisation des pharmacies d'établissements de santé et des pharmacies communautaires		☐ ☐
• Reconnaissance appropriée des liens entre les pharmacies d'établissements de santé et les pharmacies communautaires		☐ ☐
• Distinction juste des rôles et des responsabilités des ATP, des pharmaciennes et pharmaciens et de leurs collaborateurs externes		☐ ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
00HA-1 Décrire le positionnement et l'organisation des pharmacies d'établissements de santé et des pharmacies communautaires dans le réseau de santé québécois. Entretien Demander à la personne candidate : - de détailler le positionnement et l'organisation des pharmacies d'établissements de santé et des pharmacies communautaires dans le réseau de santé québécois; - de discuter des relations entre les pharmacies d'établissements de santé et les officines; - de nommer les principales tâches exécutées par les assistantes techniques et assistants techniques en pharmacie (ATP) et les principales tâches réservées aux pharmaciennes et aux pharmaciens (minimalement cinq chacun); - de nommer les principaux collaborateurs externes (minimalement trois); - de décrire les liens entre ceux-ci et le département de pharmacie. Critères d'évaluation Satisfaisant Oui Non - Distinction appropriée de la structure et de l'organisation des pharmacies d'établissements de santé et des pharmacies communautaires - Reconnaissance appropriée des liens entre les pharmacies d'établissements de santé et les pharmacies communautaires - Distinction juste des rôles et des responsabilités des ATP, des pharmaciennes et pharmaciens et de leurs collaborateurs externes					Pour les pharmacies communautaires :				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
00HA-1	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
00HA-2 Distinguer les tâches d'une technicienne ou d'un technicien en pharmacie ainsi que les habiletés et comportements requis dans l'exécution de celles-ci. Entretien Demander à la personne candidate : - de nommer les principales tâches qui relèvent des techniciennes et techniciens en pharmacie (minimalement cinq); - pour les tâches mentionnées précédemment, de préciser les principaux comportements ou habiletés requis pour leur exécution (minimalement cinq). Critères d'évaluation Satisfaisant Oui Non - Reconnaissance juste des principales tâches de la technicienne ou du technicien en pharmacie - Établissement pertinent des liens entre les habiletés et les tâches - Reconnaissance juste des comportements professionnels attendus									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
00HA-2	30	27	24	21	18	14	7	___/30	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS												
00HA-4 Reconnaître les rôles et les responsabilités des organisations reliées à l'exercice de la pharmacie. Entretien Demander à la personne candidate : - de présenter le rôle principal et les responsabilités pour les organisations suivantes : - Ordre des pharmaciens du Québec, - Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec, - Association québécoise des pharmaciens propriétaires, - Association québécoise des assistantes et assistants techniques en pharmacie, - éventuellement, une association représentant les intérêts des techniciennes et techniciens en pharmacie; - de préciser le rôle de l'industrie pharmaceutique; - de préciser les impacts des assureurs privés et publics sur la réalité en pharmacie. Satisfaisant Critères d'évaluation <table border="0" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Reconnaissance appropriée du rôle et des responsabilités des instances concernées</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Reconnaissance appropriée du rôle de l'industrie pharmaceutique ainsi que des assureurs privés et publics au regard de la pratique de la pharmacie</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Oui	Non	• Reconnaissance appropriée du rôle et des responsabilités des instances concernées	☐	☐	• Reconnaissance appropriée du rôle de l'industrie pharmaceutique ainsi que des assureurs privés et publics au regard de la pratique de la pharmacie	☐	☐				
	Oui	Non															
• Reconnaissance appropriée du rôle et des responsabilités des instances concernées	☐	☐															
• Reconnaissance appropriée du rôle de l'industrie pharmaceutique ainsi que des assureurs privés et publics au regard de la pratique de la pharmacie	☐	☐															
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi								
00HA-4	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐								

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS															
02BV-1 Décrire le fonctionnement administratif des pharmacies selon les étapes du circuit du médicament (ex. : modalités d'acquisition des médicaments, sources de revenu et postes de dépenses). Entretien • Pour les pharmacies communautaires, demander à la personne candidate de mentionner minimalement trois sources de revenu distinctes (ex. : honoraires de distribution, marge de profit, allocations professionnelles); • Pour les pharmacies d'établissements de santé, comme les sources de financement sont principalement publiques, demander à la personne candidate : ◦ de mentionner minimalement trois principales natures de dépenses utilisées (ex. : salaires et avantages sociaux, fournitures médicales et chirurgicales, médicaments); ◦ d'expliquer la notion de centre d'activité pour la répartition des dépenses en fin d'exercice financier. Satisfaisant Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th><th>Oui</th><th>Non</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Description précise des étapes du circuit du médicament</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Discrimination juste des modalités d'acquisition de médicaments et de fournitures dans les différents milieux de pratique (ex. : ententes, listes de médicaments autorisés)</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Distinction juste des modalités de financement, des sources de revenu et des postes de dépenses dans les différents milieux de pratique</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Caractérisation des différents programmes d'accès aux médicaments (ex. : compassion, accès spécial, gratuité, patient d'exception)</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> </tbody> </table>		Oui	Non	• Description précise des étapes du circuit du médicament	☐	☐	• Discrimination juste des modalités d'acquisition de médicaments et de fournitures dans les différents milieux de pratique (ex. : ententes, listes de médicaments autorisés)	☐	☐	• Distinction juste des modalités de financement, des sources de revenu et des postes de dépenses dans les différents milieux de pratique	☐	☐	• Caractérisation des différents programmes d'accès aux médicaments (ex. : compassion, accès spécial, gratuité, patient d'exception)	☐	☐	Pour les établissements de santé :	
	Oui	Non															
• Description précise des étapes du circuit du médicament	☐	☐															
• Discrimination juste des modalités d'acquisition de médicaments et de fournitures dans les différents milieux de pratique (ex. : ententes, listes de médicaments autorisés)	☐	☐															
• Distinction juste des modalités de financement, des sources de revenu et des postes de dépenses dans les différents milieux de pratique	☐	☐															
• Caractérisation des différents programmes d'accès aux médicaments (ex. : compassion, accès spécial, gratuité, patient d'exception)	☐	☐															

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02BV-1 Décrire le fonctionnement administratif des pharmacies selon les étapes du circuit du médicament (ex. : modalités d'acquisition des médicaments, sources de revenu et postes de dépenses). Entretien • Pour les pharmacies communautaires, demander à la personne candidate de mentionner minimalement trois sources de revenu distinctes (ex. : honoraires de distribution, marge de profit, allocations professionnelles); • Pour les pharmacies d'établissements de santé, comme les sources de financement sont principalement publiques, demander à la personne candidate : ◦ de mentionner minimalement trois principales natures de dépenses utilisées (ex. : salaires et avantages sociaux, fournitures médicales et chirurgicales, médicaments); ◦ d'expliquer la notion de centre d'activité pour la répartition des dépenses en fin d'exercice financier. Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon • Description précise des étapes du circuit du médicament ☐☐ • Discrimination juste des modalités d'acquisition de médicaments et de fournitures dans les différents milieux de pratique (ex. : ententes, listes de médicaments autorisés) ☐☐ • Distinction juste des modalités de financement, des sources de revenu et des postes de dépenses dans les différents milieux de pratique ☐☐ • Caractérisation des différents programmes d'accès aux médicaments (ex. : compassion, accès spécial, gratuité, patient d'exception) ☐☐ Pour les pharmacies communautaires :									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BV-1	60	54	48	42	36	27	14	___/60	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																			
02BV-2 Résoudre les cas complexes de facturation en pharmacie communautaire. Entretien Fournir à la personne candidate les mises en situation pour les cas complexes de facturation avant de commencer l'entretien. Lui laisser 15 minutes pour s'y préparer. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Caractérisation juste des particularités du régime public d'assurance médicaments</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Prise en charge efficace des réclamations complexes</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Distinction adéquate des actes pharmaceutiques, de leurs conditions d'application et de leurs modalités de réclamation</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Caractérisation juste des particularités du régime public d'assurance médicaments	☐	☐	• Prise en charge efficace des réclamations complexes	☐	☐	• Distinction adéquate des actes pharmaceutiques, de leurs conditions d'application et de leurs modalités de réclamation	☐	☐					
	Satisfaisant																							
	Oui	Non																						
• Caractérisation juste des particularités du régime public d'assurance médicaments	☐	☐																						
• Prise en charge efficace des réclamations complexes	☐	☐																						
• Distinction adéquate des actes pharmaceutiques, de leurs conditions d'application et de leurs modalités de réclamation	☐	☐																						
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi															
02BV-2	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐															

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

00HA – ANALYSER LA FONCTION DE TRAVAIL

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
00HA-1	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
00HA-2	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
00HA-3	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
00HA-4	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

02BV – COLLABORER AU FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF D'UNE PHARMACIE

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BV-1	36/60	___/60	Oui ☐ Non ☐
02BV-2	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BV-3	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

COMPÉTENCES ÉCLATÉES

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BN-1	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BM-4	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

COMPÉTENCE	00HA	02BV
Atteinte de tous les seuils de réussite		
Oui	☐	☐
Compétence reconnue	☐	☐
Non	☐	☐
Maîtrise partielle de la compétence	☐	☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca

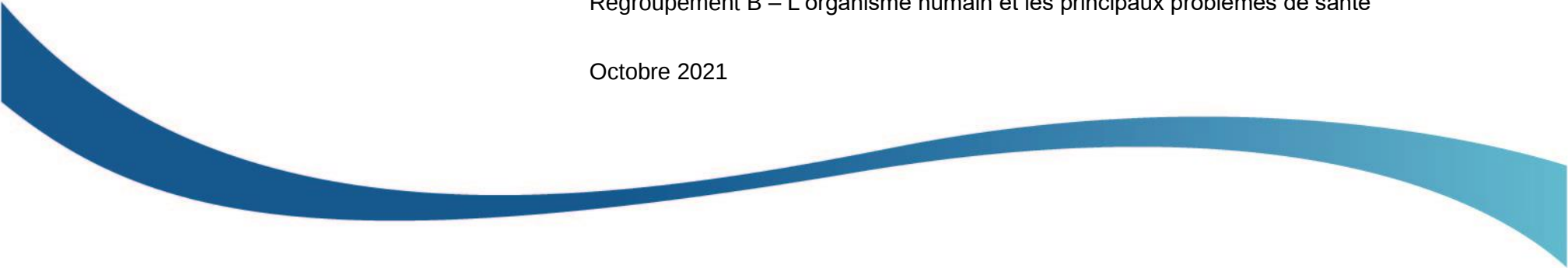


Fiche d'évaluation Compétences regroupées

Reconnaissance des acquis et des compétences

Regroupement B – L'organisme humain et les principaux problèmes de santé

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

REGROUPEMENT B – L'ORGANISME HUMAIN ET LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ

00Q0 – DÉVELOPPER UNE VISION INTÉGRÉE DE L'ORGANISME HUMAIN

02AZ – CARACTÉRISER LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ ET LES MALADIES

FICHE D'ÉVALUATION

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-2 TÂCHE EN ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou évaluateur : _____

VERDICT		
Atteinte de tous les seuils de réussite		
00Q0	Oui ☐ Résultat : _____ % Compétence reconnue ☐	Non ☐ Maîtrise partielle de la compétence ☐
02AZ	Oui ☐ Résultat : _____ % Compétence reconnue ☐	Non ☐ Maîtrise partielle de la compétence ☐

*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

AVANT L'ÉVALUATION

- Prévoir la date de la tâche.

Matériel nécessaire :

Pour la tâche en établissement collégial :

- Questionnaire.

AU MOMENT DE L'ÉVALUATION

Pour la tâche en établissement collégial

Durée suggérée pour la tâche : 2 heures 30

- S'assurer que la personne candidate n'a accès à aucune documentation ni ressource.

Note : Se référer aux tableaux intitulés ÉLÉMENT À ÉVALUER, dans les pages suivantes, pour prendre connaissance des directives particulières de l'évaluation de chacun des éléments, s'il y a lieu.

APRÈS L'ÉVALUATION

- Déterminer le résultat, pour chaque élément¹, à partir des critères d'évaluation et en utilisant l'échelle ci-dessous :

Maîtrise manifeste	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise lacunaire (FM)
La démonstration illustre avec éloquence la maîtrise de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation.	La démonstration illustre une maîtrise adéquate de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation. Les faiblesses observées ne nuisent cependant pas à sa mise en œuvre.	La mise en œuvre de l'élément de compétence présente des lacunes importantes, voire majeures, en fonction des critères d'évaluation. Une formation manquante est requise.

L'échelle se décline en trois niveaux : les niveaux « manifeste » et « satisfaisant » représentent la maîtrise de l'élément² de compétence, tandis que le niveau « lacunaire » correspond à un besoin de formation manquante.

Pour chaque élément, l'échelle comporte des notes symboliques qui sont autant de repères pour orienter la décision.

- S'assurer que le tableau intitulé ÉLÉMENT À ÉVALUER est bien rempli :
 - cocher la case pour indiquer si la personne satisfait aux exigences ou non;
 - noter les justifications pertinentes;
 - inscrire le résultat;
 - cocher la case pour indiquer si l'élément évalué est réussi ou non.
- Remplir, signer et dater le tableau intitulé *BILAN DE L'ÉVALUATION*.

1. Ce terme fait aussi référence à des regroupements d'éléments pour un même résultat.

2. *Idem*.

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

- Remplir la fiche intitulée *SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION*.
- Dans le cas d'un verdict de maîtrise partielle de la compétence, faire des recommandations de formation pour l'acquisition des éléments qui ne sont pas encore maîtrisés.
- Vérifier le verdict rendu, signer et dater la fiche d'évaluation.
- Remettre à la personne responsable du dossier la fiche d'évaluation et, s'il y a lieu, les documents appuyant la démonstration de la compétence.

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
00Q0-1 En ce qui concerne l'anatomie du corps humain : Tâche en établissement collégial									

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
00Q0-2		Relativement au fonctionnement normal des systèmes du corps humain :							
		- Reconnaître la fonction et le fonctionnement des organes et des systèmes; - Établir des liens entre les différents systèmes.							
		Tâche en établissement collégial							
Critères d'évaluation					Satisfaisant				
					Oui Non				
Désignation juste de la fonction et du fonctionnement général des systèmes et des organes qui y sont associés					☐ ☐				
Reconnaissance adéquate des caractéristiques physiologiques des systèmes					☐ ☐				
Mise en évidence des liens fonctionnels entre les systèmes					☐ ☐				
Identification appropriée des composés et des réactions chimiques et biochimiques essentiels au fonctionnement de l'organisme					☐ ☐				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
00Q0-2	50	45	40	35	30	23	12	___/50	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
00Q0-3		À propos des principes de régulation de l'organisme humain (homéostasie) :							
		- Reconnaître le corps humain comme un organisme en recherche d'équilibre; - Reconnaître les facteurs perturbateurs et les mécanismes visant un retour à l'équilibre; - Mettre en relation les déséquilibres biologiques et les impacts sur le fonctionnement de l'organisme humain.							
		Tâche en établissement collégial							
Critères d'évaluation					Satisfaisant				
					Oui Non				
Identification précise des mécanismes contribuant à l'homéostasie					☐	☐			
Reconnaissance appropriée des conditions favorisant l'homéostasie					☐	☐			
Détermination juste des processus physiologiques et des réactions systémiques impliqués dans le déséquilibre					☐	☐			
Reconnaissance juste des facteurs à l'origine des perturbations de l'homéostasie					☐	☐			
Détermination adéquate des modalités d'apparition du déséquilibre					☐	☐			
Mise en relation pertinente des manifestations physiologiques ou métaboliques et du déséquilibre					☐	☐			
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
00Q0-3	25	23	20	18	15	11	6	___/25	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02AZ-1 Concernant les principaux problèmes de santé : Tâche en établissement collégial Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02AZ-1	60	54	48	42	36	27	14	___/60	Oui Non

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02AZ-2 Concernant les désordres immunologiques et infectieux : - Reconnaître les agents agresseurs (ex. : bactérie, virus), leur mode de transmission et les mesures préventives associées; - Relier les manifestations cliniques et les valeurs de laboratoire aux infections et aux processus évolutifs. Tâche en établissement collégial Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon - Reconnaissance adéquate du type d'agresseur (ex. : bactérie, virus, champignon)☐☐ - Identification adéquate des modes de transmission et des mesures préventives☐☐ - Association adéquate des manifestations cliniques avec les désordres immunologiques et infectieux☐☐ - Reconnaissance adéquate du processus évolutif et des complications possibles☐☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02AZ-2	25	23	20	18	15	11	6	___/25	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS					
02AZ-3 Reconnaître les principaux cancers (facteurs de risque, manifestations cliniques et processus évolutif). Tâche en établissement collégial Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon • Reconnaissance appropriée des cancers prévalents et des facteurs de risque associés ☐☐ • Identification appropriée des manifestations cliniques des principaux cancers ☐☐ • Reconnaissance adéquate du processus évolutif ☐☐											
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi		
02AZ-3	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui	Non	

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

00Q0 – DÉVELOPPER UNE VISION INTÉGRÉE DE L'ORGANISME HUMAIN

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
00Q0-1	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
00Q0-2	30/50	___/50	Oui ☐ Non ☐
00Q0-3	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

02AZ – CARACTÉRISER LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ ET LES MALADIES

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02AZ-1	36/60	___/60	Oui ☐ Non ☐
02AZ-2	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
02AZ-3	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

COMPÉTENCE	00Q0	02AZ
Atteinte de tous les seuils de réussite		
Oui	☐	☐
Compétence reconnue	☐	☐
Non	☐	☐
Maîtrise partielle de la compétence	☐	☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :	Durée estimée, s'il y a lieu :

Education.gouv.qc.ca



Fiche d'évaluation Compétences regroupées

Reconnaissance des acquis et des compétences

Regroupement C – La thérapie médicamenteuse

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

REGROUPEMENT C – LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

02BK – DISCERNER LES CARACTÉRISTIQUES DES MÉDICAMENTS

02BL – ANALYSER L'USAGE DES MÉDICAMENTS ET LEURS EFFETS SUR L'ORGANISME HUMAIN

02CA – COLLABORER À LA PRISE EN CHARGE DE LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

FICHE D'ÉVALUATION

Reconnaissance des acquis et des compétences

PRODUCTION PERSONNELLE**CR-2****TÂCHE EN MILIEU DE TRAVAIL et TÂCHE EN ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL****ENTRETIEN**

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou évaluateur : _____

VERDICT

Atteinte de tous les seuils de réussite

	Oui ☐ Résultat : _____ % Compétence reconnue ☐	Non ☐ Maîtrise partielle de la compétence ☐
02BK		
02BL		
02CA		

*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

AVANT L'ÉVALUATION

- Prévoir la date de la remise de la production personnelle et de la tenue de l'entretien.
- Selon le milieu de travail de la personne candidate (pharmacie communautaire ou établissement de santé), déterminer si certains éléments de compétence devront être évalués en établissement collégial à partir de simulations ou de mises en situation, considérant que certaines activités ne sont pas réalisables dans certains milieux.
- Prévoir les dates de la tâche en établissement collégial et de celle en milieu de travail.

Matériel nécessaire :

Pour la production personnelle (canevas comprenant notamment les éléments suivants) :

- Ordonnances diversifiées à interpréter par la personne candidate;
- Question de recherche;
- Paramètres pharmacocinétiques et définitions à associer;
- Graphiques illustrant les mesures quantitatives de l'effet des médicaments permettant à la personne candidate d'associer la description de la mesure au graphique correspondant;
- Principaux concepts de base en pharmacologie à définir par la personne candidate (ex. : effet additif, effet synergique, dose d'attaque, dose d'entretien) ainsi que les utilisations des médicaments (ex. : préventif, palliatif, curatif).

Pour l'entretien :

- Mises en situation dont au moins une avec des divergences sur le plan du bilan comparatif pouvant être relevées par la personne candidate.

Pour la tâche en établissement collégial :

- Accès à un ordinateur avec Internet et logiciels d'aide à la décision;
- Questionnaire avec des mises en situation.

Pour la tâche en milieu de travail :

- Demander à la personne candidate de prévoir les activités suivantes avec une patiente ou un patient :
 - mesure clinique,
 - enseignement d'un appareil ou dispositif,
 - administration d'un médicament ou d'un vaccin,
 - prélèvement;
- Demander à la personne candidate de s'assurer d'avoir à sa disposition le matériel requis pour les activités mentionnées.

AU MOMENT DE L'ÉVALUATION

Pour la production personnelle et l'entretien

Durée suggérée pour l'entretien : 1 heure 15

- Expliquer à la personne candidate le déroulement de l'évaluation.
- Questionner la personne candidate pour attester l'authenticité de sa production personnelle.
- Pour l'entretien, prévoir du temps à la personne candidate afin qu'elle puisse prendre connaissance de chacune des mises en situation.

Pour la tâche en établissement collégial

Durée suggérée pour la tâche : 2 heures

Pour la tâche en milieu de travail

Durée suggérée pour la tâche : 2 heures

Note : Se référer aux tableaux intitulés ÉLÉMENT À ÉVALUER, dans les pages suivantes, pour prendre connaissance des directives particulières de l'évaluation de chacun des éléments, s'il y a lieu.

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

APRÈS L'ÉVALUATION

- Déterminer le résultat, pour chaque élément¹, à partir des critères d'évaluation et en utilisant l'échelle ci-dessous :

Maîtrise manifeste	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise lacunaire (FM)
La démonstration illustre avec éloquence la maîtrise de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation.	La démonstration illustre une maîtrise adéquate de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation. Les faiblesses observées ne nuisent cependant pas à sa mise en œuvre.	La mise en œuvre de l'élément de compétence présente des lacunes importantes, voire majeures, en fonction des critères d'évaluation. Une formation manquante est requise.

L'échelle se décline en trois niveaux : les niveaux « manifeste » et « satisfaisant » représentent la maîtrise de l'élément² de compétence, tandis que le niveau « lacunaire » correspond à un besoin de formation manquante.

Pour chaque élément, l'échelle comporte des notes symboliques qui sont autant de repères pour orienter la décision.

- S'assurer que le tableau intitulé *ÉLÉMENT À ÉVALUER* est bien rempli :
 - cocher la case pour indiquer si la personne satisfait aux exigences ou non;
 - noter les justifications pertinentes;
 - inscrire le résultat;
 - cocher la case pour indiquer si l'élément évalué est réussi ou non.
- Remplir, signer et dater le tableau intitulé *BILAN DE L'ÉVALUATION*.
- Remplir la fiche intitulée *SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION*.
- Dans le cas d'un verdict de maîtrise partielle de la compétence, faire des recommandations de formation pour l'acquisition des éléments qui ne sont pas encore maîtrisés.
- Vérifier le verdict rendu, signer et dater la fiche d'évaluation.
- Remettre à la personne responsable du dossier la fiche d'évaluation et, s'il y a lieu, les documents appuyant la démonstration de la compétence.

1. Ce terme fait aussi référence à des regroupements d'éléments pour un même résultat.

2. *Idem*.

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02BK-1 Distinguer les principaux paramètres définissant les médicaments (ex. : classification, formulation, bioéquivalence/biosimilarité). Production personnelle et entretien Lors de l'entretien, vérifier auprès de la personne candidate la connaissance d'autres types de classification des médicaments que les deux demandés dans la production personnelle. Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon • Distinction exacte des différents types de classification des médicaments ☐☐ • Distinction juste des notions de bioéquivalence et de biosimilarité ☐☐ • Différenciation exhaustive des formes, des voies et des modes d'administration des médicaments ☐☐ • Identification rigoureuse des termes, des abréviations et des sigles liés aux ordonnances de médicaments ☐☐ • Utilisation juste de la terminologie ☐☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BK-1	10	9	8	7	6	5	3	___/10	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																						
02BK-2 Effectuer des recherches d'information sur les médicaments. Production personnelle et entretien Si la reconnaissance du concept de données probantes ne peut être clairement établie par la production personnelle, en entretien, demander à la personne candidate de l'expliquer. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Distinction précise des sources d'information (primaire, secondaire, tertiaire)</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Reconnaissance adéquate du concept de données probantes</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Sélection des sources d'information crédibles</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Pertinence de l'information recueillie en fonction de l'objet de recherche</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Distinction précise des sources d'information (primaire, secondaire, tertiaire)	☐	☐	• Reconnaissance adéquate du concept de données probantes	☐	☐	• Sélection des sources d'information crédibles	☐	☐	• Pertinence de l'information recueillie en fonction de l'objet de recherche	☐	☐					
	Satisfaisant																										
	Oui	Non																									
• Distinction précise des sources d'information (primaire, secondaire, tertiaire)	☐	☐																									
• Reconnaissance adéquate du concept de données probantes	☐	☐																									
• Sélection des sources d'information crédibles	☐	☐																									
• Pertinence de l'information recueillie en fonction de l'objet de recherche	☐	☐																									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi																		
02BK-2	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐																		

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																	
02BK-3 Interpréter les paramètres pharmacocinétiques de base des médicaments (ex. : absorption, demi-vie, distribution). Production personnelle et entretien En entretien, questionner la personne candidate afin de s'assurer : - de sa compréhension des paramètres pharmacocinétiques; - de son interprétation des mesures quantitatives. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Identification correcte des paramètres pharmacocinétiques</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Identification adéquate des liens entre les paramètres pharmacocinétiques et les mesures quantitatives caractérisant l'effet du médicament</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Reconnaissance adéquate des paramètres de base en pharmacologie</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Identification correcte des paramètres pharmacocinétiques	☐	☐	• Identification adéquate des liens entre les paramètres pharmacocinétiques et les mesures quantitatives caractérisant l'effet du médicament	☐	☐	• Reconnaissance adéquate des paramètres de base en pharmacologie	☐	☐			
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Identification correcte des paramètres pharmacocinétiques	☐	☐																				
• Identification adéquate des liens entre les paramètres pharmacocinétiques et les mesures quantitatives caractérisant l'effet du médicament	☐	☐																				
• Reconnaissance adéquate des paramètres de base en pharmacologie	☐	☐																				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi														
02BK-3	15	14	12	11	9	7 4	___/15	Oui ☐ Non ☐														

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																			
02BK-4 Identifier les principaux mécanismes d'action des médicaments. Production personnelle et entretien Critères d'évaluation <table> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Identification adéquate des principaux mécanismes d'action des médicaments</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Association adéquate entre les classes et sous-classes des médicaments et les mécanismes d'action</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Différenciation appropriée des réponses non spécifiques aux médicaments</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Identification adéquate des principaux mécanismes d'action des médicaments	☐	☐	• Association adéquate entre les classes et sous-classes des médicaments et les mécanismes d'action	☐	☐	• Différenciation appropriée des réponses non spécifiques aux médicaments	☐	☐					
	Satisfaisant																							
	Oui	Non																						
• Identification adéquate des principaux mécanismes d'action des médicaments	☐	☐																						
• Association adéquate entre les classes et sous-classes des médicaments et les mécanismes d'action	☐	☐																						
• Différenciation appropriée des réponses non spécifiques aux médicaments	☐	☐																						
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi															
02BK-4	30	27	24	21	18	14	7	___/30	Oui ☐ Non ☐															

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS																				
02BK-5 Définir les principaux facteurs influençant l'effet du médicament dans l'organisme. Production personnelle et entretien <table> <thead> <tr> <th rowspan="2">Critères d'évaluation</th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Identification juste des facteurs physiologiques et pathologiques influençant les médicaments</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Discrimination juste des intolérances et des allergies de différents types</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Reconnaissance appropriée des phénomènes de tolérance, de dépendance et de tachyphylaxie</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Différenciation adéquate des types d'interactions médicamenteuses possibles</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Critères d'évaluation	Satisfaisant		Oui	Non	• Identification juste des facteurs physiologiques et pathologiques influençant les médicaments	☐	☐	• Discrimination juste des intolérances et des allergies de différents types	☐	☐	• Reconnaissance appropriée des phénomènes de tolérance, de dépendance et de tachyphylaxie	☐	☐	• Différenciation adéquate des types d'interactions médicamenteuses possibles	☐	☐				
Critères d'évaluation	Satisfaisant																									
	Oui	Non																								
• Identification juste des facteurs physiologiques et pathologiques influençant les médicaments	☐	☐																								
• Discrimination juste des intolérances et des allergies de différents types	☐	☐																								
• Reconnaissance appropriée des phénomènes de tolérance, de dépendance et de tachyphylaxie	☐	☐																								
• Différenciation adéquate des types d'interactions médicamenteuses possibles	☐	☐																								
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi																	
02BK-5	25	23	20	18	15	11	6	___/25	Oui ☐ Non ☐																	

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS				
02CA-1 Colliger des renseignements relatifs à la patiente ou au patient (ex. : complément d'information à l'histoire médicamenteuse, valeurs de laboratoire, mesures cliniques). Entretien Remettre les mises en situation à la personne candidate et lui laisser 10 minutes pour se préparer. Elle doit tenir compte, dans les données complémentaires requises, des médicaments ainsi que des valeurs de laboratoire et des mesures cliniques associées pertinentes. Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon • Sélection judicieuse des données complémentaires ☐☐ • Corrélation adéquate des données obtenues avec l'effet du médicament ☐☐ • Amorce judicieuse du bilan comparatif des médicaments ☐☐ • Consignation claire et précise des informations ☐☐ • Communication judicieuse à la pharmacienne ou au pharmacien ☐☐										
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi	
02CA-1	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui	Non

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BL-1 Établir des liens entre les médicaments et leurs usages.									
Tâche en établissement collégial									
Critères d'évaluation									
Satisfaisant Oui Non - Reconnaissance appropriée des conditions physiologiques ou pathologiques les plus fréquentes nécessitant un traitement pharmacologique ☐ ☐ - Association juste des classes et sous-classes de médicaments à leurs principaux usages ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BL-1	30	27	24	21	18	14	7	___/30	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02BL-2 Concernant les principaux médicaments : Tâche en établissement collégial Critères d'évaluation Satisfaisant Oui Non									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BL-2	45	41	36	32	27	20	11	___/45	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																			
02BL-3 Établir des liens entre les renseignements cliniques obtenus, les médicaments et les conditions de santé de la patiente ou du patient. Tâche en établissement collégial Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Caractérisation adéquate des suivis et des mesures cliniques requis selon les médicaments et les conditions de santé</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Caractérisation adéquate des valeurs de laboratoire en fonction de la prise de médicaments et de la condition de santé</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Reconnaissance juste des paramètres hors des valeurs de référence</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Caractérisation adéquate des suivis et des mesures cliniques requis selon les médicaments et les conditions de santé	☐	☐	• Caractérisation adéquate des valeurs de laboratoire en fonction de la prise de médicaments et de la condition de santé	☐	☐	• Reconnaissance juste des paramètres hors des valeurs de référence	☐	☐					
	Satisfaisant																							
	Oui	Non																						
• Caractérisation adéquate des suivis et des mesures cliniques requis selon les médicaments et les conditions de santé	☐	☐																						
• Caractérisation adéquate des valeurs de laboratoire en fonction de la prise de médicaments et de la condition de santé	☐	☐																						
• Reconnaissance juste des paramètres hors des valeurs de référence	☐	☐																						
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi															
02BL-3	25	23	20	18	15	11	6	___/25	Oui ☐ Non ☐															

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																									
02CA-2 Appliquer le plan de prise en charge établi par la pharmacienne ou le pharmacien. Tâche en milieu de travail Demander à la personne candidate d'effectuer les tâches du plan de prise en charge établi par la pharmacienne ou le pharmacien. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Application juste du plan de prise en charge</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détection judicieuse des problèmes liés au plan de prise en charge</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Communication judicieuse à la pharmacienne ou au pharmacien</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Consignation détaillée de ses interventions</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Respect de son champ de compétence</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Application juste du plan de prise en charge	☐	☐	• Détection judicieuse des problèmes liés au plan de prise en charge	☐	☐	• Communication judicieuse à la pharmacienne ou au pharmacien	☐	☐	• Consignation détaillée de ses interventions	☐	☐	• Respect de son champ de compétence	☐	☐					
	Satisfaisant																													
	Oui	Non																												
• Application juste du plan de prise en charge	☐	☐																												
• Détection judicieuse des problèmes liés au plan de prise en charge	☐	☐																												
• Communication judicieuse à la pharmacienne ou au pharmacien	☐	☐																												
• Consignation détaillée de ses interventions	☐	☐																												
• Respect de son champ de compétence	☐	☐																												
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi																					
02CA-2	30	27	24	21	18	14	7	___/30	Oui ☐ Non ☐																					

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02BQ-5	Utiliser des petits appareils ou des instruments liés à la surveillance de la thérapie médicamenteuse par la patiente ou le patient (ex. : lecteurs de glycémie, lecteurs de la coagulation, MAPA³). Tâche en milieu de travail • Demander à la personne candidate d'effectuer une mesure clinique chez une patiente ou un patient à l'aide d'un petit appareil ou instrument. • Dans l'éventualité où l'appareil utilisé n'est pas connecté, demander à la personne candidate quelles seraient les étapes à effectuer pour vérifier l'efficacité de la liaison. • Demander à la personne candidate les particularités de l'entretien et de l'étalonnage si ces dernières n'ont pu être observées lors de l'exécution de la mesure. Satisfaisant Oui Non Critères d'évaluation • Manipulation méthodique et adéquate des petits appareils et des instruments ☐ ☐ • Vérification de l'efficacité de la liaison des appareils connectés avec la pharmacie ☐ ☐ • Suivi adapté de l'entretien et de l'étalonnage des petits appareils ☐ ☐								
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante					Maîtrise lacunaire (FM)
02BQ-5	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

3. MAPA : *monitorage ambulatoire de la pression artérielle*.

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																							
02CA-3 Enseigner l'utilisation d'appareils, de dispositifs et d'accessoires aux patientes et patients. Tâche en milieu de travail Demander à la personne candidate d'enseigner l'utilisation d'un appareil à une patiente ou un patient. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Démonstration efficace de l'utilisation de l'appareil, du dispositif ou de l'accessoire</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Réponse judicieuse aux questions de la patiente ou du patient</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Évaluation judicieuse de la technique et de la compréhension de la patiente ou du patient</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Consignation précise de l'intervention et de la compréhension de la patiente ou du patient</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Démonstration efficace de l'utilisation de l'appareil, du dispositif ou de l'accessoire	☐	☐	• Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie	☐	☐	• Réponse judicieuse aux questions de la patiente ou du patient	☐	☐	• Évaluation judicieuse de la technique et de la compréhension de la patiente ou du patient	☐	☐	• Consignation précise de l'intervention et de la compréhension de la patiente ou du patient	☐	☐			
	Satisfaisant																											
	Oui	Non																										
• Démonstration efficace de l'utilisation de l'appareil, du dispositif ou de l'accessoire	☐	☐																										
• Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie	☐	☐																										
• Réponse judicieuse aux questions de la patiente ou du patient	☐	☐																										
• Évaluation judicieuse de la technique et de la compréhension de la patiente ou du patient	☐	☐																										
• Consignation précise de l'intervention et de la compréhension de la patiente ou du patient	☐	☐																										
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi																				
02CA-3	10	9	8	7	6	5 3	___/10	Oui ☐ Non ☐																				

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02CA-4 Appliquer des techniques d'administration de médicaments (ex. : sous-cutanée, intramusculaire, par inhalation). Tâche en milieu de travail - Demander à la personne candidate d'administrer un médicament dans un but d'enseignement ou un vaccin à une patiente ou un patient. - Advenant l'impossibilité d'évaluer la reconnaissance juste des précautions lors de l'exécution de la tâche, questionner la personne candidate sur les précautions requises. - En l'absence de manifestations cliniques inhabituelles lors de l'exécution de la tâche, questionner la personne candidate sur les interventions requises advenant la présence de réactions. Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon - Reconnaissance juste des précautions requises pour chacune des voies d'administration d'un médicament - Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie - Sélection adéquate des fournitures requises - Application stricte des techniques liées à l'administration d'un médicament - Intervention adaptée aux manifestations cliniques inhabituelles - Consignation précise de l'intervention									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02CA-4	25	23	20	18	15	11	6	___/25	Oui Non

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																												
02CA-5 Appliquer des techniques de prélèvement (ex. : nasopharyngé). Tâche en milieu de travail • Demander à la personne candidate d'effectuer un prélèvement chez une patiente ou un patient. • Si le prélèvement effectué lors de la tâche ne demande pas d'identification, de conservation ni de transport, questionner la personne candidate afin d'apprécier les critères « Identification adéquate du prélèvement » et « Respect des conditions de conservation et de transport ». Critères d'évaluation <table> <tr> <th></th><th colspan="2">Satisfaisant</th></tr> <tr> <th></th><th>Oui</th><th>Non</th></tr> <tr> <td>• Reconnaissance juste des précautions requises pour chaque type de prélèvement</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Sélection adéquate des fournitures requises</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Application stricte des techniques de prélèvement</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Identification adéquate du prélèvement</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Respect des conditions de conservation et de transport</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> <tr> <td>• Consignation précise de l'information</td><td>☐</td><td>☐</td></tr> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Reconnaissance juste des précautions requises pour chaque type de prélèvement	☐	☐	• Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie	☐	☐	• Sélection adéquate des fournitures requises	☐	☐	• Application stricte des techniques de prélèvement	☐	☐	• Identification adéquate du prélèvement	☐	☐	• Respect des conditions de conservation et de transport	☐	☐	• Consignation précise de l'information	☐	☐		
	Satisfaisant																																
	Oui	Non																															
• Reconnaissance juste des précautions requises pour chaque type de prélèvement	☐	☐																															
• Respect des mesures d'hygiène et d'asepsie	☐	☐																															
• Sélection adéquate des fournitures requises	☐	☐																															
• Application stricte des techniques de prélèvement	☐	☐																															
• Identification adéquate du prélèvement	☐	☐																															
• Respect des conditions de conservation et de transport	☐	☐																															
• Consignation précise de l'information	☐	☐																															
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi																								
02CA-5	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐																								

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

02BK – DISCERNER LES CARACTÉRISTIQUES DES MÉDICAMENTS

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BK-1	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
02BK-2	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BK-3	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BK-4	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
02BK-5	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

02BL – ANALYSER L'USAGE DES MÉDICAMENTS ET LEURS EFFETS SUR L'ORGANISME HUMAIN

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BL-1	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
02BL-2	27/45	___/45	Oui ☐ Non ☐
02BL-3	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

02CA – COLLABORER À LA PRISE EN CHARGE DE LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02CA-1	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02CA-2	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
02CA-3	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
02CA-4	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
02CA-5	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

02BQ – EXPLOITER DES ÉQUIPEMENTS ET DES APPAREILS

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BQ-5	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

COMPÉTENCE	02BK	02BL	02CA
Atteinte de tous les seuils de réussite			
Oui	☐	☐	☐
Compétence reconnue	☐	☐	☐
Non	☐	☐	☐
Maîtrise partielle de la compétence	☐	☐	☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

Education.gouv.qc.ca



Fiche d'évaluation Compétences regroupées

Reconnaissance des acquis et des compétences

Regroupement D – La préparation des médicaments

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

REGROUPEMENT D – LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS

02BS – COORDONNER LE CONDITIONNEMENT DES MÉDICAMENTS

02BT – COORDONNER LES PRÉPARATIONS MAGISTRALES NON STÉRILES

02BU – COORDONNER LA PRÉPARATION DE PRODUITS STÉRILES

FICHE D'ÉVALUATION

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE
ENTRETIEN
TÂCHE EN MILIEU DE TRAVAIL

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou évaluateur : _____

VERDICT		
Atteinte de tous les seuils de réussite		
02BS	Oui ☐ Résultat : _____ % Compétence reconnue ☐	Non ☐ Maîtrise partielle de la compétence ☐
02BT	Oui ☐ Résultat : _____ % Compétence reconnue ☐	Non ☐ Maîtrise partielle de la compétence ☐
02BU	Oui ☐ Résultat : _____ % Compétence reconnue ☐	Non ☐ Maîtrise partielle de la compétence ☐

*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

AVANT L'ÉVALUATION

- Prévoir la date de la remise de la production personnelle et de la tenue de l'entretien.
- Selon la provenance du milieu de travail de la personne candidate (communautaire ou établissement de santé), déterminer si certains éléments de compétence devront être évalués en établissement collégial à partir de simulations ou de mises en situation plutôt qu'en milieu de travail considérant que certaines activités ne seront pas réalisables dans certains milieux.
- Prévoir la date de la tâche.

Matériel nécessaire :

Pour la production personnelle (canevas) :

- Mises en situation permettant d'appliquer le cadre normatif des préparations magistrales non stériles (PMNS), des produits stériles non dangereux (PSND) et des produits stériles dangereux (PSD);
- Mises en situation pour que la personne candidate effectue des conversions entre différents systèmes de mesure en incluant les notions de mEq et de mmol, ainsi que la conversion de débit de perfusion dans les différentes unités de mesure;
- Problèmes de calculs pharmaceutiques où la personne candidate doit choisir la bonne méthode de calcul et l'appliquer;
- Noms de deux préparations magistrales non stériles de catégories différentes dont les formules maîtresses seront à élaborer par la personne candidate (si la personne candidate n'a pas rédigé de formules maîtresses en milieu de travail);
- Noms de deux produits stériles (un en lot et l'autre individuel) dont les protocoles de préparation seront à élaborer par la personne candidate (si la personne candidate n'a pas rédigé de protocoles de préparation en milieu de travail).

Pour la tâche en milieu de travail :

- Mises en situation sur l'encadrement des activités de coordination relatives au conditionnement, aux préparations magistrales non stériles et à la préparation de produits stériles dangereux et non dangereux (déroulement des activités, application des procédures);
- Mises en situation traitant des mesures de prévention des infections et de la contamination chimique dans un contexte distinct de la préparation de produits stériles.

AU MOMENT DE L'ÉVALUATION

Pour la production personnelle et l'entretien

Durée suggérée pour l'entretien : 45 minutes

- Expliquer à la personne candidate le déroulement de l'évaluation.
- Questionner la personne candidate pour attester l'authenticité de sa production personnelle.

Pour la tâche en milieu de travail

Durée suggérée pour la tâche : 3 heures

- Questionner la personne candidate sur les activités d'encadrement et les mesures de prévention des infections et de la contamination chimique.

Note : Se référer aux tableaux intitulés ÉLÉMENT À ÉVALUER, dans les pages suivantes, pour prendre connaissance des directives particulières de l'évaluation de chacun des éléments, s'il y a lieu.

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

APRÈS L'ÉVALUATION

- Déterminer le résultat, pour chaque élément¹, à partir des critères d'évaluation et en utilisant l'échelle ci-dessous :

Maîtrise manifeste	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise lacunaire (FM)
La démonstration illustre avec éloquence la maîtrise de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation.	La démonstration illustre une maîtrise adéquate de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation. Les faiblesses observées ne nuisent cependant pas à sa mise en œuvre.	La mise en œuvre de l'élément de compétence présente des lacunes importantes, voire majeures, en fonction des critères d'évaluation. Une formation manquante est requise.

L'échelle se décline en trois niveaux : les niveaux « manifeste » et « satisfaisant » représentent la maîtrise de l'élément² de compétence, tandis que le niveau « lacunaire » correspond à un besoin de formation manquante.

Pour chaque élément, l'échelle comporte des notes symboliques qui sont autant de repères pour orienter la décision.

- S'assurer que le tableau intitulé *ÉLÉMENT À ÉVALUER* est bien rempli :
 - cocher la case pour indiquer si la personne satisfait aux exigences ou non;
 - noter les justifications pertinentes;
 - inscrire le résultat;
 - cocher la case pour indiquer si l'élément évalué est réussi ou non.
- Remplir, signer et dater le tableau intitulé *BILAN DE L'ÉVALUATION*.
- Remplir la fiche intitulée *SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION*.
- Dans le cas d'un verdict de maîtrise partielle de la compétence, faire des recommandations de formation pour l'acquisition des éléments qui ne sont pas encore maîtrisés.
- Vérifier le verdict rendu, signer et dater la fiche d'évaluation.
- Remettre à la personne responsable du dossier la fiche d'évaluation et, s'il y a lieu, les documents appuyant la démonstration de la compétence.

1. Ce terme fait aussi référence à des regroupements d'éléments pour un même résultat.

2. *Idem*.

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS
02BT-1	Appliquer le cadre normatif.	Pour les établissements de santé :
Production personnelle et entretien		
Critères d'évaluation	Satisfaisant Oui Non • Identification précise des prescriptions du cadre normatif ☐ ☐ • Catégorisation juste des préparations magistrales non stériles ☐ ☐ • Vérification de l'adéquation entre les conditions requises et les diverses catégories de préparations magistrales non stériles ☐ ☐	

5

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS	
02BT-2	Rédiger des formules maîtresses.	Pour les établissements de santé :	
Production personnelle et entretien			
Critères d'évaluation	Satisfaisant Oui Non		
• Interprétation juste des données de compatibilité physiques, chimiques et microbiologiques	☐	☐	
• Exactitude des calculs	☐	☐	
• Identification juste des étapes critiques de préparation	☐	☐	
• Sélection judicieuse de méthodes de vérification des étapes intermédiaires	☐	☐	
• Rédaction détaillée de formules maîtresses	☐	☐	

7

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS																	
02BM-1 Établir des conversions entre les différents systèmes de mesure.																							
Production personnelle et entretien																							
Critères d'évaluation																							
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 80%;"></th> <th colspan="2" style="text-align: center; font-weight: normal;">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th style="text-align: center; font-weight: normal;">Oui</th> <th style="text-align: center; font-weight: normal;">Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Discernement juste des unités de mesure pondérales, volumétriques et chimiques</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Distinction juste des équivalences entre les unités de mesure</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Interprétation juste des concentrations exprimées en pourcentage</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Conversion juste et précise d'un débit dans les différentes unités de mesure</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> </tbody> </table>											Satisfaisant			Oui	Non	• Discernement juste des unités de mesure pondérales, volumétriques et chimiques	☐	☐	• Distinction juste des équivalences entre les unités de mesure	☐	☐	• Interprétation juste des concentrations exprimées en pourcentage	☐
	Satisfaisant																						
	Oui	Non																					
• Discernement juste des unités de mesure pondérales, volumétriques et chimiques	☐	☐																					
• Distinction juste des équivalences entre les unités de mesure	☐	☐																					
• Interprétation juste des concentrations exprimées en pourcentage	☐	☐																					
• Conversion juste et précise d'un débit dans les différentes unités de mesure	☐	☐																					
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi														
02BM-1	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐														
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>																							

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS																											
02BM-2 Concernant les calculs pharmaceutiques : - Appliquer la règle de proportionnalité; - Appliquer la règle de dilution; - Appliquer la méthode d'alligation; - Appliquer la méthode de l'aliquote; - Calculer la dose ou le débit en fonction de différentes unités de mesure. Production personnelle et entretien <table style="width: 100%; margin-top: 20px;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Critères d'évaluation</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Oui</th> <th style="text-align: center;">Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Sélection judicieuse de la formule mathématique applicable</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Application juste de la règle de proportionnalité</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Application juste de la règle de dilution</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Application juste de la méthode d'alligation</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Application juste de la méthode de l'aliquote</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Calcul précis de la dose ou du débit en fonction de différentes unités de mesure (ex. : poids, surface corporelle, heure)</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> </tbody> </table>						Critères d'évaluation	Satisfaisant			Oui	Non	• Sélection judicieuse de la formule mathématique applicable	☐	☐	• Application juste de la règle de proportionnalité	☐	☐	• Application juste de la règle de dilution	☐	☐	• Application juste de la méthode d'alligation	☐	☐	• Application juste de la méthode de l'aliquote	☐	☐	• Calcul précis de la dose ou du débit en fonction de différentes unités de mesure (ex. : poids, surface corporelle, heure)	☐	☐				
Critères d'évaluation	Satisfaisant																																
	Oui	Non																															
• Sélection judicieuse de la formule mathématique applicable	☐	☐																															
• Application juste de la règle de proportionnalité	☐	☐																															
• Application juste de la règle de dilution	☐	☐																															
• Application juste de la méthode d'alligation	☐	☐																															
• Application juste de la méthode de l'aliquote	☐	☐																															
• Calcul précis de la dose ou du débit en fonction de différentes unités de mesure (ex. : poids, surface corporelle, heure)	☐	☐																															
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi																								
02BM-2	40	36	32	28	24	18	10	___/40	Oui ☐ Non ☐																								
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>																																	

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS	
02BU-1	Appliquer le cadre normatif.	Pour les établissements de santé :	
Production personnelle et entretien			
Critères d'évaluation	Satisfaisant Oui Non		
• Identification précise des prescriptions du cadre normatif	☐	☐	
• Discrimination juste des produits stériles dangereux et non dangereux	☐	☐	
• Vérification de l'adéquation entre les conditions requises et les catégories de produits stériles	☐	☐	
• Identification juste des niveaux de risque des préparations de produits stériles	☐	☐	

11

ÉLÉMENT À ÉVALUER			JUSTIFICATIONS	
02BU-2	Rédiger des protocoles.		Pour les établissements de santé :	
Production personnelle et entretien				
Critères d'évaluation		Satisfaisant		
		Oui	Non	
• Interprétation juste des données de compatibilité physiques, chimiques et microbiologiques		☐	☐	
• Exactitude des calculs		☐	☐	
• Identification juste des étapes critiques de préparation		☐	☐	
• Sélection judicieuse de méthodes de vérification des étapes intermédiaires		☐	☐	
• Rédaction conforme de protocoles de préparation		☐	☐	

13

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02BS-3 Assurer l'entretien et l'étalonnage du matériel de conditionnement. Entretien Concernant le conditionnement des médicaments, demander à la personne candidate : d'expliquer la sélection des méthodes d'entretien pour différents types d'appareils; de décrire les démarches de vérification des processus d'entretien effectués par le personnel technique; de décrire les démarches de vérification de l'étalonnage de différents appareils. Au besoin, questionner la personne candidate sur les moyens à mettre en place pour faciliter les vérifications et proposer des mises en situation. Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon Sélection judicieuse des modes de nettoyage du matériel Vérification minutieuse des fréquences et des modes de nettoyage et d'entretien du matériel Vérification minutieuse de l'étalonnage des appareils									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BS-3	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui Non

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS														
Pour la coordination des préparations magistrales non stériles : 02BT-5 Assurer l'entretien et l'étalonnage du matériel requis. Entretien Concernant la coordination de préparations magistrales non stériles, demander à la personne candidate : - d'expliquer la sélection des méthodes d'entretien pour différents types d'appareils; - de décrire les démarches de vérification des processus d'entretien effectués par le personnel technique; - de décrire les démarches de vérification de l'étalonnage de différents appareils. Au besoin, questionner la personne candidate sur les moyens à mettre en place pour faciliter les vérifications et proposer des mises en situation. Satisfaisant Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Sélection judicieuse des modes de nettoyage des aires de travail, de l'équipement, des appareils et du matériel utilisé</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification minutieuse des fréquences et des modes de nettoyage et d'entretien</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification minutieuse de l'étalonnage des appareils</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Oui	Non	• Sélection judicieuse des modes de nettoyage des aires de travail, de l'équipement, des appareils et du matériel utilisé	☐	☐	• Vérification minutieuse des fréquences et des modes de nettoyage et d'entretien	☐	☐	• Vérification minutieuse de l'étalonnage des appareils	☐	☐			
	Oui	Non																	
• Sélection judicieuse des modes de nettoyage des aires de travail, de l'équipement, des appareils et du matériel utilisé	☐	☐																	
• Vérification minutieuse des fréquences et des modes de nettoyage et d'entretien	☐	☐																	
• Vérification minutieuse de l'étalonnage des appareils	☐	☐																	
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi											
02BT-5	10	9	8	7	6	5	3	____/10 Oui ☐ Non ☐											

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
Pour la préparation de produits stériles : 02BU-5 Assurer l'entretien et l'étalonnage du matériel requis. Entretien Concernant la préparation de produits stériles, demander à la personne candidate : - d'expliquer la sélection des méthodes d'entretien pour différents types d'appareils; - de décrire les démarches de vérification des processus d'entretien effectués par le personnel technique; - de décrire les démarches de vérification de l'étalonnage de différents appareils. Au besoin, questionner la personne candidate sur les moyens à mettre en place pour faciliter les vérifications et proposer des mises en situation.									
Critères d'évaluation - Sélection judicieuse des modes de nettoyage des aires de travail, de l'équipement, des appareils et du matériel utilisé - Vérification minutieuse des fréquences et des modes de nettoyage et d'entretien - Vérification minutieuse de l'étalonnage des appareils						Satisfaisant Oui Non ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐			
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BU-5	10	9	8	7	6	5	3	___/10	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BQ-1 Utiliser des équipements pour le conditionnement des médicaments (ex. : distributeur automatique ou semi-automatique, ensacheuse, valideuse de sachets). Tâche en milieu de travail Pour l'appréciation du critère « Identification juste des modalités d'entretien des équipements », questionner au besoin la personne candidate pour vérifier sa compréhension de l'application des modalités d'entretien. Satisfaisant Oui Non Critères d'évaluation - Utilisation adéquate des équipements - Identification juste des modalités d'entretien des équipements - Application appropriée des modalités d'entretien et d'étalonnage des équipements - Consignation adéquate de l'information dans les registres									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BQ-1	30	27	24	21	18	14	7	___/30	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BP-4 Exploiter les fonctionnalités des logiciels liés aux équipements et aux appareils. Tâche en milieu de travail Dans l'éventualité où la démonstration ne permet pas l'appréciation de l'un ou l'autre des critères, questionner la personne candidate pour obtenir des précisions. Satisfaisant Oui Non Critères d'évaluation - Utilisation juste des fonctionnalités des logiciels - Différenciation appropriée des différents modules applicatifs - Utilisation optimale des différents modules applicatifs - Utilisation juste des applications liées aux appareils de santé connectés									
Code 02BP-4	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante					
	20	18	16	14	12	9	5		
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS																
02BS-1 Encadrer les activités de conditionnement (ex. : déroulement des activités, respect des procédures, consignation). Tâche en milieu de travail Pour l'appréciation des critères « Supervision stricte du déroulement des activités » et « Supervision stricte de l'application des procédures », présenter les mises en situation préparées à la personne candidate afin que cette dernière puisse expliquer ses démarches. L'activité visée pour l'évaluation de cet élément permet également l'évaluation de l'élément 02BQ-1. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Maîtrise des techniques de manipulation</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Supervision stricte du déroulement des activités</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Supervision stricte de l'application des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>							Satisfaisant			Oui	Non	• Maîtrise des techniques de manipulation	☐	☐	• Supervision stricte du déroulement des activités	☐	☐	• Supervision stricte de l'application des procédures	☐	☐		
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Maîtrise des techniques de manipulation	☐	☐																				
• Supervision stricte du déroulement des activités	☐	☐																				
• Supervision stricte de l'application des procédures	☐	☐																				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi													
02BS-1	50	45	40	35	30	23	12	___/50	Oui ☐ Non ☐													

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02BS-2Assurer la conformité des médicaments conditionnés. Tâche en milieu de travail Dans l'éventualité où la démonstration ne permet pas l'appréciation de l'un ou l'autre des critères, questionner la personne candidate pour obtenir des précisions, notamment pour la reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur. Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon •Vérification judicieuse de la conformité de l'étiquetage •Vérification judicieuse des informations complémentaires •Vérification judicieuse de la conformité des dates limites d'utilisation et des modes de conservation •Vérification juste de la concordance du médicament conditionné avec le dossier pharmacologique, la requête ou la liste de travail •Rectification juste de toute anomalie •Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BS-2	35	32	28	25	21	16	8	___/35	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02BQ-2 Utiliser des équipements pour les préparations magistrales non stériles (ex. : balance, agitateur, caméra). Tâche en milieu de travail Pour l'appréciation du critère « Identification juste des modalités d'entretien des équipements », questionner au besoin la personne candidate pour vérifier sa compréhension de l'application des modalités d'entretien. Critères d'évaluation - Utilisation adéquate des équipements - Identification juste des modalités d'entretien des équipements - Application appropriée des modalités d'entretien et d'étalonnage des équipements - Consignation adéquate de l'information dans les registres Satisfaisant Oui Non ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BQ-2	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02BT-3 Encadrer les activités de préparation (ex. : déroulement des activités, respect des procédures, consignation). Tâche en milieu de travail Pour l'appréciation des critères « Supervision stricte du déroulement des activités » et « Supervision stricte de l'application des procédures », présenter les mises en situation préparées à la personne candidate afin que cette dernière puisse expliquer ses démarches. L'activité visée pour l'évaluation de cet élément permet également l'évaluation de l'élément 02BQ-2. Critères d'évaluation Satisfaisant Oui Non • Maîtrise des techniques de préparation • Supervision stricte du déroulement des activités • Supervision stricte de l'application des procédures ☐ ☐ ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BT-3	25	23	20	18	15	11	6	___/25	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																									
02BT-4 Assurer la conformité des préparations. Tâche en milieu de travail Dans l'éventualité où la démonstration ne permet pas l'appréciation de l'un ou l'autre des critères, questionner la personne candidate pour obtenir des précisions, notamment pour l'appréciation du critère « Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur ». Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Application stricte de la double vérification indépendante des étapes intermédiaires de préparation et du produit final</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification judicieuse de la conformité de l'étiquetage selon la formule maîtresse et l'ordonnance, s'il y a lieu</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification juste de la concordance de la préparation magistrale non stérile avec le dossier pharmacologique, la requête ou la liste de travail</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Respect des conditions d'entreposage</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Application stricte de la double vérification indépendante des étapes intermédiaires de préparation et du produit final	☐	☐	• Vérification judicieuse de la conformité de l'étiquetage selon la formule maîtresse et l'ordonnance, s'il y a lieu	☐	☐	• Vérification juste de la concordance de la préparation magistrale non stérile avec le dossier pharmacologique, la requête ou la liste de travail	☐	☐	• Respect des conditions d'entreposage	☐	☐	• Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur	☐	☐					
	Satisfaisant																													
	Oui	Non																												
• Application stricte de la double vérification indépendante des étapes intermédiaires de préparation et du produit final	☐	☐																												
• Vérification judicieuse de la conformité de l'étiquetage selon la formule maîtresse et l'ordonnance, s'il y a lieu	☐	☐																												
• Vérification juste de la concordance de la préparation magistrale non stérile avec le dossier pharmacologique, la requête ou la liste de travail	☐	☐																												
• Respect des conditions d'entreposage	☐	☐																												
• Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur	☐	☐																												
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi																					
02BT-4	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐																					

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BQ-3 Utiliser des équipements pour la préparation de produits stériles (ex. : pompes volumétriques, hottes stériles, agitateurs, caméras). Tâche en milieu de travail Pour l'appréciation du critère « Identification juste des modalités d'entretien des équipements », questionner au besoin la personne candidate pour vérifier sa compréhension de l'application des modalités d'entretien. Critères d'évaluation - Utilisation adéquate des équipements - Identification juste des modalités d'entretien des équipements - Application appropriée des modalités d'entretien et d'étalonnage des équipements - Consignation adéquate de l'information dans les registres Satisfaisant Oui Non ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BQ-3	30	27	24	21	18	14	7	___/30	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS														
02BN-3 Appliquer des mesures de prévention des infections et de la contamination chimique.																				
Tâche en milieu de travail Pour l'appréciation des critères « Association pertinente entre les processus infectieux et les risques de contamination » et « Association pertinente entre la manipulation des médicaments et le risque de contamination chimique », présenter des mises en situation à la personne candidate pour vérifier la pertinence des associations.																				
Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Association pertinente entre les processus infectieux et les risques de contamination</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Association pertinente entre la manipulation des médicaments et le risque de contamination chimique</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Application stricte des pratiques de base et des précautions additionnelles liées à l'hygiène personnelle, aux mesures d'asepsie et à l'entretien des aires de travail</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>											Satisfaisant			Oui	Non	• Association pertinente entre les processus infectieux et les risques de contamination	☐	☐	• Association pertinente entre la manipulation des médicaments et le risque de contamination chimique	☐
	Satisfaisant																			
	Oui	Non																		
• Association pertinente entre les processus infectieux et les risques de contamination	☐	☐																		
• Association pertinente entre la manipulation des médicaments et le risque de contamination chimique	☐	☐																		
• Application stricte des pratiques de base et des précautions additionnelles liées à l'hygiène personnelle, aux mesures d'asepsie et à l'entretien des aires de travail	☐	☐																		
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi											
02BN-3	30	27	24	21	18	14	7	___/30	Oui ☐ Non ☐											
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>																				

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS														
02BU-3 Encadrer les activités de préparation (ex. : déroulement des activités, respect des procédures, consignation). Tâche en milieu de travail Pour l'appréciation des critères « Supervision stricte du déroulement des activités » et « Supervision stricte de l'application des procédures », présenter les mises en situation préparées à la personne candidate afin que cette dernière puisse expliquer ses démarches. L'activité visée pour l'évaluation de cet élément permet également l'évaluation de l'élément 02BQ-3 et l'appréciation de certains critères de l'élément 02BN-3.																				
Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Maîtrise des techniques de manipulation</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Supervision stricte du déroulement des activités</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Supervision stricte de l'application des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>									Satisfaisant			Oui	Non	• Maîtrise des techniques de manipulation	☐	☐	• Supervision stricte du déroulement des activités	☐	☐	• Supervision stricte de l'application des procédures
	Satisfaisant																			
	Oui	Non																		
• Maîtrise des techniques de manipulation	☐	☐																		
• Supervision stricte du déroulement des activités	☐	☐																		
• Supervision stricte de l'application des procédures	☐	☐																		
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi											
02BU-3	25	23	20	18	15	11	6	___/25	Oui ☐ Non ☐											

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS				
02BU-4Assurer la conformité des produits stériles. Tâche en milieu de travail Dans l'éventualité où la démonstration ne permet pas l'appréciation de l'un ou l'autre des critères, questionner la personne candidate pour obtenir des précisions, notamment pour l'appréciation du critère « Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur ». Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon • Application stricte de la double vérification indépendante des étapes intermédiaires de préparation et du produit final ☐☐ • Vérification judicieuse de la conformité de l'étiquetage selon le protocole de préparation ☐☐ • Vérification juste de la concordance du produit stérile avec le dossier pharmacologique, la requête ou la liste de travail ☐☐ • Respect des conditions d'entreposage ☐☐ • Reconnaissance juste des conséquences liées à une erreur ☐☐										
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi	
02BU-4	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐	

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

02BS – COORDONNER LE CONDITIONNEMENT DES MÉDICAMENTS

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BS-1	30/50	___/50	Oui ☐ Non ☐
02BS-2	21/35	___/35	Oui ☐ Non ☐
02BS-3	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

02BT – COORDONNER LES PRÉPARATIONS MAGISTRALES NON STÉRILES

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BT-1	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BT-2	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
02BT-3	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
02BT-4	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BT-5	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

02BU – COORDONNER LA PRÉPARATION DE PRODUITS STÉRILES

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BU-1	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BU-2	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
02BU-3	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
02BU-4	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BU-5	6/10	___/10	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

COMPÉTENCES ÉCLATÉES

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BP-4	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BM-1	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BM-2	24/40	___/40	Oui ☐ Non ☐
02BQ-1	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
02BQ-2	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BQ-3	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐
02BN-3	18/30	___/30	Oui ☐ Non ☐

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

COMPÉTENCE	02BS	02BT	02BU
Atteinte de tous les seuils de réussite			
Oui	☐	☐	☐
Compétence reconnue	☐	☐	☐
Non	☐	☐	☐
Maîtrise partielle de la compétence	☐	☐	☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca

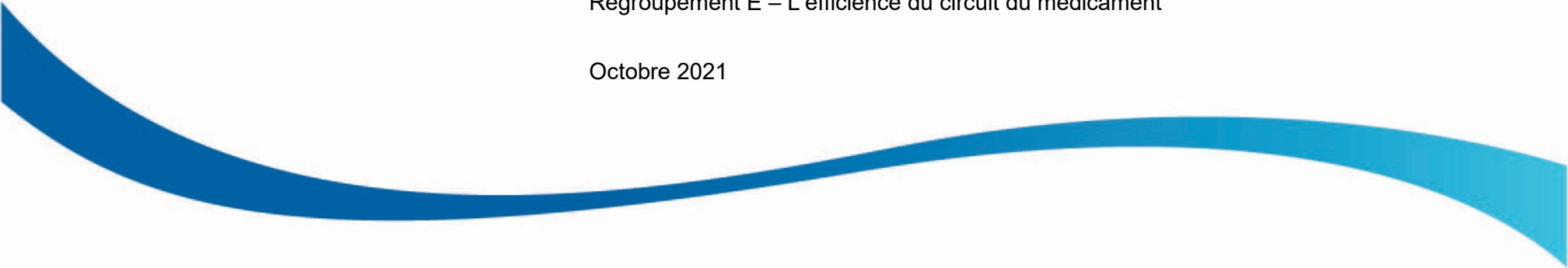


Fiche d'évaluation Compétences regroupées

Reconnaissance des acquis et des compétences

Regroupement E – L'efficacité du circuit du médicament

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

REGROUPEMENT E – L'EFFICIENCE DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

02BZ – CONTRÔLER DES ACTIVITÉS LIÉES AU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

02BW – COLLABORER AU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET À L'AMÉLIORATION CONTINUE

FICHE D'ÉVALUATION

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-2

PRODUCTION PERSONNELLE
ENTRETIEN
TÂCHE EN MILIEU DE TRAVAIL
TÂCHE EN ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou évaluateur : _____

VERDICT

Atteinte de tous les seuils de réussite

02BZ	Oui ☐ Résultat : _____ % Compétence reconnue ☐	Non ☐ Maîtrise partielle de la compétence ☐
	Oui ☐ Résultat : _____ % Compétence reconnue ☐	Non ☐ Maîtrise partielle de la compétence ☐

*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

AVANT L'ÉVALUATION

- Obtenir et vérifier la pièce justificative (certificat de premiers soins pour professionnels de la santé valide et délivré par un organisme reconnu¹). S'il est impossible à la personne candidate de fournir cette pièce, en informer la conseillère ou le conseiller en RAC, qui pourra proposer la condition de reconnaissance CR-3, permettant de démontrer l'élément de compétence en jeu.
- Prévoir la date de la remise de la production personnelle et de la tenue de l'entretien.
- Prévoir les dates des tâches.

Matériel nécessaire :

Pour la production personnelle :

- Toutes les mises en situation de la partie A doivent tenir compte des réalités des deux milieux de pratique (pharmacie communautaire et établissement de santé);
- Pour 02BZ-3, une des mises en situation doit concerner un problème identifiable par une analyse des rapports de production. De plus, une mise en situation distincte doit se référer à une problématique liée aux conditions environnementales;
- Mises en situation pour la mise à jour de procédures, au besoin.

Pour l'entretien :

- Pour 02BZ-1, mises en situation relatives à la priorisation judicieuse des tâches, dont au moins une situation nécessite des ajustements imprévus;
- Pour 02BN-5, mises en situation relatives à une situation d'urgence ou de crise, dont une situation où le protocole d'urgence nécessiterait des améliorations;
- Pour 02BZ, ordonnances diverses pour la vérification de la saisie des données.

Pour la tâche :

- Pour 02BP-1 et 02BP-2, poste de travail avec système d'information pour le traitement des ordonnances (systèmes d'information distincts en milieu communautaire et en établissement de santé);
- Poste de travail incluant également des logiciels connexes, dont minimalement un outil d'aide à la décision;
- Prescriptions fictives variées en nombre suffisant pour l'évaluation et dont certaines demanderont que la personne candidate consulte des outils d'aide à la décision.

AU MOMENT DE L'ÉVALUATION

Pour la production personnelle et l'entretien

- Expliquer à la personne le déroulement de l'évaluation.
- Questionner la personne pour attester l'authenticité de sa production personnelle.

Durée suggérée pour l'entretien : 1 heure

Pour la tâche en milieu de travail

Durée suggérée pour la tâche : 1 heure 30

Pour la tâche en établissement collégial

Durée suggérée pour la tâche : 1 heure 30

Note : Se référer aux tableaux intitulés ÉLÉMENT À ÉVALUER, dans les pages suivantes, pour prendre connaissance des directives particulières de l'évaluation de chacun des éléments, s'il y a lieu.

1. « Il [le pharmacien et éventuellement le technicien] doit détenir une attestation valide délivrée par la Fondation des maladies du cœur du Québec, la Société canadienne de la Croix-Rouge ou l'Ambulance Saint-Jean », Règlement 3.2 de la loi sur la pharmacie (RLRQ, chapitre P-10, r.3.2, art 16).

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

APRÈS L'ÉVALUATION

- Déterminer le résultat, pour chaque élément², à partir des critères d'évaluation et en utilisant l'échelle ci-dessous :

Maîtrise manifeste	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise lacunaire (FM)
La démonstration illustre avec éloquence la maîtrise de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation.	La démonstration illustre une maîtrise adéquate de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation. Les faiblesses observées ne nuisent cependant pas à sa mise en œuvre.	La mise en œuvre de l'élément de compétence présente des lacunes importantes, voire majeures, en fonction des critères d'évaluation. Une formation manquante est requise.

L'échelle se décline en trois niveaux : les niveaux « manifeste » et « satisfaisant » représentent la maîtrise de l'élément³ de compétence, tandis que le niveau « lacunaire » correspond à un besoin de formation manquante.

Pour chaque élément, l'échelle comporte des notes symboliques qui sont autant de repères pour orienter la décision.

- S'assurer que le tableau intitulé *ÉLÉMENT À ÉVALUER* est bien rempli :
 - cocher la case pour indiquer si la personne satisfait aux exigences ou non;
 - noter les justifications pertinentes;
 - inscrire le résultat;
 - cocher la case pour indiquer si l'élément évalué est réussi ou non.
- Remplir, signer et dater le tableau intitulé *BILAN DE L'ÉVALUATION*.
- Remplir la fiche intitulée *SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION*.
- Dans le cas d'un verdict de maîtrise partielle de la compétence, faire des recommandations de formation pour l'acquisition des éléments qui ne sont pas encore maîtrisés.
- Vérifier le verdict rendu, signer et dater la fiche d'évaluation.
- Remettre à la personne responsable du dossier la fiche d'évaluation et, s'il y a lieu, les documents appuyant la démonstration de la compétence.

2. Ce terme fait aussi référence à des regroupements d'éléments pour un même résultat.

3. *Idem*.

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS
02BZ-3 Assurer la préparation et la distribution des médicaments au regard des aspects sécurité, qualité et productivité (ex. : intégration de moyens technologiques, processus de double vérification indépendante). Production personnelle et entretien	Pour les établissements de santé :	
Critères d'évaluation - Analyse rigoureuse des rapports prédéfinis et des registres - Vérification de l'adéquation entre les conditions environnementales réelles et les normes applicables - Résolution judicieuse des non-conformités - Intégration judicieuse de moyens technologiques et de double vérification indépendante dans les processus	Satisfaisant Oui Non ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																				
02BZ-3 Assurer la préparation et la distribution des médicaments au regard des aspects sécurité, qualité et productivité (ex. : intégration de moyens technologiques, processus de double vérification indépendante). Production personnelle et entretien Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Analyse rigoureuse des rapports prédéfinis et des registres</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification de l'adéquation entre les conditions environnementales réelles et les normes applicables</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Résolution judicieuse des non-conformités</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Intégration judicieuse de moyens technologiques et de double vérification indépendante dans les processus</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Analyse rigoureuse des rapports prédéfinis et des registres	☐	☐	• Vérification de l'adéquation entre les conditions environnementales réelles et les normes applicables	☐	☐	• Résolution judicieuse des non-conformités	☐	☐	• Intégration judicieuse de moyens technologiques et de double vérification indépendante dans les processus	☐	☐	Pour les pharmacies communautaires :		
	Satisfaisant																								
	Oui	Non																							
• Analyse rigoureuse des rapports prédéfinis et des registres	☐	☐																							
• Vérification de l'adéquation entre les conditions environnementales réelles et les normes applicables	☐	☐																							
• Résolution judicieuse des non-conformités	☐	☐																							
• Intégration judicieuse de moyens technologiques et de double vérification indépendante dans les processus	☐	☐																							
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi																	
02BZ-3	40	36	32	28	24	18	10	____/40 Oui ☐ Non ☐																	

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS																				
02BW-1 Contrôler les étapes critiques (ex. : implantation d'un registre de traçabilité, consignation, suivi des indicateurs de qualité). Production personnelle et entretien		Pour les établissements de santé :																				
Critères d'évaluation <table> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination adéquate des indicateurs</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Implantation judicieuse de registres de traçabilité</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Réalisation pertinente d'audits</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>			Satisfaisant			Oui	Non	• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité	☐	☐	• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité	☐	☐	• Détermination adéquate des indicateurs	☐	☐	• Implantation judicieuse de registres de traçabilité	☐	☐	• Réalisation pertinente d'audits	☐	☐
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité	☐	☐																				
• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité	☐	☐																				
• Détermination adéquate des indicateurs	☐	☐																				
• Implantation judicieuse de registres de traçabilité	☐	☐																				
• Réalisation pertinente d'audits	☐	☐																				

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																							
02BW-1 Contrôler les étapes critiques (ex. : implantation d'un registre de traçabilité, consignation, suivi des indicateurs de qualité). Production personnelle et entretien Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination adéquate des indicateurs</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Implantation judicieuse de registres de traçabilité</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Réalisation pertinente d'audits</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité	☐	☐	• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité	☐	☐	• Détermination adéquate des indicateurs	☐	☐	• Implantation judicieuse de registres de traçabilité	☐	☐	• Réalisation pertinente d'audits	☐	☐	Pour les pharmacies communautaires :		
	Satisfaisant																											
	Oui	Non																										
• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité	☐	☐																										
• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité	☐	☐																										
• Détermination adéquate des indicateurs	☐	☐																										
• Implantation judicieuse de registres de traçabilité	☐	☐																										
• Réalisation pertinente d'audits	☐	☐																										
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi																				
02BW-1	40	36	32	28	24	18	10	____/40 Oui ☐ Non ☐																				

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS														
02BW-2 Assurer le suivi des rapports d'événements (ex. : analyse des rapports, implantation de mesures correctives). Production personnelle et entretien Critères d'évaluation <table> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Détermination judicieuse des facteurs de risque</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Analyse détaillée des rapports d'événements</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Satisfaisant			Oui	Non	• Détermination judicieuse des facteurs de risque	☐	☐	• Analyse détaillée des rapports d'événements	☐	☐	• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives	☐	☐	Pour les établissements de santé :
	Satisfaisant															
	Oui	Non														
• Détermination judicieuse des facteurs de risque	☐	☐														
• Analyse détaillée des rapports d'événements	☐	☐														
• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives	☐	☐														

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																	
02BW-2 Assurer le suivi des rapports d'événements (ex. : analyse des rapports, implantation de mesures correctives). Production personnelle et entretien Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Détermination judicieuse des facteurs de risque</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Analyse détaillée des rapports d'événements</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Détermination judicieuse des facteurs de risque	☐	☐	• Analyse détaillée des rapports d'événements	☐	☐	• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives	☐	☐	Pour les pharmacies communautaires :		
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Détermination judicieuse des facteurs de risque	☐	☐																				
• Analyse détaillée des rapports d'événements	☐	☐																				
• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives	☐	☐																				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi														
02BW-2	20	18	16	14	12	9	5	____/20 Oui ☐ Non ☐														

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS														
02BW-3	Contribuer aux inspections ou aux visites d'agrément en réalisant les activités préparatoires et en appliquant les plans d'amélioration retenus. Production personnelle et entretien Lors de l'entretien, demander à la personne candidate de discuter des organismes et de leurs exigences. Il est attendu qu'elle puisse nommer des organismes tels qu'Agrément Canada, l'Ordre des pharmaciens du Québec et le Bureau des substances contrôlées de Santé Canada. <table><tr><td rowspan="2">Critères d'évaluation</td><td colspan="2">Satisfaisant</td></tr><tr><td>Oui</td><td>Non</td></tr><tr><td>• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément</td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td>• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément</td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td>• Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences</td><td>☐</td><td>☐</td></tr></table>	Critères d'évaluation	Satisfaisant		Oui	Non	• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐	• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐	• Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences	☐	☐	Pour les établissements de santé :
Critères d'évaluation	Satisfaisant															
	Oui	Non														
• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐														
• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐														
• Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences	☐	☐														

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																	
02BW-3 Contribuer aux inspections ou aux visites d'agrément en réalisant les activités préparatoires et en appliquant les plans d'amélioration retenus. Production personnelle et entretien Lors de l'entretien, demander à la personne candidate de discuter des organismes et de leurs exigences. Il est attendu qu'elle puisse nommer des organismes tels qu'Agrément Canada, l'Ordre des pharmaciens du Québec et le Bureau des substances contrôlées de Santé Canada. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐	• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐	• Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences	☐	☐	Pour les pharmacies communautaires :		
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐																				
• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐																				
• Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences	☐	☐																				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi														
02BW-3	20	18	16	14	12	9	5	____/20 Oui ☐ Non ☐														

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																
02BW-4 Mettre à jour les procédures. Production personnelle et entretien En entretien, afin d'apprécier le critère « Diffusion adéquate des procédures », demander à la personne candidate de discuter des moyens de communication qu'elle utiliserait pour informer son unité de travail des mises à jour des procédures. Critères d'évaluation <table> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Rédaction conforme des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Révision périodique des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Diffusion adéquate des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Rédaction conforme des procédures	☐	☐	• Révision périodique des procédures	☐	☐	• Diffusion adéquate des procédures	☐	☐		
	Satisfaisant																				
	Oui	Non																			
• Rédaction conforme des procédures	☐	☐																			
• Révision périodique des procédures	☐	☐																			
• Diffusion adéquate des procédures	☐	☐																			
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi													
02BW-4	20	18	16	14	12	9	5	___/20 Oui ☐ Non ☐													

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02BP-3 Appliquer les fonctionnalités des logiciels de bureautique (ex. : Word, Excel, PowerPoint). Production personnelle et entretien En entretien, pour compléter l'évaluation, vous pourriez demander à la personne candidate d'effectuer certaines manipulations sur un poste informatique, par exemple à l'aide d'un traitement de texte ou d'un chiffrier électronique. Satisfaisant Oui Non Critères d'évaluation - Choix judicieux du logiciel en fonction des tâches à effectuer ☐ ☐ - Structuration de bases de données cohérentes en fonction de l'objectif poursuivi ☐ ☐ - Structuration de tableaux, de diagrammes et de graphiques clairs et pertinents ☐ ☐ - Structuration de présentations claires et pertinentes ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BP-3	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																	
02BZ-1 Prioriser les tâches techniques selon les situations. Entretien Fournir à la personne candidate les mises en situation avant de commencer l'entretien. Lui laisser 15 minutes pour s'y préparer. En entretien, demander à la personne candidate : • de préciser quelles sont les tâches prioritaires; • d'expliquer son raisonnement. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Sélection judicieuse des priorités</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination juste des goulots</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Ajustements judicieux en cas de situations nécessitant des modifications</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Sélection judicieuse des priorités	☐	☐	• Détermination juste des goulots	☐	☐	• Ajustements judicieux en cas de situations nécessitant des modifications	☐	☐			
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Sélection judicieuse des priorités	☐	☐																				
• Détermination juste des goulots	☐	☐																				
• Ajustements judicieux en cas de situations nécessitant des modifications	☐	☐																				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi													
02BZ-1	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐													

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BN-4 Assurer l'application de mesures ergonomiques par le personnel technique. Entretien Pour des postes de travail de son choix, demander à la personne candidate : - de déterminer des améliorations ergonomiques qu'elle souhaiterait apporter lors d'un réaménagement ou d'une rénovation future des installations; - de suggérer des améliorations de postures ou de méthodes de travail pour des tâches exécutées actuellement dans son unité de travail. Satisfaisant Oui Non Critères d'évaluation - Aménagement de l'environnement de travail respectant l'application des principes ergonomiques ☐ ☐ - Promotion des postures et des méthodes de travail limitant les risques de blessures et d'accidents ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante					
02BN-4	10	9	8	7	6	5	3	___/10	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS																			
02BN-5 Appliquer des mesures relatives à une situation d'urgence ou à une situation de crise. Entretien Fournir des mises en situation à la personne candidate et lui demander : - de préciser les actions prioritaires en situation de crise; - d'expliquer comment elle appliquerait le protocole d'urgence, le cas échéant. PIÈCE JUSTIFICATIVE Sur présentation d'une preuve de réussite d'un cours de premiers soins pour professionnels de la santé (certificat de premiers soins valide et délivré par un organisme reconnu⁴), la personne candidate satisfait automatiquement au critère d'évaluation « Application appropriée des techniques de premiers soins ». Satisfaisant Critères d'évaluation <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <th style="width: 80%;"></th> <th style="width: 10%; text-align: center;">Oui</th> <th style="width: 10%; text-align: center;">Non</th> </tr> <tr> <td>• Application adéquate des protocoles d'urgence</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Participation appropriée à l'élaboration du protocole d'urgence en situation de crise</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Application appropriée des techniques de premiers soins</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> </table>							Oui	Non	• Application adéquate des protocoles d'urgence	☐	☐	• Participation appropriée à l'élaboration du protocole d'urgence en situation de crise	☐	☐	• Application appropriée des techniques de premiers soins	☐	☐								
	Oui	Non																							
• Application adéquate des protocoles d'urgence	☐	☐																							
• Participation appropriée à l'élaboration du protocole d'urgence en situation de crise	☐	☐																							
• Application appropriée des techniques de premiers soins	☐	☐																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #e0f2f7;"> <th style="width: 10%;">Code</th> <th colspan="3" style="width: 30%;">Maîtrise manifeste</th> <th colspan="2" style="width: 15%;">Maîtrise satisfaisante</th> <th colspan="2" style="width: 15%;">Maîtrise lacunaire (FM)</th> <th style="width: 15%;">Résultat</th> <th style="width: 12%;">Élément réussi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: left;">02BN-5</td> <td>15</td> <td>14</td> <td>12</td> <td>11</td> <td>9</td> <td style="background-color: #d7ccc8;">7</td> <td style="background-color: #d7ccc8;">4</td> <td>___/15</td> <td>Oui ☐ Non ☐</td> </tr> </tbody> </table>						Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi	02BN-5	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi																
02BN-5	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐																
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>																									

4. « Il [le pharmacien et éventuellement le technicien] doit détenir une attestation valide délivrée par la Fondation des maladies du cœur du Québec, la Société canadienne de la Croix-Rouge ou l'Ambulance Saint-Jean », Règlement 3.2 de la loi sur la pharmacie (RLRQ, chapitre P-10, r.3.2, art 16).

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS															
02BP-1 Appliquer les fonctionnalités des systèmes d'information en pharmacie (logiciel de traitement des ordonnances). Tâche en milieu de travail⁵ Demander à la personne candidate : - de saisir des ordonnances dans le système d'information propre au milieu de travail habituel de la personne candidate (en pharmacie communautaire <u>ou</u> en établissement de santé); - d'utiliser un autre module applicatif. Satisfaisant <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Oui</td> <td>Non</td> </tr> </table> Critères d'évaluation <table border="0"> <tr> <td>• Utilisation juste des fonctionnalités des logiciels</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Différenciation appropriée des différents modules applicatifs</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Utilisation optimale des différents modules applicatifs</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </table>							Oui	Non	• Utilisation juste des fonctionnalités des logiciels	☐	☐	• Différenciation appropriée des différents modules applicatifs	☐	☐	• Utilisation optimale des différents modules applicatifs	☐	☐				
	Oui	Non																			
• Utilisation juste des fonctionnalités des logiciels	☐	☐																			
• Différenciation appropriée des différents modules applicatifs	☐	☐																			
• Utilisation optimale des différents modules applicatifs	☐	☐																			
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi												
02BP-1 (en milieu de travail)	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐												
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>																					

5. Si la situation actuelle ne permet pas de le faire en milieu de travail, la démonstration de ces éléments pourrait s'effectuer au moyen d'une simulation ou de mises en situation en établissement collégial.

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BZ-2Assurer le traitement des ordonnances (ex. : validation des calculs, vérification de la concordance des données saisies, participation à la résolution de problèmes). Tâche en milieu de travail Fournir à la personne candidate des ordonnances diverses, simples ou complexes, avec ou sans calculs pharmaceutiques, parmi lesquelles il y a des problèmes dont la résolution relève de la technicienne ou du technicien ou de la pharmacienne ou du pharmacien. Demander à la personne candidate : de vérifier les données saisies pour les ordonnances; de valider les calculs pharmaceutiques, le cas échéant; de déterminer les actions nécessaires pour résoudre certains problèmes liés aux ordonnances; d'effectuer les vérifications nécessaires auprès de références d'utilisation courante; de préciser les actions à entreprendre de façon autonome et celles qui demandent la consultation de la pharmacienne ou du pharmacien; d'utiliser des logiciels ou des applications connexes usuels dans son milieu de travail habituel. Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon Vérification rigoureuse de la concordance des données saisies avec l'ordonnance et les standards établis Validation rigoureuse des calculs en lien avec l'ordonnance Participation judicieuse à la résolution des problèmes liés aux ordonnances Consultation judicieuse de la pharmacienne ou du pharmacien									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BZ-2 (en milieu de travail)	25	23	20	18	15	11	6	___/25	Oui Non

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS								
02BP-2	Exploiter des logiciels ou des applications connexes (ex. : outils d’aide à la décision).													
Tâche en milieu de travail Il est attendu que la personne candidate démontre une utilisation optimale de quelques logiciels ou applications distinctes employés couramment dans son milieu de travail (voir les consignes de la page précédente).														
Satisfaisant Critères d’évaluation														
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width: 80%;"></th> <th style="width: 10%; text-align: center;">Oui</th> <th style="width: 10%; text-align: center;">Non</th> </tr> <tr> <td>• Utilisation adéquate des logiciels ou des applications connexes</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Utilisation juste des outils d’aide à la décision</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> </table>											Oui	Non	• Utilisation adéquate des logiciels ou des applications connexes	☐
	Oui	Non												
• Utilisation adéquate des logiciels ou des applications connexes	☐	☐												
• Utilisation juste des outils d’aide à la décision	☐	☐												
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi					
02BP-2 (en milieu de travail)	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐					
<i>Signature de l’évaluatrice ou de l’évaluateur</i> <i>Date de l’évaluation</i>														

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS																			
02BP-1 Appliquer les fonctionnalités des systèmes d'information en pharmacie (logiciel de traitement des ordonnances). Tâche en établissement collégial Demander à la personne candidate : - de saisir des ordonnances dans le système d'information utilisé dans le milieu autre que son milieu de travail habituel (en pharmacie communautaire <u>ou</u> en établissement de santé); - d'utiliser un autre module applicatif. Satisfaisant Oui Non Critères d'évaluation - Utilisation juste des fonctionnalités des logiciels ☐ ☐ - Différenciation appropriée des différents modules applicatifs ☐ ☐ - Utilisation optimale des différents modules applicatifs ☐ ☐																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #fde9d9;"> <th style="width: 10%;">Code</th> <th colspan="3" style="width: 20%;">Maîtrise manifeste</th> <th colspan="2" style="width: 10%;">Maîtrise satisfaisante</th> <th colspan="2" style="width: 10%;">Maîtrise lacunaire (FM)</th> <th style="width: 10%;">Résultat</th> <th style="width: 20%;">Élément réussi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: left; vertical-align: top;"> 02BP-1 (en établissement collégial) </td> <td>15</td> <td>14</td> <td>12</td> <td>11</td> <td>9</td> <td style="background-color: #cccccc;">7</td> <td style="background-color: #cccccc;">4</td> <td>___/15</td> <td> Oui ☐ Non ☐ </td> </tr> </tbody> </table>										Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi	02BP-1 (en établissement collégial)	15	14	12	11	9
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi																
02BP-1 (en établissement collégial)	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐																
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>																									

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BZ-2 Assurer le traitement des ordonnances (ex. : validation des calculs, vérification de la concordance des données saisies, participation à la résolution de problèmes). Tâche en établissement collégial Fournir à la personne candidate des ordonnances diverses, simples ou complexes, avec ou sans calculs pharmaceutiques, parmi lesquelles il y a des problèmes dont la résolution relève de la technicienne ou du technicien ou de la pharmacienne ou du pharmacien. Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon • Vérification rigoureuse de la concordance des données saisies avec l'ordonnance et les standards établis ☐☐ • Validation rigoureuse des calculs en lien avec l'ordonnance ☐☐ • Participation judicieuse à la résolution des problèmes liés aux ordonnances ☐☐ • Consultation judicieuse de la pharmacienne ou du pharmacien ☐☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BZ-2 (en établissement collégial)	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐

FE_v2021-10

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

02BZ – CONTRÔLER DES ACTIVITÉS LIÉES AU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BZ-1	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BZ-2 (en milieu de travail)	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
02BZ-2 (en établissement collégial)	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BZ-3	24/40	___/40	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

02BW – COLLABORER AU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET À L'AMÉLIORATION CONTINUE

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BW-1	24/40	___/40	Oui ☐ Non ☐
02BW-2	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BW-3	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BW-4	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

COMPÉTENCES ÉCLATÉES

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BP-1 (en milieu de travail)	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BP-1 (en établissement collégial)	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

02BP-2 (en milieu de travail)	9/15	___/15	Oui ☐	Non ☐
02BP-2 (en établissement collégial)	6/10	___/10	Oui ☐	Non ☐
02BP-3	12/20	___/20	Oui ☐	Non ☐
02BN-4	6/10	___/10	Oui ☐	Non ☐
02BN-5	9/15	___/15	Oui ☐	Non ☐

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

COMPÉTENCE	02BZ	02BW
Atteinte de tous les seuils de réussite		
Oui	☐	☐
Compétence reconnue	☐	☐
Non	☐	☐
Maîtrise partielle de la compétence	☐	☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :

Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca

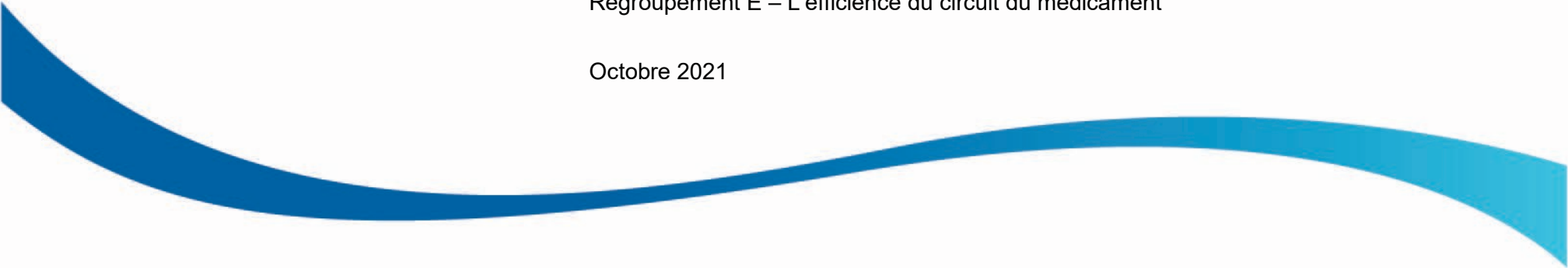


Fiche d'évaluation Compétences regroupées

Reconnaissance des acquis et des compétences

Regroupement E – L'efficacité du circuit du médicament

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

REGROUPEMENT E – L'EFFICIENCE DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

02BZ – CONTRÔLER DES ACTIVITÉS LIÉES AU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

02BW – COLLABORER AU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET À L'AMÉLIORATION CONTINUE

FICHE D'ÉVALUATION

Reconnaissance des acquis et des compétences

CR-3

PRODUCTION PERSONNELLE
ENTRETIEN
TÂCHE EN MILIEU DE TRAVAIL
TÂCHE EN ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL

Personne candidate : _____

Numéro d'admission
(facultatif) : _____

Établissement collégial : _____

Évaluatrice ou évaluateur : _____

VERDICT

Atteinte de tous les seuils de réussite

	Oui ☐	Non ☐
02BZ	Résultat : _____ % Compétence reconnue ☐	Maîtrise partielle de la compétence ☐
02BW	Résultat : _____ % Compétence reconnue ☐	Maîtrise partielle de la compétence ☐

*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur*_____
Date de l'évaluation

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

AVANT L'ÉVALUATION

- S'assurer que la personne candidate n'est pas en mesure de fournir un certificat de premiers soins pour professionnels de la santé valide et délivré par un organisme reconnu¹. Le cas échéant, informer la conseillère ou le conseiller en RAC, qui pourra proposer la condition de reconnaissance CR-2.
- Prévoir la date de la tâche « préliminaire ».
- Prévoir la date de la remise de la production personnelle et de la tenue de l'entretien.
- Prévoir les dates des tâches.

Matériel nécessaire :

Pour la production personnelle :

- Toutes les mises en situation de la partie A doivent tenir compte des réalités des deux milieux de pratique (pharmacie communautaire et établissement de santé);
- Pour 02BZ-3, une des mises en situation doit concerner un problème identifiable par une analyse des rapports de production. De plus, une mise en situation distincte doit se référer à une problématique liée aux conditions environnementales;
- Mises en situation pour la mise à jour de procédures, au besoin.

Pour l'entretien :

- Pour 02BZ-1, mises en situation relatives à la priorisation judicieuse des tâches, dont au moins une situation nécessite des ajustements imprévus;
- Pour 02BN-5, mises en situations relatives à une situation d'urgence ou de crise, dont une situation où le protocole d'urgence nécessiterait des améliorations;
- Pour 02BZ, ordonnances diverses pour vérification de la saisie des données.

Pour la tâche « préliminaire » :

- Questionnaire sur les techniques de premiers soins;
- Matériel et équipement pour simuler des situations d'application des premiers soins.

Pour les tâches :

- Pour 02BP-1 et 02BP-2, poste de travail avec système d'information pour le traitement des ordonnances (systèmes d'information distincts en milieu communautaire et en établissement de santé);
- Poste de travail incluant également des logiciels connexes, dont minimalement un outil d'aide à la décision;
- Prescriptions fictives variées en nombre suffisant pour l'évaluation et dont certaines demanderont que la personne candidate consulte des outils d'aide à la décision.

AU MOMENT DE L'ÉVALUATION

Pour la production personnelle et l'entretien

- Expliquer à la personne le déroulement de l'évaluation.
- Questionner la personne pour attester l'authenticité de sa production personnelle.

Durée suggérée pour l'entretien : 1 heure

Pour la tâche « préliminaire » en établissement collégial

Durée suggérée pour la tâche : 2 heures

Pour la tâche en milieu de travail

Durée suggérée pour la tâche : 1 heure 30

1. « Il [le pharmacien et éventuellement le technicien] doit détenir une attestation valide délivrée par la Fondation des maladies du cœur du Québec, la Société canadienne de la Croix-Rouge ou l'Ambulance Saint-Jean », Règlement 3.2 de la loi sur la pharmacie (RLRQ, chapitre P-10, r.3.2, art 16).

DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION

Pour la tâche en établissement collégial

Durée suggérée pour la tâche : 1 heure 30

Note : Se référer aux tableaux intitulés ÉLÉMENT À ÉVALUER, dans les pages suivantes, pour prendre connaissance des directives particulières de l'évaluation de chacun des éléments, s'il y a lieu.

APRÈS L'ÉVALUATION

- Déterminer le résultat, pour chaque élément², à partir des critères d'évaluation et en utilisant l'échelle ci-dessous :

Maîtrise manifeste	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise lacunaire (FM)
La démonstration illustre avec éloquence la maîtrise de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation.	La démonstration illustre une maîtrise adéquate de l'élément de compétence en fonction des critères d'évaluation. Les faiblesses observées ne nuisent cependant pas à sa mise en œuvre.	La mise en œuvre de l'élément de compétence présente des lacunes importantes, voire majeures, en fonction des critères d'évaluation. Une formation manquante est requise.

L'échelle se décline en trois niveaux : les niveaux « manifeste » et « satisfaisant » représentent la maîtrise de l'élément³ de compétence, tandis que le niveau « lacunaire » correspond à un besoin de formation manquante.

Pour chaque élément, l'échelle comporte des notes symboliques qui sont autant de repères pour orienter la décision.

- S'assurer que le tableau intitulé *ÉLÉMENT À ÉVALUER* est bien rempli :
 - cocher la case pour indiquer si la personne satisfait aux exigences ou non;
 - noter les justifications pertinentes;
 - inscrire le résultat;
 - cocher la case pour indiquer si l'élément évalué est réussi ou non.
- Remplir, signer et dater le tableau intitulé *BILAN DE L'ÉVALUATION*.
- Remplir la fiche intitulée *SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION*.
- Dans le cas d'un verdict de maîtrise partielle de la compétence, faire des recommandations de formation pour l'acquisition des éléments qui ne sont pas encore maîtrisés.
- Vérifier le verdict rendu, signer et dater la fiche d'évaluation.
- Remettre à la personne responsable du dossier la fiche d'évaluation et, s'il y a lieu, les documents appuyant la démonstration de la compétence.

2. Ce terme fait aussi référence à des regroupements d'éléments pour un même résultat.

3. *Idem*.

ÉLÉMENT À ÉVALUER	JUSTIFICATIONS				
02BN-5 Appliquer des mesures relatives à une situation d'urgence ou à une situation de crise. Tâche « préliminaire » en établissement collégial Partie A : Aspects théoriques (1 heure) Demander à la personne candidate de répondre aux mises en situation proposées dans le questionnaire à propos : • de l'évaluation de l'état physique de la personne; • des interventions à appliquer selon l'état physique de la personne; • des étapes de la réanimation cardiorespiratoire; • de la gestion d'une réaction anaphylactique. <i>Si l'évaluation théorique n'est pas réussie, nous ne jugeons pas nécessaire d'effectuer l'évaluation pratique. Une formation manquante sera prescrite.</i> Partie B : Aspects pratiques (1 heure) Si l'évaluation théorique est réussie, les mêmes éléments seront observés lors d'une simulation en établissement collégial. <i>Si les évaluations théoriques et pratiques sont réussies, le critère ci-dessous sera considéré comme satisfaisant. Cette réussite est à reporter dans le résultat de l'élément 02BN-5.</i> <table border="0"> <thead> <tr> <th data-bbox="113 1052 808 1084">Critères d'évaluation</th><th data-bbox="808 1015 976 1084">Satisfaisant Oui Non</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="113 1096 808 1161"> • Application appropriée des techniques de premiers soins </td><td data-bbox="808 1096 976 1161"> ☐ ☐ </td></tr> </tbody> </table>	Critères d'évaluation	Satisfaisant Oui Non	• Application appropriée des techniques de premiers soins	☐ ☐	
Critères d'évaluation	Satisfaisant Oui Non				
• Application appropriée des techniques de premiers soins	☐ ☐				

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS
02BZ-3	Assurer la préparation et la distribution des médicaments au regard des aspects sécurité, qualité et productivité (ex. : intégration de moyens technologiques, processus de double vérification indépendante).	Pour les établissements de santé :
Production personnelle et entretien		
Critères d'évaluation		
	Satisfaisant Oui Non	
•	Analyse rigoureuse des rapports prédéfinis et des registres	☐ ☐
•	Vérification de l'adéquation entre les conditions environnementales réelles et les normes applicables	☐ ☐
•	Résolution judicieuse des non-conformités	☐ ☐
•	Intégration judicieuse de moyens technologiques et de double vérification indépendante dans les processus	☐ ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																				
02BZ-3 Assurer la préparation et la distribution des médicaments au regard des aspects sécurité, qualité et productivité (ex. : intégration de moyens technologiques, processus de double vérification indépendante). Production personnelle et entretien Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Analyse rigoureuse des rapports prédéfinis et des registres</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Vérification de l'adéquation entre les conditions environnementales réelles et les normes applicables</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Résolution judicieuse des non-conformités</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Intégration judicieuse de moyens technologiques et de double vérification indépendante dans les processus</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Analyse rigoureuse des rapports prédéfinis et des registres	☐	☐	• Vérification de l'adéquation entre les conditions environnementales réelles et les normes applicables	☐	☐	• Résolution judicieuse des non-conformités	☐	☐	• Intégration judicieuse de moyens technologiques et de double vérification indépendante dans les processus	☐	☐	Pour les pharmacies communautaires :		
	Satisfaisant																								
	Oui	Non																							
• Analyse rigoureuse des rapports prédéfinis et des registres	☐	☐																							
• Vérification de l'adéquation entre les conditions environnementales réelles et les normes applicables	☐	☐																							
• Résolution judicieuse des non-conformités	☐	☐																							
• Intégration judicieuse de moyens technologiques et de double vérification indépendante dans les processus	☐	☐																							
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi																	
02BZ-3	40	36	32	28	24	18	10	____/40 Oui ☐ Non ☐																	

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS																				
02BW-1 Contrôler les étapes critiques (ex. : implantation d'un registre de traçabilité, consignation, suivi des indicateurs de qualité). Production personnelle et entretien		Pour les établissements de santé :																				
Critères d'évaluation <table> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination adéquate des indicateurs</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Implantation judicieuse de registres de traçabilité</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Réalisation pertinente d'audits</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>			Satisfaisant			Oui	Non	• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité	☐	☐	• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité	☐	☐	• Détermination adéquate des indicateurs	☐	☐	• Implantation judicieuse de registres de traçabilité	☐	☐	• Réalisation pertinente d'audits	☐	☐
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité	☐	☐																				
• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité	☐	☐																				
• Détermination adéquate des indicateurs	☐	☐																				
• Implantation judicieuse de registres de traçabilité	☐	☐																				
• Réalisation pertinente d'audits	☐	☐																				

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS																								
02BW-1 Contrôler les étapes critiques (ex. : implantation d'un registre de traçabilité, consignation, suivi des indicateurs de qualité). Production personnelle et entretien Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination adéquate des indicateurs</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Implantation judicieuse de registres de traçabilité</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Réalisation pertinente d'audits</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>							Satisfaisant			Oui	Non	• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité	☐	☐	• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité	☐	☐	• Détermination adéquate des indicateurs	☐	☐	• Implantation judicieuse de registres de traçabilité	☐	☐	• Réalisation pertinente d'audits	☐	☐	Pour les pharmacies communautaires :			
	Satisfaisant																													
	Oui	Non																												
• Discrimination judicieuse des étapes critiques nécessitant un contrôle de qualité	☐	☐																												
• Détermination juste des moyens de contrôle de qualité	☐	☐																												
• Détermination adéquate des indicateurs	☐	☐																												
• Implantation judicieuse de registres de traçabilité	☐	☐																												
• Réalisation pertinente d'audits	☐	☐																												
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi																					
02BW-1	40	36	32	28	24	18	10	___/40	Oui ☐ Non ☐																					

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS														
02BW-2 Assurer le suivi des rapports d'événements (ex. : analyse des rapports, implantation de mesures correctives). Production personnelle et entretien Critères d'évaluation <table> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Détermination judicieuse des facteurs de risque</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Analyse détaillée des rapports d'événements</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Satisfaisant			Oui	Non	• Détermination judicieuse des facteurs de risque	☐	☐	• Analyse détaillée des rapports d'événements	☐	☐	• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives	☐	☐	Pour les établissements de santé :
	Satisfaisant															
	Oui	Non														
• Détermination judicieuse des facteurs de risque	☐	☐														
• Analyse détaillée des rapports d'événements	☐	☐														
• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives	☐	☐														

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																	
02BW-2 Assurer le suivi des rapports d'événements (ex. : analyse des rapports, implantation de mesures correctives). Production personnelle et entretien Critères d'évaluation <table> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Détermination judicieuse des facteurs de risque</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Analyse détaillée des rapports d'événements</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Détermination judicieuse des facteurs de risque	☐	☐	• Analyse détaillée des rapports d'événements	☐	☐	• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives	☐	☐	Pour les pharmacies communautaires :		
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Détermination judicieuse des facteurs de risque	☐	☐																				
• Analyse détaillée des rapports d'événements	☐	☐																				
• Détermination judicieuse des mesures préventives et correctives	☐	☐																				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi														
02BW-2	20	18	16	14	12	9 5	___/20	Oui ☐ Non ☐														

ÉLÉMENT À ÉVALUER		JUSTIFICATIONS														
02BW-3	Contribuer aux inspections ou aux visites d'agrément en réalisant les activités préparatoires et en appliquant les plans d'amélioration retenus. Production personnelle et entretien Lors de l'entretien, demander à la personne candidate de discuter des organismes et de leurs exigences. Il est attendu qu'elle puisse nommer des organismes tels qu'Agrément Canada, l'Ordre des pharmaciens du Québec et le Bureau des substances contrôlées de Santé Canada. <table><tr><th rowspan="2">Critères d'évaluation</th><th colspan="2">Satisfaisant</th></tr><tr><th>Oui</th><th>Non</th></tr><tr><td>• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément</td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td>• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément</td><td>☐</td><td>☐</td></tr><tr><td>• Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences</td><td>☐</td><td>☐</td></tr></table>	Critères d'évaluation	Satisfaisant		Oui	Non	• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐	• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐	• Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences	☐	☐	Pour les établissements de santé :
Critères d'évaluation	Satisfaisant															
	Oui	Non														
• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐														
• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐														
• Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences	☐	☐														

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																	
02BW-3 Contribuer aux inspections ou aux visites d'agrément en réalisant les activités préparatoires et en appliquant les plans d'amélioration retenus. Production personnelle et entretien Lors de l'entretien, demander à la personne candidate de discuter des organismes et de leurs exigences. Il est attendu qu'elle puisse nommer des organismes tels qu'Agrément Canada, l'Ordre des pharmaciens du Québec et le Bureau des substances contrôlées de Santé Canada. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐	• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐	• Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences	☐	☐	Pour les pharmacies communautaires :		
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Contribution pertinente aux activités préparatoires des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐																				
• Suivi minutieux des plans d'amélioration à la suite des visites d'inspection ou d'agrément	☐	☐																				
• Reconnaissance juste des organismes d'agrément ou d'inspection et de leurs exigences	☐	☐																				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi														
02BW-3	20	18	16	14	12	9	5	____/20 Oui ☐ Non ☐														

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																
02BW-4 Mettre à jour les procédures. Production personnelle et entretien En entretien, afin d'apprécier le critère « Diffusion adéquate des procédures », demander à la personne candidate de discuter des moyens de communication qu'elle utiliserait pour informer son unité de travail des mises à jour des procédures. Critères d'évaluation <table> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Rédaction conforme des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Révision périodique des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Diffusion adéquate des procédures</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Rédaction conforme des procédures	☐	☐	• Révision périodique des procédures	☐	☐	• Diffusion adéquate des procédures	☐	☐		
	Satisfaisant																				
	Oui	Non																			
• Rédaction conforme des procédures	☐	☐																			
• Révision périodique des procédures	☐	☐																			
• Diffusion adéquate des procédures	☐	☐																			
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)	Résultat	Élément réussi													
02BW-4	20	18	16	14	12	9	5	___/20 Oui ☐ Non ☐													

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS				
02BP-3 Appliquer les fonctionnalités des logiciels de bureautique (ex. : Word, Excel, PowerPoint). Production personnelle et entretien En entretien, pour compléter l'évaluation, vous pourriez demander à la personne candidate d'effectuer certaines manipulations sur un poste informatique, par exemple à l'aide d'un traitement de texte ou d'un chiffrier électronique. Satisfaisant Oui Non Critères d'évaluation - Choix judicieux du logiciel en fonction des tâches à effectuer - Structuration de bases de données cohérentes en fonction de l'objectif poursuivi - Structuration de tableaux, de diagrammes et de graphiques clairs et pertinents - Structuration de présentations claires et pertinentes									
☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐						
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BP-3	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER					JUSTIFICATIONS																	
02BZ-1 Prioriser les tâches techniques selon les situations. Entretien Fournir à la personne candidate les mises en situation avant de commencer l'entretien. Lui laisser 15 minutes pour s'y préparer. En entretien, demander à la personne candidate : - de préciser quelles sont les tâches prioritaires; - d'expliquer son raisonnement. Critères d'évaluation <table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Satisfaisant</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Sélection judicieuse des priorités</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Détermination juste des goulots</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>• Ajustements judicieux en cas de situations nécessitant des modifications</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>						Satisfaisant			Oui	Non	• Sélection judicieuse des priorités	☐	☐	• Détermination juste des goulots	☐	☐	• Ajustements judicieux en cas de situations nécessitant des modifications	☐	☐			
	Satisfaisant																					
	Oui	Non																				
• Sélection judicieuse des priorités	☐	☐																				
• Détermination juste des goulots	☐	☐																				
• Ajustements judicieux en cas de situations nécessitant des modifications	☐	☐																				
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi													
02BZ-1	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐													

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BN-4 Assurer l'application de mesures ergonomiques par le personnel technique. Entretien Pour des postes de travail de son choix, demander à la personne candidate : - de déterminer des améliorations ergonomiques qu'elle souhaiterait apporter lors d'un réaménagement ou d'une rénovation future des installations; - de suggérer des améliorations de postures ou de méthodes de travail pour des tâches exécutées actuellement dans son unité de travail. Satisfaisant Oui Non Critères d'évaluation - Aménagement de l'environnement de travail respectant l'application des principes ergonomiques ☐ ☐ - Promotion des postures et des méthodes de travail limitant les risques de blessures et d'accidents ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante					
02BN-4	10	9	8	7	6	5	3	___/10	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BN-5 Appliquer des mesures relatives à une situation d'urgence ou à une situation de crise. Entretien Fournir des mises en situation à la personne candidate et lui demander : - de préciser les actions prioritaires en situation de crise; - d'expliquer comment elle appliquerait le protocole d'urgence, le cas échéant. Le critère « Application appropriée des techniques de premiers soins » a été apprécié précédemment (p.4), reporter le résultat ici. Satisfaisant Critères d'évaluation - Application adéquate des protocoles d'urgence - Participation appropriée à l'élaboration du protocole d'urgence en situation de crise - Application appropriée des techniques de premiers soins Oui Non ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BN-5	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BP-1 Appliquer les fonctionnalités des systèmes d'information en pharmacie (logiciel de traitement des ordonnances). Tâche en milieu de travail⁴ Demander à la personne candidate : - de saisir des ordonnances dans le système d'information propre au milieu de travail habituel de la personne candidate (en pharmacie communautaire <u>ou</u> en établissement de santé); - d'utiliser un autre module applicatif. Satisfaisant Oui Non Critères d'évaluation - Utilisation juste des fonctionnalités des logiciels ☐ ☐ - Différenciation appropriée des différents modules applicatifs ☐ ☐ - Utilisation optimale des différents modules applicatifs ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BP-1 (en milieu de travail)	20	18	16	14	12	9	5	___/20	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

4. Si la situation actuelle ne permet pas de le faire en milieu de travail, la démonstration de ces éléments pourrait s'effectuer au moyen d'une simulation ou de mises en situation en établissement collégial.

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BZ-2Assurer le traitement des ordonnances (ex. : validation des calculs, vérification de la concordance des données saisies, participation à la résolution de problèmes). Tâche en milieu de travail Fournir à la personne candidate des ordonnances diverses, simples ou complexes, avec ou sans calculs pharmaceutiques, parmi lesquelles il y a des problèmes dont la résolution relève de la technicienne ou du technicien ou de la pharmacienne ou du pharmacien. Demander à la personne candidate : de vérifier les données saisies pour les ordonnances; de valider les calculs pharmaceutiques, le cas échéant; de déterminer les actions nécessaires pour résoudre certains problèmes liés aux ordonnances; d'effectuer les vérifications nécessaires auprès de références d'utilisation courante; de préciser les actions à entreprendre de façon autonome et celles qui demandent la consultation de la pharmacienne ou du pharmacien; d'utiliser des logiciels ou des applications connexes usuels dans son milieu de travail habituel. Satisfaisant OuiNon Vérification rigoureuse de la concordance des données saisies avec l'ordonnance et les standards établis Validation rigoureuse des calculs en lien avec l'ordonnance Participation judicieuse à la résolution des problèmes liés aux ordonnances Consultation judicieuse de la pharmacienne ou du pharmacien									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BZ-2 (en milieu de travail)	25	23	20	18	15	11	6	___/25	Oui ☐ Non ☐

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS								
02BP-2	Exploiter des logiciels ou des applications connexes (ex. : outils d’aide à la décision).													
Tâche en milieu de travail Il est attendu que la personne candidate démontre une utilisation optimale de quelques logiciels ou applications distinctes employés couramment dans son milieu de travail (voir les consignes de la page précédente).														
Satisfaisant Critères d’évaluation														
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 80%;"></th> <th style="width: 5%; text-align: center;">Oui</th> <th style="width: 15%; text-align: center;">Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Utilisation adéquate des logiciels ou des applications connexes</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> <tr> <td>• Utilisation juste des outils d’aide à la décision</td> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> </tbody> </table>											Oui	Non	• Utilisation adéquate des logiciels ou des applications connexes	☐
	Oui	Non												
• Utilisation adéquate des logiciels ou des applications connexes	☐	☐												
• Utilisation juste des outils d’aide à la décision	☐	☐												
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi					
02BP-2 (en milieu de travail)	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐					
<i>Signature de l’évaluatrice ou de l’évaluateur</i> <i>Date de l’évaluation</i>														

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BP-1 Appliquer les fonctionnalités des systèmes d'information en pharmacie (logiciel de traitement des ordonnances). Tâche en établissement collégial Demander à la personne candidate : - de saisir des ordonnances dans le système d'information utilisé dans le milieu autre que son milieu de travail habituel (en pharmacie communautaire <u>ou</u> en établissement de santé); - d'utiliser un autre module applicatif. Satisfaisant Critères d'évaluation - Utilisation juste des fonctionnalités des logiciels - Différenciation appropriée des différents modules applicatifs - Utilisation optimale des différents modules applicatifs Oui Non ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐									
Code	Maîtrise manifeste			Maîtrise satisfaisante		Maîtrise lacunaire (FM)		Résultat	Élément réussi
02BP-1 (en établissement collégial)	15	14	12	11	9	7	4	___/15	Oui ☐ Non ☐
<i>Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur</i> <i>Date de l'évaluation</i>									

ÉLÉMENT À ÉVALUER						JUSTIFICATIONS			
02BZ-2 Assurer le traitement des ordonnances (ex. : validation des calculs, vérification de la concordance des données saisies, participation à la résolution de problèmes). Tâche en établissement collégial Fournir à la personne candidate des ordonnances diverses, simples ou complexes, avec ou sans calculs pharmaceutiques, parmi lesquelles il y a des problèmes dont la résolution relève de la technicienne ou du technicien ou de la pharmacienne ou du pharmacien. Critères d'évaluation Satisfaisant OuiNon • Vérification rigoureuse de la concordance des données saisies avec l'ordonnance et les standards établis ☐☐ • Validation rigoureuse des calculs en lien avec l'ordonnance ☐☐ • Participation judicieuse à la résolution des problèmes liés aux ordonnances ☐☐ • Consultation judicieuse de la pharmacienne ou du pharmacien ☐☐									
Code 02BZ-2 (en établissement collégial)	Maîtrise manifeste 15 14 12			Maîtrise satisfaisante 11 9		Maîtrise lacunaire (FM) 7 4		Résultat ___/15	Élément réussi Oui☐Non☐

FE_v2021-10

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

02BZ – CONTRÔLER DES ACTIVITÉS LIÉES AU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BZ-1	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BZ-2 (en milieu de travail)	15/25	___/25	Oui ☐ Non ☐
02BZ-2 (en établissement collégial)	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐
02BZ-3	24/40	___/40	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

02BW – COLLABORER AU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET À L'AMÉLIORATION CONTINUE

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BW-1	24/40	___/40	Oui ☐ Non ☐
02BW-2	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BW-3	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BW-4	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
		___/100	

COMPÉTENCES ÉCLATÉES

Élément évalué	Seuil de réussite	Résultat	Élément réussi
02BP-1 (en milieu de travail)	12/20	___/20	Oui ☐ Non ☐
02BP-1 (en établissement collégial)	9/15	___/15	Oui ☐ Non ☐

BILAN DE L'ÉVALUATION

Candidate ou candidat : _____

02BP-2 (en milieu de travail)	9/15	___/15	Oui ☐	Non ☐
02BP-2 (en établissement collégial)	6/10	___/10	Oui ☐	Non ☐
02BP-3	12/20	___/20	Oui ☐	Non ☐
02BN-4	6/10	___/10	Oui ☐	Non ☐
02BN-5	9/15	___/15	Oui ☐	Non ☐

- La compétence est reconnue si tous les seuils de réussite sont atteints.
- Si tous les seuils de réussite sont atteints :
 - inscrire le résultat total sur 100;
 - reporter le résultat total dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.
- Indiquer le verdict dans l'espace prévu à cette fin sur la page titre.

Évaluatrice ou évaluateur

Date de l'évaluation

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

COMPÉTENCE	02BZ	02BW
Atteinte de tous les seuils de réussite		
Oui	☐	☐
Compétence reconnue	☐	☐
Non	☐	☐
Maîtrise partielle de la compétence	☐	☐

Indiquer les forces de la personne et les recommandations particulières qui font suite à l'évaluation :

PLAN DE FORMATION MANQUANTE (recommandations de formation pour les éléments non maîtrisés)

Objectifs poursuivis (indiquer, s'il y a lieu, les éléments de compétence non réussis pour lesquels une formation manquante est requise) :

Ressources suggérées :	Durée estimée, s'il y a lieu :

education.gouv.qc.ca



Annexe 2 du guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BM – Traiter des données mathématiques liées aux activités
pharmaceutiques

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

02BM – TRAITER DES DONNÉES MATHÉMATIQUES LIÉES AUX ACTIVITÉS PHARMACEUTIQUES**Notes accordées pour les différents éléments de compétence**

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
02BM-1	Établir des conversions entre les différents systèmes de mesure.	☐	☐	/15
02BM-2	Concernant les calculs pharmaceutiques : • Appliquer la règle de proportionnalité; • Appliquer la règle de dilution; • Appliquer la méthode d'alligation; • Appliquer la méthode de l'aliquote; • Calculer la dose ou le débit en fonction de différentes unités de mesure.	☐	☐	/40
02BM-3	Élaborer des outils de conversion mathématique pour le personnel.	☐	☐	/15
02BM-4	Effectuer des calculs liés aux activités administratives (ex. : prix de détail, coût de revient, ratios).	☐	☐	/10
02BM-5	Interpréter des paramètres liés à la démarche statistique (ex. : variables, taille d'échantillon, moyenne, médiane, écart-type, NNT ¹ , RR ²).	☐	☐	/20

Total : /100

Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐
----------------------------	---

Modalités de formation et de réévaluation :¹ NNT : *number needed to treat* (NST: nombre de sujets à traiter).² RR : *risque relatif*.

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

education.gouv.qc.ca

**Enseignement
supérieur**

Québec



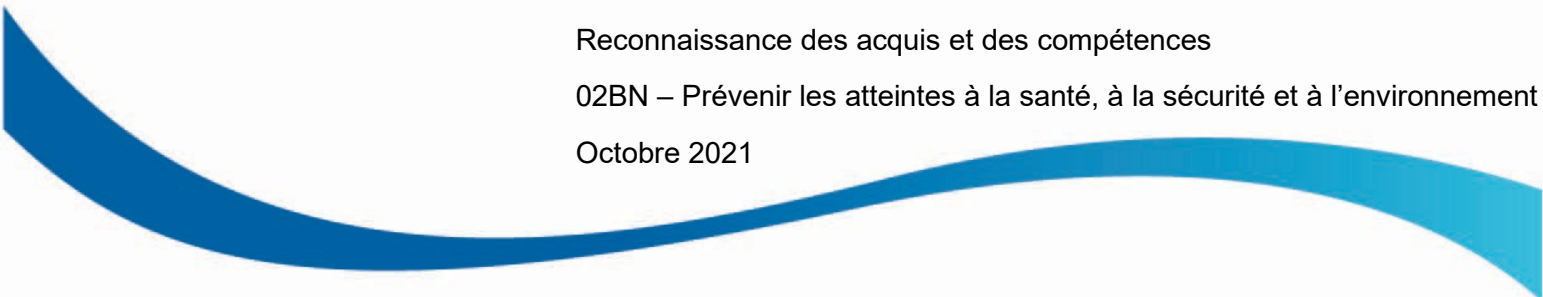


Annexe 2 du guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BN – Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

02BN – PRÉVENIR LES ATTEINTES À LA SANTÉ, À LA SÉCURITÉ ET À L'ENVIRONNEMENT**Notes accordées pour les différents éléments de compétence**

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
02BN-1	Repérer la réglementation régissant la santé, la sécurité, l'hygiène, la salubrité et la protection de l'environnement.	☐	☐	/15
02BN-2	Associer des moyens de prévention aux risques et aux dangers liés à la pratique professionnelle.	☐	☐	/30
02BN-3	Appliquer des mesures de prévention des infections et de la contamination chimique.	☐	☐	/30
02BN-4	Assurer l'application de mesures ergonomiques par le personnel technique.	☐	☐	/10
02BN-5	Appliquer des mesures relatives à une situation d'urgence ou à une situation de crise.	☐	☐	/15

Total : /100

Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐
----------------------------	---

Modalités de formation et de réévaluation :

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

education.gouv.qc.ca

**Enseignement
supérieur**

Québec





Annexe 2 du guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BP – Exploiter les technologies de l'information
et de la télécommunication

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée

de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

**02BP – EXPLOITER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
TÉLÉCOMMUNICATION****Notes accordées pour les différents éléments de compétence**

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
02BP-1 (en milieu de travail)	Appliquer les fonctionnalités des systèmes d'information en pharmacie (logiciel de traitement des ordonnances).	☐	☐	/20
02BP-1 (en établissement collégial)		☐	☐	/15
02BP-2 (en milieu de travail)	Exploiter des logiciels ou des applications connexes (ex. : outils d'aide à la décision).	☐	☐	/15
02BP-2 (en établissement collégial)		☐	☐	/10
02BP-3	Appliquer les fonctionnalités des logiciels de bureautique (ex. : Word, Excel, PowerPoint).	☐	☐	/20
02BP-4	Exploiter les fonctionnalités des logiciels liés aux équipements et aux appareils.	☐	☐	/20

Total : /100

Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐
----------------------------	---

Modalités de formation et de réévaluation :

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

education.gouv.qc.ca

**Enseignement
supérieur**

Québec



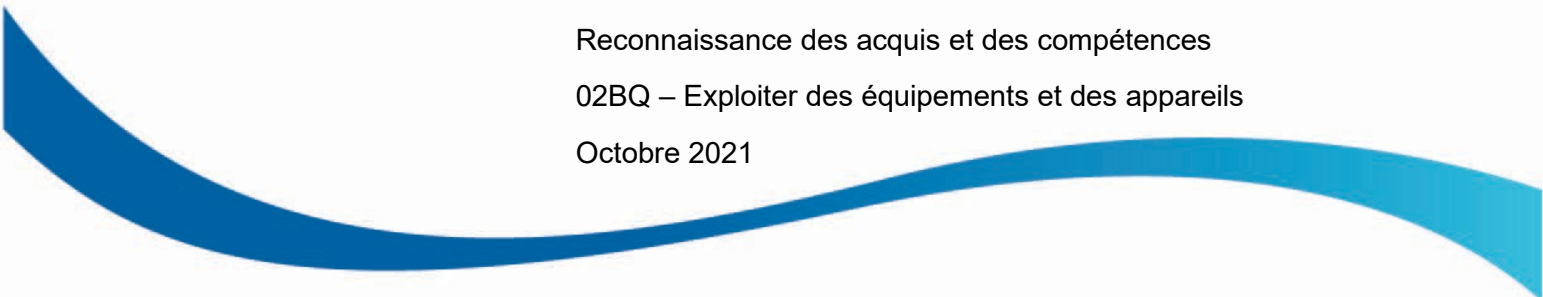


Annexe 2 du guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BQ – Exploiter des équipements et des appareils

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

02BQ – EXPLOITER DES ÉQUIPEMENTS ET DES APPAREILS**Notes accordées pour les différents éléments de compétence**

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
02BQ-1	Utiliser des équipements pour le conditionnement des médicaments (ex. : distributeur automatique ou semi-automatique, ensacheuse, valideuse de sachets).	☐	☐	/30
02BQ-2	Utiliser des équipements pour les préparations magistrales non stériles (ex. : balance, agitateur, caméra).	☐	☐	/15
02BQ-3	Utiliser des équipements pour la préparation de produits stériles (ex. : pompes volumétriques, hottes stériles, agitateurs, caméras).	☐	☐	/30
02BQ-4	Utiliser des équipements pour l'entreposage et la distribution des médicaments (ex. : réfrigérateurs, congélateurs, cabinets sécurisés).	☐	☐	/10
02BQ-5	Utiliser des petits appareils ou des instruments liés à la surveillance de la thérapie médicamenteuse par la patiente ou le patient (ex. : lecteurs de glycémie, lecteurs de la coagulation, MAPA ¹).	☐	☐	/15

Total : /100

Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐
----------------------------	---

Modalités de formation et de réévaluation :¹ MAPA : *monitorage ambulatoire de la pression artérielle.*

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

education.gouv.qc.ca

**Enseignement
supérieur**

Québec





Annexe 2 du guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BR – Interagir en contexte professionnel

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée

de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

02BR – INTERAGIR EN CONTEXTE PROFESSIONNEL**Notes accordées pour les différents éléments de compétence**

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
02BR-1 (techniques de communication)	En adoptant une conduite professionnelle, déontologique et éthique : • Appliquer les techniques de communication verbale et non verbale ainsi que les principes d'écoute active; • Adapter son niveau de langage selon l'interlocuteur, le contexte et la culture.	☐	☐	/20
02BR-1 (niveau de langage)		☐	☐	/20
02BR-2	Rédiger des documents professionnels ou à caractère normatif (ex. : procédures pour l'équipe technique, outils, registres, documents pour les patientes et patients).	☐	☐	/25
02BR-3	Travailler en équipe intradisciplinaire et interdisciplinaire.	☐	☐	/20
02BR-4	Effectuer la gestion et la prévention de conflits.	☐	☐	/15

Total : /100

Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐
----------------------------	---

Modalités de formation et de réévaluation :

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

education.gouv.qc.ca

**Enseignement
supérieur**

Québec



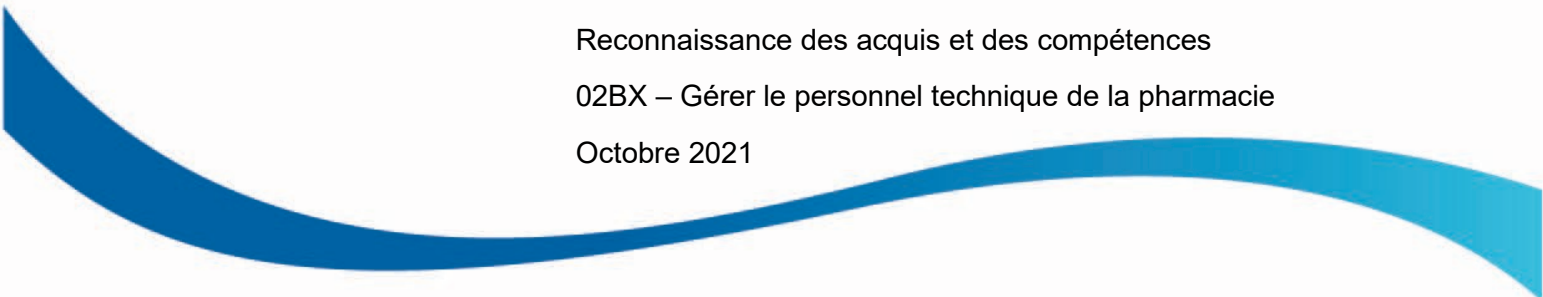


Annexe 2 du guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BX – Gérer le personnel technique de la pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

02BX – GÉRER LE PERSONNEL TECHNIQUE DE LA PHARMACIE**Notes accordées pour les différents éléments de compétence**

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
02BX-1 (embauche)	Pour l'intégration des employées et employés à l'équipe technique :	☐	☐	/10
02BX-1 (encadrement)	- Participer au processus d'embauche (ex. : sélectionner des candidates et candidats, remplir les grilles pendant l'entrevue); - Encadrer l'employée ou l'employé durant la période d'orientation.	☐	☐	/20
02BX-2	Répartir les tâches selon les postes.	☐	☐	/10
02BX-3	Effectuer la gestion des horaires.	☐	☐	/10
02BX-4	Apprécier le rendement du personnel technique.	☐	☐	/20
02BX-5	Mobiliser les employées et employés (ex. : obtenir leur engagement envers l'organisation).	☐	☐	/10
02BX-6	Encadrer les activités de formation et d'évaluation (ex. : identification des besoins, planification et animation des activités).	☐	☐	/20

Total : /100

Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐
----------------------------	---

Modalités de formation et de réévaluation :

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

education.gouv.qc.ca

**Enseignement
supérieur**

Québec





Annexe 2 du guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

02BY – Contrôler les opérations de la chaîne d'approvisionnement

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

02BY – CONTRÔLER LES OPÉRATIONS DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT**Notes accordées pour les différents éléments de compétence**

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
02BY-1	Contrôler l'approvisionnement des médicaments et des fournitures.	☐	☐	/20
02BY-2	Contrôler l'application des procédures de réception.	☐	☐	/10
02BY-3	Contrôler les conditions d'entreposage et de transport des médicaments et des fournitures.	☐	☐	/15
02BY-4	Assurer le suivi des inventaires de médicaments et de fournitures.	☐	☐	/20
02BY-5	Contrôler l'application des procédures de retours et de rappels des médicaments et des fournitures.	☐	☐	/20
02BY-6	Contrôler l'application des procédures de destruction des médicaments et des déchets biomédicaux.	☐	☐	/15

Total : /100

Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐
----------------------------	---

Modalités de formation et de réévaluation :

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

education.gouv.qc.ca

**Enseignement
supérieur**

Québec





Annexe 2 du guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

02C9 – Gérer les technologies liées au circuit du médicament

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

02C9 – GÉRER LES TECHNOLOGIES LIÉES AU CIRCUIT DU MÉDICAMENT**Notes accordées pour les différents éléments de compétence**

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
En respectant les règles de sécurité informatique :				
02C9-1	Optimiser les systèmes d'information et les logiciels liés aux équipements.	☐	☐	/30
02C9-2	Intégrer les nouvelles fonctionnalités des systèmes d'information et des logiciels liés aux équipements.	☐	☐	/25
02C9-3	Résoudre les problèmes liés aux technologies (ex. : suivi des appels de service, plan de contingence).	☐	☐	/ 30
02C9-4	Contrôler l'application des procédures d'entretien et d'étalonnage et le suivi des certifications des équipements et des installations.	☐	☐	/15

Total : /100

Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐
----------------------------	---

Modalités de formation et de réévaluation :

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

education.gouv.qc.ca

**Enseignement
supérieur**

Québec



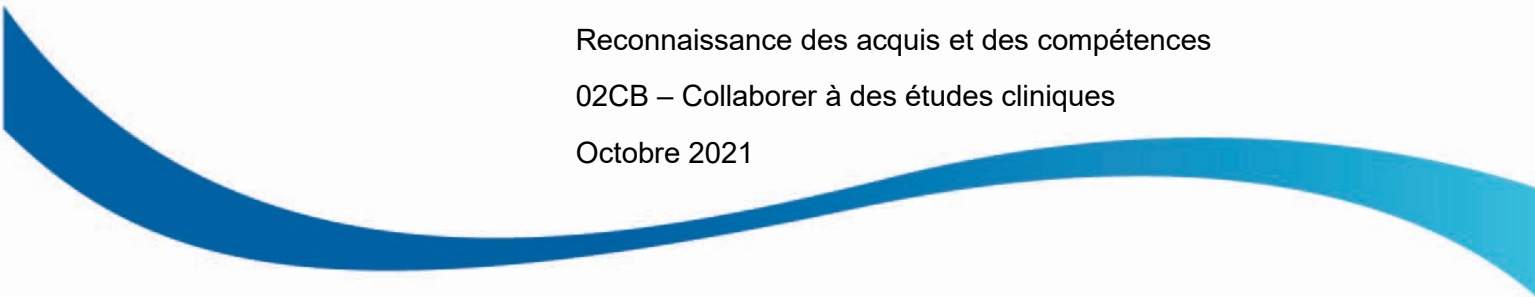


Annexe 2 du guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

02CB – Collaborer à des études cliniques

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

02CB – COLLABORER À DES ÉTUDES CLINIQUES**Notes accordées pour les différents éléments de compétence**

Élément		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
02CB-1	Reconnaître les concepts liés aux études cliniques (ex. : phases, devis de recherche, composante, comité).	☐	☐	/15
02CB-2	Traiter les aspects techniques d'un protocole de recherche (ex. : résumé, identification des problèmes et des solutions potentielles, rédaction de procédures).	☐	☐	/25
02CB-3	Contrôler l'approvisionnement et l'entreposage des médicaments de recherche.	☐	☐	/20
02CB-4	Appliquer les aspects techniques du protocole de recherche.	☐	☐	/15
02CB-5	Assurer la conformité de la documentation aux exigences du protocole.	☐	☐	/25

Total : /100

Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐
----------------------------	---

Modalités de formation et de réévaluation :

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

education.gouv.qc.ca

**Enseignement
supérieur**

Québec

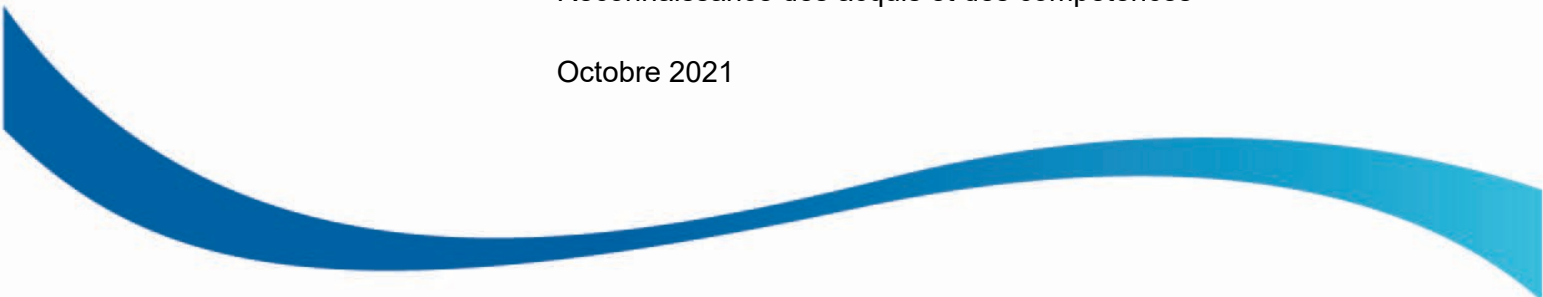




Annexe 1 du guide d'accompagnement Cahier de validation Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

Octobre 2021



Coordination et rédaction

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux
Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DU DOSSIER DE CANDIDATURE.....	1
FORMATION SPÉCIFIQUE	2
ENTREVUE DE VALIDATION.....	3
PRÉPARATION DE L'ENTREVUE – CONSIGNES AUX SPÉCIALISTES DE CONTENU.....	3
ÉCHELLE D'APPRÉCIATION QUALIFICATIVE EN SOUTIEN À L'ANALYSE DU CAHIER D'AUTOÉVALUATION	3
RÉALISATION DE L'ENTREVUE – CONSIGNES AUX SPÉCIALISTES DE CONTENU	4
ÉCHELLE D'APPRÉCIATION QUALIFICATIVE EN SOUTIEN À L'ENTREVUE DE VALIDATION.....	4
CANEVAS D'ENTREVUE	5
REGROUPEMENT A – LA PROFESSION DE TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN PHARMACIE.....	5
00HA – Analyser la fonction de travail	5
02BV – Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie	5
COMPÉTENCE	6
02BR – Interagir en contexte professionnel.....	6
REGROUPEMENT D – LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS	7
02BS – Coordonner le conditionnement des médicaments.....	7
02BT – Coordonner les préparations magistrales non stériles	7
02BU – Coordonner la préparation de produits stériles	7
COMPÉTENCE	8
02BY – Contrôler les opérations de la chaîne d'approvisionnement.....	8
COMPÉTENCE	9
02BX – Gérer le personnel technique de la pharmacie.....	9
COMPÉTENCE	10
02C9 – Gérer les technologies liées au circuit du médicament	10
REGROUPEMENT E – L'EFFICIENCE DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT.....	11
02BZ – Contrôler des activités liées au circuit du médicament	11
02BW – Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue	11
COMPÉTENCE	12
02CB – Collaborer à des études cliniques	12
COMPÉTENCE	13
02BM – Traiter des données mathématiques liées aux activités pharmaceutiques	13
COMPÉTENCE	14
02BN – Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement.....	14
COMPÉTENCE	15
02BP – Exploiter les technologies de l'information et de la télécommunication	15

COMPÉTENCE	16
02BQ – Exploiter des équipements et des appareils.....	16
REGROUPEMENT B – L’ORGANISME HUMAIN ET LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ	17
00Q0 – Développer une vision intégrée de l’organisme humain.....	17
02AZ – Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies	17
REGROUPEMENT C – LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE	18
02BK – Discerner les caractéristiques des médicaments.....	18
02BL – Analyser l’usage des médicaments et leurs effets sur l’organisme humain.....	18
02CA – Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse	18
VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT : BILAN	19
00HA – Analyser la fonction de travail	19
02BV – Collaborer au fonctionnement administratif d’une pharmacie	19
02BR – INTERAGIR EN CONTEXTE PROFESSIONNEL	19
REGROUPEMENT D – LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS	19
02BS – Coordonner le conditionnement des médicaments.....	19
02BT – Coordonner les préparations magistrales non stériles	19
02BU – Coordonner la préparation de produits stériles	19
02BY – CONTRÔLER LES OPÉRATIONS DE LA CHAÎNE D’APPROVISIONNEMENT	19
02BX – GÉRER LE PERSONNEL TECHNIQUE DE LA PHARMACIE	19
02C9 – GÉRER LES TECHNOLOGIES LIÉES AU CIRCUIT DU MÉDICAMENT	19
REGROUPEMENT E – L’EFFICIENCE DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT	19
02BZ – Contrôler des activités liées au circuit du médicament	19
02BW – Collaborer au contrôle de la qualité et à l’amélioration continue	19
02CB – COLLABORER À DES ÉTUDES CLINIQUES	19
02BM – TRAITER DES DONNÉES MATHÉMATIQUES LIÉES AUX ACTIVITÉS PHARMACEUTIQUES	19
02BN – PRÉVENIR LES ATTEINTES À LA SANTÉ, À LA SÉCURITÉ ET À L’ENVIRONNEMENT	19
02BP – EXPLOITER LES TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION ET DE LA TÉLÉCOMMUNICATION	19
02BQ – EXPLOITER DES ÉQUIPEMENTS ET DES APPAREILS.....	19
VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT : BILAN	20
REGROUPEMENT B – L’ORGANISME HUMAIN ET LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ	20
00Q0 – Développer une vision intégrée de l’organisme humain.....	20
02AZ – Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies	20
REGROUPEMENT C – LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE	20
02BK – Discerner les caractéristiques des médicaments.....	20
02BL – Analyser l’usage des médicaments et leurs effets sur l’organisme humain.....	20
02CA – Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse	20
RECOMMANDATIONS.....	21

CAHIER DE VALIDATION

RÉSUMÉ DU DOSSIER DE CANDIDATURE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR LA CANDIDATE OU LE CANDIDAT

NOM, PRÉNOM

NUMÉRO D'ADMISSION (DA)

DATE D'ENTREVUE

ADRESSE COURRIEL

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
(pour joindre facilement la personne)

TITRE ET CODE DU PROGRAMME
D'ÉTUDES

SPÉCIALISTES

EXPÉRIENCE À TITRE DE :

NOMBRE D'ANNÉES

MILIEUX (EX. : ENTREPRISE, ORGANISME)

AUTRES EXPÉRIENCES PERTINENTES INCLUSES AU CV

FORMATIONS CRÉDITÉES (si pertinent au programme d'études)

ÉVALUATION COMPARATIVE (ANALYSE LOCALE)

FORMATIONS NON CRÉDITÉES (si pertinent au programme d'études)

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR LES PARCOURS SCOLAIRE ET EXPÉRIENTIEL DE LA PERSONNE, S'IL Y A LIEU :

☐ À PRÉCISER EN ENTREVUE :

BILAN DES ACQUIS SCOLAIRES

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE	COMPÉTENCE	SU ou EQ	SU ou EQ À CONFIRMER	EQ CONDITIONNELLE À L'ENTREVUE
00HA	Analyser la fonction de travail			
02BV	Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie			
02BR	Interagir en contexte professionnel			
02BS	Coordonner le conditionnement des médicaments			
02BT	Coordonner les préparations magistrales non stériles			
02BU	Coordonner la préparation de produits stériles			
02BY	Contrôler les opérations de la chaîne d'approvisionnement			
02BX	Gérer le personnel technique de la pharmacie			
02C9	Gérer les technologies liées au circuit du médicament			
02BZ	Contrôler des activités liées au circuit du médicament			
02BW	Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue			
02CB	Collaborer à des études cliniques			
00Q0	Développer une vision intégrée de l'organisme humain			
02AZ	Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies			
02BK	Discerner les caractéristiques des médicaments			
02BL	Analyser l'usage des médicaments et leurs effets sur l'organisme humain			
02CA	Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse			

ENTREVUE DE VALIDATION

PRÉPARATION DE L'ENTREVUE – CONSIGNES AUX SPÉCIALISTES DE CONTENU

1. Reporter, pour chaque compétence, la substitution (SU) ou l'équivalence (EQ) qui a été octroyée à la personne, le cas échéant, en se rapportant au tableau précédent. Pour ces compétences, ne prévoir aucune question et aller aux compétences suivantes.
2. Prendre connaissance du cahier d'autoévaluation rempli par la candidate ou le candidat en l'annotant (commentaires, besoins de précisions, etc.).
3. Pour chaque compétence ou regroupement de compétences, indiquer le degré de satisfaction quant au contenu de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat en se référant à l'échelle d'appréciation qualitative ci-dessous.

ÉCHELLE D'APPRÉCIATION QUALIFICATIVE EN SOUTIEN À L'ANALYSE DU CAHIER D'AUTOÉVALUATION

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 TRÈS SATISFAISANT	2 SATISFAISANT	3 INSATISFAISANT
• Il y a correspondance entre l'autoappréciation (« J'ai les acquis : oui ») et le contenu des réponses. • Répond aux questions de façon très satisfaisante, exemples détaillés ou variés, en adéquation avec la compétence, cohérence de l'ensemble du propos. <i>L'autoévaluation écrite est très convaincante. Cette compétence n'a pas à faire l'objet de questions en entrevue de validation.</i>	• Il y a correspondance entre l'autoappréciation (« J'ai les acquis : oui, en partie ») et le contenu des réponses. • Répond aux questions de façon satisfaisante, exemples en adéquation avec la compétence. <i>Cette compétence pourrait faire brièvement l'objet de questions en entrevue de manière à mieux documenter la présomption de compétence.</i>	• Il peut y avoir correspondance « négative » entre l'autoappréciation (« J'ai les acquis : oui ») et le contenu des réponses intégrées aux fiches, jugé insatisfaisant. ou • Il y a correspondance entre l'autoappréciation (« J'ai les acquis : non ») et le contenu des réponses intégrées aux fiches. ou • Ne répond pas aux questions ou y répond très sommairement, impression de « par cœur », peu ou pas d'exemples pertinents. <i>Cette compétence doit nécessairement faire l'objet de questions en entrevue de validation.</i>

4. Déterminer les questions ou mises en situation les plus pertinentes à poser lors de l'entrevue de validation. Celles-ci peuvent être inspirées des annotations écrites dans le cahier d'autoévaluation ou puisées à partir d'une banque de questions.

ENTREVUE DE VALIDATION (SUITE)

RÉALISATION DE L'ENTREVUE – CONSIGNES AUX SPÉCIALISTES DE CONTENU

1. En ouverture d'entrevue :

- Rappeler à la personne candidate l'objectif de l'entrevue.
- Lui demander ce qu'elle a retenu de sa rencontre d'information. Il est intéressant de connaître la perception qu'elle a de la démarche.
- Vérifier son intérêt et sa motivation à entreprendre la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) dans le programme visé.

2. Au cœur de l'entrevue :

- Poser les questions ou exposer les mises en situation prévues en notant les éléments de réponse dans l'espace prévu à cet effet dans le cahier.

À NOTER

Tout au long de l'entrevue, vérifier :

- *la capacité de la personne candidate à s'exprimer de façon fluide en français;*
- *la présence d'attitudes professionnelles génériques (ouverture, souplesse, etc.).*

3. Indiquer son degré de satisfaction quant aux réponses de la candidate ou du candidat en se référant à l'échelle d'appréciation qualitative ci-dessous :

ÉCHELLE D'APPRÉCIATION QUALIFICATIVE EN SOUTIEN À L'ENTREVUE DE VALIDATION

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A	B	C	D
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	PLUS OU MOINS SATISFAISANT	INSATISFAISANT
• Répond aux questions d'entrevue de façon très satisfaisante; les exemples sont détaillés ou variés, en adéquation avec la compétence. <i>L'entrevue de validation est convaincante. La personne candidate est actuellement en mesure de démontrer cette compétence par une démarche de reconnaissance.</i>	• Répond aux questions d'entrevue de façon satisfaisante, les exemples sont en adéquation avec la compétence. <i>La personne candidate est actuellement en mesure de démontrer cette compétence par une démarche de reconnaissance.</i>	• Répond aux questions d'entrevue, mais un soutien ou un recadrage des spécialistes de contenu est nécessaire; les réponses sont alors appropriées; le contenu manque parfois de cohérence, mais il n'est pas inadéquat. <i>La personne candidate pourrait entreprendre la démarche de reconnaissance selon certaines conditions (forces importantes dans d'autres compétences; articulations de la pensée; motivations importantes, etc.).</i>	• Ne répond pas aux questions d'entrevue ou y répond très sommairement, impression de « par cœur », peu ou pas d'exemples pertinents. <i>La personne candidate n'est actuellement pas en mesure de démontrer cette compétence par une démarche de reconnaissance.</i>

À NOTER

Indiquer le degré d'appréciation pendant l'entrevue ou après celle-ci.

CANEVAS D'ENTREVUE

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

REGROUPEMENT A – LA PROFESSION DE TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN PHARMACIE

00HA – Analyser la fonction de travail	SU ou EQ compétence ☐
	SU ou EQ à confirmer ☐
	EQ conditionnelle ☐
02BV – Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie	SU ou EQ compétence ☐
	SU ou EQ à confirmer ☐
	EQ conditionnelle ☐

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐	2 ☐	3 ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐	B ☐	C ☐	D ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	PLUS OU MOINS SATISFAISANT	INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

COMPÉTENCE

02BR – Interagir en contexte professionnel

SU ou EQ compétence	☐
SU ou EQ à confirmer	☐
EQ conditionnelle	☐

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐	2 ☐	3 ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐	B ☐	C ☐	D ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	PLUS OU MOINS SATISFAISANT	INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

REGROUPEMENT D – LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS

02BS – Coordonner le conditionnement des médicaments	SU ou EQ compétence ☐ SU ou EQ à confirmer ☐ EQ conditionnelle ☐
02BT – Coordonner les préparations magistrales non stériles	SU ou EQ compétence ☐ SU ou EQ à confirmer ☐ EQ conditionnelle ☐
02BU – Coordonner la préparation de produits stériles	SU ou EQ compétence ☐ SU ou EQ à confirmer ☐ EQ conditionnelle ☐

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐	2 ☐	3 ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐	B ☐	C ☐	D ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	PLUS OU MOINS SATISFAISANT	INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

COMPÉTENCE

02BY – Contrôler les opérations de la chaîne d'approvisionnement

SU ou EQ compétence ☐

SU ou EQ à confirmer ☐

EQ conditionnelle ☐

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐

2 ☐

3 ☐

TRÈS SATISFAISANT

SATISFAISANT

INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐

B ☐

C ☐

D ☐

TRÈS SATISFAISANT

SATISFAISANT

PLUS OU MOINS SATISFAISANT

INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

COMPÉTENCE

02BX – Gérer le personnel technique de la pharmacie

SU ou EQ compétence ☐

SU ou EQ à confirmer ☐

EQ conditionnelle ☐

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐

2 ☐

3 ☐

TRÈS SATISFAISANT

SATISFAISANT

INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐

B ☐

C ☐

D ☐

TRÈS SATISFAISANT

SATISFAISANT

PLUS OU MOINS SATISFAISANT

INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

COMPÉTENCE

02C9 – Gérer les technologies liées au circuit du médicament

SU ou EQ compétence ☐

SU ou EQ à confirmer ☐

EQ conditionnelle ☐

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐

2 ☐

3 ☐

TRÈS SATISFAISANT

SATISFAISANT

INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐

B ☐

C ☐

D ☐

TRÈS SATISFAISANT

SATISFAISANT

PLUS OU MOINS SATISFAISANT

INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

REGROUPEMENT E – L'EFFICIENCE DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

02BZ – Contrôler des activités liées au circuit du médicament	SU ou EQ compétence ☐
	SU ou EQ à confirmer ☐
	EQ conditionnelle ☐
02BW – Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue	SU ou EQ compétence ☐
	SU ou EQ à confirmer ☐
	EQ conditionnelle ☐

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐	2 ☐	3 ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐	B ☐	C ☐	D ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	PLUS OU MOINS SATISFAISANT	INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

COMPÉTENCE

02CB – Collaborer à des études cliniques

SU ou EQ compétence	☐
SU ou EQ à confirmer	☐
EQ conditionnelle	☐

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐	2 ☐	3 ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐	B ☐	C ☐	D ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	PLUS OU MOINS SATISFAISANT	INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

COMPÉTENCE

02BM – Traiter des données mathématiques liées aux activités pharmaceutiques

SU ou EQ compétence ☐

SU ou EQ à confirmer ☐

EQ conditionnelle ☐

Note :

La compétence 02BM est validée en association avec les compétences 02BC, 02BV et 02BR et le regroupement D. Les éléments de la compétence 02BM sont intégrés aux fiches descriptives de ces compétences. Ainsi, nous suggérons d'en planifier la validation en étroite lecture avec l'autoévaluation de la personne candidate.

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐	2 ☐	3 ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐	B ☐	C ☐	D ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	PLUS OU MOINS SATISFAISANT	INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

COMPÉTENCE

02BN – Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement

SU ou EQ compétence ☐

SU ou EQ à confirmer ☐

EQ conditionnelle ☐

Note :

La compétence 02BN est validée en association avec les compétences 00HA et 02BX et les regroupements D et E. Les éléments de la compétence 02BN sont intégrés aux fiches descriptives de ces compétences. Ainsi, nous suggérons d'en planifier la validation en étroite lecture avec l'autoévaluation de la personne candidate.

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐	2 ☐	3 ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐	B ☐	C ☐	D ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	PLUS OU MOINS SATISFAISANT	INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

COMPÉTENCE

02BP – Exploiter les technologies de l'information et de la télécommunication

SU ou EQ compétence ☐

SU ou EQ à confirmer ☐

EQ conditionnelle ☐

Note :

La compétence 02BP est validée en association avec les compétences 02BZ et 02BW et le regroupement D. Les éléments de la compétence 02BP sont intégrés aux fiches descriptives de ces compétences. Ainsi, nous suggérons d'en planifier la validation en étroite lecture avec l'autoévaluation de la personne candidate.

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐	2 ☐	3 ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐	B ☐	C ☐	D ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	PLUS OU MOINS SATISFAISANT	INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

COMPÉTENCE

02BQ – Exploiter des équipements et des appareils

SU ou EQ compétence ☐

SU ou EQ à confirmer ☐

EQ conditionnelle ☐

Note :

La compétence 02BQ est validée en association avec les compétences 02BS, 02BT, 02BU, 02BY et 02CA. Les éléments de la compétence 02BQ sont intégrés aux fiches descriptives de ces compétences. Ainsi, nous suggérons d'en planifier la validation en étroite lecture avec l'autoévaluation de la personne candidate.

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐	2 ☐	3 ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐	B ☐	C ☐	D ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	PLUS OU MOINS SATISFAISANT	INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

REGROUPEMENT B – L'ORGANISME HUMAIN ET LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ

00Q0 – Développer une vision intégrée de l'organisme humain	SU ou EQ compétence ☐
	SU ou EQ à confirmer ☐
	EQ conditionnelle ☐
02AZ – Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies	SU ou EQ compétence ☐
	SU ou EQ à confirmer ☐
	EQ conditionnelle ☐

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐	2 ☐	3 ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐	B ☐	C ☐	D ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	PLUS OU MOINS SATISFAISANT	INSATISFAISANT

CANEVAS D'ENTREVUE (SUITE)

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

REGROUPEMENT C – LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

02BK – Discerner les caractéristiques des médicaments	SU ou EQ compétence ☐ SU ou EQ à confirmer ☐ EQ conditionnelle ☐
02BL – Analyser l'usage des médicaments et leurs effets sur l'organisme humain	SU ou EQ compétence ☐ SU ou EQ à confirmer ☐ EQ conditionnelle ☐
02CA – Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse	SU ou EQ compétence ☐ SU ou EQ à confirmer ☐ EQ conditionnelle ☐

DEGRÉ DE SATISFACTION : AUTOÉVALUATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

1 ☐	2 ☐	3 ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	INSATISFAISANT

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE DE VALIDATION

Question(s) inspirée(s) de l'autoévaluation de la candidate ou du candidat :

Question(s) issue(s) d'une banque de questions :

Question(s) complémentaire(s) au besoin :

DEGRÉ DE SATISFACTION : ENTREVUE DE VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

A ☐	B ☐	C ☐	D ☐
TRÈS SATISFAISANT	SATISFAISANT	PLUS OU MOINS SATISFAISANT	INSATISFAISANT

VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT : BILAN

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

	SU OU EQ S'IL Y A LIEU	COTE AUTOÉVALUATION (1-2-3)	COTE ENTREVUE S'IL Y A LIEU (A-B-C-D)	POURSUITE DE LA DÉMARCHÉ	COMMENTAIRES
REGROUPEMENT A – LA PROFESSION DE TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN PHARMACIE					
00HA – Analyser la fonction de travail				Oui ☐ Non ☐	
02BV – Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie				Oui ☐ Non ☐	
02BR – INTERAGIR EN CONTEXTE PROFESSIONNEL				Oui ☐ Non ☐	
REGROUPEMENT D – LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS					
02BS – Coordonner le conditionnement des médicaments				Oui ☐ Non ☐	
02BT – Coordonner les préparations magistrales non stériles				Oui ☐ Non ☐	
02BU – Coordonner la préparation de produits stériles				Oui ☐ Non ☐	
02BY – CONTRÔLER LES OPÉRATIONS DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT				Oui ☐ Non ☐	
02BX – GÉRER LE PERSONNEL TECHNIQUE DE LA PHARMACIE				Oui ☐ Non ☐	
02C9 – GÉRER LES TECHNOLOGIES LIÉES AU CIRCUIT DU MÉDICAMENT				Oui ☐ Non ☐	
REGROUPEMENT E – L'EFFICIENCE DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT					
02BZ – Contrôler des activités liées au circuit du médicament				Oui ☐ Non ☐	
02BW – Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue				Oui ☐ Non ☐	
02CB – COLLABORER À DES ÉTUDES CLINIQUES				Oui ☐ Non ☐	
02BM – TRAITER DES DONNÉES MATHÉMATIQUES LIÉES AUX ACTIVITÉS PHARMACEUTIQUES				Oui ☐ Non ☐	
02BN – PRÉVENIR LES ATTEINTES À LA SANTÉ, À LA SÉCURITÉ ET À L'ENVIRONNEMENT				Oui ☐ Non ☐	
02BP – EXPLOITER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA TÉLÉCOMMUNICATION				Oui ☐ Non ☐	
02BQ – EXPLOITER DES ÉQUIPEMENTS ET DES APPAREILS				Oui ☐ Non ☐	

VALIDATION DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT : BILAN

TECHNIQUES DE PHARMACIE (165.A0)

	SU OU EQ S'IL Y A LIEU	COTE AUTOÉVALUATION (1-2-3)	COTE ENTREVUE S'IL Y A LIEU (A-B-C-D)	POURSUITE DE LA DÉMARCHÉ	COMMENTAIRES
REGROUPEMENT B – L'ORGANISME HUMAIN ET LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ					
00Q0 – Développer une vision intégrée de l'organisme humain				Oui ☐	
02AZ – Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies				Non ☐	
REGROUPEMENT C – LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE					
02BK – Discerner les caractéristiques des médicaments				Oui ☐	
02BL – Analyser l'usage des médicaments et leurs effets sur l'organisme humain				Non ☐	
02CA – Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse					

RECOMMANDATIONS

☐

INTERRUPTION DE LA DÉMARCHE

☐

POURSUITE DE LA DÉMARCHE

SI POURSUITE DE LA DÉMARCHE :

- CHEMINEMENT SCOLAIRE À FAIRE : Oui ☐ Non ☐

Si **OUI**, précisions :

- BONIFICATION DE L'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL : Oui ☐ Non ☐

Si **OUI**, précisions :

- ATELIER DE FRANÇAIS : Oui ☐ Non ☐

Si **OUI**, précisions :

SI INTERRUPTION DE LA DÉMARCHE :

SUGGESTIONS DE MISES À NIVEAU OU AUTRES DÉMARCHES JUGÉES PERTINENTES :

SIGNATURE DE LA OU DU
SPÉCIALISTE

DATE

SIGNATURE DE LA OU DU
2^e SPÉCIALISTE

DATE

SIGNATURE DE LA CONSEILLÈRE OU
DU CONSEILLER EN RAC

DATE

CES SIGNATURES FONT FOI DE LA PARTICIPATION DE LA PERSONNE CANDIDATE AU PROCESSUS DE VALIDATION¹.

1. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *Guide administratif : la gestion de l'annexe budgétaire sur la reconnaissance des acquis et des compétences (C111) du Régime budgétaire et financier des cégeps*, 2020.

education.gouv.qc.ca

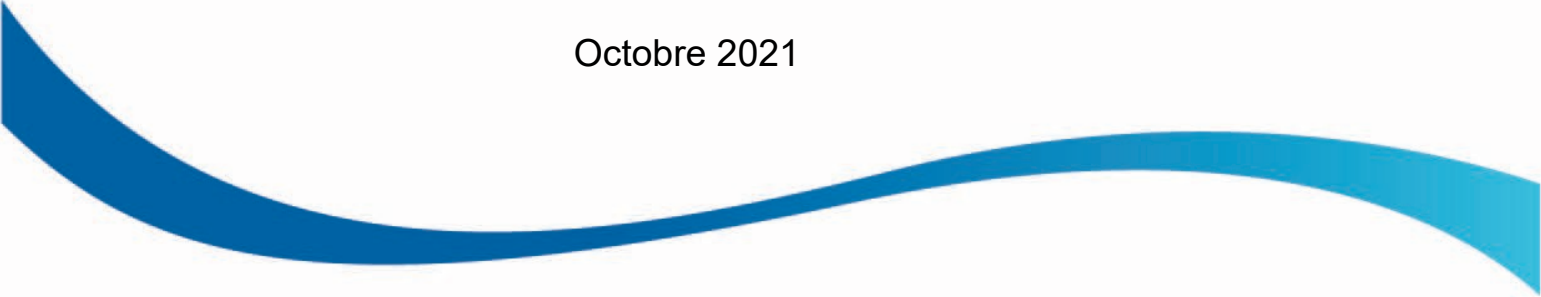


Guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

Regroupement A – La profession de technicienne
ou technicien en pharmacie

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée

de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat :

Numéro d'admission :

REGROUPEMENT A – LA PROFESSION DE TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN PHARMACIE

00HA – Analyser la fonction de travail

02BV – Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie

Notes accordées pour les différents éléments de compétence

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
00HA-1	Décrire le positionnement et l'organisation des pharmacies d'établissements de santé et des pharmacies communautaires dans le réseau de santé québécois.	☐	☐	/20
00HA-2	Distinguer les tâches d'une technicienne ou d'un technicien en pharmacie ainsi que les habiletés et comportements requis dans l'exécution de celles-ci.	☐	☐	/30
00HA-3	Reconnaître les exigences législatives, réglementaires et normatives encadrant la pratique de la pharmacie.	☐	☐	/30
00HA-4	Reconnaître les rôles et les responsabilités des organisations reliées à l'exercice de la pharmacie.	☐	☐	/20
02BV-1	Décrire le fonctionnement administratif des pharmacies selon les étapes du circuit du médicament (ex. : modalités d'acquisition des médicaments, sources de revenu et postes de dépenses).	☐	☐	/60
02BV-2	Résoudre les cas complexes de facturation en pharmacie communautaire.	☐	☐	/20
02BV-3	Appliquer les principes encadrant la gestion documentaire (ex. : classement, archivage, délai avant destruction).	☐	☐	/20

00HA Total : /100
02BV Total : /100

00HA	Compétence reconnue	Oui ☐	Non ☐
02BV	Compétence reconnue	Oui ☐	Non ☐

Fiche de notation pour la formation manquante (suite)

Reconnaissance des acquis et des compétences

REGROUPEMENT A – LA PROFESSION DE TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN PHARMACIE

00HA – Analyser la fonction de travail

02BV – Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie

Modalités de formation et de réévaluation :

Justification de la note pour la formation manquante :*Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur**Date**Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC**Date*

education.gouv.qc.ca

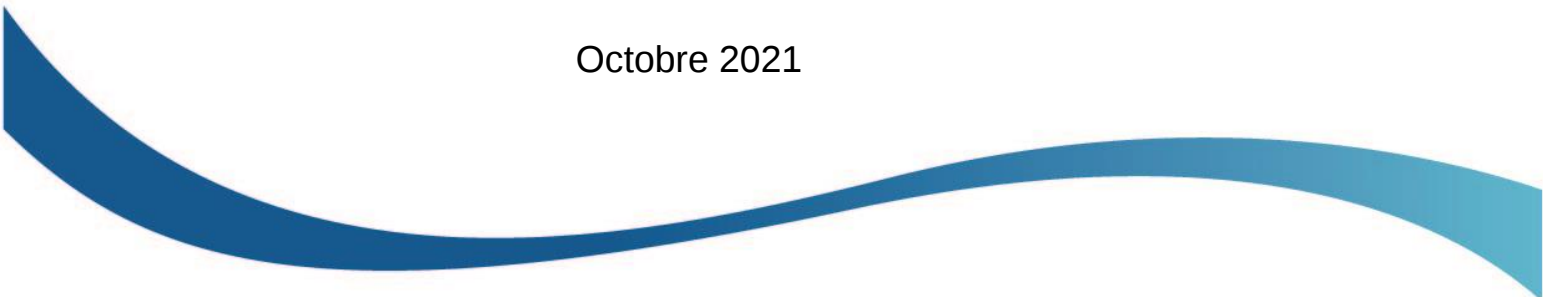


Guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

Regroupement B – L'organisme humain et les principaux
problèmes de santé

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

REGROUPEMENT B – L'ORGANISME HUMAIN ET LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ

00Q0 – Développer une vision intégrée de l'organisme humain

02AZ – Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies

Notes accordées pour les différents éléments de compétence

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
00Q0-1	En ce qui concerne l'anatomie du corps humain : - Repérer les parties du corps, les organes et les systèmes physiologiques; - Reconnaître les niveaux d'organisation cellulaire (plans chimique, cellulaire, tissulaire, organique et systémique); - Reconnaître les liens entre les différentes parties du corps.	☐	☐	/25
00Q0-2	Relativement au fonctionnement normal des systèmes du corps humain : - Reconnaître la fonction et le fonctionnement des organes et des systèmes; - Établir des liens entre les différents systèmes.	☐	☐	/50
00Q0-3	À propos des principes de régulation de l'organisme humain (homéostasie) : - Reconnaître le corps humain comme un organisme en recherche d'équilibre; - Reconnaître les facteurs perturbateurs et les mécanismes visant un retour à l'équilibre; - Mettre en relation les déséquilibres biologiques et les impacts sur le fonctionnement de l'organisme humain.	☐	☐	/25

02AZ-1	Concernant les principaux problèmes de santé : - Reconnaître l'étiologie, les facteurs de risques et les processus d'évolution des maladies; - Relier les manifestations cliniques et les valeurs de laboratoire à une condition médicale; - Identifier des complications potentielles.	☐	☐	/60
02AZ-2	Concernant les désordres immunologiques et infectieux : - Reconnaître les agents agresseurs (ex. : bactérie, virus), leur mode de transmission et les mesures préventives associées; - Relier les manifestations cliniques et les valeurs de laboratoire aux infections et aux processus évolutifs.	☐	☐	/25
02AZ-3	Reconnaître les principaux cancers (facteurs de risques, manifestations cliniques et processus évolutif).	☐	☐	/15

00Q0 **Total :** /100
02AZ **Total :** /100

00Q0	Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐
02AZ	Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐

Fiche de notation pour la formation manquante (suite)

Reconnaissance des acquis et des compétences

REGROUPEMENT B – L'ORGANISME HUMAIN ET LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ

00Q0 – Développer une vision intégrée de l'organisme humain

02AZ – Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies

Modalités de formation et de réévaluation :

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

Education.gouv.qc.ca

**Enseignement
supérieur**

Québec



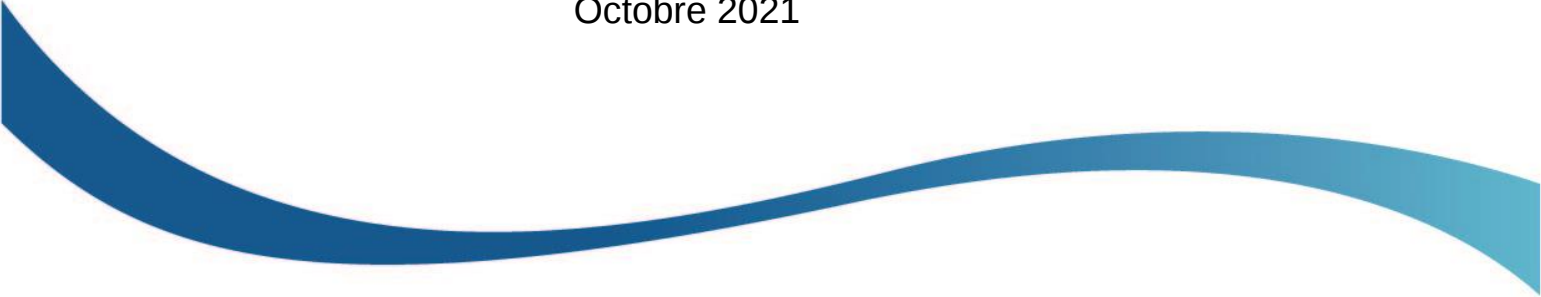


Guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

Regroupement C – La thérapie médicamenteuse

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

REGROUPEMENT C – LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

02BK – Discerner les caractéristiques des médicaments

02BL – Analyser l'usage des médicaments et leurs effets sur l'organisme humain

02CA – Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse

Notes accordées pour les différents éléments de compétence

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
Sous la supervision de la pharmacienne ou du pharmacien :				
02BK-1	Distinguer les principaux paramètres définissant les médicaments (ex. : classification, formulation, bioéquivalence/biosimilarité).	☐	☐	/10
02BK-2	Effectuer des recherches d'information sur les médicaments.	☐	☐	/20
02BK-3	Interpréter les paramètres pharmacocinétiques de base des médicaments (ex. : absorption, demi-vie, distribution).	☐	☐	/15
02BK-4	Identifier les principaux mécanismes d'action des médicaments.	☐	☐	/30
02BK-5	Définir les principaux facteurs influençant l'effet du médicament dans l'organisme.	☐	☐	/25
02BL-1	Établir des liens entre les médicaments et leurs usages.	☐	☐	/30
02BL-2	Concernant les principaux médicaments : • Identifier les posologies usuelles; • Expliquer l'effet attendu du traitement; • Reconnaître les effets indésirables et les interactions potentielles; • Reconnaître les précautions et les contre-indications.	☐	☐	/45
02BL-3	Établir des liens entre les renseignements cliniques obtenus, les médicaments et les conditions de santé de la patiente ou du patient.	☐	☐	/25

02CA-1	Colliger des renseignements relatifs à la patiente ou au patient (ex. : complément d'information à l'histoire médicamenteuse, valeurs de laboratoire, mesures cliniques).	☐	☐	/15
02CA-2	Appliquer le plan de prise en charge établi par la pharmacienne ou le pharmacien.	☐	☐	/30
02CA-3	Enseigner l'utilisation d'appareils, de dispositifs et d'accessoires aux patients.	☐	☐	/10
02CA-4	Appliquer des techniques d'administration de médicaments (ex. : sous-cutanée, intramusculaire, par inhalation).	☐	☐	/25
02CA-5	Appliquer des techniques de prélèvement (ex. : nasopharyngé).	☐	☐	/20

02BK **Total :** /10002BL **Total :** /10002CA **Total :** /100

02BK	Compétence reconnue	Oui ☐	Non ☐
02BL	Compétence reconnue	Oui ☐	Non ☐
02CA	Compétence reconnue	Oui ☐	Non ☐

Fiche de notation pour la formation manquante (suite)

Reconnaissance des acquis et des compétences

REGROUPEMENT C – LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

02BK – Discerner les caractéristiques des médicaments

02BL – Analyser l'usage des médicaments et leurs effets sur l'organisme humain

02CA – Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse

Modalités de formation et de réévaluation :

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

education.gouv.qc.ca

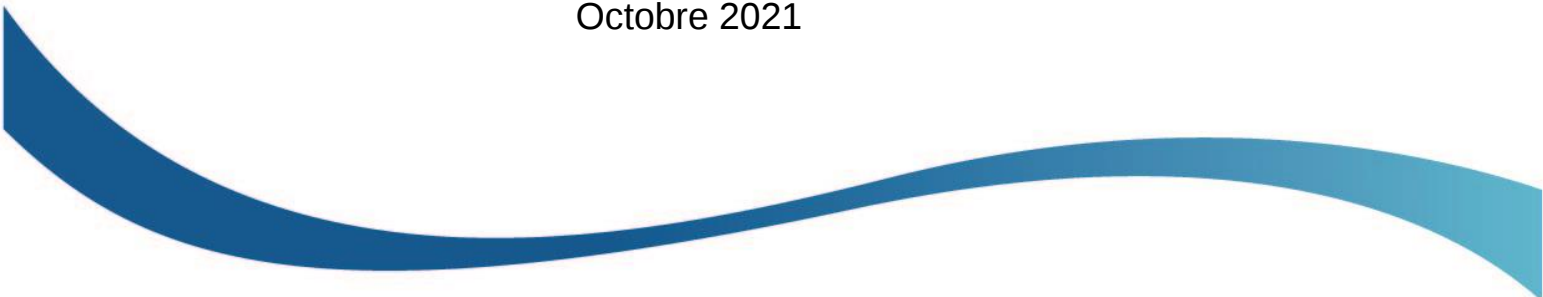


Guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

Regroupement D – La préparation des médicaments

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée

de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

REGROUPEMENT D – LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS

02BS – Coordonner le conditionnement des médicaments

02BT – Coordonner les préparations magistrales non stériles

02BU – Coordonner la préparation de produits stériles

Notes accordées pour les différents éléments de compétence

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
En respectant la spécificité des médicaments, le cadre normatif et les procédures établies, et ce, sous la supervision de la pharmacienne ou du pharmacien :				
Pour le conditionnement des médicaments :				
02BS-1	Encadrer les activités de conditionnement (ex. : déroulement des activités, respect des procédures, consignation).	☐	☐	/50
02BS-2	Assurer la conformité des médicaments conditionnés.	☐	☐	/35
02BS-3	Assurer l'entretien et l'étalonnage du matériel de conditionnement.	☐	☐	/15
Pour la coordination des préparations magistrales non stériles :				
02BT-1	Appliquer le cadre normatif.	☐	☐	/20
02BT-2	Rédiger des formules maîtresses.	☐	☐	/25
02BT-3	Encadrer les activités de préparation (ex. : déroulement des activités, respect des procédures, consignation).	☐	☐	/25
02BT-4	Assurer la conformité des préparations.	☐	☐	/20
02BT-5	Assurer l'entretien et l'étalonnage du matériel requis.	☐	☐	/10
Pour la préparation de produits stériles :				
02BU-1	Appliquer le cadre normatif.	☐	☐	/20
02BU-2	Rédiger des protocoles.	☐	☐	/25

02BU-3	Encadrer les activités de préparation (ex. : déroulement des activités, respect des procédures, consignation).	☐	☐	/25
02BU-4	Assurer la conformité des produits stériles.	☐	☐	/20
02BU-5	Assurer l'entretien et l'étalonnage du matériel requis.	☐	☐	/10

02BS **Total :** **/100**
02BT **Total :** **/100**
02BU **Total :** **/100**

02BS	Compétence reconnue	Oui ☐	Non ☐
02BT	Compétence reconnue	Oui ☐	Non ☐
02BU	Compétence reconnue	Oui ☐	Non ☐

Fiche de notation pour la formation manquante (suite)

Reconnaissance des acquis et des compétences

REGROUPEMENT D – LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS

02BS – Coordonner le conditionnement des médicaments

02BT – Coordonner les préparations magistrales non stériles

02BU – Coordonner la préparation de produits stériles

Modalités de formation et de réévaluation :

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

education.gouv.qc.ca

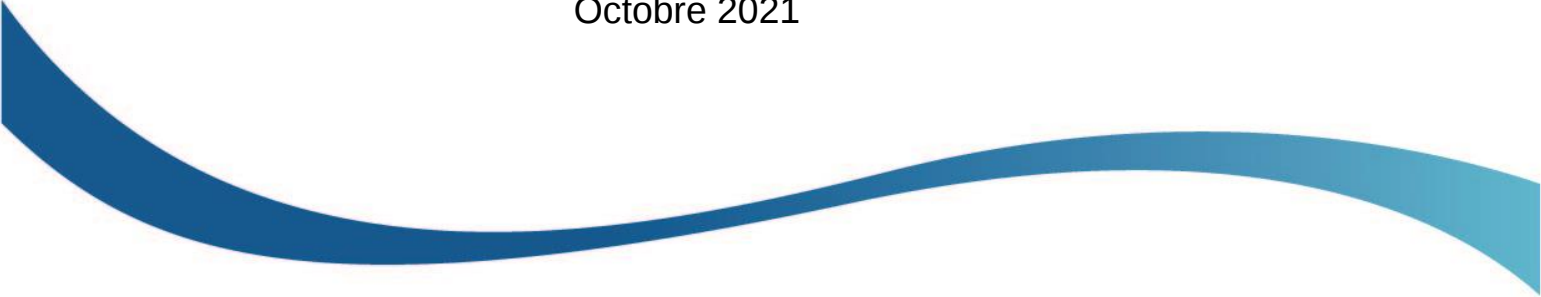


Guide d'accompagnement Fiche de notation pour la formation manquante Techniques de pharmacie (165.A0)

Reconnaissance des acquis et des compétences

Regroupement E – L'efficacité du circuit du médicament

Octobre 2021



Coordination

Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue

Direction générale des affaires collégiales

Secteur du développement et du soutien des réseaux

Ministère de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

CERAC Marie-Victorin

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté dans la section sécurisée
de l'enseignement supérieur : <https://securise.education.gouv.qc.ca/ens-sup/>.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Enseignement supérieur

Fiche de notation pour la formation manquante

Reconnaissance des acquis et des compétences

Nom de la candidate ou du candidat : _____ Numéro d'admission : _____

REGROUPEMENT E – L'EFFICIENCE DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

02BZ – Contrôler des activités liées au circuit du médicament

02BW – Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue

Notes accordées pour les différents éléments de compétence

Éléments		À la suite de l'évaluation	À la suite de la formation manquante	Note
Dans le cadre du circuit du médicament :				
02BZ-1	Prioriser les tâches techniques selon les situations.	☐	☐	/20
02BZ-2 (en milieu de travail)	Assurer le traitement des ordonnances (ex. : validation des calculs, vérification de la concordance des données saisies, participation à la résolution de problèmes).	☐	☐	/25
02BZ-2 (en établissement collégial)		☐	☐	/15
02BZ-3	Assurer la préparation et la distribution des médicaments au regard des aspects sécurité, qualité et productivité (ex. : intégration de moyens technologiques, processus de double vérification indépendante).	☐	☐	/40
02BW-1	Contrôler les étapes critiques (ex. : implantation d'un registre de traçabilité, consignation, suivi des indicateurs de qualité).	☐	☐	/40
02BW-2	Assurer le suivi des rapports d'événements (ex. : analyse des rapports, implantation de mesures correctives).	☐	☐	/20
02BW-3	Contribuer aux inspections ou aux visites d'agrément en réalisant les activités préparatoires et en appliquant les plans d'amélioration retenus.	☐	☐	/20
02BW-4	Mettre à jour les procédures.	☐	☐	/20

02BZ **Total :** **/100**
02BW **Total :** **/100**

02BZ	Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐
02BW	Compétence reconnue	Oui ☐ Non ☐

Fiche de notation pour la formation manquante (suite)

Reconnaissance des acquis et des compétences

REGROUPEMENT E – L'EFFICIENCE DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

02BZ – Contrôler des activités liées au circuit du médicament

02BW – Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue

Modalités de formation et de réévaluation :

Justification de la note pour la formation manquante :

Signature de l'évaluatrice ou de l'évaluateur

Date

Signature de la conseillère ou du conseiller en RAC

Date

education.gouv.qc.ca

Québec, le 23 juin 2021

Monsieur Christian Gendron
Président du conseil d'administration
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le projet de programme d'attestation d'études collégiales *Virage numérique 4.0* que vous nous avez soumis dans le cadre de l'appel de propositions pour la formation à distance a été retenu pour un financement de 106 000 \$.

Il s'agit d'un projet structurant qui saura répondre aux besoins du marché de l'emploi dans un domaine dont les perspectives d'emploi sont diversifiées et où les besoins de main-d'œuvre sont immenses. Je tiens à souligner l'effort de collaboration qui a mené à ce projet auquel participent activement quatre autres cégeps. Je vous prie de bien vouloir informer vos partenaires dans ce projet de la présente annonce.

La Direction générale des affaires collégiales communiquera prochainement avec vous afin de vous informer des modalités de versement de ce soutien financier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M^{me} Josée Ouellet, directrice générale, Collège d'Alma

Québec, le 23 juin 2021

Madame Christiane Pichette
Présidente du conseil d'administration
Cégep Montmorency
475, boulevard de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le projet de programme d'attestation d'études collégiales *Perfectionnement pour officier de gestion en sécurité incendie* que vous nous avez soumis dans le cadre de l'appel de propositions pour la formation à distance a été retenu pour un financement de 13 200 \$.

Il s'agit d'un projet qui saura répondre aux besoins de qualification des officiers chargés de la gestion de la sécurité en matière d'incendie. Je tiens à souligner l'effort de collaboration qui a mené à ce projet auquel participent activement trois autres cégeps.

Je vous prie de bien vouloir informer vos partenaires dans ce projet de la présente annonce.

La Direction générale des affaires collégiales communiquera prochainement avec vous afin de vous informer des modalités de versement de ce soutien financier.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M. Olivier Simard, directeur général, Cégep Montmorency

Québec, le 23 juin 2021

Monsieur Jean-François Parent
Président du conseil d'administration
Vanier College
821, avenue Sainte-Croix
Montréal (Québec) H4L 3X9

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le projet de programme d'attestation d'études collégiales *Gestion financière informatisée* que vous nous avez soumis dans le cadre de l'appel de propositions pour la formation à distance a été retenu pour un financement de 521 539 \$.

Il s'agit d'un projet structurant qui saura répondre aux besoins du marché de l'emploi dans un domaine dont les perspectives d'emploi sont diversifiées et qui est ouvert à la requalification de la main-d'œuvre. Je tiens à souligner l'effort de collaboration qui a mené à ce projet auquel participent activement deux autres cégeps. Je vous prie de bien vouloir informer vos partenaires dans ce projet de la présente annonce.

La Direction générale des affaires collégiales communiquera prochainement avec vous afin de vous informer des modalités de versement de ce soutien financier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M. John McMahon, directeur général, Vanier College

Québec, le 23 juin 2021

Monsieur Gilles Déry
Président du conseil d'administration
Cégep de Chicoutimi
534, rue Jacques-Cartier Est
Saguenay (Québec) G7H 1Z6

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le projet de programme d'attestation d'études collégiales *Gestion de l'approvisionnement* que vous nous avez soumis dans le cadre de l'appel de propositions pour la formation à distance a été retenu pour un financement de 529 261 \$.

Il s'agit d'un projet structurant qui saura répondre aux besoins du marché de l'emploi dans un domaine dont le caractère essentiel s'est révélé plus que jamais pendant la crise sanitaire que nous vivons. La requalification de la main-d'œuvre que propose votre projet saura certainement répondre aux besoins des employeurs. Je tiens à souligner l'effort de collaboration qui a mené à ce projet auquel participent activement trois autres cégeps. Je vous prie de bien vouloir informer vos partenaires dans ce projet de la présente annonce.

La Direction générale des affaires collégiales communiquera prochainement avec vous afin de vous informer des modalités de versement de ce soutien financier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M. André Gobeil, directeur général, Cégep de Chicoutimi

Québec, le 23 juin 2021

Monsieur Dave Fillion
Président du conseil d'administration
Cégep de Drummondville
960, rue Saint-Georges
Drummondville (Québec) J2C 6A2

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le projet de programme d'études *Techniques en pharmacie* que vous nous avez soumis dans le cadre de l'appel de propositions pour la formation à distance a été retenu pour un financement de 330 000 \$.

Il s'agit d'un projet structurant qui répond avec acuité aux besoins du marché de l'emploi, tant en milieu hospitalier que communautaire. Je tiens à souligner l'effort de collaboration qui a mené à ce projet auquel participent activement tous les cégeps offrant ce programme. Je vous prie de bien vouloir informer vos partenaires dans ce projet de la présente annonce.

La Direction générale des affaires collégiales communiquera prochainement avec vous afin de vous informer des modalités de versement de ce soutien financier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La ministre,



Danielle McCann

c. c. M. Pierre Leblanc, directeur général, Cégep de Drummondville

Appel de propositions

Projet de développement de formations à distance

Guide explicatif

1. Contexte

Cet appel de propositions vise à soutenir et promouvoir le développement de formation à distance pour les programmes du collégial conduisant au marché du travail. Il poursuit également l'objectif de fédérer les établissements dispensant offrant un même programme dans un projet collaboratif. Ainsi, toute la formation créditée, les programmes techniques, préuniversitaires ainsi que les attestations d'études collégiales conduisant au marché du travail qui sont offerts dans plus d'un établissement collégial peuvent faire l'objet d'un appel de proposition.

Une enveloppe budgétaire fixée à 2,5 M\$ est dédiée au volet portant sur les projets de développement de formation à distance provenant des cégeps. Exceptionnellement, pour 2020-2021, cette enveloppe sera réduite à 1,5 M\$ afin de prendre en considération la période nécessaire à l'élaboration des projets par les cégeps. Le montant de 1 M\$ qui n'aura pas été utilisé sera transféré dans le volet 2 de la mesure afin d'être partagé entre les regroupements de cégeps ayant présenté les meilleurs projets.

2. Objectifs

De façon générale, cet appel à projets est offert de manière transparente et équitable à tous les cégeps. Il permettra d'accorder aux cégeps des ressources financières de sorte qu'ils puissent développer et offrir un programme d'études accessible à distance. En plus d'explorer des voies novatrices en formation à distance, le projet soumis doit répondre aux attentes suivantes :

- Accroître et faciliter l'accès à la formation et la qualification des personnes en vue de soutenir la relance économique et le développement des régions;
- Rendre disponible, à tous les établissements qui offrent le programme d'études financé par cette mesure, l'ensemble du matériel pédagogique (pour les étudiants et pour les enseignants) qui sera développé dans le cadre du projet, incluant les établissements qui n'auraient pas participé à l'appel de projets;
- Faciliter la reconnaissance des équivalences et des compétences pour les étudiants afin de favoriser leur mobilité et leur offrir davantage de flexibilité dans le choix des parcours de formations créditées.

Le projet soumis doit spécifiquement poursuivre les objectifs suivants :

- Favoriser la diversité des voies de formation qui répondent aux besoins du marché de l'emploi;
- Promouvoir les programmes d'études crédités qui conduisent au marché du travail;
- Offrir des formules de formation novatrices à la population étudiante de l'ensemble du territoire québécois ainsi qu'aux étudiants internationaux;

- Développer des formations à distance pour des programmes crédités en prévoyant un accompagnement soutenu et une souplesse dans les modalités de reconnaissance d'équivalence entre les collèges concernés;
- Fédérer des cégeps offrant le même programme de formation créditée afin de faciliter le dépôt des candidatures;
- Rendre disponible, à tous les cégeps offrant le programme de formation créditée, l'accès au matériel pédagogique développé et financé par le biais de la règle budgétaire. Les cégeps pourront toutefois donner leur couleur locale, sans cesser de répondre au critère de reconnaissance des équivalences inter-établissements;
- Les projets retenus pourraient bénéficier du soutien du Ministère pour la mise à jour du matériel pédagogique et des activités d'apprentissage.

3. Dépôt des propositions

Les propositions doivent être transmises au plus tard le 31 mars 2021 à 23 h 59. Les propositions déposées doivent être complètes quant aux informations requises dans le formulaire.

Pour être admissibles, les candidatures doivent être soumises en utilisant le [formulaire prévu à cet effet](#).

4. Critères d'évaluation

De manière générale, cet appel de propositions vise à offrir des voies d'accès diversifiées en réponse aux besoins du marché du travail, soutenir les programmes d'études peu attrayants, promouvoir le développement des aspects technos pédagogiques en enseignement supérieur, valoriser la qualité du soutien et de l'accompagnement offert aux étudiants pour appuyer leur réussite et leur persévérance et encourager la reconnaissance d'équivalence entre les collèges concernés.

Liste des critères d'évaluation et leur pondération selon lesquels le Ministère entend évaluer les projets déposés :

Réponse aux besoins de main-d'œuvre qualifiée	20 %
Concertation entre les établissements	20 %
Mise en œuvre d'outils et de mesures de soutien à la réussite	20 %
Expertise et critères d'assurance qualité de la FAD des établissements	15 %
Présentation d'un budget détaillé	15 %
Recrutement et rétention des étudiants	10 %

4.1 Réponse aux besoins de main-d'œuvre qualifiée

Les propositions seront analysées en fonction des besoins de main-d'œuvre qualifiée identifiés par le MES. Ceux-ci ont été établis à partir des données fournies par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et des partenaires du marché du travail.

La proposition doit démontrer les besoins du marché du travail auxquels elle répondra à partir des informations fournies notamment par l'équipe de l'adéquation formation emploi du Ministère ainsi que par Service Québec.

Cette section peut aussi démontrer comment la disponibilité de la formation, dans les régions où le programme n'est pas offert, sera prise en compte. Lorsque le projet comporte des stages, la démonstration pourra être faite qu'un nombre suffisant de places de stage sont disponibles en fonction de la façon dont les cégeps impliqués prévoient déployer localement les stages associés au programme développé dans un mode à distance.

Le Ministère considère l'aspect adéquation formation emploi dans l'analyse qu'il fera des projets soumis, mais cette analyse ne sera pas limitative. Dans le cas où l'évaluation du Ministère révélerait que plusieurs projets sont de qualité égale, le ou les projets visant spécifiquement un programme qui éprouve des difficultés d'attraction seront priorisés.

4.2 Concertation entre les établissements

Dans cette section, la proposition devra présenter les informations pertinentes quant à la concertation des établissements impliqués dans le projet en consortium.

De plus, une démonstration des ressources déjà disponibles et des ressources supplémentaires requises par chaque établissement devra être produite.

La concertation est un élément incontournable du développement de l'offre de formation. Elle permet aux cégeps d'obtenir l'aval de leurs homologues et d'impliquer des partenaires potentiels. Les efforts de concertation seront évalués pour chaque projet déposé, tout comme la qualité des solutions qui en auront découlé.

La proposition devra faire la démonstration que le projet permettra d'implanter le dispositif de formation à distance requis dans chacun des établissements participants. Un calendrier d'implantation présentant les étapes menant à l'offre du programme aux premières cohortes doit faire partie de la proposition.

La proposition devrait présenter les moyens envisagés au sein du regroupement « programme » pour faciliter la reconnaissance des équivalences entre les partenaires.

4.3 Mise en œuvre d'outils et de mesures de soutien à la réussite

La proposition doit inclure les mesures d'encadrement envisagées pour les étudiants. Les cégeps sont notamment invités à détailler les mesures de soutien à la réussite, à la persévérance, et à la diplomation.

4.4 Expertise et critères d'assurance qualité de la FAD des établissements

Le Ministère demande également que soit présentée l'expertise en formation à distance actuellement acquise ainsi que les moyens évalués pour la développer dans les cégeps déposant une demande.

Il s'agit également de faire la démonstration de la qualité de l'approche pédagogique envisagée et qui soit adaptée à la formation à distance.

Dans cette section, la proposition doit présenter les équipes qui élaboreront le programme de formation à distance en répondant à l'objectif de mutualisation du programme auprès de tous les cégeps autorisés à l'offrir.

La liste des collaborateurs composant l'équipe ainsi qu'un bref résumé de leur expertise doit être fournie.

La proposition peut faire état de tout autre élément d'information permettant de démontrer la capacité et les ressources permettant d'offrir le programme d'études ciblé par le présent appel de propositions. Il peut s'agir de l'offre d'un programme d'études apparenté, d'un centre collégial de transfert de technologie, ou même d'un partenaire externe.

4.5 Présentation d'un budget détaillé

Un budget détaillé quant à l'utilisation des sommes doit faire partie de la proposition.

La proposition devrait estimer, en fonction de la disponibilité des enseignants associés au programme déployé à distance et du devis respectif des collèges, le nombre d'étudiants qu'ils estiment pouvoir accueillir dans le programme.

4.6 Recrutement et rétention des étudiants

La proposition devra démontrer en quoi la formation à distance développée favorisera le recrutement d'étudiants et l'accessibilité, et ce, en respect du devis de chaque cégep qui offre la formation.

PAR COURRIEL

Québec, le 8 février 2021

Objet : Appel de propositions pour le développement de programmes d'études accessibles à distance

Mesdames les Directrices générales et
Messieurs les Directeurs généraux des cégeps,

Le ministère de l'Enseignement supérieur vous sollicite afin de développer des programmes d'études accessibles à distance, et ce, en mutualisant vos ressources et vos expertises. Ces programmes devront répondre aux besoins du marché de l'emploi contribuant ainsi à la vitalité économique des différentes régions du Québec.

L'appel de propositions, encadré par le volet 3 de la règle budgétaire R-106 du *Régime budgétaire et financier des cégeps* pour 2020-2021, permet d'accorder aux cégeps des ressources financières afin de développer des programmes d'études accessibles à distance.

Vous trouverez ci-joint le guide explicatif de l'appel de propositions ainsi que le formulaire de demande à utiliser. Les cégeps qui souhaitent déposer un projet doivent faire parvenir le formulaire à l'adresse affairescollegiales@mes.gouv.qc.ca avant le 1^{er} avril 2021.

... 2

Afin d'obtenir davantage d'informations sur cet appel de propositions, je vous invite à communiquer avec le Guichet des affaires collégiales à l'adresse mentionnée précédemment.

Veillez recevoir l'expression de mes plus cordiales salutations,

La directrice générale,



Esther Blais

p. j. 2



Direction générale des affaires collégiales

PAR COURRIEL

Québec, le 25 juin 2021

Monsieur Sylvain Blais
Directeur général
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Objet : Appel de propositions pour des projets de développement de formations à distance

Monsieur le Directeur général,

La présente vise à vous informer que le projet (DEC) « Dispositifs de formation pour RAC - Technique en pharmacie en accès à distance » que vous avez soumis au Ministère dans le cadre de l'appel de propositions soutenu par la règle budgétaire R-106 n'a pas été retenu aux fins d'un financement.

Conformément aux dispositions de la règle budgétaire R-106, un prochain appel de propositions sera lancé dès le début de l'année budgétaire 2021-2022. Doté d'un budget de 2,5 M\$, cet exercice permettra au Ministère de soutenir davantage de projets que le précédent.

Si vous souhaitez obtenir plus de détails, je vous invite à communiquer avec M. Jean-François Lehoux, conseiller auprès de ma direction générale, à l'adresse jean-francois.lehoux@mes.gouv.qc.ca.

Tout en vous réaffirmant mon engagement à soutenir le développement de la formation à distance dans les cégeps, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

La directrice générale,

Esther Blais



Direction générale des affaires collégiales

PAR COURRIEL

Québec, le 25 juin 2021

Madame Marie-Claude Deschênes
Directrice générale
Cégep de La Pocatière
140, 4^e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Objet : Appel de propositions pour des projets de développement de formations à distance

Madame la Directrice générale,

La présente vise à vous informer que les deux projets de cheminement préalables universitaires 080.04 que vous avez soumis au Ministère dans le cadre de l'appel de propositions soutenu par la règle budgétaire R-106 n'ont pas été retenus aux fins d'un financement.

Cependant, j'estime que les deux projets que vous nous avez soumis répondent à d'autres priorités ministérielles. C'est plus particulièrement au regard des retards et des incomplets, cumulés par plusieurs étudiantes et étudiants dans le contexte de la crise sanitaire, qu'ils pourraient favoriser l'accès à des programmes universitaires pour beaucoup d'entre eux. Je communiquerai donc avec vous afin que nous puissions évaluer d'autres modalités de soutien que le Ministère pourrait vous apporter afin de réaliser ces deux projets.

Tout en vous réaffirmant mon engagement à soutenir le développement de la formation à distance dans les cégeps, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

La directrice générale,

Esther Blais



Direction générale des affaires collégiales

PAR COURRIEL

Québec, le 25 juin 2021

Monsieur Pierre Bédard
Directeur général
Cégep de Matane
616, avenue Saint-Rédempteur
Matane (Québec) G4W 1L1

Objet : Appel de propositions pour des projets de développement de formations à distance

Monsieur le Directeur général,

La présente vise à vous informer que le projet d'attestation d'études collégiales « Courtier immobilier résidentiel en accès à distance » que vous avez soumis au Ministère dans le cadre de l'appel de propositions soutenu par la règle budgétaire R-106 n'a pas été retenu aux fins d'un financement.

Conformément aux dispositions de la règle budgétaire R-106, un prochain appel de propositions sera lancé dès le début de l'année budgétaire 2021-2022. Doté d'un budget de 2,5 M\$, cet exercice permettra au Ministère de soutenir davantage de projets que le précédent.

Si vous souhaitez obtenir plus de détails, je vous invite à communiquer avec M. Jean-François Lehoux, conseiller auprès de ma direction générale, à l'adresse jean-francois.lehoux@mes.gouv.qc.ca.

Tout en vous réaffirmant mon engagement à soutenir le développement de la formation à distance dans les cégeps, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

La directrice générale,

Esther Blais



Direction générale des affaires collégiales

PAR COURRIEL

Québec, le 25 juin 2021

Madame Nathalie Beaudoin
Directrice générale
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
30, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5J4

Objet : Appel de propositions pour des projets de développement de formations à distance

Madame la Directrice générale,

La présente vise à vous informer que le projet (DEC) « Dispositifs de formation pour RAC - Technique en pharmacie en accès à distance » que vous avez soumis au Ministère dans le cadre de l'appel de propositions soutenu par la règle budgétaire R-106 n'a pas été retenu aux fins d'un financement.

Conformément aux dispositions de la règle budgétaire R-106, un prochain appel de propositions sera lancé dès le début de l'année budgétaire 2021-2022. Doté d'un budget de 2,5 M\$, cet exercice permettra au Ministère de soutenir davantage de projets que le précédent.

Si vous souhaitez obtenir plus de détails, je vous invite à communiquer avec M. Jean-François Lehoux, conseiller auprès de ma direction générale, à l'adresse jean-francois.lehoux@mes.gouv.qc.ca.

Tout en vous réaffirmant mon engagement à soutenir le développement de la formation à distance dans les cégeps, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

La directrice générale,

Esther Blais

Programme de soutien à la formation à distance

Le volet 3 de la règle budgétaire R-106 du Régime budgétaire et financier des cégeps pour l'année scolaire 2021-2022 permet d'accorder aux cégeps des ressources financières requises dans le cadre de cet appel à propositions

Date limite de soumission des demandes : **21 décembre 2021**

Ce formulaire, qui porte sur le volet 3 de la règle budgétaire R-106 du Régime budgétaire et financier des cégeps pour l'année scolaire 2021-2022, est destiné aux cégeps qui souhaitent obtenir un soutien financier pour le développement de formations à distance pour les programmes du collégial conduisant au marché du travail. Il vise aussi l'objectif de fédérer les établissements dispensant un même programme dans un projet collaboratif. Ainsi, toute la formation créditée, les programmes d'études ainsi que les attestations d'études collégiales conduisant au marché du travail qui sont offerts dans plus d'un établissement collégial peuvent faire l'objet d'un appel à propositions.

Les projets soumis devront :

- respecter les domaines de formation prévus dans le guide d'appel à projets ainsi que les critères de recevabilité;
- contenir l'ensemble de l'information requise dans la présentation du projet;
- être déposés dans le respect des échéanciers prévus dans l'appel à propositions.

Les projets seront évalués à partir de l'information consignée dans le présent formulaire. Aussi, les établissements sont invités à le compléter et à le faire parvenir à : affairescollegiales@mes.gouv.qc.ca. Par souci d'équité, aucun document complémentaire ne sera considéré.

1 Renseignements d'identification

Établissement collégial responsable :	
Personne responsable du projet	
➤ Prénom et nom :	
➤ Fonction :	
➤ Numéro de téléphone :	
➤ Adresse courriel :	
Directeur général du cégep (cosignataire de la demande)	
➤ Prénom et nom :	
➤ Numéro de téléphone :	
➤ Adresse courriel :	
Autres établissements collégiaux participants (Si les partenaires sont plus nombreux, utiliser l'espace commentaires à la fin du formulaire afin d'indiquer les renseignements demandés.)	
➤ Nom de l'établissement :	
➤ Nom de la personne responsable :	
➤ Numéro de téléphone :	
➤ Adresse courriel :	
➤ Nom de l'Établissement :	
➤ Nom de la personne responsable :	
➤ Numéro de téléphone :	
➤ Adresse courriel :	
➤ Nom de l'Établissement :	
➤ Nom de la personne responsable :	
➤ Numéro de téléphone :	
➤ Adresse courriel :	

2 Description et information générale du projet pédagogique

- 2.1 Quel est le nom du programme visé?
- 2.2 En 5 lignes maximum, résumez le projet de programme de formation à distance et ses objectifs de formation (caractère 10).
- 2.3 Échéancier de réalisation :

Date de livraison du programme de formation à distance:

Date de début de la formation :
- 2.4 À quels besoins du marché de l'emploi le programme développé répond-il ?
- 2.5 Sous quelles formes seront développées les activités de formation ?

☐ Formations à distance asynchrone.
☐ Formations à distance synchrone.
☐ Autres.
Si autres, expliquez : .
- 2.6 Veuillez remplir le Tableau 1 à la fin du présent formulaire afin de préciser l'objectif général du projet, les objectifs spécifiques, les activités à réaliser, les échéances, les retombées attendues, les ressources requises et les montants associés à ces ressources.

3 Critères de sélection

3.1 Retombées tangibles et positives à court terme

Préciser en quoi le projet permettra de favoriser une réponse rapide à des besoins en main-d’œuvre et permettra d’augmenter de façon significative le nombre de personnes formées. Indiquer des cibles quantitatives dans un horizon à moyen terme.

3.2 Qualification

Expliquer en quoi votre projet permettra d’accroître et de faciliter l’accès à la formation et à la qualification des personnes en vue de soutenir la relance économique et le développement des régions?

3.3 Rayonnement

Préciser de quelle manière le projet rendra disponible, à tous les établissements qui offrent le programme d’études financé par cette mesure, l’ensemble du matériel pédagogique (pour les étudiants et pour les enseignants) qui sera développé dans le cadre du projet, incluant les établissements qui n’auraient pas participé à cet appel?

3.4 Reconnaissance des équivalences et des compétences

Décrire de quelle façon la reconnaissance des équivalences et des compétences sera accordée aux étudiants afin de favoriser leur mobilité et leur offrir davantage de flexibilité dans le choix des parcours de formations créditées?

3.5 Diversification des voies de formation

Expliquer en quoi le projet favorise la diversité des voies de formation qui répondent aux besoins du marché de l’emploi ?

3.6 Accessibilité au marché de l’emploi

Préciser en quoi ce programme d’étude crédité permettra aux étudiants d’accéder au marché du travail?

3.7 Caractère innovant

Expliquer en quoi le projet proposé offre une formule de formation novatrices à la population étudiante de l’ensemble du territoire québécois ainsi qu’aux étudiants internationaux?

3.8 **Accompagnement des étudiants**

Développer la manière dont ce programme crédité prévoit un accompagnement soutenu des étudiants dans leur formation et dans les modalités de reconnaissance d'équivalence entre les collèges concernés?

4 Renseignements complémentaires

☐ ☐

4.1 **Décrivez la faisabilité du projet, notamment en ce qui concerne la capacité de livraison, au regard de la mobilisation des ressources requises pour respecter les délais projetés : expertise, ressources humaines, partenaires du milieu du travail, ressources matérielles, volume de personnes intéressées, etc.**

5 Signatures

Veillez signer et dater le formulaire dûment rempli. Les personnes soussignées se portent garantes de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande de soutien financier.

Personne responsable du projet

Signature :

Date : _____

Directeur général du cégep porteur de la demande

Signature :

Date : _____

Tableau 1

Description du projet de développement d'un programme crédité de formation à distance

Titre du projet :

Cégep responsable :

Objectif général du projet :						
Objectifs spécifiques	Activités à réaliser afin d'atteindre chaque objectif spécifique	Échéances associées à chaque objectif spécifique		Retombées attendues et liens entre les objectifs spécifiques et les activités à réaliser	Ressources requises pour réaliser l'activité	Montant associé aux ressources
		Date de début	Date de fin			
Total						
Montant demandé au Ministère (voir « Notes » ci-dessous)						

Notes :

- Les dépenses d'entretien des terrains et des bâtiments, les dépenses d'investissement et les dépenses liées aux infrastructures ne sont pas admissibles. Il est donc attendu que les établissements contribuent à la bonne tenue du projet en matière de technologie et de matériel.

Commentaires :

(Au besoin, utilisez cette section pour inscrire des précisions additionnelles au sujet des cégeps participants, des objectifs, des activités, des échéances, des retombées attendues ou des ressources requises.)

Appel de propositions

**Projet de développement de
formations à distance**

2021-2022

Guide explicatif

1. Contexte

Cet appel de propositions vise à soutenir et promouvoir le développement de formation à distance pour les programmes du collégial conduisant au marché du travail. Il poursuit également l'objectif de fédérer les établissements dispensant un même programme dans un projet collaboratif. Ainsi, toute la formation créditée, les programmes techniques, préuniversitaires ainsi que les attestations d'études collégiales conduisant au marché du travail qui sont offerts dans plus d'un établissement collégial peuvent faire l'objet d'un appel de proposition.

Une enveloppe budgétaire fixée à 2,5 M\$ est dédiée au volet portant sur les projets de développement de formation à distance provenant des cégeps.

2. Objectifs

De façon générale, cet appel à projets est offert de manière transparente et équitable à tous les cégeps. Il permettra d'accorder aux cégeps des ressources financières de sorte qu'ils puissent développer et offrir un programme d'études accessible à distance. En plus d'explorer des voies novatrices en formation à distance, le projet soumis doit répondre aux attentes suivantes :

- Accroître et faciliter l'accès à la formation et la qualification des personnes en vue de soutenir la relance économique et le développement des régions;
- Rendre disponible, à tous les établissements qui offrent le programme d'études financé par cette mesure, l'ensemble du matériel pédagogique (pour les étudiants et pour les enseignants) qui sera développé dans le cadre du projet, incluant les établissements qui n'auraient pas participé à l'appel de projet;
- Faciliter la reconnaissance des équivalences et des compétences pour les étudiants afin de favoriser leur mobilité et leur offrir davantage de flexibilité dans le choix des parcours de formations créditées.

3. Domaines de formation ciblés pour cet appel à propositions

Pour l'appel de propositions 2021-2022, le ministère de l'Enseignement supérieur entend prioriser 6 domaines de formation :

- Agroalimentaire;
- Éducation à l'enfance;
- Enseignement;
- Génie;
- Soins infirmiers;
- Technologies de l'information.

En plus de porter sur l'un des 6 domaines ciblés, le projet soumis doit spécifiquement poursuivre les objectifs suivants :

- Favoriser la diversité des voies de formation qui répondent aux besoins du marché de l'emploi;
- Promouvoir les programmes d'études crédités qui conduisent au marché du travail;
- Offrir des formules de formation novatrices à la population étudiante de l'ensemble du territoire québécois ainsi qu'aux étudiants internationaux;
- Développer des formations à distance pour des programmes crédités en prévoyant un accompagnement soutenu et une souplesse dans les modalités de reconnaissance d'équivalence entre les collèges concernés;
- Fédérer des cégeps offrant le même programme de formation créditée afin de faciliter le dépôt des candidatures;
- Rendre disponible, à tous les cégeps offrant le programme de formation créditée, l'accès au matériel pédagogique développé et financé par le biais de la règle budgétaire. Les cégeps pourront toutefois donner leur couleur locale, sans cesser de répondre au critère de reconnaissance des équivalences interétablissements.
- Les projets retenus pourraient bénéficier du soutien du Ministère pour la mise à jour du matériel pédagogique et des activités d'apprentissage.

4. Dépôt des propositions

Les propositions doivent être déposées au plus tard le 21 décembre 2021 à 23 h 59, via le guichet des affaires collégiales, à affairescollegiales@mes.gouv.qc.ca.

Les propositions déposées doivent être complètes quant aux informations requises dans le formulaire.

Pour être admissibles, les candidatures doivent être soumises en utilisant le **formulaire prévu à cet effet**.

5. Critères d'évaluation

De manière générale, cet appel de projets vise à offrir :

- Des voies d'accès diversifiées en réponse aux besoins du marché du travail.
- Soutenir les programmes d'études peu attractifs.
- Promouvoir le développement des aspects technopédagogiques en enseignement supérieur.
- Valoriser la qualité du soutien et de l'accompagnement offert aux étudiants pour appuyer leur réussite et leur persévérance.

- Encourager la reconnaissance d'équivalence entre les collèges concernés.

Critères d'évaluation des projets et leur pondération

Réponse aux besoins de main-d'œuvre qualifiée	20 %
Concertation entre les établissements	20 %
Mise en œuvre d'outils et de mesures de soutien à la réussite	20 %
Expertise et critères d'assurance qualité de la FAD ¹ des établissements	15 %
Présentation d'un budget détaillé	15 %
Recrutement et rétention des étudiants	10 %

1. Formation à distance

5.1 Réponse aux besoins de main-d'œuvre qualifiée

- Les propositions seront analysées en fonction des besoins de main-d'œuvre qualifiée identifiés par le MES. Ceux-ci ont été établis à partir des données fournies par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et des partenaires du marché du travail.
- La proposition doit démontrer les besoins du marché du travail auxquels elle répondra à partir des informations fournies notamment par l'équipe de l'adéquation formation-emploi du ministère ainsi que par Service Québec.
- Cette section peut aussi démontrer comment la disponibilité de la formation, dans les régions où le programme n'est pas offert, sera prise en compte. Lorsque le projet comporte des stages, la démonstration pourra être faite qu'un nombre suffisant de places de stage sont disponibles en fonction de la façon dont les cégeps impliqués prévoient déployer localement les stages associés au programme développé dans un mode à distance.
- Le Ministère considère l'aspect adéquation formation emploi dans l'analyse qu'il fera des projets soumis, mais cette analyse ne sera pas limitative. Dans le cas où l'évaluation du Ministère révèle que plusieurs projets sont de qualité égale, le ou les projets visant spécifiquement un programme qui éprouve des difficultés d'attraction seront priorisés.

5.2 Concertation entre les établissements

- La proposition devra présenter les informations pertinentes quant à la concertation des établissements impliqués dans le projet en consortium. De plus, une démonstration des ressources déjà disponibles et des ressources supplémentaires

requis par chaque établissement devra être produite. La concertation est un élément incontournable du développement de l'offre de formation. Elle permet aux cégeps d'obtenir l'aval de leurs homologues et d'impliquer des partenaires potentiels. Les efforts de concertation seront évalués pour chaque projet déposé, tout comme la qualité des solutions qui en auront découlées.

- La proposition devra faire la démonstration que le projet permettra d'implanter le dispositif de formation à distance requis dans chacun des établissements participants. Un calendrier d'implantation présentant les étapes menant à l'offre du programme aux premières cohortes doit faire partie de la proposition.
- La proposition devrait présenter les moyens envisagés au sein du regroupement « programme » pour faciliter la reconnaissance des équivalences entre les partenaires.

5.3 Mise en œuvre d'outils et de mesures de soutien à la réussite

- La proposition doit inclure les mesures d'encadrement envisagées pour les étudiants. Les cégeps sont notamment invités à détailler les mesures de soutien à la réussite, à la persévérance, et à la diplomation.

5.4 Expertise et critères d'assurance qualité de la FAD des établissements expertise de l'établissement

- La proposition doit démontrer l'expertise en formation à distance actuellement acquise ainsi que les moyens évalués pour la développer dans les cégeps déposant une demande.
- La proposition doit faire la démonstration de la qualité de l'approche pédagogique envisagée et qui soit adaptée à la formation à distance.
- La proposition doit présenter les équipes qui élaboreront le programme de formation à distance en répondant à l'objectif de mutualisation du programme auprès de tous les cégeps autorisés à l'offrir.
- La proposition doit inclure la liste des collaborateurs composant l'équipe et un bref résumé de leur expertise doit être fourni.
- La proposition peut faire état de tout autre élément d'information permettant de démontrer la capacité et les ressources permettant d'offrir le programme d'études ciblé par le présent appel de propositions. Il peut s'agir de l'offre d'un programme d'études apparenté, d'un centre collégial de transfert de technologie, ou même d'un partenaire externe.

5.5 Présentation d'un budget détaillé

- La proposition doit présenter un budget détaillé quant à l'utilisation des sommes doit faire partie de la proposition.
- La proposition devrait estimer, en fonction de la disponibilité des enseignants associés au programme déployé à distance et du devis respectif des collèges, le nombre d'étudiants qu'ils estiment pouvoir accueillir dans le programme.

5.6 Recrutement et rétention des étudiants

- La proposition devra démontrer en quoi la formation à distance développée favorisera le recrutement d'étudiants et l'accessibilité, et ce, en respect du devis de chaque cégep qui offre la formation.



PAR COURRIEL

Québec, le 5 octobre 2021

**Objet : Appel de projets pour le développement de formation à distance
visant les programmes du collégial conduisant au marché du travail.**

Mesdames les Directrices générales et
Messieurs les Directeurs généraux des cégeps,

Le Ministère s'est engagé à assurer aux cégeps les ressources nécessaires à la création de programmes de formations à distance qui répondent aux besoins du marché de l'emploi, assurant ainsi la vitalité économique des différentes régions du Québec. C'est dans ce cadre que le volet 3 de la règle budgétaire R-106 du Régime budgétaire et financier des cégeps a permis, en avril dernier, de soutenir cinq projets de formation à distance. Ces projets, portés par 26 cégeps, se sont partagés 1,5 M \$.

Ce nouvel appel de projets, que vous trouverez ci-joint, dispose, pour l'année 2021-2022, d'un budget de 2,5 M\$. Cette initiative poursuit l'objectif d'accorder aux cégeps des ressources financières qui leur permettront de développer et d'offrir un programme d'études accessible à distance. Le nombre et la qualité des projets déposés par les cégeps au précédent exercice sont un indicateur fiable de ce que les cégeps nous réservent pour ce 2^{ième} concours.

Vous trouverez donc ci-joint le guide explicatif de l'appel de propositions pour 2021-2022, ainsi que le formulaire de demande de soutien financier à utiliser. Les cégeps qui souhaitent déposer un projet doivent faire parvenir le formulaire à l'adresse suivante : affairescollegiales@mes.gouv.qc.ca avant le 21 décembre 2021. Je vous saurais gré de transmettre ces renseignements dans vos réseaux respectifs, à toutes les personnes intéressées.

Si vous souhaitez obtenir davantage d'information, je vous invite à communiquer avec le Guichet des affaires collégiales à l'adresse mentionnée plus haut.

Veuillez recevoir l'expression de mes sentiments distingués,

La directrice générale,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Esther Blais'.

Esther Blais

Québec, le 13 avril 2022

Monsieur Gilles Déry
Président du conseil d'administration
Cégep de Chicoutimi
534, rue Jacques-Cartier Est
Saguenay (Québec) G7H 1Z6

Monsieur le Président,

C'est avec un grand plaisir que je vous annonce que le projet de programme d'attestation d'études collégiales *Gestion de l'approvisionnement* (LCA.72) que vous nous avez soumis dans le cadre de l'appel de propositions du ministère de l'Enseignement supérieur pour la formation à distance a été retenu pour un financement de 643 351 \$.

Il s'agit d'un projet structurant qui saura répondre aux besoins du marché de l'emploi dans un domaine dont les perspectives d'emploi sont diversifiées et où les besoins de main-d'œuvre sont immenses. Je tiens à souligner l'effort de collaboration qui a mené à ce projet auquel participent activement sept autres cégeps.

La Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue communiquera prochainement avec vous afin de vous informer des modalités de versement de ce soutien financier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

c. c. M. André Gobeil, directeur général, Cégep de Chicoutimi

Québec, le 13 avril 2022

Monsieur Jocelyn Gagnon
Président du conseil d'administration
Cégep de Maisonneuve
3800, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 2A2

Monsieur le Président,

C'est avec un grand plaisir que je vous annonce que le projet de programme d'attestation d'études collégiales *Gestion de l'infrastructure des TI* (LEA.B0) que vous nous avez soumis dans le cadre de l'appel de propositions du ministère de l'Enseignement supérieur pour la formation à distance a été retenu pour un financement de 514 345 \$.

Il s'agit d'un projet structurant qui saura répondre aux besoins du marché de l'emploi dans un domaine dont les perspectives d'emploi sont diversifiées et où les besoins de main-d'œuvre sont immenses. Je tiens à souligner l'effort de collaboration qui a mené à ce projet auquel participent activement cinq autres cégeps.

La Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue communiquera prochainement avec vous afin de vous informer des modalités de versement de ce soutien financier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

c. c. M^{me} Malika Habel, directrice générale, Cégep de Maisonneuve

Québec, le 13 avril 2022

Monsieur Philippe D'Anjou
Président du conseil d'administration
Cégep de La Pocatière
140, 4^e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Monsieur le Président,

C'est avec un grand plaisir que je vous annonce que le projet de programme d'attestation d'études collégiales *Intégration à la profession infirmière au Québec* (CWA.0B) que vous nous avez soumis dans le cadre de l'appel à propositions du ministère de l'Enseignement supérieur pour la formation à distance a été retenu pour un financement de 497 821 \$.

Il s'agit d'un projet structurant qui saura répondre aux besoins du marché de l'emploi dans un domaine dont les perspectives d'emploi sont diversifiées et où les besoins de main-d'œuvre sont immenses. Je tiens à souligner l'effort de collaboration qui a mené à ce projet auquel participent activement dix autres cégeps.

La Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue communiquera prochainement avec vous afin de vous informer des modalités de versement de ce soutien financier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

c. c. M^{me} Marie-Claude Deschênes, directrice générale, Cégep de La Pocatière

Québec, le 13 avril 2022

Monsieur Guillaume Marquis
Président du conseil d'administration
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Monsieur le Président,

C'est avec un grand plaisir que je vous annonce que le projet de programme d'attestation d'études collégiales *Industrie intelligente* (ELJ.3Z) que vous nous avez soumis dans le cadre de l'appel de propositions du ministère de l'Enseignement supérieur pour la formation à distance a été retenu pour un financement de 330 000 \$.

Il s'agit d'un projet structurant qui saura répondre aux besoins du marché de l'emploi dans un domaine dont les perspectives d'emploi sont diversifiées et où les besoins de main-d'œuvre sont immenses. Je tiens à souligner l'effort de collaboration qui a mené à ce projet auquel participent activement trois autres cégeps.

La Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue communiquera prochainement avec vous afin de vous informer des modalités de versement de ce soutien financier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

c. c. M. Sylvain Blais, directeur général, Cégep de l'Abitibi

PAR COURRIEL

Québec, le 19 avril 2022

Madame Marie-Claude Deschênes
Directrice générale
Cégep de La Pocatière
140 4^e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Objet : Appel de propositions pour des projets de développement de formations à distance

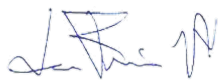
Madame la Directrice générale,

La présente vise à vous informer que le projet Cheminement préalables universitaires (080.04) en physique et chimie et le projet Cheminement préalables universitaires (080.04) en mathématique et biologie que vous avez soumis au Ministère dans le cadre de l'appel à propositions soutenu par la règle budgétaire R106 n'ont pas été retenus aux fins d'un financement.

Je vous invite à communiquer avec Anne-Marie Deslauriers, si vous souhaitez obtenir davantage de détails. Vous pourrez la joindre à l'adresse suivante : anne-marie.deslauriers@mes.gouv.qc.ca.

Tout en vous réaffirmant mon engagement à soutenir le développement de la formation à distance dans les cégeps, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur,



Jean-François Noël



PAR COURRIEL

Québec, le 19 avril 2022

Monsieur Raynald Thibeault
Directeur général
Cégep de Jonquière
2505 rue Saint-Hubert,
Jonquière (Québec) G7X 7W2

**Objet : Appel de propositions pour des projets de développement de formations
à distance**

Monsieur le Directeur général,

La présente vise à vous informer que le projet en techniques de production en microbrasserie que vous avez soumis au Ministère dans le cadre de l'appel à propositions soutenu par la règle budgétaire R106 n'a pas été retenu aux fins d'un financement.

Je vous invite à communiquer avec Anne-Marie Deslauriers, si vous souhaitez obtenir davantage de détails. Vous pourrez la joindre à l'adresse suivante : anne-marie.deslauriers@mes.gouv.qc.ca.

Tout en vous réaffirmant mon engagement à soutenir le développement de la formation à distance dans les cégeps, je vous prie d'agréer, mes salutations distinguées.

Le directeur,

Jean-François Noël

Québec, le 11 mai 2023

Monsieur Christian Gagnon
Président du conseil d'administration
Cégep de Drummondville
960, rue Saint-Georges
Drummondville (Québec) J2C 6A2

Monsieur le Président,

La présente donne suite au dépôt des projets de développement de formations à distance dans le cadre du volet 3 de la règle budgétaire R106, « Services aux collectivités », du *Régime budgétaire et financier des cégeps 2022-2023*. Rappelons que l'objectif de cette mesure est de faciliter l'accès à la formation à distance et à la qualification des personnes, en plus de rendre accessible à l'ensemble des établissements le matériel pédagogique élaboré.

J'ai le plaisir de vous annoncer que votre projet « Dispositif de formation créditée – ADAM – 2^e phase, visant la clientèle en cheminement RAC pour le programme d'études *Techniques de pharmacie* (165.A0) », est retenu et qu'une allocation de 622 605 \$ sera accordée à votre établissement pour sa réalisation.

La Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue informera la direction du Cégep des modalités relatives à cette allocation.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Pascale Déry

c. c. : M. Pierre Leblanc, directeur général, Cégep de Drummondville

Québec, le 11 mai 2023

Monsieur Guillaume Marquis
Président du conseil d'administration
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Monsieur le Président,

La présente donne suite au dépôt des projets de développement de formations à distance dans le cadre du volet 3 de la règle budgétaire R106, « Services aux collectivités », du *Régime budgétaire et financier des cégeps 2022-2023*. Rappelons que l'objectif de cette mesure est de faciliter l'accès à la formation à distance et à la qualification des personnes, en plus de rendre accessible à l'ensemble des établissements le matériel pédagogique élaboré.

J'ai le plaisir de vous annoncer que les projets suivants ont été retenus et que des allocations seront accordées à votre établissement pour leur réalisation :

- pour le programme d'études *Techniques de pharmacie* (165.A0), une allocation de 278 800 \$ sera accordée;
- pour le programme *Industrie intelligente* (ELJ.3Z) conduisant à l'attestation d'études collégiales, une allocation de 360 000 \$ sera accordée.

La Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue informera la direction du Cégep des modalités relatives à ces allocations.

... 2

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Déry'.

Pascale Déry

c. c. : M. Sylvain Blais, directeur général, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Québec, le 11 mai 2023

Monsieur Philippe D'Anjou
Président du conseil d'administration
Cégep de La Pocatière
140, 4^e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Monsieur le Président,

La présente donne suite au dépôt des projets de développement de formations à distance que le Cégep de La Pocatière a transmis en sa qualité de mandataire de l'organisme Cégep virtuel dans le cadre du volet 3 de la règle budgétaire R106, « Services aux collectivités », du *Régime budgétaire et financier des cégeps 2022-2023*. Rappelons que l'objectif de cette mesure est de faciliter l'accès à la formation à distance et à la qualification des personnes, en plus de rendre accessible à l'ensemble des établissements le matériel pédagogique élaboré.

J'ai le plaisir de vous annoncer les projets suivants ont été retenus et que des allocations sont accordées à votre établissement, à titre de mandataire de l'organisme Cégep virtuel, pour leur réalisation :

- pour le « Programme de support à l'apprentissage pour les programmes en santé », une allocation de 588 880 \$ sera accordée;
- pour « Simulations virtuelles au service de la formation infirmière intégrée — Projet interordres », une allocation de 312 500 \$ sera accordée pour soutenir les activités de l'année 1 du projet;
- pour les deux projets concernant des cheminements préalables universitaires en mathématique, biologie, physique et chimie, un total de 133 582 \$ sera accordé afin d'élaborer plusieurs cours à distance dans ces disciplines.

La Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue informera la direction du Cégep des modalités relatives à ces allocations.

... 2

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Déry', enclosed within a large, loopy oval shape.

Pascale Déry

c. c. : M^{me} Marie-Claude Deschênes, directrice générale, Cégep de La Pocatière

Québec, le 11 mai 2023

Monsieur François Giroux
Président du conseil d'administration
Cégep de Beauce-Appalaches
1055, 116^e Rue Est
Saint-Georges (Québec) 5GY 3G1

Monsieur le Président,

La présente donne suite au dépôt des projets de développement de formations à distance dans le cadre du volet 3 de la règle budgétaire R106, « Services aux collectivités », du *Régime budgétaire et financier des cégeps 2022-2023*. Rappelons que l'objectif de cette mesure est de faciliter l'accès à la formation à distance et à la qualification des personnes, en plus de rendre accessible à l'ensemble des établissements le matériel pédagogique élaboré.

J'ai le plaisir de vous annoncer que votre projet « Programme *Répartiteur en centre d'appels d'urgence* (JCC.13) conduisant à l'attestation d'études collégiales » est retenu et qu'une allocation de 203 633 \$ sera accordée à votre établissement pour sa réalisation.

La Direction de la gestion de l'offre et de la formation continue informera la direction du Cégep des modalités relatives à cette allocation.

Enfin, si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, d'annoncer le tout dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, ou encore pour obtenir un logo ou pour toute question au sujet de l'application du Programme d'identification visuelle, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Pascale Déry

c. c. : M^{me} Caroline Bouchard, directrice générale, Cégep de Beauce-Appalaches

Projet de développement de formations à distance

Le volet 3 de la règle budgétaire R-106 du Régime budgétaire et financier des cégeps pour l'année scolaire 2022-2023 permet d'accorder aux cégeps des ressources financières requises dans le cadre de cet appel à propositions

Date limite de soumission des demandes : **20 janvier 2023**

Ce formulaire, qui porte sur le volet 3 de la règle budgétaire R-106 du Régime budgétaire et financier des cégeps pour l'année scolaire 2022-2023, est destiné aux cégeps qui souhaitent obtenir un soutien financier pour le développement de formations à distance pour les programmes du collégial conduisant au marché du travail. Il vise aussi l'objectif de fédérer les établissements dispensant un même programme dans un projet collaboratif. Ainsi, toute la formation créditée, les programmes d'études ainsi que les attestations d'études collégiales conduisant au marché du travail qui sont offerts dans plus d'un établissement collégial peuvent faire l'objet d'un appel à propositions.

Les projets soumis devront :

- respecter les critères de recevabilité prévus dans le guide d'appel à projets;
- contenir l'ensemble de l'information requise dans la présentation du projet;
- être déposés dans le respect des échéanciers prévus dans l'appel à propositions.

Les projets seront évalués à partir de l'information consignée dans le présent formulaire. Aussi, les établissements sont invités à le compléter et à le transmettre en [faisant une demande au guichet des affaires collégiales](#). Par souci d'équité, aucun document complémentaire ne sera considéré.

1 Renseignements d'identification

Établissement collégial responsable :	
Personne responsable du projet	
➤ Prénom et nom :	
➤ Fonction :	
➤ Numéro de téléphone :	
➤ Adresse courriel :	
Directeur général du cégep (cosignataire de la demande)	
➤ Prénom et nom :	
➤ Numéro de téléphone :	
➤ Adresse courriel :	
Autres établissements collégiaux participants (Si les partenaires sont plus nombreux, utiliser l'espace commentaires à la fin du formulaire afin d'indiquer les renseignements demandés.)	
➤ Nom de l'établissement :	
➤ Nom de la personne responsable :	
➤ Numéro de téléphone :	
➤ Adresse courriel :	
➤ Nom de l'Établissement :	
➤ Nom de la personne responsable :	
➤ Numéro de téléphone :	
➤ Adresse courriel :	
➤ Nom de l'Établissement :	
➤ Nom de la personne responsable :	
➤ Numéro de téléphone :	
➤ Adresse courriel :	

2 Description et information générale du projet pédagogique

2.1 Quel est le nom du programme visé?

2.2 En 5 lignes maximum, résumez le projet de programme de formation à distance et ses objectifs de formation (caractère 10).

2.3 Échéancier de réalisation :

Date de livraison du programme de formation à distance:

Date de début de la formation :

2.4 À quels besoins du marché de l'emploi le programme développé répond-il ?

2.5 Sous quelles formes seront développées les activités de formation ?

☐ Formations à distance asynchrone.

☐ Formations à distance synchrone.

☐ Autres.

Si autres, expliquez : .

3 Critères de sélection

3.1 Retombées tangibles et positives à court terme

Préciser en quoi le projet permettra de favoriser une réponse rapide à des besoins en main-d’œuvre et permettra d’augmenter de façon significative le nombre de personnes formées. Indiquer des cibles quantitatives dans un horizon à moyen terme.

3.2 Qualification

Expliquer en quoi votre projet permettra d’accroître et de faciliter l’accès à la formation et à la qualification des personnes en vue de soutenir la relance économique et le développement des régions?

3.3 Rayonnement

Préciser de quelle manière le projet rendra disponible, à tous les établissements qui offrent le programme d’études financé par cette mesure, l’ensemble du matériel pédagogique (pour les étudiants et pour les enseignants) qui sera développé dans le cadre du projet, incluant les établissements qui n’auraient pas participé à cet appel?

3.4 Reconnaissance des équivalences et des compétences

Décrire de quelle façon la reconnaissance des équivalences et des compétences sera accordée aux étudiants afin de favoriser leur mobilité et leur offrir davantage de flexibilité dans le choix des parcours de formations créditées?

3.5 Diversification des voies de formation

Expliquer en quoi le projet favorise la diversité des voies de formation qui répondent aux besoins du marché de l’emploi ?

3.6 Accessibilité au marché de l’emploi

Préciser en quoi ce programme d’étude crédité permettra aux étudiants d’accéder au marché du travail?

3.7 Caractère innovant

Expliquer en quoi le projet proposé offre une formule de formation novatrices à la population étudiante de l’ensemble du territoire québécois ainsi qu’aux étudiants internationaux?

3.8 **Accompagnement des étudiants**

Développer la manière dont ce programme crédité prévoit un accompagnement soutenu des étudiants dans leur formation et dans les modalités de reconnaissance d'équivalence entre les collèges concernés?

3.9 **Présentation du budget**

Présenter les coûts du projet, détaillez les montants associés aux ressources nécessaire et le montant demandé au Ministère. Un montant maximal de 625 000\$ par projet pourra être accordé. Il est possible d'annexer un budget au présent formulaire.
Note : Les dépenses d'entretien des terrains et des bâtiments, les dépenses d'investissement et les dépenses liées aux infrastructures ne sont pas admissibles. Il est donc attendu que les établissements contribuent à la bonne tenue du projet en matière de technologie et de matériel.

4 Renseignements complémentaires

☐ ☐

4.1 **Décrivez la faisabilité du projet, notamment en ce qui concerne la capacité de livraison, au regard de la mobilisation des ressources requises pour respecter les délais projetés : expertise, ressources humaines, partenaires du milieu du travail, ressources matérielles, volume de personnes intéressées, etc.**

5 Signatures

Veillez signer et dater le formulaire dûment rempli. Les personnes soussignées se portent garantes de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande de soutien financier.

Personne responsable du projet

Signature :
Date : _____

Directeur général du cégep porteur de la demande

Signature :
Date : _____



Appel de propositions – Projet de développement de formations à distance

GUIDE EXPLICATIF

2022-2023

1. Contexte

Cet appel de propositions vise à soutenir et promouvoir le développement de formation à distance pour les programmes du collégial conduisant au marché du travail. Il poursuit également l'objectif de fédérer les établissements dispensant un même programme dans un projet collaboratif. Ainsi, toute la formation créditée des programmes techniques conduisant au DEC ainsi que les attestations d'études collégiales conduisant au marché du travail qui sont offerts dans plus d'un établissement collégial peut faire l'objet d'un appel de proposition.

Une enveloppe budgétaire fixée à 2,5 M\$ est dédiée au volet portant sur les projets de développement de formation à distance provenant des cégeps. Un montant maximal de 625 000\$ par projet pourra être accordé.

2. Objectifs

De façon générale, cet appel à projets est offert de manière transparente et équitable à tous les cégeps. Il permettra d'accorder aux cégeps des ressources financières de sorte qu'ils puissent développer et offrir un programme d'études accessible à distance. En plus d'explorer des voies novatrices en formation à distance, le projet soumis doit répondre aux attentes suivantes :

- Accroître et faciliter l'accès à la formation et la qualification des personnes en vue de soutenir la relance économique et le développement des régions;
- Rendre disponible, à tous les établissements qui offrent le programme d'études financé par cette mesure, l'ensemble du matériel pédagogique (pour les étudiants et pour les enseignants) qui sera développé dans le cadre du projet, incluant les établissements qui n'auraient pas participé à l'appel de projets;
- Faciliter la reconnaissance des équivalences et des compétences pour les étudiants afin de favoriser leur mobilité et leur offrir davantage de flexibilité dans le choix des parcours de formations créditées.

De plus, le projet soumis doit spécifiquement poursuivre les objectifs suivants :

- Favoriser la diversité des voies de formation qui répondent aux besoins du marché de l'emploi;
- Promouvoir les programmes d'études crédités qui conduisent au marché du travail;
- Offrir des formules de formation novatrices à la population étudiante de l'ensemble du territoire québécois ainsi qu'aux étudiants internationaux;
- Développer des formations à distance pour des programmes crédités en prévoyant un accompagnement soutenu et une souplesse dans les modalités de reconnaissance d'équivalence entre les collèges concernés;
- Fédérer des cégeps offrant le même programme de formation créditée afin de faciliter le dépôt des candidatures;
- Rendre disponible, à tous les cégeps offrant le programme de formation créditée, l'accès au matériel pédagogique développé et financé par le biais de la règle budgétaire. Les cégeps pourront toutefois donner leur couleur locale, sans cesser de répondre au critère de reconnaissance des équivalences interétablissements.
- Les projets retenus pourraient bénéficier du soutien du ministère pour la mise à jour du matériel pédagogique et des activités d'apprentissage.

3. Dépôt des propositions

Les propositions doivent être déposées au plus tard le 3 février 2023 à 23 h 59, en faisant [une demande au guichet des affaires collégiales](#) à la section « Offre de formation / Appel à proposition en cours ».

Les propositions déposées doivent être complètes quant aux informations requises dans le formulaire.

Pour être admissibles, les candidatures doivent être soumises en utilisant le formulaire prévu à cet effet.

4. Critères d'évaluation

De manière générale, cet appel de projets vise à offrir :

- Des voies d'accès diversifiées en réponse aux besoins du marché du travail.
- Soutenir les programmes d'études peu attractifs.
- Promouvoir le développement des aspects technopédagogiques en enseignement supérieur.
- Valoriser la qualité du soutien et de l'accompagnement offert aux étudiants pour appuyer leur réussite et leur persévérance.
- Encourager la reconnaissance d'équivalence entre les collèges concernés.

4.1. Critères d'évaluation des projets et leur pondération

Réponse aux besoins de main-d'œuvre qualifiée	20 %
Concertation entre les établissements	20 %
Mise en œuvre d'outils et de mesures de soutien à la réussite	20 %
Expertise et critères d'assurance qualité de la FAD ¹ des établissements	15 %
Présentation d'un budget détaillé	15 %
Recrutement et rétention des étudiants	10 %

1. Formation à distance

4.2. Réponse aux besoins de main-d'œuvre qualifiée

- La proposition doit démontrer les besoins du marché du travail auxquels elle répondra à partir des informations fournies notamment par l'équipe de l'adéquation formation-emploi du ministère ainsi que par Service Québec.
- Cette section peut aussi démontrer comment la disponibilité de la formation, dans les régions où le programme n'est pas offert, sera prise en compte. Lorsque le projet comporte des stages, la démonstration pourra être faite qu'un nombre suffisant de places de stage sont disponibles en fonction de la façon dont les cégeps impliqués prévoient déployer localement les stages associés au programme développé dans un mode à distance.
- Le Ministère considère l'aspect adéquation formation emploi dans l'analyse qu'il fera des projets soumis, mais cette analyse ne sera pas limitative. Dans le cas où l'évaluation du Ministère révèle que plusieurs projets sont de qualité égale, le ou les projets visant spécifiquement un programme qui éprouve des difficultés d'attraction seront priorisés.

4.3. Concertation entre les établissements

- La proposition devra présenter les informations pertinentes quant à la concertation des établissements impliqués dans le projet en consortium. De plus, une démonstration des ressources déjà disponibles et des ressources supplémentaires requises par chaque établissement devra être produite. La concertation est un élément incontournable du développement de l'offre de formation. Elle permet aux cégeps d'obtenir l'aval de leurs homologues et d'impliquer des partenaires potentiels. Les efforts de concertation seront évalués pour chaque projet déposé, tout comme la qualité des solutions qui s'en suivront.
- La proposition devra faire la démonstration que le projet permettra d'implanter le dispositif de formation à distance requis dans chacun des établissements participants.
- Un calendrier d'implantation présentant les étapes menant à l'offre du programme aux premières cohortes doit faire partie de la proposition.
- La proposition devrait présenter les moyens envisagés au sein du regroupement «programme» pour faciliter la reconnaissance des équivalences entre les partenaires.

4.4. Mise en œuvre d'outils et de mesures de soutien à la réussite

- La proposition doit inclure les mesures d'encadrement envisagées pour les étudiants. Les cégeps sont notamment invités à détailler les mesures de soutien à la réussite, à la persévérance, et à la diplomation.

4.5. Expertise et critères d'assurance qualité de la FAD des établissements expertise de l'établissement

- La proposition doit démontrer l'expertise en formation à distance actuellement acquise ainsi que les moyens évalués pour la développer dans les cégeps déposant une demande.
- La proposition doit faire la démonstration de la qualité de l'approche pédagogique envisagée et qui soit adaptée à la formation à distance.
- La proposition doit présenter les équipes qui élaboreront le programme de formation à distance en répondant à l'objectif de mutualisation du programme auprès de tous les cégeps autorisés à l'offrir.
- La proposition doit inclure la liste des collaborateurs composant l'équipe et un bref résumé de leur expertise doit être fourni.
- La proposition peut faire état de tout autre élément d'information permettant de démontrer la capacité et les ressources permettant d'offrir le programme d'études ciblé par le présent appel de propositions. Il peut s'agir de l'offre d'un programme d'études apparenté, d'un centre collégial de transfert de technologie, ou même d'un partenaire externe.

4.6. Présentation d'un budget détaillé

- La proposition doit présenter un budget détaillé. Une subvention maximale de 625 000\$ pourra être accordée par le MES dans le cadre de cet appel de propositions pour un projet.
- La proposition devrait estimer, en fonction de la disponibilité des enseignants associés au programme déployé à distance et du devis respectif des collèges, le nombre d'étudiants qu'ils estiment pouvoir accueillir dans le programme.

4.7. Recrutement et rétention des étudiants

- La proposition devra démontrer en quoi la formation à distance développée favorisera le recrutement d'étudiants et l'accessibilité, et ce, en respect du devis de chaque cégep qui offre la formation.



Québec, le 16 mai 2023

Monsieur André Gobeil
Directeur général
Cégep de Chicoutimi
534, rue Jacques-Cartier Est
Saguenay (Québec) G7H 1Z6

Monsieur le Directeur général,

La présente donne suite au dépôt de projet de formation à distance dans le cadre du volet 3 de la règle budgétaire R106 pour le programme *Courtage immobilier résidentiel* (EEC.1Y) conduisant à l'attestation d'études collégiales.

Après analyse de votre dossier, nous avons le regret de vous annoncer que nous ne pouvons pas retenir ce projet.

Plusieurs collèges ont présenté un vif intérêt à participer au développement de la formation à distance et seul un nombre limité de projets a pu être retenu. Ces projets se sont notamment distingués par la réponse à des besoins de main-d'œuvre dans des secteurs prioritaires pour le gouvernement, par l'innovation pédagogique, la qualité des partenariats et l'augmentation de l'accessibilité à la formation.

Pour toutes questions à ce sujet, je vous invite à communiquer avec l'équipe responsable, par l'intermédiaire du [guichet des affaires collégiales](#), à la section « Offre de formation collégiale/Appel de proposition en cours ».

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur général par intérim,



Christian Lavoie

Québec, le 16 mai 2023

Monsieur François Dornier
Directeur général
Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6

Monsieur le Directeur général,

La présente donne suite au dépôt de projet de formation à distance dans le cadre du volet 3 de la règle budgétaire R106 pour le programme *Bâtiment durable et écocollectivité* (EEC.33) conduisant à l'attestation d'études collégiales.

Après analyse de votre dossier, nous avons le regret de vous annoncer que nous ne pouvons pas retenir ce projet.

Plusieurs collèges ont présenté un vif intérêt à participer au développement de la formation à distance et seul un nombre limité de projets a pu être retenu. Ces projets se sont notamment distingués par la réponse à des besoins de main-d'œuvre dans des secteurs prioritaires pour le gouvernement, par l'innovation pédagogique, la qualité des partenariats et l'augmentation de l'accessibilité à la formation.

Pour toutes questions à ce sujet, je vous invite à communiquer avec l'équipe responsable, par l'intermédiaire du [guichet des affaires collégiales](#), à la section « Offre de formation collégiale/Appel de proposition en cours ».

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le directeur général par intérim,



Christian Lavoie

Québec, le 16 mai 2023

Madame Caroline Bouchard
Directrice générale
Cégep de Beauce-Appalaches
1055, 116^e Rue Est
Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

Madame la Directrice générale,

La présente donne suite au dépôt des projets de formation à distance dans le cadre du volet 3 de la règle budgétaire R106 pour les programmes *Gestion des entreprises agricoles* (CNE.11) et *Assurance de dommages des particuliers* (LCA.G4) conduisant à l'attestation d'études collégiales.

Après analyse de ces dossiers, nous avons le regret de vous annoncer que nous ne pouvons pas retenir ces projets.

Plusieurs collèges ont présenté un vif intérêt à participer au développement de la formation à distance et seul un nombre limité de projets a pu être retenu. Ces projets se sont notamment distingués par la réponse à des besoins de main-d'œuvre dans des secteurs prioritaires pour le gouvernement, par l'innovation pédagogique, la qualité des partenariats et l'augmentation de l'accessibilité à la formation.

Pour toutes questions à ce sujet, je vous invite à communiquer avec l'équipe responsable, par l'intermédiaire du [guichet des affaires collégiales](#), à la section « Offre de formation collégiale/Appel de proposition en cours ».

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le directeur général par intérim,



Christian Lavoie

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I
DROIT D'ACCÈS

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.



33. Ne peuvent être communiqués avant l'expiration d'un délai de 25 ans de leur date:

1° les communications du Conseil exécutif à l'un ou à plusieurs de ses membres, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel, à moins que le Conseil exécutif n'en décide autrement;

2° les communications d'un ou de plusieurs membres du Conseil exécutif à un ou à plusieurs autres membres de ce conseil, au Conseil exécutif lui-même, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel, à moins que l'auteur ou, le cas échéant, les auteurs n'en décident autrement;

3° les recommandations du Conseil du trésor ou d'un comité ministériel au Conseil exécutif, à moins que l'auteur ou le destinataire n'en décide autrement;

4° les recommandations d'un ou de plusieurs membres du Conseil exécutif au Conseil exécutif, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel, à moins que l'auteur ou, le cas échéant, les auteurs, ou encore le destinataire, n'en décident autrement;

5° les analyses, avis et recommandations préparés au sein du ministère du Conseil exécutif ou du secrétariat du Conseil du trésor, ou au sein d'un autre organisme public dans la mesure où ils sont communiqués au ministère du Conseil exécutif, et portant sur une recommandation ou une demande faite par un ou plusieurs ministres, un comité ministériel ou un organisme public, ou sur un document visé à l'article 36;

6° les mémoires ou les comptes rendus des délibérations du Conseil exécutif ou d'un comité ministériel;

7° une liste de titres de documents comportant des recommandations au Conseil exécutif ou au Conseil du trésor;

8° l'ordre du jour d'une réunion du Conseil exécutif, du Conseil du trésor ou d'un comité ministériel.

Le premier alinéa s'applique, compte tenu des adaptations nécessaires, aux mémoires des délibérations du comité exécutif d'un organisme municipal, aux recommandations qui lui sont faites par ses membres ainsi qu'aux communications entre ses membres.

1982, c. 30, a. 33; 2006, c. 22, a. 20; 2018, c. 3, a. 1.



34. Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.



53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

- 1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;
- 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.



54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.



56. Le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement la concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne.

1982, c. 30, a. 56; 2006, c. 22, a. 110.



59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

- 1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;
- 2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;
- 3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;
- 4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

1982, c. 30, a. 59; 1983, c. 38, a. 55; 1984, c. 27, a. 1; 1985, c. 30, a. 5; 1987, c. 68, a. 5; 1990, c. 57, a. 13; 2006, c. 22, a. 32; 2005, c. 34, a. 37.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).